

MF
 QUOTIDIEN
 Téléphone
 027 / 23 30 51
 Publicité: Publicitas - Sion
 Téléphone 027 / 21 21 11
Le no 70 ct.

Ne payez pas plus cher
 pour le même meuble!

MEUBLES
P
 MONTHY **Lesse**

PRIX IMBATTABLES!
 2 grandes expositions
 025 4 22 97 - 4 57 44
 Fermé le lundi

3^e journée
**PROCÈS
 SAVRO**

Nouvelliste
 et Feuille d'Avis du Valais

FACTURE DE LA PARTIE CIVILE: PLUS DE 4 MILLIONS

Nous tous, citoyens valaisans, sommes représentés au procès Savro, SUR LE PLAN PÉNAL, par M. Antonioli, procureur. Lundi et mardi, celui-ci a établi les faits, qualifié les crimes et délits et demandé contre leurs auteurs les PEINES que l'on connaît. Nous tous, citoyens et contribuables de ce canton, étions représentés hier matin, SUR LE PLAN CIVIL, par M^e Francis Thurre, représentant de l'Etat du Valais, qui avait à établir la facture des dommages financiers causés par les inculpés et demander au tribunal qu'il condamne ceux-ci à les réparer.

Pendant toute la matinée, M^e Thurre parla droit, chiffres et répartition de ceux-ci entre les accusés.

L'escroquerie de la DOUBLE FACTURATION a causé à l'Etat une perte de 615 312 fr. 30. Savro a remboursé en 1977 déjà un montant de 613 662 fr. 10. Il reste donc un solde à payer de 1650 fr. 20.

La perte totale de l'Etat dans L'AFFAIRE DE LA S.P.N. (glissières) a été établie à 1 926 482 francs. Il faut ajouter à ce montant 16 518 fr. pour la peinture et 5 979 francs pour un autre poste.

Dans l'affaire dite KLAUS (motos, bornes lumineuses, papiers, etc.), la perte totale subie par l'Etat a été établie à 822 022 francs.

LA SUPPRESSION DES TITRES a provoqué pour l'Etat de lourds frais de reconstitution, d'enquête, d'expertises. M^e Thurre a indiqué que

Par Gérald Rudaz

ces opérations avaient exigé 19 116 heures de travail à 49 personnes! Il faudra que ces frais soient remboursés. Au total, ils sont estimés à 681 716 francs. Dans ce montant est comprise une somme de 103 400 francs déboursée par l'Etat pour payer la commission extraordinaire du Grand Conseil (commission Blatter). Cette note a été répartie par M^e Thurre par 250 000 francs à charge des inculpés qui seront

reconnus coupables dans l'affaire de la double facturation, par 250 000 à ceux de l'affaire des glissières et par 181 716 à ceux de l'affaire Klaus.

Ainsi, selon les montants présentés par la partie civile, c'est au total de 4 068 029 francs qu'ascendent les dommages à réparer et les frais à récupérer par l'Etat. Comme la somme de 613 662 fr. 10 a déjà été remboursée, le solde restant à rembourser et à couvrir est de 3 454 367 francs. M^e Thurre a établi pour chaque cas le concours de responsabilité, fixé le taux de l'intérêt (5 %) et les dates à partir desquelles il doit être perçu. Il a demandé au tribunal de se prononcer dès maintenant sur les conclusions qu'il a déposées.

Au cours de leurs plaidoiries, les défenseurs vont certainement, du même élan, demander que ces conclusions soient renvoyées au for civil. On sait en effet que des actions en contestation de séquestre sont pendantes devant les tribunaux, que des expertises sont attaquées et que les avo-

cats des principaux inculpés entendent que toute cette partie civile fasse l'objet de l'ad-

ministration de preuves contradictoires, possible uniquement devant le for civil.

Les plaidoiries

Voir page 3

Le nez de Picasso

Après la lecture de l'acte d'accusation, après le réquisitoire du procureur général, après la plaidoirie de M^e Francis Thurre, qui représente les intérêts de l'Etat du Valais, de «tous les contribuables du canton», après cette triple démonstration de faits accablants pour les divers prévenus... l'heure et l'instant sont désormais à la défense.

maintenant par le commencement... sous peine d'être soupçonné à mon tour de faux dans les titres!

Suite page 3

Hier après-midi, un public plus nombreux assistait donc au déroulement de ce procès. Un public plus nombreux, mais toujours d'une égale correction ou discrétion. Jamais il ne manifesta... sauf lors d'une conclusion de M^e Simon Epiney, l'un des défenseurs de Jean Vernay.

avocats, chargés de ce rôle peu populaire, ont en effet le devoir de s'en prendre au réquisitoire, aux accusations, pour que justice soit véritablement rendue «sans vengeance» (selon les termes du procureur général Antonioli)

Par Roger Germanier

Avant de livrer mes impressions (inévitablement subjectives) sur les argumentations développées par MM^{es} François-Joseph Bagnoud et Simon Epiney, avocats de Jean Vernay, je tiens à formuler quelques remarques qui, pour être générales, me paraissent toutefois primordiales...

à l'endroit d'inculpés qui ne bénéficient d'emblée ni de la faveur ni de l'indulgence de toute une foule, prédisposée à des préjugés sans pitié (ne serait-ce que par la pression des journalistes... dont j'en suis). Je tiens donc à rappeler combien est pénible, impopulaire, la tâche de tous ces avocats. Et je commence

Chacun doit réaliser combien est difficile la tâche des avocats de la défense. Ces

IRAN: « LA JUSTICE »...

ATTENTION, DANGER DE MORT!



Cette photo s'est étalée à la une de tous les journaux iraniens! Non pas pour réprouver l'exécution de six hommes, mais pour «faire un exemple»! Justice exemplaire, en effet, qui fait abattre six hommes pour délit de prostitution et de proxénétisme...

(Bélino UPI)

L'alcool et le vice sont des dangers mortels... Pour les Iraniens, c'est encore plus vrai que pour les simples mortels: ils sont justiciables d'Allah! Le fait de siroter un whisky les fait passer immédiatement de vie à trépas par introjection violente et massive d'un plomb vengeur et islamique... Et ainsi, le «jardin d'Allah» se remplit de racaille et de mitraille: Dieu premier servi.

L'Occident assiste stupéfait à toutes ces exactions commises au nom de la justice. Est-ce à cause de leur énormité et de l'étonnement foudroyant qu'elles provoquent, que pas un murmure ne s'élève? Ou bien est-ce complicité... tacite? L'exécution, souvent massive, serait-elle admissible en Iran pour des riens et «inadmissible, intolérable, inhumaine» en Occident, lorsqu'elle DEVRAIT s'appliquer aux criminels de la pire espèce: tueurs professionnels, assassins politiques?

On pourrait le croire face au silence épais de ces jours. Il semblerait enfin que le

monde du Nouveau Testament, celui qui n'ose jeter la première pierre à la femme adultère, doive se taire devant les flagellations et sévices sadiques des chiites parce qu'ils sont répertoriés par le Coran...

Je m'émerveille aujourd'hui de la vision prophétique profonde de ceux de nos curés qui s'émerveillaient béatement de voir renaître en Iran, sur les ruines de la modernité, le «sentiment et le pouvoir religieux»... Vive la sainte inquisition et à nous les petites braises de l'enfer qui s'éteignait!

Les champions des droits de L'HOMME en Afrique du Sud, au Chili ou autre Argentine se taisent: faut-il en conclure que les Iraniens ne sont pas des hommes? Ou bien, faut-il penser que 40 et 80 coups de fouet, la fusillade, la main tranchée ou autres supplices ne doivent pas être inscrits au catalogue de la torture?

Non, il faut simplement savoir que ceux qui se taisent sont des complices ou des lâches.

pf

Trient espère

Trient, voilà une commune qui sort vraiment de l'ordinaire! Elle jouit d'une situation financière enviable et d'ailleurs enviée et, paradoxalement, voit, malheureusement, sa population vieillir et régresser. Sommes-nous à nouveau en présence d'un... village mourant? Non! Tout d'abord, parce que les édiles, depuis la fin des travaux d'Emosson, se sont battus et se battent encore pour la sauvegarde de leur village. L'école a été maintenue. La paroisse est vivante. On a créé une piste de fond et, surtout, on espère, on mise tout ou presque sur la station Les Esserts - Trient.

Voir page 21



TV, Prix Nobel, analphabétisme

par O. de Cry
 Voir page 7

★
Le lynx en Valais INOFFICIEL...

Voir page 25

★
Politique de l'énergie en Valais
 Nos interviews

Voir page 38

★
Tunnel de la Furka LA RAISON L'EMPORTE

Voir page 39

Une diplomatie de la force

Les événements de l'Asie du Sud-Est où les deux géants du monde communiste sont impliqués et, par le jeu des alliances, incités à un affrontement direct, doivent servir de test à la diplomatie occidentale. Nous avons en effet toujours cru que l'Union soviétique avait les moyens de sa politique et que ses menaces devaient être prises au sérieux, sa détermination verbale laissant présumer de l'autre. L'opération punitive de la Chine se poursuit au Vietnam. L'Union soviétique en reste toujours aux menaces. Qu'est-ce à dire ?

Il semble que, quoiqu'il advienne, Moscou ne puisse plus désormais, en dépit de sa propagande intensive, dissimuler ses faiblesses intérieures. Les experts de la Russie soviétique y discernent plusieurs signes de contradiction. L'énorme crédit accordé en Occident à la puissance militaire et à l'influence mondiale des Soviétiques n'a peut-être pas son pareil dans tout l'univers. La première de ces contradictions réside dans les entraves que crée le système économique planifié et dirigiste au développement technique et scientifique que connaît le reste du monde. L'URSS perd une partie de son souffle à rattraper la technologie occidentale. La question sociale apporte un deuxième démenti au caractère durable et stable de la puissance soviétique: abaissement vertigineux de la population des campagnes et déséquilibre croissant avec celle des villes, augmentation non moins importante à l'intérieur de celle-ci de la classe des techniciens en col blanc, dont le savoir critique constitue un redoutable danger à long terme pour les organes dirigeants du parti, eux-mêmes gagnés par la corruption et le népotisme. Troisième signe d'inquiétude: le conflit des nationalités: 51% des Soviétiques sont russes, contre 49% de non russes. Mais on prévoit dans deux ou trois ans un rapport inversé des populations en faveur des actuelles minorités allogènes, ce qui rendra de plus en plus problématique la politique de russification.

Enfin dernier signe de contradiction: le recul considérable de l'influence de l'idéologie marxiste-léniniste officielle. C'était jadis la force dévisive qui entraînait les masses à la lutte contre l'ennemi capitaliste: elle cimentait le régime et couvrait ses crimes. Cette chute de prestige, qui remonte déjà à la mort de Staline, mais s'est précipitée depuis le départ de Nikita Khrouchtchev en octobre 1964, a créé un véritable vide moral et intellectuel en Union soviétique, vide qui conduit certains à la résignation, d'autres, l'intelligentsia en particulier, à la recherche d'une alternative. L'histoire, la religion, les nationalismes particularistes sont aujourd'hui les artères où circule un sang nouveau, en marge du monde politique officiel et des sphères gouvernementales, gagnées du reste par le vieillissement (le Politburo a une moyenne d'âge de 67 ans).

Toutes ces raisons font de l'Union soviétique un pays dangereusement bouillonnant, où le retard accumulé par la direction du parti dans le développement des biens de consommation entraîne une pression accrue de la part des éléments les plus actifs de la population sur le gouvernement et peut pousser celui-ci à des solu-

par Michel de Preux

tions extrêmes. «Tout compte fait, estime Wolfgang Leonhard dans *Die Welt* (!) je crois que non seulement l'Union soviétique mais l'ensemble du bloc de l'est sont actuellement secoués par les crises les plus sérieuses de leur histoire et qu'ils sont à la veille de changements importants.

Comment donc un tel état de faiblesse intérieure peut-il avoir pour complément un pareil déploiement de puissance à l'extérieur? La question vient aussitôt à l'esprit. Le silence et la dissimulation des milieux dirigeants a pu certes, jusqu'à un certain point, donner le change. On a cru longtemps, en Occident, que seuls quelques intel-

lectuels dissidents rompaient le monolithisme de ce régime et que la résignation était largement répandue dans la population. Tel ne semble pas être le cas. Les fissures apparaissent dorénavant partout, même dans la classe des travailleurs manuels.

La seconde raison est à chercher dans le succès de la diplomatie russe elle-même. Alors que les démocraties occidentales n'ont guère de constance en ce domaine et que nous suivons à ce sujet les courants, variables à souhait, de l'opinion publique, l'Union soviétique poursuit sans désespérer son projet de mise en condition du monde libre. Pendant vingt-trois ans, par exemple, elle n'a cessé de répéter que Berlin était la capitale de la République démocratique allemande... Par crainte de passer pour des anticommunistes primaires, nous cérons. Un simple euphémisme «la réunification du Vietnam» suffit à apaiser les consciences occidentales sur le sort réel de ce qui fut un Etat rattaché traditionnellement à notre sphère d'influence. Nous nous croyons réalistes: ce n'est en réalité que le masque de défaitisme. L'Iran pourrait, prochainement, nous le réapprendre.

Et l'URSS vit de ce succès. Son prestige dans le tiers monde n'a guère d'autre origine. L'ombre d'une ombre. Nous croyons, en Occident, que la diplomatie est une activité distincte de la politique intérieure et c'est pour cette raison que nous ne tenons pas à nous ingérer dans les affaires intérieures d'un Etat socialiste. L'URSS a une conception diamétralement opposée de la diplomatie. Le président Kennedy l'avait assez bien résumée quand il lui faisait dire: «Ce qui est à moi est à moi, ce qui n'est pas à moi est négociable.» La diplomatie soviétique ne distingue la politique intérieure de la politique étrangère que pour elle-même et ses alliés. Cette distinction devient caduque dès qu'elle passe la frontière du bloc de l'est. La récente élucidation des comptes du parti communiste français peut donner un aperçu de l'ampleur de la pénétration soviétique dans la vie intérieure d'un Etat libre.

Aussi serions-nous avisés dorénavant de défendre par des moyens plus appropriés aux circonstances la politique de promotion des droits de l'homme et de développement économique des peuples, par quoi il faut entendre une attention plus soutenue à la réalité de l'enjeu idéologique universellement défendu par l'Union soviétique, mais aussi un soutien efficace aux régimes qui, même s'ils ont pu se montrer despotiques et dictatoriaux, n'en sont pas moins, écartée la menace communiste, susceptibles de libéralisation à long terme. Exiger immédiatement et intégralement le respect des droits de l'homme dans un Etat que menace la révolution me paraît la pire des aberrations et le plus nuisible des aveuglements politiques. C'est hélas la ligne qu'a suivie le président Carter en Iran. Gageons que cette expérience, après tant d'autres, lui servira de leçon.

1) N°: 45, p. 5 «Die Sowjetunion steckt in der schwersten Krise ihrer Geschichte.»

La «Lex Furgler» pour quoi faire?

Des Suisses allemands amateurs de résidences secondaires dans les Alpes ou au sud des Alpes s'aperçurent un jour que des Allemands d'Allemagne, ou des Italiens, ou d'autres riches étrangers convoitaient les mêmes parcelles qu'eux-mêmes. Voulant conserver le privilège de se retrouver entre Zurichois aux Grisons ou à Ascona, ils déclarèrent la patrie en danger. On fit un arrêté fédéral, connu d'abord sous le nom de «lex von Moos», puis sous celui de «lex Furgler».

La vente d'immeubles à des étrangers est soumise à autorisation. Dans les régions touristiques où la présence étrangère a déjà pris une certaine ampleur, il n'est pratiquement possible de leur vendre que des appartements en propriété par étage, le 35% des parts de l'immeuble devant rester en mains suisses. Cela a encore permis de développer certaines stations. C'est encore trop aux yeux de certains à qui l'autorité fédérale emboîte le pas: elle propose de fixer, pour chaque canton, un contingent d'autorisations de vente à des étrangers, bien inférieur au nombre de celles qui ont été délivrées récemment.

Ces nouvelles restrictions seraient-elles justifiées - sans même parler de l'arbitraire lié à tout contingentement? Il faut prendre conscience des proportions. A Crans-Montana - cette ville

dans la montagne - 8% seulement des terrains sis dans les zones constructibles appartiennent à des étrangers. Dans le canton de Vaud, les autorisations délivrées en 1978 (sans les propriétés par étage) portent sur une surface de 87 268 mètres carrés, répartis entre une vingtaine de communes: toutes les propriétés en cause tiendraient dans un carré de 300 mètres de côté. Dans la commune d'Ollon - c'est-à-dire Villars - il y eut quatre transactions pour 4000 mètres carrés au total. Quant aux ventes par appartements, elles ne jouent un rôle que si l'on assimile les surfaces de planchers au sol sacré de la patrie.

Si l'emprise étrangère sur les terres est un mythe, il faut ajouter que les dispositions de la «lex Furgler» ont été utilisées à d'autres fins qu'à la combattre. On a voulu, à une certaine époque, faire tomber la fièvre dans l'industrie du bâtiment; laquelle a, aujourd'hui, plutôt besoin de vitamines que de tranquillisants. On veut aussi mener une politique d'aménagement du territoire freinant le bétonnage des lieux où il fait bon se promener: souci justifié, mais qui n'est nullement du ressort de la Confédération. Personne ici n'a jamais prétendu dire comment Winterthur ou Aarau devaient faire leurs plans de zones.

Bulletin patronal

THOUNE

Liquidation de matériel appartenant à l'armée

La vente aux enchères publiques de véhicules à moteur aura lieu le 25 avril 1979 à Thounne, dans l'enceinte du PAA (Schwäbis). A part environ 500 véhicules à moteur de l'armée et de différents services de la Confédération, du matériel divers sera également mis en vente. Une liste du ma-

tériel en liquidation paraîtra sous forme d'une annonce dans ce journal, en temps opportun.

Le catalogue détaillé peut être commandé directement auprès de la Direction des parcs automobiles de l'armée à Thounne et sera expédié à partir du 15 avril 1979.

36 ans après...

Le premier mars 1943, s'éteignait doucement en Annam Alexandre John Yersin, le docteur d'origine vaudoise, qui découvrit le bacille de la peste.

Il était né le 22 septembre 1863, à La Vaux près d'Aubonne, et non à Morges comme le nom d'une rue pourrait le laisser supposer. Maître P.-A. Bovard (auteur de *La vie animée des Morgiens*) a bien voulu préciser que la ville de Morges

Directeur des deux instituts Pasteur de Hanoi et de Nhatrang, Yersin s'éteignit doucement et dans le calme qu'il désirait sur cette terre lointaine mais chérie, au moment où l'Europe subissait dans la plus grande tourmente les soubresauts d'une guerre aussi inutile que les autres.

Un récent et joli geste aurait certainement fait plaisir à Yersin, c'est celui d'un habitant d'Aubonne qui a ressorti pieusement ce timbre de 10 centimes (PTT-Suisse) avec le portrait de Yersin pour l'offrir à l'Association suisse Louis-Pasteur (case postale 6, 1000 Lausanne 4). Yersin est loin d'être oublié... Nous n'avons parlé que de la persévérance et de la tenacité de Yersin; avant de le quitter, il ne faut quand même pas oublier son courage qui, dès son plus jeune âge, le conduisit à l'autopsie des pestiférés et qui le poussa plus tard (en 1894) en plein cœur des épidémies de peste, à Hong-Kong en particulier...

Génial, ce Yersin (dirait ma fille)!

C. Apothélos



avait voulu rendre hommage au grand savant, dont le père avait enseigné les sciences naturelles au collège de Morges, avant d'être nommé intendant de la poudrerie fédérale d'Aubonne.

Paris non plus, n'a pas lésiné pour rappeler par une vaste «croisée» du XIII^e arrondissement, la place Yersin, qu'il était une fois... un illustre inventeur non seulement du sérum et du vaccin contre la peste, mais encore d'autres découvertes médicales très importantes.

L'institut Pasteur de Paris lui a insufflé la première étincelle de la recherche, mais tous les pasteurs de son époque et même de l'époque contemporaine (il ne suffit que de lire les travaux élogieux du professeur H.-H. Malloret, directeur actuel de la section «peste» de l'institut Pasteur de Paris) s'accordent pour reconnaître en Yersin un grand maître, un savant plein de délicatesse et de discrétion, mais infatigable et minutieux, un esprit plein de ressources et d'imagination.

L'Indochine lui doit «accessoirement» ses magnifiques plantations d'hévéas et, depuis longtemps «les essais Yersin» en matière de quinquina sont devenus de magnifiques exploitations arboricoles, qui fournissent contre le paludisme les quantités de quinine indispensables.

La naissance d'une nouvelle étoile!

Récemment s'est déroulé au palais de Beaulieu, la finale attendue du concours international de danse.

Quatorze nations ont envoyé leurs espoirs, ce qui est une participation encourageante pour les organisateurs. La qualité de ces futures étoiles était de grande valeur, ce qui a donné au jury le souci de départager. Ce fut en fin de compte une jeune Américaine de 16 ans, Jessica Funt, qui l'emporta. En plus de ses qualités techniques elle affronta la scène avec un tempérament d'une présence exceptionnelle.

Le prix suisse fut attribué à Mylène Rothfelder de la Chaux-de-Fonds. Dans son nu-

méro «rétro» elle fit preuve de qualités artistiques sûres. Les garçons bien représentés cette année ont vu la médaille d'or attribuée à Ian Broeckx, 17 ans, ayant déjà l'assurance et la présence du danseur.

Tous ces jeunes espoirs, vont donc pouvoir rejoindre les grandes écoles professionnelles qui leur offrent une bourse, ce sont: Académie de danse classique princesse Grace, Monte-Carlo; American ballet theatre school, New York; Centre international de danse, Can-

nes; Ecole de danse de l'Opéra de Paris; Mudra, Maurice Béjart, Bruxelles; Royal School, Londres.

Grâce à une organisation parfaite, dont l'âme principale est M^{me} Braunschweig, le Prix de Lausanne est devenu une épreuve attendue et reconnue sur le plan international et, en définitive, s'il n'y a pas un vrai corps de ballet en Suisse, Lausanne, grâce à son concours, voit chaque année, la naissance d'une nouvelle étoile!

Cilette



Premier prix du concours de Lausanne: Jessica Funt, une jeune Américaine de 16 ans.

7^e exposition suisse de la boucherie à Zurich

ZURICH (ATS). - Hier s'est ouverte à Zurich la 7^e exposition suisse de la boucherie (MEFA), la plus importante organisée jusqu'à présent. Sur une surface de 28000 mètres carrés, 212 exposants présentent des produits de quinze pays européens et d'outre-mer. La MEFA fermera ses portes le lundi 12 mars.

Elton John déclenche l'hystérie à Lausanne

LAUSANNE. - Il fallait y être pour y croire! Oui, le moins que l'on puisse dire, c'est que samedi soir, au palais de Beaulieu, le petit Elton (1 m 60) n'a pas passé inaperçu. C'est devant une salle pleine à craquer, remplie par un public assez mûr (16-35 ans) qu'Elton John monta sur scène chaussé de bottines noires et vêtu d'un large pantalon rose ainsi que d'un T-shirt violet. Plus de lunettes démesurées ou d'accessoirement paillé excentrique, tout ce faste scénique du chanteur a été remplacé par une simple casquette bouffante à large visière. Elton John va jouer pendant une heure et demie sans interruption, tout seul, martelant tantôt son «stainway» acoustique, tantôt son «yamaha» électrique. Et les succès accumulés depuis 1969 se succèdent dans une ambiance folle: «Sixty years on», «Skyline Pigeon», «Take me to the pilot», «Daniel», «Don't let the sun go down on me», «Good bye yellow brick road» ou

encore: «You have to go». Les cris d'hystérie fusent du balcon, mais sont bien vite repris par un parterre, dont le tiers s'est tenu debout pendant les deux heures trois quarts du concert. Le light show est parfaitement synchronisé et c'est plus de 200 tubes de spots qui constituent le ciel multicolore de la scène.

La musique d'Elton possède de nombreuses sonorités classiques qui, mélangées dans des chambres d'échos, donnent un tout très harmonieux. Il n'y a pas de «clichés» dans le genre musical d'Elton; le rythme, les paroles et l'accompagnement: tout concorde vers le sentimentalisme certain d'Elton John.

Et soudain, la neige carbonique envahit la scène toute de vert éclairée: les pratiquants du fond se soulèvent à la manière d'une porte de garage et, comme le «deus ex machina» des Romains, Ray Cooper, le percussionniste, apparaît en

complet gris, faisant irrésistiblement penser à un «dandy» anglais. A partir de ce moment le public déjà incandescent, va s'allumer pour ne s'éteindre difficilement qu'une bonne heure après. Car Ray Cooper est plus qu'un accompagnateur de premier plan; en effet, il se révèle être un fantaisiste irrésistible, multipliant devant toute sa rangée d'instruments, les clin-d'œil et les gags: ce monsieur Cooper, que l'on prendrait, dans la rue, pour un instituteur au bord de la retraite, se démène avec une fougue incroyable qu'il puise on ne sait où. Sautant sur le piano d'Elton ou courant, tambourin à la main, il va s'agenouiller sur le devant de la scène pour exhorter le public à se «donner» encore plus.

Les morceaux choisis surtout sur le double album «Blue moves» de 1976 et le dernier 33 tours «A single man» vont bon train: «Captain fantasy», «My song», «Rock of the westies» ou «Bennie and the jets»,

repris en chœur par toute la salle. Le concert s'achève dans un tourbillon de lumières, sur le célèbre slow «Sorry seems to be the hardest word».

Elton et Ray n'ont pas le temps d'achever leur chanson que le tourbillon d'hystérie reprend, et ce n'est pas moins de cinq bis qui vont se succéder à cent à l'heure. Les décibels augmentent, le jeu de lumière double d'énergie et, comme deux derniers bis, Elton John chante une série de rocks des années 60: le «Shake, baby shake» d'Elvis ou le «Roll over Beethoven» de Chuck Berry, ainsi qu'un morceau des Beatles. Puisant dans ses dernières énergies, Elton shoot son siège (n'oublions pas qu'il est un inconditionnel du soccer game) et achève, à genoux devant son piano, une soirée de folle hystérie, que le palais de Beaulieu n'est pas prêt de connaître une seconde fois: «casquette», Monsieur Elton John!...

HIT PARADE

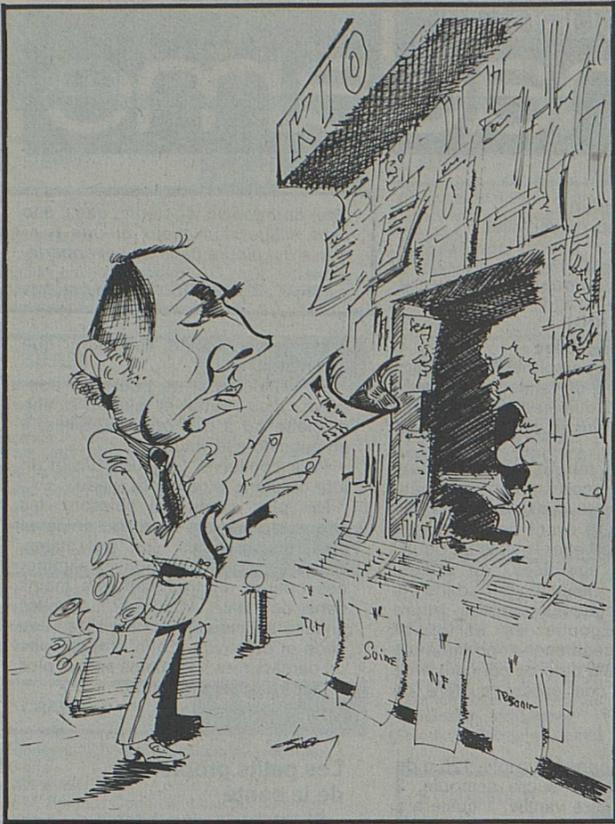
Enquête N° 9

1. Too Much Heaven (The Bee Gees)
2. Heart of glass (Blondie).
3. Nous (Hervé Villard)
4. Y.M.C.A. (Village People)
5. Trojan Horse (Luy)
6. Tout petit la planète (Plastic Bertrand).
7. Da'ya think i'm sexy (Rod Stewart)
8. Le freak (Chic)
9. Rosalie (Carlos)
10. Je viens pas te parler d'amour (Daniel Guichard)
11. Superman (C.K.B.)
12. Goldorak (Noam)
13. Le chanteur (Daniel Balavoine)
14. Je vole (Michel Sardou)
15. Ou est ma ch'mise grise? (Patrick Topaloff et Sim)
16. Kennedy Airport (Sheila)
17. Sing to me Mamma (Karen Cheryl)
18. Santa Maria de la mer (Mireille Mathieu).
19. Pardonne (Eric Char-den).
20. Chante en anglais (Gérard Lenorman).

En italique: en hausse cette semaine.

Chaque jour 38 122* familles dont 88,5% par abonnement régulier soit plus de 95 000* lecteurs vivent à l'heure valaisanne au rythme d'une actualité intense, illustrée en couleurs

* Chiffres officiellement contrôlés par la REMF



M^e Epiney dénonça cette presse qui voulait un procès des têtes, qui a créé un climat malsain de passion et de chasse aux sorcières.

Procès Savro: les plaidoiries

M^e FRANÇOIS-JOSEPH BAGNOUD ET M^e SIMON EPINEY:

Vernay n'a été qu'un jouet dans les mains de Filippini

Par décision de M. Franzé, président du tribunal, les plaidoiries de la défense vont se dérouler dans l'ordre décroissant des peines requises par le procureur. Hier après-midi, il appartenait donc à M^e F.-J. Bagnoud et M^e S. Epiney, avocats de Vernay, le plus chargé des inculpés, D'OUVRIRE LA SÉRIE DES PLAIDOIRIES DE LA DÉFENSE.

M^e Bagnoud décrit d'abord ce climat particulier qui régnait au temps de l'âge d'or de la haute conjoncture, la position de Savro, la puissance de son PDG André Filippini, la marche au «boom» de cette entreprise. C'est alors que Vernay, qui comptait 30 ans de bons et

loyaux services à l'Etat, entra dans cette zone d'influence de Filippini et se laissa entraîner par celui-ci non à des crimes, comme le voudrait l'accusation, mais à de coupables négligences. D'un côté, Filippini, puissant, autoritaire, connu pour ses libéralités. De l'autre, Vernay, un homme simple, même pâlot, un technicien du terrain qui avait horreur des travaux de bureau, fixé sur son travail. Comment peut-on imaginer que Vernay ait pu dominer Filippini, se montrer cet instigateur dépeint par le procureur? Non, Vernay n'était qu'un jouet tombé dans les mains de «l'homme du boom».

Malheureusement pour lui, il a été, dès le début de l'enquête, la victime d'appréciations subjectives des enquêteurs, d'un préjugé selon lequel, dans l'affaire de la double facturation, c'est lui et lui seul qui devait avoir sorti les bons rouges des classeurs pour les remettre à Filippini. Or, Vernay a toujours nié et nie encore ce rôle. Deux mois de prison, au secret, n'ont pas entamé sa détermination; il est demeuré constant dans ses déclarations au point d'irriter les enquêteurs, alors que, dans les autres affaires, il a finalement reconnu avoir touché des avantages (pots-de-vin). M^e Epiney dissèque cette affaire de la double facturation «qui permit aux mass media de crier au scandale, de vouloir un procès des têtes, de créer un climat malsain de passion et de chasse aux sorcières». M^e Epiney décoche aussi pas mal de flèches au procureur, à qui il reproche, après avoir proclamé que nier était le droit strict de tout accusé, de tenir Vernay pour un inculpé retors, «qui ment comme il respire». Et aussi d'avoir, dans son réquisitoire, distribué en quelque sorte des «primes» à ceux qui ont avoué et de lourdes pénalités à ceux qui ne pouvaient pourtant pas, ne serait-ce que pour sor-

tir de prison, raconter ce qu'ils n'avaient pas fait!

M^e Epiney contesta l'inculpation de Vernay «sur la seule parole de Filippini», sur des préjugés de la police qui s'est limitée, au service de l'entretien des routes, à rechercher des indices pour désigner Vernay comme cet «homme de l'Etat» indispensable pour que l'escroquerie puisse s'accomplir. Or Vernay nie. C'est sa parole contre celle de Filippini, qui voudrait se décharger sur

Par Gérald Rudaz

lui. Et c'est aussi LE DOUTE qu'entend faire régner le défenseur sur le «vrai» homme de l'Etat, à ce service «perméable» de l'entretien des routes où d'autres que Vernay avaient accès aux bons rouges... Un doute qui, à défaut de toute preuve matérielle de la culpabilité de Vernay et face à son innocence qu'il ne cesse de proclamer, doit en tout cas lui profiter et amener, sur ce point, le tribunal à prononcer L'ACQUITTEMENT.

Cette trilogie où les affaires sont l'argent des autres...

Double facturation, SPN, cas Klaus: une trilogie «où les affaires sont l'argent des autres», dira M^e Bagnoud. Et où, toujours, Vernay fait figure de jouet.

Il n'a jamais été associé, en aucune façon, avec Pasquinoli et Filippini dans la SPN. La thèse d'un accord ne tient pas debout. Vernay passait ses commandes à la SPN, recevait les factures, les visait. On peut lui reprocher de n'avoir pas fait, régulièrement, des appels d'offres. Mais pas de passer par une maison valaisanne, au lieu, comme le voudrait l'accusation, de commander directement en Italie. C'est là que l'on

aurait pu crier au scandale! Dans cette même salle du Grand Conseil, combien a-t-on entendu de députés recommander au Conseil d'Etat d'accorder la priorité à des commerces valaisans? Vernay a suivi ces instructions et on l'accuse d'avoir violé les devoirs de sa fonction!

Vernay, pour ses défenseurs, n'est pas du tout ce «vulgaire escroc» tel que dépeint par le procureur. Il a reconnu avoir touché des «enveloppes». Il s'agissait de cadeaux, autrement dit des «pots-de-vin» qui lui étaient remis en raison des commandes qu'il passait soit à SPN, soit à Klaus.

Mais c'est là tout son crime et ce crime était une pratique courante, à l'époque...

Après avoir ainsi éliminé tous les autres chefs de l'acte d'accusation, les défenseurs de Vernay admirent qu'il soit reconnu coupable de faux (falsification d'un bon) au sens de l'article 317 du Code pénal et d'avoir accepté des avantages (pots-de-vin) au sens de l'article 316 du Code pénal.

M^e Bagnoud conclut que Vernay s'en remettait à la clémence du tribunal pour fixer la peine, qu'il se soumettrait aux frais et que son remboursement de 100 000 francs correspondant aux avantages qu'il reconnaît avoir touché doit lui être compté, avec son repentir sincère, comme circonstance atténuante.

Quant aux conclusions de la partie civile, elles doivent être renvoyées au for civil.

Habile défense

M^e Bagnoud et M^e Epiney ont su, sans trop s'attarder, plaider le doute dans l'affaire des bons, l'absence de tout accord, de toute association dans les deux autres affaires. En faisant apparaître Vernay comme un chef de service qui, ne participant à aucun trafic, mais acceptant des avantages pour les commandes qu'il passait à SPN et à Klaus, ils ont exclu l'escroquerie, la gestion déloyale des intérêts publics et même la corruption passive. Habile défense, dans une cause qui ne laissait pourtant pas grande marge de manœuvre aux avocats!

Le nez de Picasso

Suite de la première page

Pourquoi «le nez de Picasso»?... parce que M^e Bagnoud l'a presque dit dans sa plaidoirie.

Il était donc 14 h. 15, lorsque le président du tribunal, M. André Franzé, accorda la parole à M^e François-Joseph Bagnoud, premier défenseur de Jean Vernay...

Je déclare aussitôt que M^e Bagnoud s'est révélé meilleur avocat que je n'avais eu l'impertinence de l'imaginer (que M^e Bagnoud me pardonne cette franchise!). J'avoue même que M^e Bagnoud, puis M^e Epiney, me désarçonnèrent... l'espace d'un instant. L'un et l'autre relevèrent si bien l'existence d'un «doute certain» à propos de la culpabilité de Vernay que j'en fus d'abord ébranlé. Mais pas longtemps...

A peine debout, à peine dressé le micro, M^e Bagnoud souligne «l'implacable réquisitoire du procureur» qui serait, selon lui, «signe de l'inquisition». Poursuivant son préambule, il s'estime en droit de se demander si, «en utilisant de telles méthodes», le procureur a vraiment «rendu service à la justice du canton»... A ces propos, M^e Pierre Antonioli se contenta de hausser les épaules, et le public garda le silence.

Et c'est alors que M^e Bagnoud en arriva à comparer le procureur général aux

fantaisies de Picasso qui ne plaçaient pas toujours le nez au milieu de la figure! Car il serait temps de préciser, s'exclame M^e Bagnoud, que le personnage central de toutes ces affaires «a été et reste André Filippini».

Selon M^e Bagnoud, Jean Vernay n'a été que «le jouet de toutes les habiles manigances de Filippini»... Vernay, homme «effacé», «de simple bon sens», aurait été incapable de concevoir des systèmes aussi «astucieux» que ceux en usage chez Savro. Vernay serait «tombé dans le panneau» (l'appât de l'argent) de Filippini... sans compter «l'influence» de Pasquinoli.

Je ne suis pas suffisamment compétent en matière pénale pour apprécier à sa juste valeur la plaidoirie de M^e Bagnoud ou celle de M^e Epiney (lequel provoqua des murmures dans le public, lorsqu'il demanda «l'acquittement» de Jean Vernay sur un aspect de la double facturation)... mais, «terrien» et de «simple bon sens», incapable de concevoir des «stratagèmes» (comme Vernay), je ne fus pas trop longuement dérouté par l'incontestable habileté des avocats.

Pourquoi?... parce que je constate bientôt que M^e Bagnoud décharge Vernay en chargeant Filippini ou Pasquinoli, parce que je constate ensuite que M^e Epiney décharge également Vernay en

chargeant Klaus ou Pasquinoli, parce que je constate enfin que M^e Haenni décharge à son tour Pasquinoli en chargeant Klaus... bref, et si j'ose cette expression, parce que j'ai le sentiment que s'ouvre une sorte de bal des voleurs!

Pour ma part, bien que je manque totalement de formation juridique, je ne cesse de me souvenir d'une évidence: en l'occurrence, il y a manifestement malversations et double facturation et suppression de titres... dès lors, il faudrait aussi replacer le nez de Picasso!

Je n'accuse personne... mais je m'aperçois que, pour le moment, les avocats de la défense n'accusent que des prévenus cités devant le tribunal. Je n'invente rien, j'enregistre... Et je conclus ainsi de façon peut-être paradoxale: les trois avocats, qui sont intervenus hier, m'ont surtout convaincu que le procureur n'avait pas si tort! Car les coupables se trouvent forcément parmi les inculpés... même s'il reste à désigner quel est l'inculpé principalement coupable. Au terme de cette troisième journée et de mes impressions, je me contente donc de répéter qu'il y a des coupables, et qu'ils sont dans la salle, entourés de leurs avocats. Et je clos ce chapitre en espérant que mon «simple bon sens» ne relève pas du code pénal... Roger Germanier

M^e JEAN-CHARLES HAENNI:

Les qualifications exceptionnelles de Pasquinoli qu'on passe sous jambe

M^e J.-Ch. Haenni en est resté, hier, aux préliminaires de sa plaidoirie pour Pasquinoli. Il reprend ce matin la défense de cet inculpé dont - se plaindra M^e Haenni - l'accusation a

brossé un portrait noir, en oubliant ses antécédents, ses qualifications exceptionnelles que lui décernait le commandant de la police cantonale avec l'approbation du Conseil d'Etat. Au procureur, l'avocat dira que si Pasquinoli a cédé à la tentation, lui aussi, mardi, a cédé à la pression des mass media et de l'opinion publique en requérant des peines maximales. Des mass media qui se sont déchaînés: 224 articles sur l'affaire en Suisse romande seulement!

Et de fausses interprétations à la pelle. Ainsi, lorsque Pasquinoli a sollicité le témoignage de trois conseillers d'Etat et de deux anciens conseillers d'Etat, ce n'était pas pour les mettre en accusation, pour obtenir une quelconque inculpation, comme on l'a laissé entendre. «Je m'érige solennellement en faux contre une telle version», proclama M^e Haenni. Celui-ci dénonça aussi ces enquêteurs «qui ont voulu s'ériger en juges sans avoir les connaissances nécessaires» et il cita un rap-

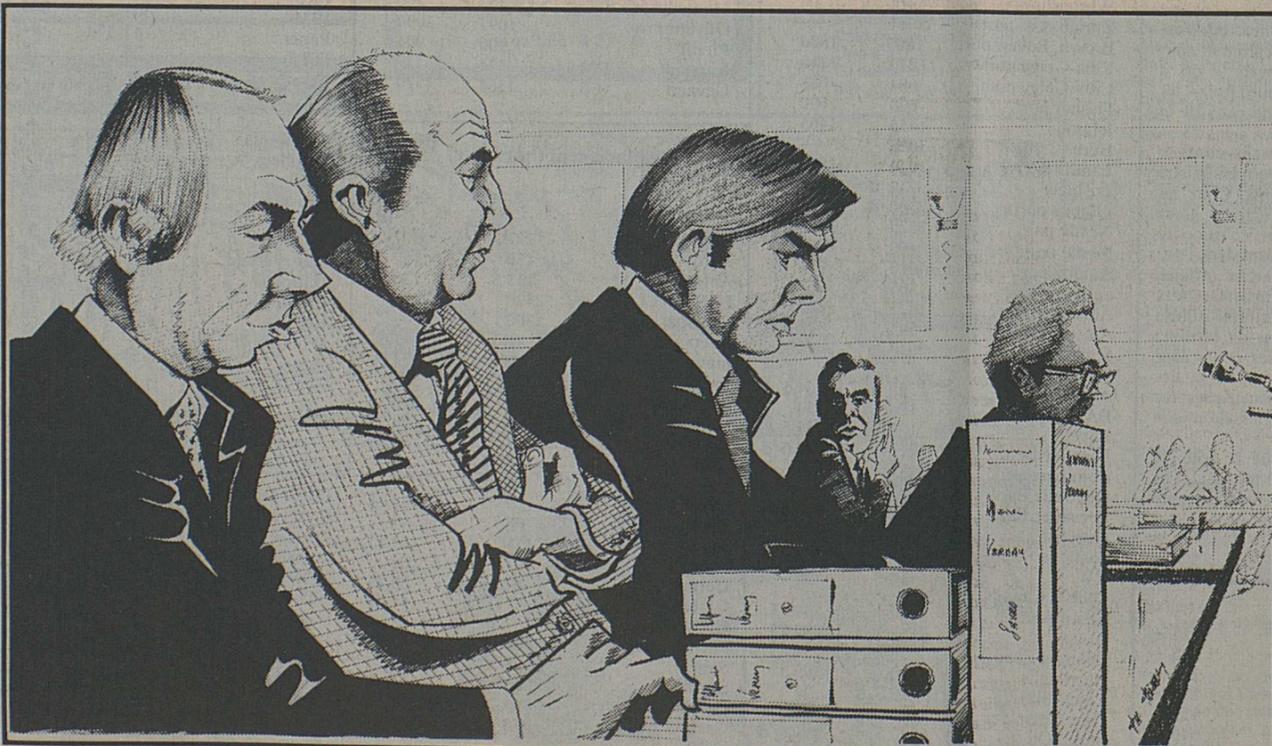
port de police qui, effectivement, apparut plus comme un acte d'accusation, avec délits à la clé et désignation des coupables, que comme la constatation de faits que l'on attend d'un tel document.

Abordant l'affaire Klaus, il déclara d'emblée que l'inculpation de Pasquinoli ne reposait que sur des déclarations contestées, mais sur aucune preuve matérielle. Le ton est donné: ce matin, M^e Haenni va développer cette argumentation tendant à prouver que Klaus, pour pouvoir sortir de prison, aurait raconté n'importe quoi. Y compris mettre en cause Pasquinoli «qui lui faisait froid dans le dos».

La suite ce matin, puis ce sera au tour des défenseurs d'André Filippini de prendre la parole.

Gérald Rudaz

Voir également page 7



Philippe Biselx a croqué hier «un banc» de l'accusation où se tenaient Jean Vernay et ses avocats. De gauche à droite, M^e Simon Epiney, Jean Vernay, M^e François-Joseph Bagnoud... et leur adversaire M^e Francis Thurte, dont la longue addition valait un réquisitoire. A l'arrière-plan... André Filippini.

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Burgener, téléphone, 551129.

Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 heures à 19 h. 30. En privé de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.

Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites: en privé: de 10 à 20 heures; en commune: de 13 à 16 heures et de 19 à 20 heures; en pédiatrie: de 15 à 17 heures; en maternité: de 12 à 14 heures, de 15 à 16 heures et de 19 à 20 heures.

Centre médico-social régional, hôtel de ville, aile ouest, tél. 555151.

Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.

Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.

Cours: «Soins à la mère et à l'enfant». Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht.

Assistants sociaux: service de la jeunesse, de la famille, du 3^e âge, centre social.

Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro).

Service social pour handicapés (AVHPM) - Service psycho-social - Ligue valaisanne contre les toxicomanies - Office cantonal des mineurs - Ligue valaisanne contre le rhumatisme - Caritas Valais

Service médico-pédagogique / Erziehungsberatung (tél. 571171).

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 552072 et 556042.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111 Ambulance. - SAT, tél. 556363.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages sierrois, téléphone jour et nuit: 555550.

Auto-secours sierrois. - 24 heures sur 24. Téléphone 552424. SOS - Panne - Accidents.

Grène Samaritains. - Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 581444.

Pompes funèbres. - Jean Amoos, téléphone 551016. Eggs et Fils, tél. 551973.

Groupe AA. - Chippis, tél. 557681.

A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 24 heures sur 24, tél. 143.

Bibliothèque. - Tél. 551964 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.

Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 555818. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.

Centre de loisirs et culture Aslec. - Ouvert du mardi au samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, ainsi que le soir selon programme propre des activités. Tél. 55 65 51.

Centre d'information permanente socio-culturel. - Le programme des manifestations de la quinzaine, tél. 55 66 00.

Taxi Saint-Léonard. - Service jour et nuit, tél. 027/311269.

Bibliothèque Aslec. - Ouverture: mardi, 17 à 19 heures; mercredi, 15 à 19 heures; jeudi et vendredi, 17 à 19 heures; samedi, 15 à 19 heures.

Dancing La Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 551826.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage Vüstiner S.A. Granges, jour et nuit: 581258.

Service de dépannage du 0,8⁹/₁₀₀. - Téléphone 382363 et 863450.

Dépannage installations frigorifiques. - Samedi et dimanche sans supplément: Val-Frigo-Technic Sion-Crans, tél. 027/231602

Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 221217, Max Perruchoud, tél. 221699, 550302, 551848. Vœrfay, tél. 222830.

Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.

Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 228688.

Dispensaire médical: ouvert l'après-midi. Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 heures à 18 h. 30.

Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge «Soins à la mère et l'enfant»: tél. 233096. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.

AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.

Croix d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 heures.

Service d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchtold 20, Sion, tél. 22 86 22 du lundi au vendredi de 8 heures à 11 heures et de 17 à 19 heures.

Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 234648 de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Bibliothèque municipale. - Ouverte les mardi et mercredi de 15 à 19 heures et jeudi et vendredi de 14 à 18 heures.

Baby-sitters. - Tél. 223820 et 229663 durant les heures des repas et 224203 le matin.

Châteauneuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.

Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 223333.

Dancing le Gallon. - Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé.

Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 3 heures, tél. 224042.

Consommateur-Information. - Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.

Musée des costumes - Vivarium. - Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 221158, M^{me} G. Fumeaux, avenue Prattifori 29, ouvert de 11 à 13 heures.

District d'Hérens-Conthey: Pharmacie de garde, Ardon. - M^{me} Mireille Turci, 86 11 64.

Nendaz-Station. - discothèque scotch-bar Lapin-Vert ouvert tous les soirs de 22 à 3 heures.

Galerie Grande-Fontaine. - Exposition d'Arthur Hurni et d'Alnawab, jusqu'au 16 mars.

CSFA. - 10-11 mars. Bovinette-Bonhomme (peaux de phoque).

17-18-19 mars, Haute-Route bernoise (peaux de phoque). Inscriptions le soir au 23 31 45 (E. Lambiel) jusqu'au 8 mars 1979.

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 111 Médecin de service. - Appeler le numéro 111.

Hôpital. - Heures des visites, chambres commune tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111 Ambulance officielle. - Tél. 22413 et 21552.

Pompes funèbres. - Ed. Borchatay, 22295. Gilbert Pagliotti, 22502. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 22413 et 21552.

Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 26680.

Dépannage jour et nuit. - ACS Martigny, téléphone 026/23232.

Dépannage et accidents. - Garage des Nations par Frassa transports, 24343.

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: M^{me} Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 23842. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures

A.A. - Groupe de Martigny, réunion le vendredi à 20 h. 30, local Notre-Dame-des-Champs N° 2. Tél. 026/2 11 55 et 5 44 61 et 8 42 70.

Groupe alcooliques anonymes «Octodures». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les mercredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 24983 et 54684.

AA. Martigny. - Urgence, tél. 21155 et 54461.

Fondation Pierre Gianadda, musée gallo-romain: du 1.10 au 31.5., de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h.

Bibliothèque municipale. - Mardi, de 15 à 17 h.; mercredi, de 15 à 17 h. et de 19 h. 30 à 20 h. 30; vendredi, de 15 à 17 h.; samedi, de 15 à 17 h.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 36217.

Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 36212.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111 Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 36219, François Dirac, tél. 36514.

Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Marie Rappaz, chemin des Iles, téléphone 37339. Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Service médico-social du district. - Hospice Saint-Jacques, tél. 37333.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Crochetan, tél. 41544.

Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 41192.

Samaritains. - Matériel de secours, tél. 41454 et 42330.

Ambulance. - Tél. 46262.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le 111.

Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 46262, J.-L. Marmillod, 42204, Antoine Rithner, 43050.

Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.

Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 41484.

CIRENAC. - Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 46611.

Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 44337. Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures.

Centre Fitness du Chablais. - Tél. 44410, piscine chauffée, saunas, solarium, gym., ouverture de 8 à 21 heures.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les vendredis au café industriel, à 20 h. 30. Roger, tél. 4 18 32; Jean, tél. 4 13 39.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Burlet, téléphone 46 23 12.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Central, Naters, 23 51 51.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, avenue de la Gare 9, téléphone 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambrigger, tél. 237337.

Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

Action de carême

Réfléchir pour mieux agir

Qu'au-delà de la peur et des soubresauts, l'homme sache que, dans les moments les plus difficiles, dans la nuit la plus noire, l'obscurité la plus complète, il y a toujours un commencement de lumière. Que l'homme, mon frère dans sa grandeur et sa misère, retrouve l'espérance.

Dom Helder Camara

AUJOURD'HUI madame

Un menu Radis beurre Beignets de cervelles Salade Fromage Salade de fruits rafraîchis

Une bourgeoise contente dans son petit village vaut mieux qu'une princesse qui pleure dans un bel appartement. Marivaux

Le plat du jour

Beignets de cervelles Pour quatre personnes: 2 cervelles de veau, 125 g de farine, un verre de lait, un œuf, 2 cuillères à soupe d'huile, sel, une pincée de levure chimique.

Délayez en terrine les ingrédients ci-dessus de façon à obtenir une pâte un peu coulante. Laissez lever cette pâte une heure avant de l'employer. Débitez les cervelles, cuites au court-bouillon, et égouttées, en cubes. Trempez-les délicatement dans la pâte et plongez-les dans la friture bouillante. Egouttez-les et servez avec une béchamelle additionnée d'une cuillère à café de concentré de tomate et d'une grosse cuillère de crème fraîche.

Gâteau roulé

Pour six personnes: 4 œufs, 125 g de farine, 125 g de sucre semoule, 2 sachets de sucre vanillé, 1 cuillère à café de levure chimique, 15 g de beurre pour le papier, confiture et sucre glacé.

Travaillez les jaunes avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Ajoutez la farine petit à petit, le sucre vanillé, la levure, puis incorporez doucement au mélange les blancs battus en neige. La pâte doit être assez ferme. Versez cette pâte sur la tôle du four préalablement tapissée d'un papier sulfurisé beurré. Mettez à cuire dix minutes à four chaud. Dès la sortie du four, roulez ensemble papier et biscuit. Laissez refroidir, puis retirez le papier avec précaution en déroulant. Fourrez de confiture. Roulez de nouveau et servez saupoudré de sucre glacé.

Trucs pratiques

Une casserole pleine d'eau bout deux fois plus vite si elle est couverte. Pour graisser une poêle: une croûte de pain trempée dans l'huile et

passée dans le fond, suffit pour que rien n'attache.

Le blanc d'œuf ne peut être conservé, mais battu et ajouté à une omelette ou à des œufs brouillés, il en augmente le volume.

Pour conserver un jaune d'œuf un jour ou deux, le recouvrir d'eau.

Ne plus sentir le poisson: les odeurs de poisson ou d'eau de Javel sont désagréables sur les mains. Savez-vous que vous pouvez éliminer ces odeurs en trempant vos mains dans de l'eau vinaigrée? Lavez-les ensuite soigneusement avec de l'eau tiède et du savon. Enfin, frottez avec un demi-citron. Vos mains seront plus douces et toutes fraîches.

Les petits problèmes de la santé

Si votre foie vous interdit de manger de la mayonnaise, essayez cette recette: battez ensemble une cuillère à café de moutarde, du sel, du poivre et cinq cuillerées à soupe de lait concentré non sucré. Fouettez vivement le mélange et versez peu à peu quelques cuillerées d'huile. Ajoutez pour terminer quelques gouttes de citron.

Contre l'ongle incarné, il est un remède aussi simple qu'il est efficace: avec une lime ou une pierre ponce, frottez le dessus de l'ongle pour en diminuer l'épaisseur. Au lieu de pousser sur la côté et de s'incruster dans la chair, l'ongle cherche à compenser ce qui lui manque d'épaisseur, il pousse dans ce sens et cesse de s'incruster. On conseille pour éviter de souffrir d'un ongle incarné, de placer du coton entre l'ongle et la chair, aux coins du gros orteil, mais une lamelle d'amadou est bien préférable, elle adhère parfaitement, on n'est pas forcé de la remplacer journellement.

La tendance sur les marchés européens

BRUXELLES: en baisse. Seuls Vieille-Montagne, Asturienne et Wagons-Lits ont fait preuve d'une bonne disposition. MILAN: affaiblie. A l'exception de quelques valeurs isolées, les cours se sont modérément effrités au fil des compartiments. LONDRES: ferme. Toute la cote s'est orientée à la hausse, dans un marché animé.

PARIS: en grève. FRANCFORT: bien orientée. Sous la conduite des titres de premier rang, de nombreux compartiments se sont quelque peu raffermis. AMSTERDAM: en baisse. Tous les secteurs se sont inclinés sous la conduite des valeurs internationales.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 111 renseignera. Pharmacie de service

Mercredi et jeudi, Wuilloud, 224235/224168. Vendredi et samedi, Magnin, 221579.

Dimanches et fêtes: 9 à 12 heures, 15 à 21 heures.

Jours ouvrables: 8 heures à 12 h. 15; 13 h. 45 à 21 heures.

En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 212191 (poste de police); surtaxe de 5 francs.

Service dentaire d'urgence. - Téléphoner au numéro 111.

Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 211171.

Permanence femmes. - Contact, aide, information. Du lundi au vendredi de 9 à 11 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 234257 ou 027/23 41 51.

Permanence Association des parents de Sion et environs. - L'APS répond tous les lundis, de 19 à 21 heures, au numéro de téléphone 22 95 91.

Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 212191.

Dépannage électricité et carburation. - 24 heures sur 24, tél. 225716.

Auto-secours séduinois. - 24 heures sur 24, tél. 231919. SOS panne - accidents.

BOURSE DE ZURICH

Table with 2 columns: Total des titres cotés, dont traités, en hausse, en baisse, inchangés, cours payés.

CHANGE - BILLETS

Table with 3 columns: France, Angleterre, USA, Belgique, Hollande, Italie, Allemagne, Autriche, Espagne, Grèce, Canada, Suède, Portugal, Yougoslavie.

Cette séance de bourse de mercredi s'est déroulée dans une ambiance calme et soutenue. Dans un volume moyen - on a compté 253 cours payés aujourd'hui - les cours ont fluctué sur la base de ceux de la veille.

Sur le marché des obligations, les cours se sont aussi stabilisés, après avoir enregistré des pertes ces jours précédents. Chez les hors-bourse, on a noté une activité assez importante, particulièrement en ce qui concerne les titres de Roche, qui sont dans l'ensemble meilleurs. Dans le marché officiel, les bancaires se sont bien comportées. Aux financières, les titres d'Oerlikon-Bührle Holding abandonnent un peu de terrain; dans le reste de ce groupe, les cours sont formés au hasard de l'offre et de la demande. Dans le secteur des industrielles, les grands magasins sont recherchés, de même que les alimentaires.

Dans la partie étrangère de la cote, le volume des échanges est resté modeste. Les certificats américains se traitent à la parité de New York.

PRIX DE L'OR

Table with 3 columns: Lingot, Plaque (100 g), Vreneli, Napoléon, Souverain (Elisabeth), 20 dollars or.

BOURSE DE ZURICH

Table with 3 columns: Suisse, Brigue-Viège-Zermatt, Gornegratbahn, Swissair port, Swissair nom, UBS, SBS, Crédit Suisse, BPS, Elektrowatt, Holderbank port, Interfood port, Inter-Pan, Motor-Columbus, Oerlikon-Bührle, C^e Réassurances port, Winterthur-Ass. port, Zurich-Ass. port, Brown, Boveri port, Ciba-Geigy port, Ciba-Geigy nom, Fischer port, Jelmoli, Héro, Landis & Gyr, Losinger, Globus port, Nestlé port, Nestlé nom, Sandoz port, Sandoz nom, Alusuisse port, Alusuisse nom, Sulzer nom, ALLEMAGNE, AEG, BASF, Bayer, Daimler-Benz, Commerzbank, Deutsche Bank, Dresdner Bank, Hoechst, Siemens, VW, USA et Canada, Alcan Alumin, Amax, Beatrice Foods, Burroughs, Caterpillar, Dow Chemical, Mobil Oil.

Table with 3 columns: Divers, AKZO, Bull, Courtaulds, de Beers port, ICI, Péchiney, Phillips, Royal Dutch, Unilever, Hoogovens.

Table with 3 columns: Bourses européennes, Air Liquide, Au Printemps, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, Finsider, Montedison, Olivetti priv, Pirelli, Karstadt, Gevaert.

Table with 3 columns: Fonds de placement (hors cote), Demande, Offre, America Valor, Anfos 1, Anfos 2, Foncipars 1, Foncipars 2, Intervator, Japan Portfolio, Swissfonds 1, Swissvalor, Universal Bond, Universal Fund, AMCA, Bond Invest, Canac, Espac, Eurit, Fonsa, Germac, Globinvest, Helvetinvest, Pacific-Invest, Safit, Sima, Canada-Immobil, Canasec.

BOURSE DE NEW YORK

Table with 3 columns: Alcan, Burrough, Chessie System, Chrysler, Coca-Cola, Conti Oil, Corning Glas, Dow Chemical, Dupont, Kodak, Exxon, Ford, General Electric, General Foods, General Motors, General Tel. & Tel, Goodyear, Honeywell, Inco, IBM, Paper, ITT, Kennecott, Lilly Elly, Litton, Minnesota Distillers, NCR, Pepsico, Procter, Rockwell, Sperry Rand, Sniroyal, US Steel, United, Woolworth, Xerox, Zenith Radio.

Table with 3 columns: Crêdit Suisse Bonds, Crêdit Suisse Intern., Energie-Valor, Swissimmobil 61, Ussec, Automation-Fonds, Eurac, Intermobilfonds, Pharmafonds, Poly-Bond int., Siat 63, Valca.



CINEMAS

SIERRE Bourg

Tél. 027 55 01 18

Ce soir deux films, horaire spécial
A 20 heures - 12 ans - Parlé français
SUPERMAN
A 22 h. 30 - 18 ans
Un film cruel et érotique
CAMPS D'AMOUR POUR CHIENS JAUNES
Films dès le début des séances

SIERRE Casino

Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Romy Schneider, « César » 1979 meilleure actrice
UNE HISTOIRE SIMPLE
de Claude Sautet
avec Bruno Cremer et Claude Brasseur

MONTANA Le Casino

Tél. 027 41 27 64

Ce soir à 21 heures - 16 ans
TOBRUK
Rock Hudson et George Peppard
Un film de durs

CRANS Le Cristal

Tél. 027 41 11 12

Matinée à 17 heures et soirée à 21 heures
16 ans
CAR-WASH
de M. Schultz. Comédie musicale comique
En nocturne à 23 heures - 18 ans
TOBRUK
avec Rock Hudson et George Peppard

HAUTE-NENDAZ Cinálpin

Ce soir : RELACHE

SION Arlequin

Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 12 ans
SUPERMAN
Un film de Richard Donner
avec Christopher Reeve
Faveurs suspendues

SION Capitole

Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 12 ans
LE CIEL PEUT ATTENDRE
avec Warren Beatty et Julie Christie

SION Lux

Tél. 027 22 15 45

RELACHE

FULLY Michel

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Un « western » avec John Wayne et Kirk Douglas
LA CARAVANE DE FEU
Dès demain soir à 20 h. 30 - 12 ans
Le chef-d'œuvre de Franco Zeffirelli
JESUS DE NAZARETH (1^{re} partie)

MARTIGNY Corso

Tél. 026 2 26 22

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 18 ans
Tous les records d'affluence battus !
Le plus grand film du siècle ! Fantastique !
SUPERMAN
de Richard Donner avec Marlon Brando, Gene Hackman, Christopher Reeve, Susannah York, Valérie Perrine, Terence Stamp et Maria Schell
Samedi soir : RELACHE
Soirée du Chœur de dames

MARTIGNY Etoile

Tél. 026 2 21 54

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 12 ans
Tous les records d'affluence battus !
Le plus grand film du siècle ! Fantastique !
SUPERMAN
de Richard Donner avec Marlon Brando, Gene Hackman, Christopher Reeve, Susannah York, Valérie Perrine, Terence Stamp et Maria Schell
Samedi soir : RELACHE
Soirée du Chœur de dames

ST-MAURICE Zoom

Tél. 025 3 76 86

Dès ce soir à 20 h. 30 - 12 ans
Le chef-d'œuvre de Franco Zeffirelli
JESUS DE NAZARETH (2^e partie)
Un film d'une extraordinaire beauté

MONTHEY Monthéolo

Tél. 025 4 22 60

Ce soir à 20 h. 30 - Admis dès 10 ans
Après « La carapate », le nouveau triomphe comique de Pierre Richard
Des rafales de gags... Une cascade de rires...
JE SUIS TIMIDE MAIS JE ME SOIGNE
Une cure de rires et de bonne humeur !

MONTHEY Plaza

Tél. 025 4 22 90

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
Un triomphe ! Un des grands films choc de l'année !
MIDNIGHT EXPRESS
Un film hallucinant de vérité !
Un véritable film coup de poing !

BEX Rex

Ce soir à 20 heures vous vivrez d'incroyables aventures de Los Angeles à Chicago, dans le
TRANSAMERICA EXPRESS
Dès 16 ans
A 22 heures - Dès 18 ans révolus
Le nouveau film de W. Borowczyk
INTÉRIEUR D'UN COUVENT
qui ne laisse personne indifférent.
Un immense succès partout !



TÉLÉVISION



tv Suisse romande

- 15.00 Point de mire
- 15.10 Football
- 16.40 La burette
Télé-service à la carte.
- Des chansons de Gaby Marchand
- Une rubrique, attention accident « à quatre pattes »
- La vie s'apprend en jouant
- Parler avec son corps : une séquence de contact mère-enfant.
- 17.30 Téléjournal
- 17.35 Contes du folklore japonais
La princesse brillante.
- 17.45 Chronique montagne
Aujourd'hui : « A la recherche du bonheur ».
- 18.10 Courrier romand
Neuchâtel.
- 18.35 Pour les petits
Calimero
- 18.40 Système D
Le jeu des incollables
- 19.00 Un jour, une heure
1^{re} partie
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Un jour, une heure
2^e partie
- 20.00 Passe et gagne
Le jeu des incollables
- 20.25 Temps présent
Le magazine de l'information.
Ce soir : jusqu'où la guerre (Chine-Vietnam)?
- 21.25 Le tourbillon des jours
3^e épisode : la robe rose (1894-1895).
- 22.25 L'antenne est à vous
Ce soir, c'est la LICRA, Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme, qui exprime, en toute liberté, sa conviction profonde.
- 22.45 Téléjournal
- 22.55 Football

tv Suisse alémanique

- 16.00 Seniorama
Pour les aînés : Martin Heiniger, portrait d'un chansonnier. Le comportement du piéton. Informations diverses
- 16.45 Gastronomie (10)
- 17.00 Pour les petits
La maison où l'on joue
- 17.30 TV scolaire
Cours d'économie
- 18.00 Mieux conduire (10)
- 18.15 L'éducation à l'âge scolaire (10)
- 18.45 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal

19.05 Mitenand gats besser

- Action contact
- 19.35 «Knacknuss»
Les manœuvres du 4^e corps d'armée
- 20.00 Téléjournal
- 20.25 «Glückskegel»
- 21.15 Rundschau
Nouvelles de l'étranger
- 22.05 Téléjournal
- 22.20 Football
Coupe d'Europe. Reflets
- 22.30-23.15 Les débats aux Chambres fédérales

tv Suisse italienne

- 9.00-9.30 TV scolaire
Cycle: le corps humain. 11.00. Os, cartilages et articulations
- 10.00-10.30 TV scolaire
- 17.50 Téléjournal
- 17.55 Pour les tout-petits
Inuit: 5. Le renard et l'ours
- 18.00 Pour les petits
Délit: campagne
- 18.25 Pour les enfants
L'or de Hunter (10)
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 Ecole ouverte
L'éducation et ses problèmes
- 19.35 Ici Berne
- 20.05 Magazine régional
- 20.30 Téléjournal
- 20.45 Liola
Un film d'Alessandro Blasetti, avec Ugo Tognazzi, Pierre Brasseur, Anouk Aimée
- 22.25 Spécial école ouverte
La loi cadre: débat
- 23.25-23.35 Téléjournal

tv France 1

- 12.15 Réponse à tout
- 12.33 Midi première
- 13.00 TF1 actualités
- 13.35 Télévision régionale
- 13.50 Objectif santé
Les candidoses
- 14.00 Les vingt-quatre jeudis
14.03 Apprivoise-moi
14.28 Les aventures du mercredi. 14.33 A la découverte du sanglier.
14.55 La nutrition. 15.07 Les jeunes et l'emploi.
15.36 Aus dem Leben Ostberliner Familie. 16.05 Rendez-vous à 4 heures.
17.02 Calcul mental. 17.30 L'enfant de 6^e et les bibliothèques
- 18.02 TF quatre
- 18.29 1, rue Sésame
- 18.57 L'étang de la Breure
Feuilleton de Claude Grinberg, avec: Marianik Revillon

19.13 Une minute pour les femmes

- 19.20 Actualités régionales
- 19.44 C'est arrivé un jour
Le Saint-Christophe du Niagara
- 20.00 TF1 actualités
- 20.35 Le roi qui vient du Sud
5. Construire la France (1596-1601). Une série de Claude Brulé. Avec: Henri Virlojeux, Constanze Engelbrecht, etc.
- 21.32 L'événement
Ciné-première
Invité: Amadeo, professeur de danse jazz et disco, etc.
- 23.05 TF1 actualités

tv Antenne 2

- 12.03 Quoi de neuf?
- 12.15 SOS Helco
Celui qui criait au loup
- 12.45 A2 première édition
- 13.20 Page spéciale
- 13.35 Magazine régional
- 13.50 Une Suédoise à Paris
Feuilleton de Patrick Saggio. Avec: Merete Degenkolw, etc.
- 14.03 Aujourd'hui madame
Semblables et différents: les maladies mentales et leurs traitements. 3. La porte ouverte
- 15.05 Les rues de San Francisco
L'or mortel. Série avec: Karl Malden
- 15.55 L'invité du jeudi
- 17.25 Cyclisme
Paris-Nice
- 17.55 Récré A2
- 18.35 C'est la vie
- 18.55 Des chiffres et des lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Top club
- 20.00 Journal 3^e édition
- 20.35 La servante
Dramatique de Victor Haim. Avec: Jean Topart, Maryvonne Schlitz, Claude Brosset, Pierre Risch
- 22.15 Première
Invité: le pianiste américain Russell Sherman
- 22.45 Spécial buts
Coupe d'Europe
- 22.55 Journal de l'A2

tv France Régions 3

- 18.30 FR3 jeunesse
- 18.55 Scènes de la vie de province
Vivre dans les régions: la planète des oiseaux
- 19.10 Soir 3
- 19.20 Actualités régionales
- 19.55 Il était une fois l'homme
- 20.00 Les jeux de 20 heures

20.30 Un silencieux au bout du canon



Avec: John Wayne, Eddie Albert, Diana Muldaur, etc.

tv Allemagne 1-2-3

ALLEMAGNE 1. - 16.15 Lorsque les enfants s'en vont... 17.00 Pour les jeunes. 17.20 L'Odyssée, série. 17.50 Téléjournal. 18.00 Programmes régionaux. 20.00 Téléjournal. 20.15 Le Parlement européen. 21.00 Bio's Bahnhof. 22.30 Le fait du jour. 23.00 Die Tannerhütte, téléfilm. 0.45-0.50 Téléjournal.

ALLEMAGNE 2. - 17.10 Sindbad 17.40 Plaque tournante. 18.20 Spannagl & Fils, série. 19.00 Téléjournal. 19.30 Le Grand Prix 20.50 Action en faveur de l'enfance déshéritée. 21.00 Téléjournal. 21.20 Signe distinctif (D). 22.05 En direct de Munich, télépièce. 0.30 Téléjournal.

ALLEMAGNE 3. - 18.00 Sesamestreet. 18.30 Telekolleg I. 19.00 L'origine de la Mafia, téléfilm. 19.55 Anton Webern. 20.25 Le monde des animaux. 20.55 Sports sous la loupe. 21.50-22.15 Magazine régional.

tv Autriche 1

AUTRICHE 1. - 10.30-11.55 Anton der Letzte, comédie. 17.00 AM, DAM, DES. 17.25 Le magazine des animaux, série. 18.00 Gastronomie. 18.25 Téléjournal. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Magazine culturel et sportif. 20.00 Iphigénie auf Tauris, télépièce. 21.50 Téléports. 22.10 L'Hotel de Duke-Street, série. 23.00-23.05 Informations.

zinal
Téléphérique Zinal-Sorebois alt. 1670-2900 m
1 téléphérique (80 pers.)
7 téléskis
Carte J journalière
(région 2), Fr. 21.-, enfants Fr. 14.-
Conditions exceptionnelles d'enneigement.
Week-end «ski total» dès Fr. 90.-
inclus demi-pension, piscine couverte, remontées mécaniques.
Service météo: 027/65 1288 dès 7 h.
Réservations: 027/65 18 81

FISCHER
Tout pour la lutte antiparasitaire
Turbo-diffuseur cpl. avec fût de 1000 l 6800.-
Atomiseur 5 ch 740.-
Pompes, tuyaux, rampes
Atelier de service d'entretien
Fleisch S.A.
1907 Saxon
Tél. 026/6 24 70

RADIO
Radio romande I
Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55
6.00 Top-matin
Le journal d'informations et variétés
6.00 7.00, 8.00 Editions principales
6.20 Top-secret
6.30 Top-régions
6.40 Quelqu'un
6.50 Top-sports
7.20 Top-enfants
7.32 Billet d'actualité
7.45 Echanges
8.05 Revue de la presse romande
8.25 Memento des spectacles et des concerts
8.35 A propos
par Catherine Michel
8.45 Top à André Charlet
9.05 La puce à l'oreille
Musique, évasion, contact, service, avec l'équipe du matin
10.30 Avec Yvette Jaggi
12.05 Le coup de midi
Jeux, humour et promotion
Est-ce ta fête?
Un jeu de Michel Dénériaz
12.30 Le journal de midi
Edition principale et magazine d'actualité
13.30 La petite affiche
par Janry Varnel

Radio romande II
14.05 La pluie et le beau temps
par J. Donzel
16.05 Feuilleton
Le préau (4)
de G. Borgeaud
16.15 Les nouveautés du disque
par Janry Varnel
17.05 Lettres ouvertes
par R. Burnier
18.05 Inter-régions-contact
18.20 Soir-sports
18.30 Le journal du soir
19.00 Revue de la presse suisse alémanique
19.05 Actualité-magazine
19.20 Radio-actifs
Quarante minutes de musique, de débats réalisés par les jeunes
20.05 Court métrage
Monkton le fou
de Michael Robson d'après W. Collins
Avec: Ph. Mentha, A. Neury, E. Philip etc.
20.30 Fête... comme chez vous
Une bonne heure de conversation et de chansons autour de Michel Dénériaz
22.05 Blues in the night
par Madeleine Caboche

En création mondiale
L'herbe d'erreur
Livret de J. Variot d'après un conte populaire breton
Musique de M. Retchitzky
Avec: K. Rosat, B. Retchitzka, M. Marchisio, etc.
21.30 Gazette helvétique
par Ami Châtelain
21.35 L'opéra en Suisse
I Capuletti et I Montecchi
Livret de F. Romani, d'après Shakespeare
Musique de V. Bellini
22.30 Une rareté
Concerto de G. Bellini
Une curiosité
Variations de bravoure sur la Marche des puritains de Bellini, composées en alternance et en toute amitié par F. Liszt, S. Thalberg, J. P. Pixis, H. Herz, et F. Chopin
23.00 Informations

6.00 Musique et informations
8.45 Radioscolaire
9.00 Radio-matin
11.50 Les programmes du jour
12.10 Revue de presse
12.30 Actualités
13.10 Feuilleton
13.30 Chants populaires italiens
14.05 Radio 2-4
16.05 Après-midi musical
18.05 Le monde du travail
18.30 Chronique régionale
19.00 Actualités
20.00 Table ronde
20.40 Beethoven, Donizetti Haydn, Hindemith
21.40 Blumenstück pour piano Schumann
21.50 Chronique musicale
22.05 Disques à gogo
22.30 Orchestre Radiosa
23.05-24.00 Nocturne musical

Beromunster

- Informations à 6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00
- 6.05 Bonjour
- 8.00 Notabene
- 10.00 Agenda
- 12.00 Aubade
- 12.15 Félicitations
- 12.40 Rendez-vous de midi
Informations et musique
- 14.05 Pages de Beethoven, Spohr et Schubert
- 15.00 Kurt Félix au studio 7
- 16.05 Théâtre
- 17.00 Tandem
- 18.30 Sport
- 18.45 Actualités
- 19.30 American Ballroom Music du XIX^e siècle
- 20.30 Votre problème
- 21.30 Famille et société
- 22.05 Nouveautés du disque
- 23.05-24.00 Just the blues

Monte Ceneri

- Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55

L'amour c'est...
...éviter de lui faire la leçon.
TM Reg. U.S. Pat. Off. all rights reserved
© 1977 Los Angeles Times

D' CLAUDETTE



météo
Retour du soleil
Pour toute la Suisse: en partie ensoleillé, quelques rares averses probables, surtout en montagne. En plaine, température voisine de 7 degrés cet-après-midi.
Evolution pour vendredi et samedi: généralement très nuageux et quelques précipitations, frais.
A Sion hier à 13 heures: couvert, pluie, 6 degrés. 4 à Berne, 6 à Zurich, 8 à Bâle et Genève, 9 à Locarno, -8 au Sântis, 0 à Stockholm, 7 à Londres, Amsterdam et Moscou, 8 à Paris, 10 à Vienne, 12 à Athènes, 13 à Milan, 14 à Nice, Madrid et Lisbonne, 15 à Barcelone et Rome.
Les précipitations moyennes à la Zugspitze (RFA, 2962 m d'altitude, point culminant du pays): de janvier à décembre: 175, 160, 146, 155, 169, 191, 209, 179, 142, 134, 134, 138, année 1946 mm. Total annuel important. Maximum en juillet, minimum en octobre-novembre.



Réalisation: F.-Gérard Gessler

Lufthansa: trois milliards de tonnes-kilomètres en 1978

Genève, le 12 février 1979 - Selon les chiffres définitifs maintenant disponibles, l'année 1978 était marquée par une croissance soutenue du trafic pour Lufthansa. La compagnie aérienne allemande a transporté 12 576 185 passagers (contre 11 704 836 en 1977); elle a en outre transporté 351 513 tonnes de fret (327 581 t) et 35 189 tonnes de courrier (45 484 t). Le recul du volume dans le domaine du courrier s'explique par des changements de structure dans le trafic postal intérieur allemand.

Mesuré en nombre de tonnes-kilomètres réalisés, le trafic montre une nette augmentation dans les trois secteurs: dans le service des passagers, 1639 millions de tonnes-kilomètres ont été vendus, soit 11% de plus qu'en 1977 (1476 millions de t-km); dans le secteur du fret on note un accroissement de 10,4%, de 1226 millions de tonnes-kilomètres à 1354 millions de tonnes-kilomètres réalisés et pour le courrier, l'accroissement est de 1,9%, de 64,6 millions de tonnes-kilomètres à 65,8 millions de tonnes-kilomètres. Le trafic total s'est accru de 10,5%, pas-

sant de 2767 millions de tonnes-kilomètres à 3059 millions de tonnes-kilomètres. Le coefficient de remplissage global s'est amélioré de 1,4 point à 61,4%, tandis que l'offre a marqué une avance de 8%, passant à 4984 millions de tonnes-kilomètres (4613 millions de t-km). Le taux d'occupation des sièges marque également une amélioration: de 29983 millions de sièges-kilomètres offerts (27 234 millions), 17 800 millions de passagers-kilomètres (16 038 millions) ont été vendus, ce qui donne un coefficient d'occupation des sièges de 59,4% pour 1978 contre 58,9% l'année précédente.

Les avions de Lufthansa ont couvert une distance de 200,8 millions de kilomètres en 1978 au cours de 160 095 vols. La flotte de la compagnie aérienne allemande comprend actuellement 95 avions des types suivants: 9 Boeing 747SL; 11 McDonnell Douglas DC-10; 7 Airbus A300; 10 Boeing 707; 30 Boeing 727 «Europa Jet» et 28 Boeing 737 «City Jet».

Les principaux chiffres concernant le trafic de Lufthansa en 1978 et 1977 sont réunis dans le tableau suivant:

	1978	1977	Changement
Nombre de passagers	12 576 185	11 704 836	+ 7,4%
Fret (tonnes)	351 513	327 581	+ 7,3%
Courrier (tonnes)	35 189	45 485	- 22,6%
Tonnes-km offerts (millions)	4 983,8	4 612,6	+ 8,0%
Tonnes-km réalisés (millions)	3 058,7	2 766,9	+ 10,5%
dont passagers	1 639,0	1 476,2	+ 11,0%
fret	1 353,9	1 226,1	+ 10,4%
courrier	65,8	64,6	+ 1,9%
Coefficient de chargement en %	61,4	60,0	+ 1,4 points
Sièges-km offerts (millions)	29 982,9	27 233,9	+ 10,1 %
Passagers-km réalisés (millions)	17 799,7	16 037,9	+ 11,0%
Coefficient d'occupation des sièges en %	59,4	58,9	+ 0,5 points
Nombre de vols effectués	160 095	152 073	+ 5,3%
Distance couverte (millions de km)	200,8	195,8	+ 2,6%

Innovation dans l'horaire d'été de British Airways

Dès le 7 avril 1979

Zurich-Bahrain et Zurich-Maurice

British Airways sera, dès le 7 avril prochain, la première compagnie aérienne à offrir un vol direct au départ de la Suisse vers l'île Maurice dans l'océan Indien. Le Jumbo Jet, BA 063, quittera Zurich chaque samedi à 17 h. 35 pour atterrir à l'aéroport de Plaisance à 10 h. 55, heure locale, le dimanche. Ce vol fera escale à Bahrain, capitale du pétrole et des banques dans le golfe Persique - Arrivée à 00 h. 50, départ à 1 h. 50 - ainsi qu'aux Seychelles - Arrivée à 7 h. 30, départ à 8 h. 30.

Le vol de retour aura lieu le dimanche - départ de Maurice à 21 h. 30, des Seychelles à 00 h. 55 le lundi, de Bahrain à 5 h. 40, pour arriver à Zurich à 9 h. 30.

De plus, British Airways Associate Hotels, une des compagnies affiliées à British Airways, permet aux passagers de

faire des réservations directes dans les quatre hôtels de première classe qu'elle possède à Maurice: Le Trou aux Biches, le Morne Brabant, Le Dinorbin Pierre Desmarais et Le Chaland.

Quatre vols quotidiens entre Genève et Londres-Heathrow

Aux trois vols quotidiens actuels au départ de Cointrin (BA 623 dép. 11 h. 55, BA 625 dép. 15 h. 30 et BA 627 dép. 19 h. 30), viendra s'ajouter, dès le 1^{er} avril 1979, un quatrième vol quotidien (BA 621 dép. 10 h. 15) en direction de Londres.

Ces liaisons seront opérées par le Trident, et offriront aux passagers un nombre encore plus grand de correspondances internationales au départ de la capitale britannique.



Un nouveau DC-10-30 de Balair dans les airs

Balair a pris possession à Long Beach (Californie) du DC-10-30 sortant des usines aéronautiques McDonnell Douglas. La valeur de l'appareil est de quelque 82 millions de francs. Le vol inaugural à destination de Bâle, puis de Zurich, a eu lieu les 3 et 4 février.

La mise en service de cet appareil de 345 places ne modifie pas le nombre des «longs courriers» de la flotte Balair, mais compense le retrait du DC-8-55

qui est intervenu l'automne dernier. Par contre, la capacité en sièges s'accroît de quelque 18%. De plus, un deuxième DC-9 de 115 places va bientôt entrer en service. Avec ces deux appareils, le nombre de places offertes par la compagnie passera de 847 à 1118, soit une augmentation globale de 32%.

Sur le plan du confort, le nouveau DC-10-30 ne manquera pas de combler les plus exigeants des passagers de vols charter. L'intérieur est divisé

en trois secteurs, offrant respectivement 81, 113 et 151 places. Grâce à la vaste cuisine qui, sur cet appareil, se trouve sous la cabine des passagers - c'est-à-dire à l'emplacement réservé au fret, dans les avions de ligne - la compagnie peut encore mieux choyer les passagers revenant de l'étranger - en leur servant des spécialités suisses. A bord, les divertissements n'ont pas été oubliés: amateurs de cinéma et de musique stéréo trouveront de quoi agrémente la durée du vol!

Grande première en avril: le nouveau «gros porteur» s'enverra pour deux périodes autour du globe. Ce sera la première fois qu'un jet de Balair effectuera un tel tour du monde. Bangkok, Hongkong, Tokio, Honolulu, San Francisco... voilà les escales de ces prestigieux circuits de seize jours, conçus et organisés par Kuoni, la plus grande agence suisse de voyages. En été 1979, le DC-10-30 assurera des liaisons avec New

York, Los Angeles, l'Extrême-Orient et les Canaries, ainsi qu'avec Rhodes et Palma de Majorque.

Provenance

McDonnell Douglas, fabrique d'avions, Californie, USA.

Equipement

Trois réacteurs, très puissants, peu bruyants et ménageant l'environnement. Agencement intérieur des plus modernes.

Dimensions

Longueur: 55,35 m, hauteur: 17,70 m, envergure: 50,39 m.

Capacité

345 passagers, 14 membres d'équipage, env. 1500 repas, grand choix de boissons et d'articles en franchise de douane.

Prix

Env. 85 millions de francs suisses.

Swissair intéresse le public

Des films, des conférences et des visites d'entreprise ont permis à quelque 180 000 personnes de faire plus ample connaissance avec Swissair en Suisse. Le service des conférences a présenté 220 exposés sur diverses activités de Swissair. Parmi les orateurs, on compte de nombreux commandants de bord, des hôtesses de l'air et des ingénieurs.

Plus de deux mille réunions ont été organisées dans des centaines de villes et villages en Suisse. Les thèmes principaux étaient l'histoire de Swissair, les vols du pionnier Walter Mittelholzer, ainsi que de nombreux autres sujets de l'aviation. Au total, 130 000 personnes ont assisté à ces soirées en 1978.

Les visites des services techniques suscitent toujours un grand intérêt dans le public. L'année passée, 1400 groupes, totalisant 44 000 participants, ont pu pénétrer dans les coulisses

du département technique de Swissair à l'aéroport de Zurich. Six mille personnes ont visité les installations de la compagnie dans les aéroports de Bâle et Genève.

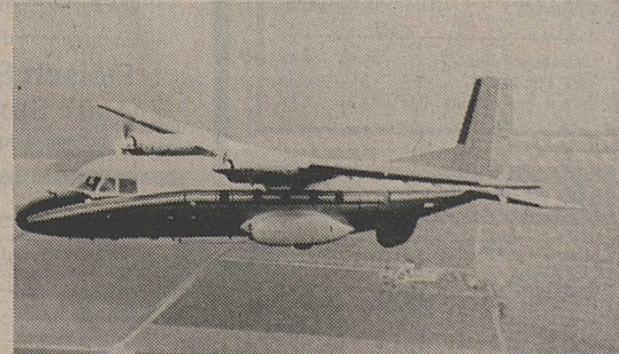
Les administrations des trois grands aéroports suisses offrent aussi des tours en bus dans leur périmètre, permettant de voir de plus près leurs installations techniques. En 1978, 47 500 visiteurs dont la moitié environ des écoliers, ont bénéficié de ces services.

Swissair est également présenté au Musée suisse des transports, à Lucerne. Les films sur les activités et les métiers de Swissair et sur l'Ecole suisse d'aviation de transport (ESAT), projetés dans la salle de l'aéronautique et de l'espace, ainsi que les avions exposés, notamment le Coronado et le Lockheed Orion, ont attiré à Lucerne une grande partie des six cent mille visiteurs du musée l'année dernière.

L'aviation en images



L'hélicoptère 54 330 Puma sera construit en série en Indonésie.



La version du N262 proposée, en France, pour la patrouille maritime.



L'Alpha-Jet à la conquête du marché.



Le radiomètre Meteosat en cours d'intégration chez Matras.

TV, Prix Nobel et analphabétisme

Chaque année, au moment de l'attribution des prix Nobel, nous constatons que les Américains en reçoivent généralement une large part.

Il n'y a pas de raisons de mettre en doute l'impartialité du jury et le mérite des savants. Ces derniers sont du reste toujours plus jeunes, ce qui est en principe réjouissant.

La presse des Etats-Unis nous présente pourtant un autre tableau dont cette nation est moins fière : on compterait là-bas quelque trois millions d'analphabètes.

La responsabilité de cette situation navrante, et qui pourrait bien aller en s'aggravant, incomberait essentiellement à

la télévision. C'est devant elle en effet que, à la fin de la scolarité, un jeune homme a passé quelque dix-sept mille heures, ce qui lui aurait, entre autres, permis d'être le témoin de dix-huit mille meurtres et d'ingurgiter trois cent cinquante mille spots de publicité.

On nous fait observer que les prix Nobel d'aujourd'hui ont fait leurs études avant que la télévision ne soit devenue une distraction populaire et accessible aux enfants. D'autre part, le petit écran n'aurait pas une influence néfaste seulement sur le plan de la moralité ou de la santé mentale, mais aussi sur le niveau de la formation intellectuelle. Les mau-

vaises notes abondent pour les branches principales les plus indispensables.

Depuis quelques années, de nombreuses réactions se sont produites. Elles sont venues des associations de parents protestant contre les messages publicitaires présents à toute heure, y compris pour l'encadrement des émissions scolaires. Chocolats, biscuits, sucreries de toutes sortes défilent sous les yeux des écoliers. On devine le résultat. Il s'agit pourtant d'émissions dites « bonnes » réclamées et organisées par des pédagogues bien intentionnés. Leur objectif est de compléter de manière vi-

vante l'enseignement de l'école, de développer l'intelligence, le sens de l'observation et les connaissances les plus diverses. On s'y entend pour mêler l'utile à l'agréable.

Pendant les jours de congé, le temps laissé libre par le sport est consacré aux distractions télévisées avec le défilé des Tarzan, Popeye, Panthère rose et tutti quanti. Les enfants assistent à des scènes ravissantes où chiffres et lettres gambadent dans une ambiance qui éveille et maintient une vive attention pendant des heures. Le lendemain, ils se retrouvent en classe devant un tableau noir, en face d'un maître ou d'une maîtresse qui n'a rien d'un magicien et qui lutte sans succès contre les bailllements.

Qu'on le veuille ou non, l'action des parents est souvent inefficace. Si le père et la mère sont absents pour leur travail, l'enfant appuie sur le bouton quand bon lui plaît. Si le père seul est absent, c'est généralement parce que la mère doit s'occuper de plusieurs enfants. Et alors, pour avoir un peu la paix pendant les travaux du ménage, pour éviter qu'ils rôdent ou mettent le modeste appartement sens dessus dessous, on laisse libre cours au petit écran.

Chez nous, le phénomène n'aura pas échappé aux associations de téléspectateurs. Il sera intéressant de suivre leur action sur ce terrain. Car chacun, grand ou petit, doit apprendre à regarder la télé, à s'en servir. En somme, il serait utile de rédiger un mode d'emploi, adapté aux circonstances dans lesquelles nous vivons.

Car on ne fera jamais trop d'efforts pour éviter que nos jeunes deviennent des être intravertis, illogiques, inexpérimentés, inaptes à l'écriture, à la lecture, à la concentration, et rebelles à tout esprit de compétition.

O. de Cry

À L'ÉCOUTE DU MONDE

Le respect de l'homme, base de l'éducation

L'homme est un être qui, par son âme, grandit de l'intérieur, à partir de capacités initiales de connaissance et de vouloir fournies par la nature. A peu près comme le corps vivant qui croît en assimilant la nourriture qu'il absorbe à sa chair et à son sang.

Comme les points de départ donnés par la nature individuelle ne sont pas les mêmes pour tous, il résulte qu'à la base de tout effort éducatif il y a le respect de l'homme, de ses aptitudes et de ses aspirations. On ne fait pas pousser du raisin sur des ronces. On ne peut pas non plus demander aux individus humains n'importe quelle performance intellectuelle et morale.

Les parents et les éducateurs pèchent parfois en voulant tirer à tout prix de leurs enfants ce qu'ils ne peuvent pas donner. Ils les condamnent ainsi à végéter misérablement. Comme des arbres plantés dans une terre inhospitalière.

Pour obéir à cette exigence, en principe, l'éducation devrait être différenciée en fonction de la diversité des individus.

A ce point de vue, l'école publique, commune et obligatoire, n'est pas toujours favorable. Même si elle s'efforce aujourd'hui de corriger son uniformité par une multiplicité de programmes et par des analyses destinées à découvrir les capacités du sujet.

La famille, quand elle le peut, devrait suppléer à la rigidité des influences scolaires.

Manquant aussi au respect de l'homme les maîtres et les éducateurs qui découragent par des blâmes continuels et

par des exigences outrancières. Les jeunes ont beaucoup plus besoin de louange que de reproche. Avec un peu de compréhension, on trouve toujours quelque chose à louer en eux, même chez les plus déshérités. La joie d'être reconnu dans la plus petite réussite est un facteur important d'épanouissement et de progrès.

Plus dommageables encore sont les attitudes d'injustice, de mépris et de méchanceté sadique. Les blessures qu'elles provoquent marquent parfois toute une vie et engendrent des échecs et des conduites déraisonnables.

Très graves et pernicieuses sont aussi les entreprises idéologiques qui cherchent à imposer des théories et des slogans en marge de la vérité. C'est la méthode des éducateurs totalitaires pour lesquels il s'agit non pas de former et de développer l'homme mais de le « forger », comme ils le disent, selon les données idéologiques préconçues.

Le respect de la vérité est la condition primordiale de l'éducation. Pour assurer le progrès et l'épanouissement de l'homme, il faut lui permettre avant tout de s'ouvrir librement, autant qu'il le peut, à la vérité. Il faut l'aider à être le plus objectif possible en toutes ses démarches, capable de voir et de juger par lui-même les personnes et les choses, sans a priori et sans préjugé.

Forcer des jeunes sans défense à s'éloigner de la vérité par des pressions et des procédés astucieux est un massacre de l'homme le plus sinistre qui soit.

I.D.

« Radio Alpes 4000 » et « Canal blanc » Des tours de Babel...?

M^r Jacques Meyer de Stadelhofen, concernant « l'affaire des radios », nous fait parvenir la rectification suivante :

« La colonie italienne a été mal informée :

1) Elle a confondu les positions de Radio canal blanc et de Radio Alpes 4000. Si Canal blanc désire en effet émettre uniquement en langue française, Alpes 4000, au contraire, donnera une très large place à la langue italienne.

2) Il est exclu que de Stadelhofen ait pu s'exprimer au nom de Canal blanc.

3) Les propos d'Henri de Stadelhofen ont été mal interprétés. A plusieurs reprises en effet, il a déclaré que ce serait le rôle de Radio 4000 de défendre les dernières positions de la langue française au val d'Aoste (comme le font du reste les émetteurs de l'ORTF, d'Antenne 2 et de Suisse romande) dans une région où, historiquement, le français a sa place, mais il n'a jamais parlé de « barrer la route à l'italien ».

Bien au contraire, en tant que rédacteur en chef de Télé-Monte-Carlo, c'est Henri de Stadelhofen qui a créé les émissions internationales qui « arrosaient » la France méditerranéenne en langue italienne.

Si les ondes de Radio 4000 parviennent jusqu'au Piémont et en Lombardie, dans l'intention de la station, c'est pour aider les touristes qui, venus de France ou de Suisse romande, débouchent tout naturellement par les tunnels ou les grands cols alpins.

De même, c'est en langue italienne que Radio Alpes 4000 accompagnera les touristes italiens qui débouchent des tunnels du Mont-Blanc ou du Grand-Saint-Bernard.

J'ajoute une chose, c'est que, occupant une situation importante dans le groupe Europe 1 - Télé-Monte-Carlo, M. Henri de Stadelhofen a, à plusieurs reprises, déclaré que, bien que très intéressé par le lancement de nouveaux émetteurs dans la région du Mont-Blanc, il n'en accepterait la direction que dans certaines conditions. L'une de celles-ci étant précisément l'audience internationale (langues française, italienne, anglaise... et même allemande).

● PARIS (ATS/AFP). - Le président Valéry Giscard d'Estaing a expliqué, hier, la décision de la France de lever sa réserve concernant l'entrée en vigueur du système monétaire européen par le fait qu'un accord a pu être conclu sur le démantèlement des montants compensatoires en dépit de l'opposition britannique.

Coup d'œil sur le petit écran

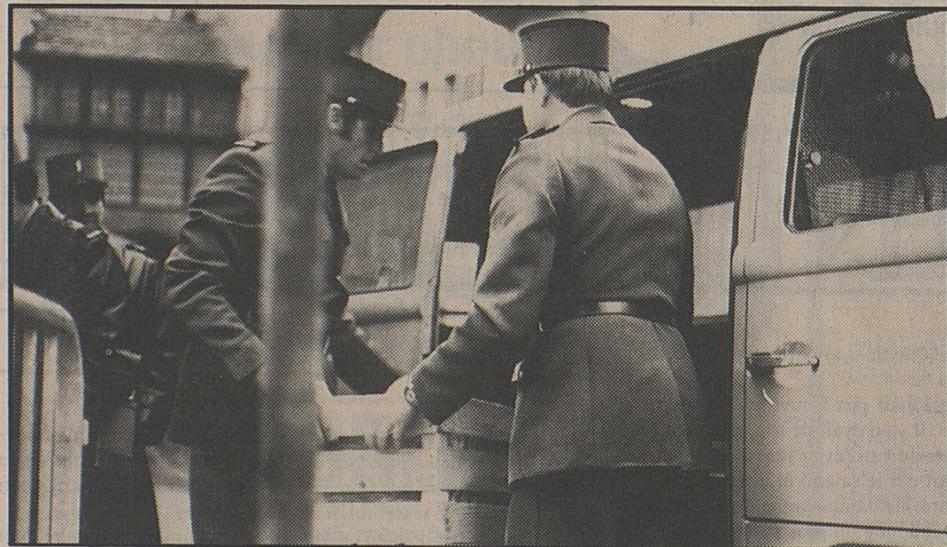
« Un jour, une heure » a donné, hier soir, la parole à un représentant de la FOBB qui a lancé de vertes accusations contre les entrepreneurs du GESTEB, dont on connaît les mésaventures financières en Arabie saoudite. Fort bien, mais pourquoi alors n'avoir pas donné la parole aux milieux patronaux concernés afin d'avoir leurs points de vue sur ces attaques ?

C'était la première fois que j'avais l'occasion de regarder « Duel à cache-cache », un jeu intéressant puisqu'il permet, d'une part, d'assister à une vivante confrontation entre les éruditions de deux candidats et, d'autre part, de tester, utilement, sa propre culture générale.

« Dimensions » nous a, ensuite, conviés à nous intéresser à la lutte, aussi gigantesque qu'inlassable, que mène le peuple hollandais contre la mer. Un lutte, heureusement, principalement marquée par des victoires. La Hollande n'a-t-elle pas conquis 40 % de son territoire sur la mer ?

Décidément très variée, la soirée se terminait sur une note sportive. Le football était en effet roi avec la participation de deux clubs suisses aux coupes européennes. Comme il va de soi que tous les amateurs du ballon rond auront transpiré abondamment avec nos vaillants représentants, il ne fait aucun doute qu'au terme de ces rencontres télévisées, beaucoup d'entre eux auront gagné leur lit avec un plaisir tout particulier pour un sommeil aussi réparateur que mérité... (R)

En marge du procès Savro



Autour et dans la salle du Grand Conseil, les agents des polices cantonale et municipale assurent un service d'ordre tout à la fois ferme et courtois. Nos policiers ont aussi pour tâche de déménager chaque jour, dans des caisses, les 111 dossiers qui constituent les « pièces à conviction » du procès. Notre photo les montre à l'œuvre, au sommet des escaliers de la ruelle du Casino.

Tribune du lecteur « Ça fait un peu italien »

Merci Liliane Varone, pour ce mot que vous avez trouvé lundi soir en terminant votre premier commentaire sur le procès Savro : « Ça fait un peu italien » ; quand bien même vous l'avez dit à l'adresse de qui l'on sait, votre visage à la fois réjoui - à si mauvais compte ! - et méprisant en disait long sur vos états d'âme. Il était donc 19 h. 50. Les Italiens, eux, une fois encore, ceux qui nous prêtaient leurs

bras, étaient nombreux à vous écouter à cette heure qui suit la fatigue et le repas du soir. Vous y réalisiez une sorte de vedettariat...

Pendant des mois, on vous avait cru soucieuse uniquement de faire la propreté, comme femme sait le faire : redonner, par la vertu de vos coups de balai, sa reluisance au pays, retrouver le Valais de cœur.

Hélas ! Madame, vous ne

balayiez pas ; on l'a compris hier soir ; vous sortiez votre dard.

Que vous ont donc fait ces « Italiens-prête-ridicule », ces familles venues chez nous, pour que vous n'ayez découvert dans votre cœur en conclusion d'un commentaire sur une affaire lamentable - et qui ne les concerne pas, que ce geste de guêpe ? Certes, vos rancunes se portent bien.

L'Ingénu

CEE - Agriculture - Commerce Les Neuf en ordre dispersé

Le Conseil des ministres de l'agriculture des Neuf était tout près, mardi à Bruxelles, de s'entendre sur un compromis à propos du lancinant problème des montants compensatoires. Ces barrières monétaires qui jouent comme des subventions à l'exportation des produits agricoles pour les pays à monnaie forte et comme une taxe pour les Etats à monnaie faible. Au-delà de son caractère technique, l'affaire est d'importance puisqu'elle commande, à la demande de la France, la mise en application du projet de système monétaire européen, prévu par les neuf chefs d'Etat et de gouvernement pour le 1^{er} janvier dernier...

Le compromis, laborieusement élaboré par la commission des Communautés, stipulait que les montants compensatoires à venir seraient démantelés en deux ans et que les montants existants seraient supprimés par le jeu de la dévaluation des monnaies faibles et une augmentation limitée des prix communautaires pour les pays à devises fortes. D'entrée, les Neuf étaient convenus de dévaluer la « monnaie verte » de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et de l'Irlande. La manipulation avait l'avantage de donner satisfaction aux agriculteurs français qui bloquent l'importation des porcs belges. Mais c'était sans compter avec l'intransigeance du ministre britannique qui, au dernier moment, refusait le dispositif en réclamant un blocage des prix agricoles qui doivent être définis à la fin du mois par les neuf ministres pour la campagne 1979-1980. Au lieu d'un accord unanime, les Neuf devaient se contenter d'un compromis à huit...

Les difficultés actuelles de la politique agricole commune sont en tout cas révélatrices des tensions qui affectent le fonctionnement de la Communauté européenne. Celles-ci viennent d'être attestées par la fermeture des frontières françaises qui risquent de menacer le deuxième pilier de l'Europe verte, la libre circulation des marchandises, alors que le principe d'unité de prix est déjà battu en brèche par le système des montants compensatoires. L'obstruction britannique n'est pas moins révélatrice de ces tensions ; certes, les gouvernements travaillistes ont toujours été hosti-

les à la politique agricole commune et le premier ministre, M. James Callaghan, est renforcé dans ses réticences à la veille d'élections générales qui vont être difficiles pour le Labour et au cours desquelles la CEE sera mise en accusation par l'aile gauche du parti. Sans parler de la personnalité même du ministre britannique de l'agriculture, M. John Silkin, qui amplifie ces réticences. Reste que la CEE est dans cette situation paradoxale de voir l'un de ses membres bloquer l'entrée en vigueur du système monétaire européen bien qu'il n'y participe pas. Les huit passeront-ils outre aux objections britanniques et profiteront-ils du prochain conseil européen à Paris, lundi et mardi, pour mettre en vigueur, officiellement, l'accord monétaire ? La décision n'est pas prise, mais l'interrogation à Paris se porte autant du côté de Bonn que de Londres. Car il est vrai, le gouvernement ouest-allemand croit-il encore à la capacité de la France à rejoindre durablement une zone de stabilité monétaire ?

L'affaire des négociations commerciales multilatérales du GATT illustre les divergences de vue sur le plan économique entre les deux pays. Lundi, toujours à Bruxelles, les neuf ministres des affaires étrangères, cette fois, n'ont pu se mettre d'accord sur l'acceptation des propositions de la commission qui négocie à Genève pour les Etats membres. Et, dans cette affaire, il y avait d'un côté l'Europe du Nord, la RFA, le Benelux et le Danemark, favorables à un compromis, et de l'autre, l'Europe du Sud, hostile,

avec la France, la Grande-Bretagne et l'Italie. Le bilan de six ans de négociations est pourtant limité, qu'il s'agisse des problèmes tarifaires avec une réduction d'environ un tiers sur huit ans des tarifs américains et communautaires, non-tarifaires avec l'adoption de code de bonne conduite et agricoles, avec quelques accords de produits ne remettant pas en cause les principes de l'Europe verte. Malgré la hâte du Japon et des Etats-Unis, dont le président voit ses pouvoirs en la matière arriver à échéance en janvier prochain, les Neuf n'ont pu s'entendre et la discussion reprendra en avril. Cette volonté de différer la décision illustre les difficultés économiques dues à la récession et la meilleure preuve en est donnée par le déficit du commerce extérieur européen avec le Japon, qui a dépassé en 1978 six milliards de dollars, et par les disparités conjoncturelles entre la France et la République fédérale allemande.

Ces deux affaires, montants compensatoires monétaires et négociations commerciales multilatérales, marquent les limites de l'entente franco-allemande. Sur les montants compensatoires, le compromis politique l'a emporté, mais sur le commerce extérieur, les intérêts sont plus forts que le sentiment.

Naissance

Jean-Jacques et Laurence Ulrich-Bornet
leur fille Caroline
ont la très grande joie de vous annoncer l'heureuse naissance de leur fils et frère

Raphaël
le 6 mars 1979

116, rue Amorosa Costa
Jardin Sao Paolo
02045-Sao Paolo / Brésil



**Riz
Uncle Ben's**

vitaminé

paquet 900 g

2.25

Sucre fin

kilo

-.95

**Côtes
du Rhône AC**

litre

3.90

DISCOUNT COMBI

la Source



**Fromage
gras**

Saint-Paulin

kilo

6.90

**Miettes
de thon**

la sauce tomate

boîte 115 g

-.95

Comfort

revitalisant textile

jumbo 4 kg

6.60

DISCOUNT COMBI

la Source

**CONFECTION
NOUVEAUTÉS**

Pour le
printemps

FRIBERG

MARTIGNY-BOURG - TEL. 026/2 28 20

Sensationnel!

Notre arrivage de

**manteaux pluie
mi-saison**

Coupes sport, classique ou fantaisie

Toutes teintes mode
Toutes tailles

Pour raison de santé, je me vois
obligée de cesser, pour un temps
indéterminé, mon activité de

pédicure

Je remercie sincèrement toutes
les personnes que j'ai connues,
durant mes cinq années de prati-
que à Monthey.

Janine Jacquod

Plantaud 34
36-100155

Le légendaire colonel

RAMON

un Valaisan chef de maquis en Ligurie

63

XVII

L'enfant prodigue

Le 23 mai, une fameuse nouvelle parvenait à Gazzo: Paolini était sorti de prison la veille! Et il était non seulement libre et en bonne santé, mais de plus lavé de toute accusation, réhabilité... Se tirer ainsi des griffes de la police d'armée du Reich était peut-être encore plus extraordinaire que d'avoir assis un avion sur une dune au milieu d'un champ de mines. Il y a de ces anges gardiens... Ramon prit la route avec un sac de vivres. Grâce aux allures campagnardes qui lui allaient si bien, il atteignit Cerisola sans attirer l'attention de quiconque. Il les surprit les deux, Paolini et sa femme, volant sur un tapis de bonheur presque hors du champ visuel.

- Ils ne m'ont même pas touché! affirma le revenant. Personne n'a l'air de croire cela possible... Les bonnes âmes parlent d'une mise en scène.

- On ne l'a pas battu! confirmait l'épouse couvant son homme d'un œil tendre. J'ai regardé soigneusement partout, il n'a pas la moindre marque... Il a juste perdu un peu de poids, mais il est mieux ainsi, n'est-ce pas Ramon?

L'interpellé leva la tête pour rencontrer le regard de Paolini qui redescendait des nuages, la main sur un objet qui n'avait qu'un lointain rapport avec un manche à balai, ressemblant plutôt à un bras de femme, un joli bras nu émergeant d'un flot de lingerie. L'aviateur parut soudain courroucé:

- Tu me fais rire.

- Comment ça?
- Oui, tu me fais rire. Qu'est-ce que tu as apporté dans ce sac? Viens voir un peu à la cuisine.

Depuis longtemps, Ramon ne s'était pas trouvé en présence d'un pareil monceau de victuailles. Il y en avait de toutes espèces, depuis le lapin écorché de frais pendu sur l'évier jusqu'au sac de maïs et le bidon d'huile, en passant par le salami et les gros haricots blancs, la tresse d'ail, les patates, la dame-jeanne de pinard... Fichtre, ils lui avaient même confectionné un gros pain en forme d'aéroplane!

- J'ai des amis, fit Paolini. Pas toi? On ne savait s'il était farceur ou vindicatif.

A cet instant, un concert de vagissements s'éleva dans une pièce voisine, aussitôt couvert par une voix angoissée:

- Maman! Ernesto! Venez vite! Il y a le bébé qui pleure... Pourtant, il n'y a pas une heure que je l'ai nourri. Je suis sûre qu'il n'est pas bien...

- Laisse-le pleurer! riposta le père. Les bébés, il faut que ça pleure.

Le cœur serré, Ramon reprit son sac plein. Après tout, on en avait plus besoin à Gazzo qu'ici...

- Ah! non, gronda Paolini, tu ne vas pas te défilier comme ça. Tu restes, ou je ne te cause plus jamais! Tu n'as pas même vu le bébé... Ce n'est pas une raison, parce qu'on n'est pas fichu d'en faire un soi-même, de refuser de voir ceux des autres!

- Je vous dérange... Et ce n'est pas prudent que je m'attarde. Pense un peu à ce qui pourrait arriver...

- Des bêtises! Tu restes! On va se payer un de ces gueuletons... Aujourd'hui au moins, on est tranquille. Tout le village veille. Si des gens de mauvaise mine s'avaient de venir par ici, ils recevraient sur la tête le contenu de tant de pots de chambre qu'il leur faudrait se mettre à nager.

Un récit de Bojen Olsommer

A trois mois et peu de jours, le futur cardio-chirurgien tempêtait dans son moïse ourlé de dentelles, mais sitôt aux bras de sa mère, on réussissait à le faire rire aux éclats. Un peu déçu, Ramon se dit que ce bébé ressemblait à tous les autres...

Le papa, décidément, n'était pas un homme ordinaire. Où était le charmant petit garçon qui avait toujours peur de se salir, et que Giosuè devait défendre contre les bourrades de ses camarades d'école! Savoir s'il était bougrement bien structuré pour affronter les périls du temps ou s'il était servi par la chance, la même question se posait pour lui comme pour Ramon, et c'était peut-être là leur principale affinité... Encore qu'un psychologue les eût plutôt confondus dans la catégorie des hommes qui trouvent dans la difficulté, l'opposition, le combat, la plénitude de leurs ressources. Une fois hors d'affaire, ils s'étonnent eux-mêmes de leur sang-froid... Paolini cabriolait comme un gosse à travers l'appartement:

- Hou! Hou! Ils ne m'ont pas eu! C'est gagné! Maintenant j'ai le droit de pisser au vent comme les loups de mer des cap-horniers.

Le matin du 14 février 1944, l'interprète était en train de travailler à son bureau, au deuxième étage de l'Hôtel de Ville, le Municipio, occupé en partie par l'Ortskommandatur. L'irruption des deux hommes en uniforme, arme au poing, suivis de deux soldats qui portaient le mousqueton, baïonnette au canon, l'avait pris au dépourvu.

- Debout! Mains en l'air!

à suivre

UNIP=AVANTAGE!

Nescafé Gold

bocal de 200 g
au lieu de 11.80 seulement **10.30**

Nescafé Gold Espresso

bocal de 200 g
au lieu de 11.95 seulement **10.50**

Nescafé Gold sans caféine

bocal de 200 g
au lieu de 12.95 seulement **11.50**

Nescoré

bocal de 200 g
au lieu de 6.50 seulement **5.50**

Nescafé Classic

bocal de 100 g
au lieu de 5.25 seulement **4.75**

Nescafé Classic sans caféine

bocal de 100 g
au lieu de 5.95 seulement **5.25**

Williams étrang. Reine Margot 40°

bouteille de 7 dl
au lieu de 14.95 seulement **13.90**

Rioja Selocto 4 bandes, 1974

bouteille de 7 dl
2 bouteilles ensemble
au lieu de 7.70 seulement **6.90**

Saucisse aux choux

le kilo
au lieu de 8.80 seulement **7.90**

EPA*UNIP

rayon-alimentation



PUBLICITAS

Pour un service plus précis,
préférez recevoir vos annonces par écrit
PUBLICITAS
SERVICE DES ANNONCES
AV. DE LA GARE 25 - 1950 SION

Karting

Timuwear de Paris, les tricots jeunes, élégants, raffinés

Une nouvelle collection
printemps-été 1979

jeune et dynamique qui a de la classe!

Place du Midi 46, bât. Les Rochers, Sion - Tél. 23 36 26



JEUDI MUSICAL

Concerts... Concerts... Concerts...

Jeudi 8

SAINT-MAURICE, grande salle du Collège (20 h. 30): «Le piano mène la danse». Musique, chant, danse. Humour, gaieté, joie, avec Jack Dieval (piano), Agnès Sarkis (chanteuse) et le Groupe chorégraphique de Paris.

Une soirée des Jeunesses musicales du Chablais-Saint-Maurice.

Vendredi 9

SION, Petitthéâtre (20 h. 30): Eddie Savioz, une soirée de jazz (reprise samedi 10).

Samedi 10

VERNAYAZ, salle de gymnastique (20 h. 30): soirée annuelle du chœur Polyphonia (dir. Michel Veuthey).

Avec le bienveillant concours du chœur des enfants des écoles (dir. Guy Revaz).

Programme:

C. Geoffray: *Amitié-Liberté*.
G. Bourgeois: *L'amitié*.
P. Kaelin: *Chanson pour un ami lointain*.
G. Langford: *Le voyage*.
J. Debronckart: *Adélaïde*.
Naty: *Le temps des vacances, Caravelles, Cache-cache, L'alouette*.
O. Moret: *Le tracteur à Zéraphin*.
J.-Y. Gaudin: *Le temps du muguet*.
J. Grindel: *La queue du chat*.
Y. Duteil: *Le petit pont de bois*.
J. Naty: *L'enfant et la fleur, Tout le long de la sente, Poisson rouge*.
En seconde partie: *La vente aux enchères*, comédie en un acte de P. Granger.

MARTIGNY, Casino Etoile (20 h. 30): soirée annuelle du Chœur de dames de Martigny (dir. Léon Jordan). Avec le sympathique concours du chœur des écoles (dir. Françoise Luy-Michellod).

Programme:

T. Morley: *Le printemps nous appelle*.
J. Sourisse: *La roue du vieux moulin*.
M. Hostettler: *Le rouge-gorge*.
A. Sala: *Le lys rouge*.
R. Mermoud: *Les mouettes*.
A.-J. Exaudet: *Menuet*.
J. Canteloube: *L'autre jour en voulant danser*.
P. Kaelin: *La première fois*.
O. Lagger: *Rigaudon*.
L. Jordan: *Tzigane*.
C. Boller: *Le petit gars*.
Y. Duteil: *Le petit pont de bois*.

SION, salle de la Matze (20 h. 15 précises): concert annuel de l'Harmonie municipale de Sion (dir. Cécil Rudaz). Avec la collaboration de B. Rittiner (sous-directeur) et Karine Bayard (présentatrice).

Programme:

Rittiner: *Souvenir du 100^e de l'ACMV*.
Sibelius: *Finlandia*, poème symphonique.

Verdi: *Vêpres siciliennes*.

Rossini: *La pie voleuse*.

Orsomando: *Olympica*, marche symphonique.

Ball: *Eté indien*.

Daetwyler: *Charles le Téméraire*.

Darling: *American Panorama*.

Tom: *Margam Abbey*.

Remarque: les 27, 28 et 29 avril, l'harmonie municipale fêtera son 75^e anniversaire à Sion. Une plaquette et un disque seront édités à cette occasion.

CONTHEY, salle communale de Saint-Séverin (20 h. 30): concert annuel de la fanfare «La Lyre» de Conthey (dir. François-Louis Rey).

Programme:

H. Smart: *Pilgrims*, choral.
A.-E. Kelly: *Arnhem*, marche.
R. Newsome: *The bass in the ballroom* (soliste: A. Torrent).
Verdi: *Nabuco*, ouverture.
C. Watters: *Cornet Calypso*.
A. Mol: *Tango*.
K.-J. Alford: *The Middy*, marche.
J.-O. Hume: *The Elephant*, marche.
E.-H. Mehul: *Les deux aveugles*, ouverture.
P. Stone: *Mexican Shuffle*.
T. Huggens: *Fascinating Drums*.
G. Lengstrand: *Hasta la vista*, paso-doble.

VÉTROZ, salle Concordia (20 h. 30): concert annuel de la fanfare «Concordia» (dir. Géo-Pierre Moren).

Programme:

A. Ney: *Fils de héros*, marche.
Sullivan: *The long day closes*, choral.
Strauss: *Morgenblätter*, valse.
W. Klees: *Eiger, Mönch, Jungfrau*, polka pour cornets, (solistes: P. Moren, J. Germanier, J. Antonin, G. Vergères).
H. Steinbeck: *Zingaresca*, rhapsodie.
K.-V. Waadsworth: *La pendule*, (soliste: C. Barmaz).
W. Rimmer: *Honest toil*, marche.
F. Seymour: *St-Margaret's*, marche.
J. Hartmann: *La belle Américaine*, (soliste: S. Germanier).
G. Langford: *New world fantasy*.
G. Anklin: *Oh! là, là!*, béguine.
M. Carron: *Jeu de basse*, (soliste: P. Rappalli).
M. Barras: *Cavalcade*.
O. Hume: *BB & CF*, marche.

Avec le concours des jeunes du solfège (dir. J.-Y. Vergères), des tambours (moniteur: A. Michaud) et de E. Fontannaz (présentation).

Reprise du concert le dimanche 11 mars à la même heure et au même endroit.

Dimanche 11

SIERRE, église Notre-Dame des Marais (17 heures): concert musique de chambre par le Quatuor «Sine Nomine».

Avec Patrick Genet et Nicolas Pache (violons), Olivier Bertholet (alto) et Marc Jaermann (violoncelle).

Programme:

Haydn: quatuor à cordes op. 76 N° 5, en ré majeur.

Beethoven: quatuor en ut mineur op. 18, N° 4.

Brahms: quatuor en do mineur op. 51, N° 1.

C'est un concert placé sous les auspices des JM de Sierre et permettant de découvrir un excellent jeune ensemble (moyenne d'âge: 20 ans) fondé il y a trois ans.

SIERRE, centre scolaire de Muraz-Sierre (14 h. 30): concert folk avec «Clannad», un groupe irlandais. En prélude, le «Julien Tartempion Orchestra».

Un concert organisé par le Folk-Club des Alpes de Sierre.

Mardi 13

SION, cathédrale: concert donné par notamment la Schola des petits chanteurs de Sion dans une œuvre de Jean Daetwyler. (Ceci sous toutes réserves: nous n'avons pas reçu ni de confirmation ni d'indications plus précises au moment où nous écrivons. Nous reviendrons probablement sur cette manifestation assez originale.)

Nouvelles de l'Association cantonale des musiques valaisannes

Savez-vous que cette année l'ACMV devrait en principe distribuer 6 channes (pour 60 ans d'activité), 23 plateaux (50 ans), 58 médailles (35 ans) et 113 distinctions (25 ans)?

Les cours organisés dans le but de perfectionner les instrumentistes touchent à leur fin. Ils ont connu un réjouissant succès aussi bien dans le Bas-Valais que dans le Haut. Ces cours sont partiellement subventionnés par la commission fédérale de musique sous certaines conditions.

L'an dernier, plus de cinquante membres de l'ACMV ont participé au cours de perfectionnement pour directeurs. Cours organisé par M. Salgeber en collaboration avec les professeurs Knaus et Schmidt.

En 1979, ce cours est prévu sur deux week-ends, soit les 15-16 et 22-23 septembre.

L'assemblée fédérale aura lieu le 25 mars 1979 à Lucerne. Quatre Valaisiens représenteront l'ACMV à cette plénière. Le comité cantonal fait du bon travail. Nous nous permettons d'inviter les sociétés membres de l'ACMV de lui faciliter l'ingrate tâche, notamment en répondant aux demandes qui leur sont adressées (documents en vue des statistiques, etc.). La «valaisanne» ne s'en portera que mieux!

N. Lagger

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Le journal qui domine l'information et la publicité en Valais

ANNONCES DIVERSES

PIONEER

4,5 kg, 5 ch Fr. 490.-
10 modèles de 5 à 8 CV

Fleisch SA, Saxon
Machines agricoles - 026/6 24 70
J. Niklaus-Stalder
Sion
Quincaillerie, Grand-Pont
Tél. 027/22 17 69

Pierre Antille, Sierre
Apiculture moderne
Tél. 027/55 39 82

36-2416

TOYOTA

Garage des Nations
Agence principale
Martigny-Bourg

Porsche 912
grise, avec spoiler, expertisée
Fr. 8200.-
Lancia Beta Coupé 1800
1974, Fr. 7900.-
Mercedes 280 CE Coupé
automatique, 1974, fr. 15 500.-
Fiat 124 Coupé
1971, Fr. 4500.-
Toyota Celica 2000 ST
1979, 2000 km, Fr. 13 500.-

Tél. 026/2 22 22

36-2800

Renault 30.

La conduite "au sommet"

La Renault 30 TS possède un moteur V6 de 2,7 litres au ronronnement à peine perceptible. La TX, quant à elle, est équipée en outre d'une boîte 5 vitesses et de l'injecteur d'essence Bosch. Pourtant, ce qui rend toutes deux sans pareilles, c'est ce raffinement de conduite que seule est à même d'offrir une authentique française. Raffinement qui ne se limite pas au seul confort exemplaire, mais englobe aussi la technologie d'avant-garde en matière d'essai. Nous vous invitons à une sécurité de luxe.

1 an de garantie, kilométrage illimité
5 ans de garantie anti-rouille Renault ACP5

RENAULT

Monthey	Garage du Stand Monthey S.A.	025/ 4 21 60
Martigny-Croix	Garage du Mont-Blanc	026/ 2 56 66
Sion	Garage du Nord S.A.	027/22 34 13
Sierre	Garage des Alpes	027/55 14 42

Renault la meilleure solution.



Coop-informations

Hit <weekend>
du jeudi 8 mars au samedi 10 mars 1979

Sirop de framboises

Coop le favori des enfants

Bouteille de 1 litre

2.75
au lieu de 3.30
(+ consigne)

Action

baisse de prix sur
le **beurre de choix**
Vous économisez
-0.25 par 100g
-0.50 par 200g

Collants à prix sensationnels

- 2 paires avela «Bonnie»**
Helanca, slip renforcé avec gousset. Pointe, semelle et talon renforcés.
3.90 au lieu de 4.90
- 2 paires avela «Colette»**
Helanca, slip sans couture. Gousset et pointe renforcés.
4.- au lieu de 5.-
- 1 paire avela «Belform» collant de soutien**
Polyamide/lycra, avec empiècement. Talon et pointe renforcés.
7.90 au lieu de 9.90
- 2 paires avela «Sybille»**
Helanca, avec empiècement. Talon et pointe renforcés.
5.60 au lieu de 6.60

Hits hebdo 7-13 mars 1979

- Miel étranger Floramiel**
Verre de 1 kg
3.75 au lieu de 4.60
- Chocolats ARNI**
la tablette de 100 g au choix:
au lait **1.-** au lieu de 1.20
Noisettes **1.-** au lieu de 1.30
Crémant-Noisettes **1.-** au lieu de 1.30
Truffes **1.-** au lieu de 1.30
Praliné **1.-** au lieu de 1.30
- Yogourts Coop**
Gobelets de 500 g nature
-0.60 au lieu de -0.80
aux fruits **-0.90** au lieu de 1.15
- Poulets étrangers**
prêts à cuire, surgelés
500 g **1.70**
- Bière spéciale alsacienne Kronenbourg**
Emballage de 6
3.40 au lieu de 3.90

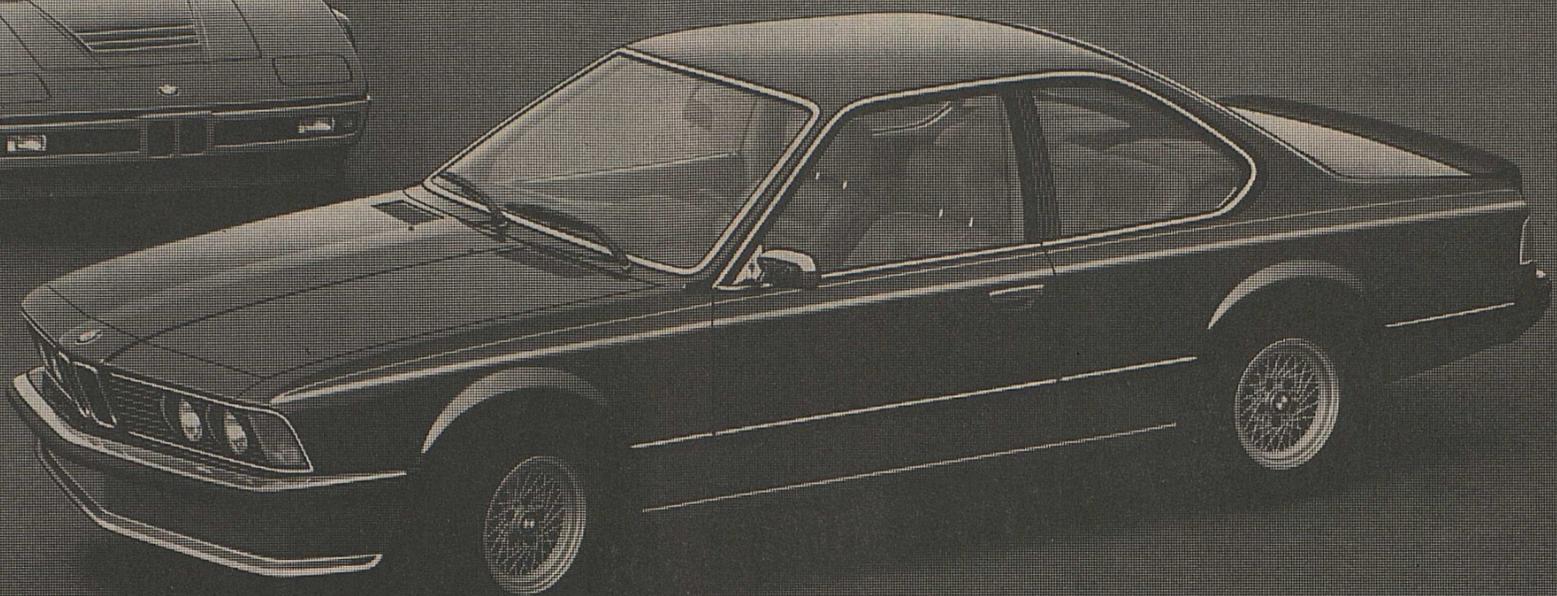
Prix choc actuel

Papier ménager en rouleaux
Qualité tissu, à fleurs.
Le paquet de 3 rouleaux seulement **2.20**

Datation Coop **Coop compte pour qui sait compter!**

Avec le «Nouvelliste» à la pointe de l'information et du progrès

coop valais de MARTIGNY à BRIG	ENDIVES BELGES	500 g	1.80
	TEMPLE	Nouveau et délicieux fruit issu d'un croisement mandarine - orange kilo	2.50
	FROMAGE RACLETTE	Arpille 1 kg	9.90
	SALAMI VARZI	(haché gros) 500 g	9.90
	BOUILLI DE GÉNISSE	500 g	5.50



Il faut être BMW pour concevoir un moteur qui donne, à lui seul, une dimension nouvelle à deux types d'automobiles:

La voiture de course BMW M1

La nouvelle BMW M1 est une des rares voitures de compétition, au sens propre du terme. Ce n'est pourtant pas une étoile de plus au firmament des luxueux modèles de sport. C'est un authentique bolide de course. Elle est faite pour cela, rien que pour cela: pour disputer des compétitions réservées à l'élite des voitures de production. Chacun des éléments qui la constituent est conçu en fonction de sa destination: la compétition. Et comme il s'agit, dans ce cas-là, de s'en tenir à l'essentiel, la nouvelle M1 est une réalisation foncièrement conséquente. Conformément aux règlements internationaux, la BMW M1 court dans le

groupe 5, équipée d'un propulseur à turbocompresseur de plus de 588kW DIN (plus de 800 ch): pour les épreuves du groupe 4, elle est propulsée par un moteur de 3,5 l d'une puissance de plus de 353 kW DIN (plus de 430 ch). Enfin, elle existe aussi en version de série, développant 204 kW (277 ch), que quelques centaines d'automobilistes exigeants auront le plaisir de conduire sur route.

Normalement, ce sont des voitures de série modifiées qui participent aux courses automobiles. Et voilà que BMW modifie une voiture de course pour la construire en série.

Le coupé BMW 635 CSi

Tout en ayant une vocation différente, ce modèle, le coupé BMW 635 CSi, a été conçu avec la même conséquence que la M1. BMW propose là aux conducteurs épris de belle conduite une formule qui concilie le tempérament vif et l'incomparable confort d'une grande BMW avec le caractère foncièrement sportif de la M1 de compétition.

Ainsi, le moteur de 3,5 l et de 160 kW DIN (218 ch) du nouveau coupé BMW 635 CSi est directement issu de celui de la M1.

Il a donc évidemment fallu adapter les autres caractéristiques de la voiture à la conception inédite de son groupe propulseur. Cela se traduit

notamment par une augmentation de puissance, une amélioration du couple moteur, des modifications du train de roulement et des dispositifs aérodynamiques. Aussi le comportement routier du nouveau coupé BMW 635 CSi s'apparente-t-il plus aux voitures de compétition qu'aux berlines de grand tourisme.

BMW 635 CSi: un nouveau comportement routier garantissant une sécurité active extrêmement élevée:

Les coupés BMW: 630CS, 633CSi, 635CSi.



BMW: plaisir de conduire

BMW (SUISSE) SA, 8157 Dielsdorf/ZH

Protection contre la foudre

Pour votre sécurité, confiez vos installations à maison spécialisée de confiance et d'ancienne renommée. Consultez-nous, conseils, devis, renseignements techniques sans engagement. Références de premier ordre.

Maison Capt, 1066 Epalinges
Tél. 021/32 13 90

140.148.610

A vendre

une jument de 4 ans demi-sang

S'adresser à Jean-Marc Henchoz 1961 Grimsuat
Tél. 027/38 32 69

*36-300509

Bois de pommier

à débiter

A enlever gratuitement.

Tél. 026/2 28 82 heures des repas *36-400241

MACHINES À COUDRE

neuves, de démonstration, cédées avec très grosse réduction
GARANTIE 10 ANS
Sur demande, par tél. envoi 15 jours à l'essai

Occasions avec garantie

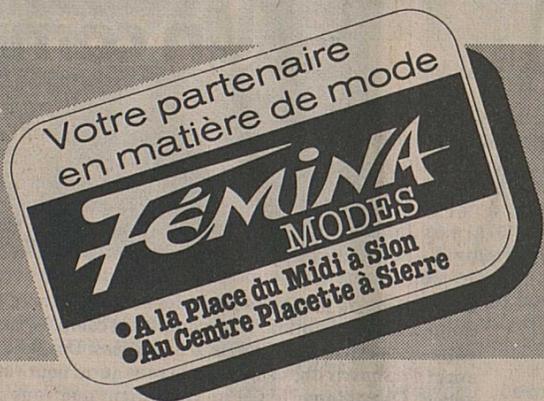
Elna Fr. 200.-
Pfaff Fr. 370.-
Bernina Fr. 420.-
Elna Fr. 590.-
Réparations toutes marques
Facilités, location

Agence VIGORELLI
Av. de Beaulieu 35
Lausanne
Tél. 021/37 70 46 22-1173

Réparations

toutes machines à laver
Rapidité-compétence

DEP Service/Valais
Tél. 026/2 58 09 22-1169



A vendre

soufflerie à foin avec tuyaux

boîteuse modèle montagne

Tél. 027/36 10 90

36-5634

Vos annonces :



027/21 21 11

Acheter des récipients

une bagatelle... ceci toutefois pour autant qu'on ne cherche pas quelque chose de précis. C'est alors seulement qu'on apprend à apprécier un système:

système RAKO



GEORG UTZ AG 5620 BREMGARTEN ☎ 057 5 4040

Cabanon pour caravane

plus avantageux, direct du fabricant div. exécutions isol. et chauffables à monter soi-même ou rendu posé.

Tél. 021/37 37 12 Uninorm 109.119.636

A donner

3 chiots croisés Labrador

S'adresser aux heures des repas au 027/55 25 71 ou 027/55 68 94 36-22480

A vendre

turbo Holder

Fût 1000 litres Pompe 90 l/min Machine en parfait état.

Fleisch S.A., Saxon Tél. 026/6 24 70 36-2416

A donner

bois de pommier

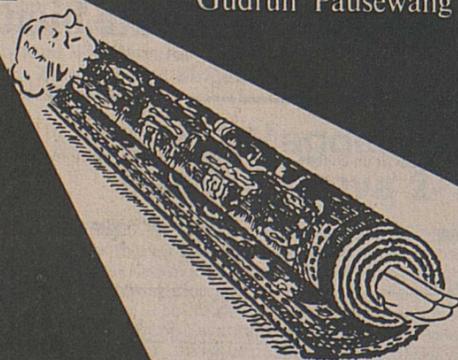
à couper sur propriété.

Tél. 026/5 44 33

36-1119

235

Gudrun Pausewang



L'ENLEVEMENT DE DOÑA AGATA

Copyright by Cosmopress, Genève

Le succès de ces « mercredis populaires » dépassa toutes les espérances. Chaque fois, le tirage de la tombola se transformait en une fête dont le roi était évidemment l'heureux bénéficiaire.

La caisse était tenue par une dame âgée à la chevelure d'un roux flamboyant (beaucoup supposaient qu'il s'agissait d'une perruque), et dont le visage était fortement fardé et poudré. Personne ne la connaissait, mais tous voyaient à ses manières qu'elle était la véritable patronne. Plusieurs messieurs, ses associés ou employés, l'assistaient. Quand quelqu'un demandait son nom, on répondait qu'elle s'appelait doña Lucrecia et était originaire de Chacaca. Mais à Chacaca, nul n'avait entendu parler d'elle. Le bruit se répandit qu'il s'agissait d'une ancienne prostituée parvenue à une belle situation à force de volonté et d'intelligence. Elle était d'ailleurs extrêmement compréhensive, d'une grande amabilité, et dans les heures avancées de la nuit certains clients trouvaient près d'elle la confidente chez laquelle ils pouvaient épancher leur cœur.

Une seconde année passa, et doña Lucrecia ouvrit deux filiales sur le même principe que le premier bar, l'une dans le quartier de Santa Barbara, l'autre à La Cuerva. Mais elle demeura fidèle à l'établissement qui portait son nom.

Quelqu'un évoqua un soir, devant elle, le cas de doña Agata. Tous se demandaient ce qu'elle avait pu devenir. Doña Lucrecia prit la parole :

— J'ai entendu parler de cette affaire. C'était une pauvre créature qui s'ennuyait terriblement ! Toujours seule dans une maison démesurément grande pour ses besoins. Personnellement, voyez-vous, je ne crois pas à un troisième enlèvement. Elle s'est jetée tout simplement à l'eau !

Autour d'elle, les grands hommes d'affaires de la ville ne purent que hocher pensivement la tête.

— A l'eau ! s'exclama l'avocat de doña Agata comme on lui rapportait cette conversation. Ha ha ha ! Je peux vous assurer que doña Agata est en vie, et qu'elle vit même beaucoup plus intensément qu'avant sa disparition ! Je ne peux vous en dire plus.

(A suivre)

Usego ACTION

service frais

les 9 et 10 mars

Fromage

étr. Fontal

kilo

6.90

Grapefruits

Jaffa

kilo

-.95

tout près de chez vous

dans tous les magasins Usego et la Source du Valais

Cap sur Rome

4 jours de **355.-** à 685.-

Chambre à 2 lits avec petit déjeuner.

Vols d'avril à octobre au départ de Zurich. Demandez notre brochure «Escapades '79».

Hotelplan

Passez votre réservation à Hotelplan, Centre MMM «Métropole», av. de France, Sion 027 22 93 27 ou à votre agence de voyages.

SERVICES DE TABLE ARGENTÉS POUR TOUS À PRIX AVANTAGEUX

(avec certificat de garantie)

Pour cause changement de modèles, nous vendons un stock de type Classic

6 cuillers, 6 fourchettes, 6 couteaux, 6 cuillers à moka
1 grande fourchette, 1 cuiller à pot, 1 louche
Total 27 pièces pour Fr. 75.- seulement

Mêmes services pour 12 personnes
Total 51 pièces pour Fr. 150.- seulement
Expédition contre remboursement.

Ugo Valentini, Via Torricelli 23, 6904 Lugano.

Achat immédiat

« cash »

voitures toutes marques et exclusivités dès 1970

Tél. 021/53 33 53 de 11 à 21 heures
AUTO-KLÖTI
Chexbres-Puidoux

Y VIVA ESPAÑA! HORIZONTE SAIT OÙ VOUS ENVOYER...

ESPAGNE

Départs hebdomadaires • Par vols de ligne • Dès le 1er avril 1979

Ibiza	1 semaine, chambre double, 1/2 pension	729.-
Gran Canaria	1 semaine, chambre double, petit déjeuner	1079.-
Costa del Sol	1 semaine, chambre double, 1/2 pension	830.-
Costa Blanca	1 semaine, chambre double, 1/2 pension	714.-
Costa Brava	1 semaine, chambre double, petit déjeuner	568.-

Possibilité de location d'appartements pour automobilistes

Carrferry: **Barcelone - Ibiza - Barcelone**

Départ tous les dimanches, retour les vendredis
Cabines 2 lits, type A, Fr. 50.-

Toutes réservations faites avant le 15 avril:
Fr. 50.- réduction sur arrangement avion + hôtel

Réservez vite auprès de votre agence de voyages habituelle ou

HORIZONTE

Rue du Rhône 61, CH-1204 Genève

Swiss Travel Organisation

Tél. 022/28 94 30

International Scout II Traveler

souple en plein trafic, inégalable sur le terrain.

Scout II Traveler - douce à manier, dure pour encaisser.

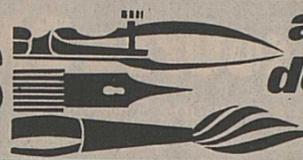
C'est une voiture de ville idéale et une grande routière inégalable. Avec moteur à essence V-8, 4 vitesses ou boîte automatique, commande à traction individuelle de toutes les roues, servo-direction et servo-freins à double circuit. Scout II Traveler est un véhicule absolument unique.



International Harvester Company, Chicago.
Représentant général: SA Rohrer-Marti,
8105 Regensdorf, tél. 01 8401155

BE Garage Scherrer, Bützberg / Garage Rütli, Gstaad / Garage Matten, Matten / Allmend-Garage, Reutlingen / Grand Tour S. A., Tavannes / AG Rohrer-Marti, Zollikofen / Rinderberg-Garage, Zweisimmen / BL SERWAG, Pratteln / GE Décaillet, Carouge / GR Sportplatz-Garage, Chur / Metropoli-Automobil, Davos / Airport-Garage, Samedan / JU Grand Tour S. A., Porrentruy / LU Meyer, Grosswangen / Garage Bagmann, Inwil / Burkhardt & Co. AG, Sursee / NE Garage Apollo, Bevaix / OW Durrer, Alpnach Dorf / SG Garage Achilles, Eggersriet / Garage Hess, Flawil / Seegarage, Staad / SO Frey, Aedermannsdorf / Doppler, Bättwil / Stauffer & Co., Solothurn / SZ Automobile Lott, Isach / TG Hillinger, Frauenfeld / Schneeberger, Neunforn / Hotz, Sulgen / TI Robbiani, Agno / Mec Auto S. A., Castione / SAIAS, Lugano / UR Mattli, Wassen / VD Garage Apollo, Crissier / Defago, Monthey / Felber, Morges / Emilie Willi, Yverdon / VS Garage Olympia, Glis / Garage Bagnoud, Montana / Méroz, Saxon / Garage Addkis, St-Maurice / ZG Bächler, Cham / ZH Kolb, Embrach / Garage Schwyn, Glattbrugg / Garage Keller, Regensdorf / Togra-Garage, Turbenthal / Töss-Garage, Winterthur / Automobile Schwyn, Zürich / FL Heidegger AG, Triesen.

PUBLICITAS



art et technique de l'annonce bien pensée

Votre salaire sur un compte CS rapporte plus car il bénéficie d'intérêts
Un compte salaire au CS

De nos jours, la plupart des salariés sont titulaires d'un compte. Mais, attention! Il y a comptes et comptes. Les nôtres rapportent des intérêts, d'autres pas. Dès lors, avant d'en ouvrir un, sachez ce que vous aurez pour votre argent. Questionner le CS ne coûte rien: que vous rapporte un compte salaire au CS?

Premièrement: des intérêts.
Deuxièmement: un simple accord et vous avez le feu vert pour «dépasser». En clair: vous pouvez prélever plus d'argent que vous n'en avez momentanément sur votre compte.

Troisièmement: l'ordinateur du CS se charge, à votre place, de vos paiements réguliers. Désormais, les queues de fin de mois au guichet, c'est pour les autres!

Quatrièmement: vous recevez une carte Bancomat*. Grâce à elle, vous pouvez

retirer des billets de banque même en pleine nuit, ou durant le week-end.

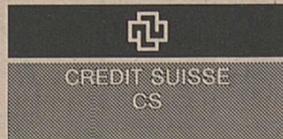
Cinquièmement: avec votre carte eurocheque* vous avez toujours 300 francs sur vous, même si vous n'avez pas un sou en poche.

Sixièmement: votre qualité de client du CS vous donne accès à tous les services d'une grande banque, du conseil en placement au crédit, en passant par les paiements à l'étranger. Les bons comptes font les bons amis.

Septièmement: les mouvements mensuels sur votre compte ne vous coûtent qu'un franc.

C'est vrai: le compte salaire du CS vous en donne vraiment pour votre argent.

(*en remplissant certaines conditions.)



Un compte salaire au CS: votre salaire le mérite bien.

Coupon

Pour mieux m'informer sur le compte salaire, envoyez-moi donc la brochure «Notre compte salaire est au CS».

Je désire ouvrir un compte salaire. Veuillez m'envoyer les formulaires.

Nom

Prénom

Année de naissance

Profession

Rue/No

NO

No postal/Localité

A envoyer au: **Crédit Suisse**

1951 Sion, Av. de la Gare 23/Tél. 027/23 35 45
3963 Crans-Montana, Immeuble Grand-Place/Tél. 027/41 32 32
3960 Sierre, Av. Général-Guisan 11/Tél. 027/55 46 01
1870 Monthey, Place de Tübingen 2/Tél. 025/4 14 77
1920 Martigny 1, Av. de la Gare 21/Tél. 026/2 33 22
1907 Saxon, Rue Gottfrey, Tél. 026/6 28 47

Les footballeurs grévistes sanctionnés

Les présidents des clubs espagnols de première et deuxième division ont décidé de sanctionner les joueurs qui ont fait grève dimanche dernier, en prélevant 10 % de leur salaire annuel. Les présidents des clubs avaient menacé, avant la grève déclarée « illégale » par les tribunaux, les joueurs d'une amputation allant jusqu'à 25 % de leur rémunération annuelle s'ils mettaient leurs menaces à exécution. Les joueurs avaient alors indiqué qu'ils étaient décidés à poursuivre la grève indéfiniment, si les dirigeants s'en tenaient à leurs intentions. On ignore quelle sera la réaction des joueurs après cette décision.

Coup de maître des Genevois au Rheinstadion Servette fait perdre la tête aux Allemands

Fortuna Düsseldorf - Servette 0-0

De notre
envoyé
spécial
J. Mariéthoz



Rheinstadion de Düsseldorf. - 9000 spectateurs. - Arbitre : Jarduz (Pol).
Fortuna Düsseldorf : Daniel ; Zewe, Brei, Zimmermann, Baltes, Weiki, Lund (60° Bommer), Klaus Allofs, Schmitz, Seel, Guenther (62° Fanz).
Servette : Engel ; Guyot, Valentini, Trincherio, Bizzini, Schnyder, Barberis, Dutoit, Andrey, Pfister, Hamberg.
Notes : 82° Zimmermann rate la transformation d'un penalty.

POUR atteindre la dimension européenne, il faut vraiment passer par le trou d'une aiguille! Au Rheinstadion de Düsseldorf, obligé pour ainsi dire d'évoluer contre sa nature, le Servette a offert la face cachée d'un talent indéniable. Pris à la gorge, comme un intrus intercepté en flagrant délit, les joueurs de Pasmandy durent renoncer à leurs aspirations, à l'offensive, à toutes leurs principales vertus. L'expression tant souhaitée par Peter Pasmandy a disparu comme beurre sur du feu. Il resta que le Servette mis à nu, placé tôt au mur, repoussant de toutes ses forces le moment de l'exécution.

Figée à la défensive, l'équipe des Charmilles allait précisément présenter des vertus insoupçonnées. C'est dans cette situation nouvelle que surgirent les «vieux de la vieille», eux qui forts de leur expérience, portent l'équipe à bout de bras. La charnière centrale et défensive (Trincherio-Guyot), Barberis, Schnyder, Hamberg et Pfister ancrèrent le débat à chacun de leurs souliers. Pour couronner ce premier bastion de résistance, Engel sortit le grand jeu (sept arrêts époustoufflants) et le brave Dutoit (l'émotion du duel qui l'attendait, l'avait rendu malade durant la nuit) accomplit avec brio sa mission sur l'infatigable Klaus Allofs. Par la force des choses et un peu consciemment (deux attaquants seulement et quatre demis), Servette renonçait à la conquête, soucieux de préserver ses chances au match-retour aux Charmilles, le 21 mars prochain. C'était un coup de maître de la part des Genevois au Rheinstadion.

FORTUNA PERD LES PÉDALES

La veille de ce quart de finale, Fortuna Düsseldorf perdait son meneur de jeu Köhne, l'âme de l'équipe, victime des oreillons, subissait l'isolement. Par ailleurs, Gerd Zewe et ses dirigeants ren-



contraient l'impasse dans le renouvellement du contrat, et aucun arrangement ne pouvait intervenir. Ce premier coup frappé à l'équipe allemande ne soutenait pas la comparaison avec l'affront causé par les Servettiens. Les Genevois s'organisaient si bien défensivement que les Allemands allaient perdre la tête pour finir complètement déboussolés dans leurs joueries.

A mesure que le système défensif genevois refusait tout compromis, Fortuna s'enlisait.

Il y eut certes, un bon brin de chance du côté helvétique (huit réelles occasions allemandes dont un penalty à la 86°, raté, par Zimmermann), mais également un manque d'imagination de la part de Düsseldorf, qui chercha des solutions, mais d'une grande naïveté, en ignorant notamment des débordements par les ailes, où Bizzini et Valentini offraient d'autres possibilités que l'intransigeance de Guyot et Trincherio.

ECHEC POUR LE BOMBARDIER

Servette annonça très tôt le coule. Il voulait encaisser le moins de but possible. Il annula parfaitement

le forcing dicté par Lund, le Danois, Gunther et Seel.

Mais dans ce match, Zimmermann le bombardier de l'entraîneur Tippenhauer, allait jouer un rôle déterminant tout en causant le désespoir de son équipe. A la 15°, à la 30° (deux arrêts d'Engel), et à la 37° (un tir dégagé par Dutoit) Zimmermann indiqua clairement ses intentions, comme celles d'Allofs (but au bout du pied à la 38°) ou de l'excellent latéral Brei (Engel sauvait dans ses pieds à la 44°).

L'échec du bombardier devint définitif en seconde mi-temps, après le double changement de Lund et de Gunther. Promu avant-centre, Zimmermann causa des problèmes à Hamberg, qui se mit à le suivre jusque devant Engel. A la 70°, l'Allemand testait une fois encore les réflexes d'Engel avant d'obtenir le droit de terminer l'escalade à la 86° en héritant d'un penalty à la suite d'une faute flagrante du gardien genevois sur Fanz. Lorsque la bombe de Zimmermann partit des onze mètres, rata la cible, le public poursuivit sa rengaine : «Eteignez les lumières!»

DÉCEPTION ET ESPOIRS

Il serait faux de cacher notre déception. Le spectacle de ce quart de finale, fut un couac. La faute incombe indiscutablement plus aux Allemands qui évoluaient devant leur public en tenant le rôle de favoris.

Hier, dans le journal l'Express, de Düsseldorf, Peter Pasmandy déclarait : «Personne nous reprochera d'évoluer avec prudence au Rheinstadion, le vrai Servette se découvrirait en match-retour».

Puisse cette prophétie se réaliser. C'est le prix exigé pour Servette s'il veut être le quatrième club suisse après Young Boys, Zurich et Grasshopper à atteindre les demi-finales d'une coupe européenne.

L'espoir des Genevois demeure réel.

Schmitz et Lund (7), en blanc, tentent de s'infiltrer dans la défense genevoise, où l'on reconnaît Pfister (à l'arrière-plan), Guyot, Valentini, Bizzini et Schnyder (à moitié caché).
Bélino UPI

Matches aller des quarts de finale (les matches retour auront lieu le 21 mars) :

Champions

FC Cologne - Glasgow Rangers (mardi)	1-0 (0-0)
Wisla Cracovie - Malmoe FF	2-1 (1-1)
Austria Vienne - Dynamo Dresde	3-1 (1-1)
Nottingham Forest - Grasshopper	4-1 (1-1)

Coupes

Internazionale - Beveren / Waas	0-0
FC Magdebourg - Banik Ostrava	2-1 (2-0)
Fortuna Düsseldorf - Servette	0-0
Ipswich Town - FC Barcelone	2-1 (0-0)

UEFA

Honved Budapest - MSV Duisbourg	2-3 (1-1)
Etoile R. Belgrade - West Br. Albion	1-0 (0-0)
Hertha Berlin - Dukla Prague	1-1 (0-1)
Manchester City Borussia Mönchengl.	1-1 (1-0)

FC Magdebourg - Banik Ostrava 2-1 (2-0)

Devant 10 000 spectateurs, le FC Magdebourg, gagnant du trophée en 1974, a remporté le match aller des quarts de finale de la coupe des vainqueurs de coupe, qui l'opposait à Banik Ostrava. Après un bon début de match, les Allemands de l'Est ont dû toutefois se contenter d'un succès étriqué face à leurs adversaires tchécoslovaques, qu'ils ont battu sur le score de 2-1 (2-0). C'est grâce à son meilleur attaquant, Streich, que Magdebourg a pris l'avantage, en première mi-temps, grâce à deux tirs pris des dix-huit mètres. Mais, après la pause, Banik Ostrava se reprit et Antalík réduisit la marque à la 51° minute. Les Allemands de l'Est marquèrent encore un troisième but, toujours par Streich, à la 64° minute, mais cette réussite fut annulée pour un hors-jeu préalable.

Stade Ernst-Grube. - 10 000 spectateurs. - Arbitre : Dudin (Bul). - Buts : 4° Streich 1-0 ; 30° Streich 2-0 ; 51° Antalík 2-1.

Lire les deux autres matches
des vainqueurs de coupe en page 15

La nouvelle 104 S

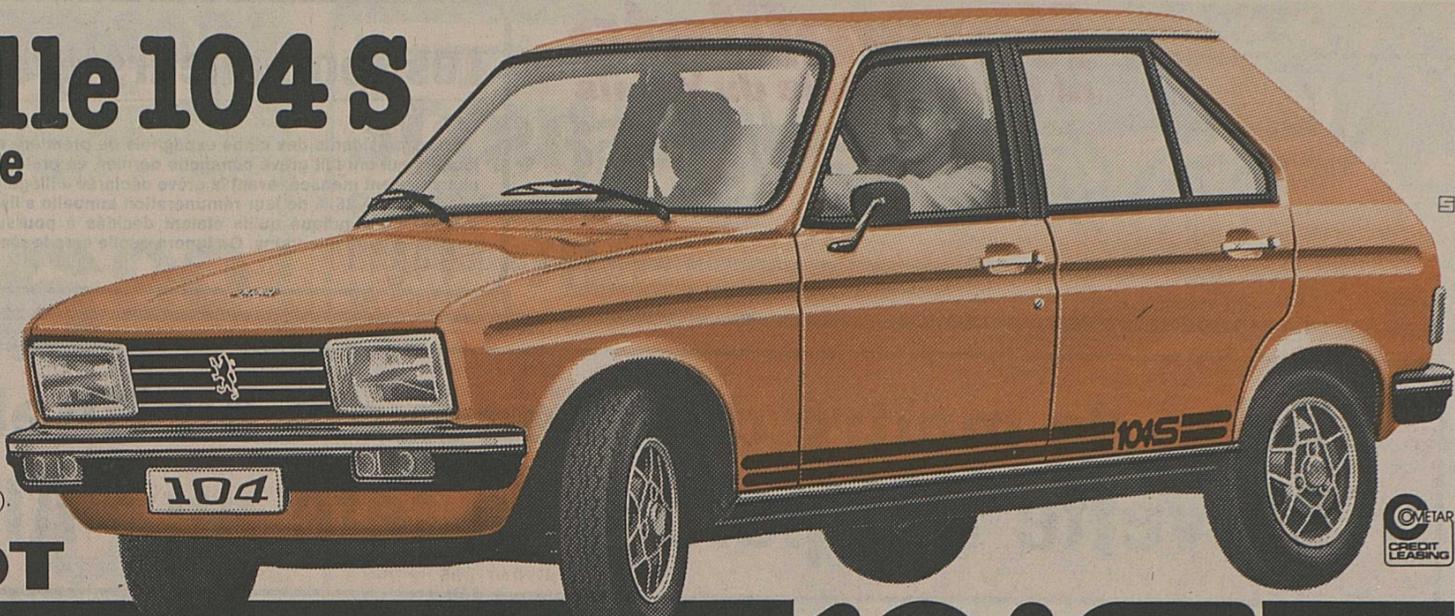
Jeune et sportive

66CV 1124cm³

Pour savoir tout ce que la nouvelle 104 S peut encore vous offrir, faites donc un essai.

Fr. 10'950.-

Option «sport»: Fr. 550.- (vitres teintées et roues «alu»).



PEUGEOT

104 S

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Le journal qui domine l'information et la publicité en Valais

Chaque jour, près de 40 000 exemplaires

DEMAIN

Ouverture

de notre nouveau magasin de chaussures



Vous êtes cordialement invités à visiter sans obligation d'achats ce nouveau centre de la chaussure

Un cadeau sera offert à chaque personne.

Un service à votre pointure.

4500 chaussures exposées sur 300 m²



SION
Rue de Lausanne
Parking la Planta
(Bâtiment UNIP)

VIVE LA MARIÉE!



Un choix incomparable de merveilleuses robes de mariées et d'accessoires assortis dans toutes les gammes de prix. Ravissantes robes d'invitées et de fête.

PRONUPTIA
DE PARIS

LAUSANNE, rue de Bourg 35
☎ 021 - 23 24 34

GENÈVE, rue Paul-Bouquet 2
☎ 022 - 32 50 66

SION, rue du Grand-Pont 3
☎ 027 - 22 99 10

Avis de tir

Des tirs auront lieu comme il suit:
Lancement de grenades à main au stand du Bois-Noir/Epinassey SE Saint-Maurice
Jeudi 15.3.79 0730-1900

Pour de plus amples informations et pour les mesures de sécurité à prendre, le public est prié de consulter les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Office de coordination 10
Tél. 025/3 61 71 (65 24 21)

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

X Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour
Une seule adresse:

Banque Procrédit
1951 Sion, Avenue des Mayennets 5
Tél. 027-23 50 23

Je désire Fr.
Nom Prénom
Rue No.
NP Lieu
L

Nottingham - Grasshopper 4-1 (1-1)

Les Zurichoïses perdent tout en deux minutes

AVEC GRASSHOPPER, le soleil ne brillait pas forcément sur le stade. L'impression, mille fois vérifiée jusqu'ici, aussi bien en championnat qu'en coupe d'Europe, s'est confirmée hier soir, au stade du City Ground à Nottingham. Face au champion d'Angleterre, terriblement entreprenant en première mi-temps (16 corners à 2), généreux et lucide comme l'était le

grand Liverpool des belles années, explosif au cours des deux folles dernières minutes qui l'auront très vraisemblablement propulsé en demi-finale de la coupe des champions, Grasshopper a, en effet, dévoilé un visage bien peu reluisant au pays de Robin des Bois. A cela, deux raisons évidentes : d'une part, l'ampleur de la marée rouge qui a sans cesse déferlé sur lui de la

première à la dernière minute d'un match à sens unique et irréversible dans son déroulement et, d'autre part, la retenue volontaire de l'équipe zurichoïse, aussi empruntée qu'un élève devant son expert. Et tout cela se terminait par la terrible désillusion que l'on sait (3 buts d'écart en faveur des Anglais), ce n'est en tout cas pas la logique mathématique qui doit être remise en question. Inopérante dans ce match qu'elle devait craindre, certes comme la peste, mais qu'elle avait tout de même dû aborder avec une sérénité contenue, la formation zurichoïse a donc creusé sa propre tombe, hier soir, au City Ground de Nottingham. Avec trois buts de retard, ce sont sans doute ses dernières illusions qui se sont envolées.

RETENUE COUPABLE

Grasshopper, c'est évident, a doublement péché dans ce match aller de quart de finale qui aurait pu l'embarquer dans une nouvelle époque glorieuse. Son manque de lucidité en défense (Werhli a vécu une heure et demie d'angoisse continue, Bauer se signalait par des lacunes techniques évidentes et Montandon a aussi souffert face à Birtles que Heinz Hermann face à Woodcock), sa retenue dans la relance en raison essentiellement de la position très reculée de Bigi Meyer, à Ponte et du jeune Egli, que le milieu du terrain pris de panique, repoussait continuellement sur leur propre but, l'esseulement de Claudio Sulser dont le seul mérite (pouvait-il en fait en être autrement?) aura finalement été celui de marquer un but d'une grande pureté technique (extérieur du pied gauche parfait) constituaient autant de références négatives que ni la générosité de l'ensemble, ni la maîtrise de Berbig ne pouvait compenser avec suffisance. En optant pour la contre-attaque, Grasshopper avait choisi une voie. Les 4 buts, de Woodcock à la 32^e, de Robertson à la 47^e sur penalty, de Gemmill (quelle classe!) à la 87^e, et de Lloyd à la 88^e lui démontraient qu'elle n'avait pas forcément été la plus facile.

De notre envoyé spécial Gérard Joris



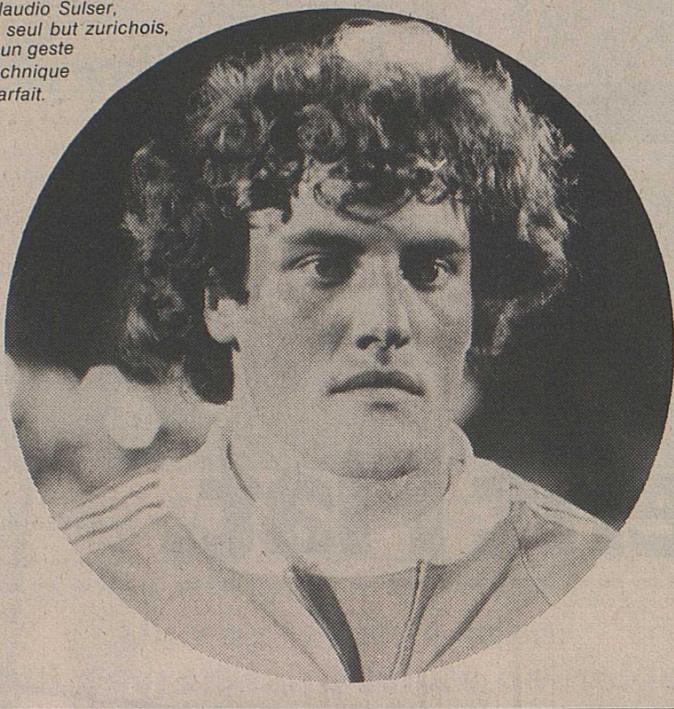
UNE MISSION IMPOSSIBLE

Nottingham, c'est désormais quasiment une certitude, poursuivra sa carrière en coupe d'Europe. Si tel sera le cas, il devra alors une fière chandelle à Archie Gemmill, pièce maîtresse d'un ensemble merveilleusement huilé, à Robertson dont les dribbles déroutèrent et jetèrent constamment la consternation dans la défense helvétique, à Birtles, autoritaire au centre d'attaque et à son milieu de terrain pourvoyeur infatigable pour des attaquants incisifs comme des guêpes. Face à une équipe aussi fringante, la mission de Grasshopper tenait-elle de l'impossible ? La réponse est affirmative si l'on considère le volume du football présenté, son niveau,

son côté spectacle, affirmative toujours si l'on considère les chances de but (Woodcock aux 15^e et 58^e, Needham aux 38^e, 41^e, 75^e et 78^e minutes auraient à chaque fois pu prétendre au goal) et affirmative si l'on analyse les 4 buts de Nottingham, tous issus de mouvements très purs à l'exception évidemment du penalty quelque peu confus de Hey.

Hier soir, au City Ground de Nottingham, cela s'est avéré suffisant pour prendre la mesure de l'équipe zurichoïse. Il serait étonnant que le deuxième match, dans 15 jours au Hardturm, puisse redresser les torts.

Claudio Sulser, le seul but zurichoïse, d'un geste technique parfait.



City Ground. - 31 900 spectateurs. Arbitre : Raus (You). - Buts : 1^{er} Sulser 0-1 ; 31^e Birtles 1-1 ; 48^e Robertson (penalty) 2-1 ; 88^e Gemmill 3-1 ; 90^e Lloyd 4-1.

Nottingham Forest : Shilton ; Anderson, Lloyd, Needham, Clark ; O'Neill, McGovern, Gemmill ; Woodcock, Birtles, Robertson.

Grasshopper : Berbig ; Hey ; Wehrli, Montandon, Heinz Hermann ; Bauer, Meyer, Egli ; Sulser, Ponte, Herbert Hermann.

Notes : avertissements à Anderson, Wehrli et Bauer.

Champions

Wisla Cracovie - Malmoe ff 2-1 (1-1)

Les Polonais de Wisla Cracovie ont dû s'employer à fond et puiser dans leurs dernières ressources pour battre par 2-1 (1-1) les Suédois de Malmoe FF, en match aller des quarts de finale de la coupe d'Europe des champions. Les Suédois, virils et volontaires, ont en effet surpris les 35 000 spectateurs du stade de Wisla. Faisant preuve d'une bonne technique, ils ont même ouvert le score à la 13^e minute, par Tommy Hansson, qui d'un tir croisé ne laissa aucune chance au gardien de but polonais.

Piqués au vif, les Polonais accélèrent le jeu et prirent la direction des opérations pour égaliser à la 27^e minute par Nawalka, qui exploita un centre en retrait de Lipka. Après la pause, les Suédois opposèrent une résistance farouche devant des Polonais déchainés. Et alors qu'il ne restait plus que cinq minutes à jouer, Lipka déborda la défense en ligne des Suédois, dribbla le gardien et dans un angle totalement fermé, remit en retrait pour Kmiecik, qui expédia le ballon dans le but vide, donnant ainsi la victoire à son équipe.

Stade de Wisla. - 35 000 spectateurs. - Arbitre : Tokat (Rou). - Buts : 13^e Hansson 0-1 ; 27^e Nawalka 1-1 ; 84^e Kmiecik 2-1.

Austria Vienne - Dynamo Dresde 3-1 (1-1)

C'est une véritable victoire au sprint que l'Austria Vienne a obtenue dans son match aller des quarts de finale de la coupe des champions contre Dynamo Dresde. A la grande déception des 40 000 spectateurs qui avaient pris place sur les gradins du Prater, les Allemands de l'Est ouvrirent le score dès la 9^e minute. Les Viennois égalisèrent onze minutes plus tard, mais, par la suite, ils se heurtèrent à une défense très bien organisée. A quatre minutes de la fin, Zach, entré en jeu après le repos, parvint enfin à donner l'avantage à l'Austria, qui devait marquer un troisième but juste avant le coup de sifflet final. Ce troisième but va permettre aux Autrichiens d'aborder le match retour avec une chance très sérieuse de se retrouver en demi-finale.

Stade du Prater à Vienne. - 40 000 spectateurs. - Arbitre : Pattidge (GB). - Buts : 9^e Weber 0-1 ; 20^e Schachner 1-1 ; 86^e Zach 2-1 ; 90^e Schachner 3-1.

Le HC Lens promu en 1^{re} ligue

HC Lens - Vallée de Joux 3-0 (0-0, 2-0, 1-0)

Le finaliste valaisan, le HC Lens, disputait hier soir à la patinoire de Graben à Sierre son dernier match pour l'ascension en première ligue. Fortement encouragé par ses nombreux supporters, le HC Lens a pris le meilleur sur son adversaire, pourtant supérieur techniquement et possédant des joueurs plus expérimentés. Cette victoire sur l'équipe de la Vallée de Joux lui permet d'accéder à la première ligue dès la saison prochaine. Il rejoint ainsi Monthey, Sion, Martigny, Crans-Montana et Champéry. Les derbies valaisans ne manqueront donc pas d'attirer la grande foule. Ce dernier match a donc été dominé par les hommes de l'entraîneur André Métrailler, sauf les dix premières minutes où les Combiens prirent un départ prometteur. Puis, les Valaisans s'organisèrent mieux et firent pression durant le reste du match, obtenant trois buts suffisants pour s'attribuer la victoire. Les buts lensards furent marqués par Georges Praplan, Eric Gillioz et Bernard Rey.

L'équipe évoluait dans la composition suivante : Romailier ; Besse, Praplan ; G. Praplan, Métrailler (entraîneur) ; J. Emery, B. Rey, M. Rey ; Albrecht, Gillioz, Nanchen ; Zufferey, R. Emery, B. Besse. Remplaçants : Bonvin, Morard et Ph. Emery.

Au terme de cette rencontre, nous avons pu joindre un des dirigeants du club qui nous fit part de sa joie : « Nous sommes contents, mais sérieusement nous n'y pensions pas. Pour nous, disputer les finales, c'était un problème financier, mais de là à envisager une ascension, cela n'était pas dans notre objectif. Maintenant c'est fait ; nous espérons disposer de la patinoire de Crans, dans l'attente de discuter d'un projet de construction à Lens. Tout cela est de la musique d'avenir. »

La rédaction sportive félicite le HC Lens pour cette ascension et espère que les nombreux problèmes qu'il rencontrera pourront être résolus à la satisfaction de tous les hockeyeurs du Haut-Plateau.

Peb

VAINQUEURS DE COUPE

Internazionale Milan - Beveren 0-0

Le football italien a désormais toutes les chances de perdre son dernier représentant dans les coupes d'Europe. Au stade San Siro, devant 55 000 spectateurs, l'Internazionale de Milan s'est montré incapable de tromper la défense renforcée des Belges de Beveren Waas, qui étaient venus chercher un 0-0 et qui l'ont obtenu. Beveren Waas, qui est actuellement un solide leader du championnat de Belgique, paraît en mesure d'obtenir assez facilement sa qualification pour les demi-finales devant son public, le 21 mars prochain.

Stade San Siro de Milan. - 55 000 spectateurs. - Arbitre : Linemayr (Aut).

Ipswich Town - FC Barcelone 2-1 (0-0)

Vainqueur de la coupe d'Angleterre, Ipswich Town a battu FC Barcelone par 2-1 (0-0), au Portman Road, devant 31 000 spectateurs. Au terme d'une rencontre d'un excellent niveau, les Britanniques ont obtenu cette victoire méritée grâce à deux réussites de Gates. Mais les Espagnols, qui ont réduit la marque par Esteban, ont préservé toutes leurs chances en vue du match retour.

Portman Road. - 31 000 spectateurs. - Arbitre : Palotai (Hon). - Buts : 52^e Gates 1-0 ; 53^e Esteban 1-1 ; 65^e Gates 2-1.



REDACTION SPORTIVE

1950 Sion (centrale) tél. 23 30 51

Jean-Pierre Bähler
Téléphone privé 027/22 39 02
Jacques Mariethoz
Téléphone privé 027/22 95 85
Gérard Joris
Téléphone privé 027/31 19 28

UEFA

Etoile Rouge Belgrade - West Bromwich Albion 1-0 (0-0)

La défense de West Bromwich Albion, actuellement troisième en championnat d'Angleterre de première division, a tenu à Belgrade. Devant 90 000 spectateurs, Etoile Rouge a dû se contenter d'une courte victoire (1-0, mi-temps 0-0) dans son match aller des quarts de finale de la coupe de l'UEFA. Cette avance d'une seule longueur a toutes les chances de se révéler insuffisante lors du match retour du 21 mars. Pourtant, les Yougoslaves ont fait preuve d'une suprématie territoriale constante. Ils ont obtenu neuf corners contre un seul aux Britanniques. Mais ils n'ont réussi à marquer qu'une fois, à quatre minutes de la fin, sur un coup-franc des 18 mètres de Savic.

Stade d'Etoile Rouge. - 90 000 spectateurs. - Arbitre : Christov (Tch). - But : 86^e Savic 1-0.

Manchester City - B. Moenchengladbach 1-1 (1-0)

Borussia Moenchengladbach, qui paraissait en petite forme ces dernières semaines, a surpris à Maine Road en arrachant le match nul (1-1, mi-temps 1-0) à Manchester City. Comme Grasshopper à Nottingham, les anciens champions de RFA avaient tout mis sur la défensive. Mais ils furent beaucoup plus heureux. C'est ainsi que leur égalisation, obtenue par Lienen sur une reprise de la tête de Simonsen, fut assez chanceuse. Il est vrai que peu auparavant, un but de Simonsen avait été annulé pour hors-jeu.

Manchester City, bien qu'ayant eu constamment l'initiative des opérations, ne se créa guère d'occasions de marquer. Après l'ouverture du score par Channon à la 25^e minute, les Anglais échouèrent régulièrement sur une défense intraitable et, surtout, sur un gardien (Kleib) aux réflexes étonnants. Les Allemands furent en définitive plus près de la victoire puisque, à une minute de la fin, une contre-attaque de Bruns se solda par un tir sur un montant.

Stade de Maine Road. - 45 000 spectateurs. - Arbitre : Ponnet (Be). - Buts : 25^e Channon 1-0 ; 67^e Lienen 1-1.

Hertha Berlin - Dukla Prague 1-1 (0-1)

Hertha Berlin a réalisé sa meilleure recette de la saison en coupe de l'UEFA avec 23 229 spectateurs pour son match contre Dukla Prague. Mais il semble bien que ce sera la dernière. Après le 1-1 concédé aux Tchécoslovaques, les Berlinoïses n'ont plus guère d'espoir d'atteindre les demi-finales.

Les Allemands ont généralement dominé, mais les Tchécoslovaques n'ont manqué aucune occasion de lancer des contre-attaques toujours dangereuses, principalement par Rott, Nehoda et Gajdusek. Dukla ouvrit d'ailleurs le score sur une rupture, juste avant le repos, par l'intermédiaire de Pelc.

Le match sembla définitivement joué à la 47^e minute lorsque Nehoda se présenta seul devant le gardien allemand. Il ne parvint cependant pas à marquer. Les Allemands reprirent dès lors leur domination et c'est en toute logique qu'ils obtinrent l'égalisation à la 51^e minute. La défense tchécoslovaque regroupée leur refusa par la suite le second but qui leur aurait permis d'envisager le match retour de Prague avec une toute petite chance de se qualifier.

Stade olympique de Berlin. - 23 229 spectateurs. - Arbitre : Thime (Ho). - Buts : 45^e Pelc 0-1 ; 51^e Nüssing 1-1.

Honved Budapest - MSV Duisbourg 2-3 (1-1)

Au terme d'un match équilibré, mais qui fut souvent à la limite de la régularité, le MSV Duisbourg a pris une sérieuse option sur sa qualification pour les demi-finales de la coupe de l'UEFA en s'imposant par 3-2 (mi-temps 1-1) au Nepstadion de Budapest contre la Honved. Bien que n'ayant plus disputé de match officiel depuis 81 jours, les Allemands de l'Ouest ont fourni une très bonne partie. Leur succès est heureux, mais il n'est pas totalement immérité, car la formation hongroise a laissé apparaître de nombreuses lacunes sur le plan défensif principalement.

Pour les Allemands, qui luttent contre la relégation en Bundesliga, le grand homme du match fut l'attaquant Ronnie Worm, qui s'est fait l'auteur de deux des trois buts de son équipe.

Nepstadion de Budapest. - 12 000 spectateurs. - Arbitre : Konrath (Fr). - Buts : 23^e Worm 0-1 ; 36^e Jozsef Varga 1-1 ; 49^e Weimpel (penalty) 2-1 ; 53^e Worm 2-2 ; 85^e Seliger 2-3.

Avanti, la garantie anticorrosion: nous l'accordons pour deux longues années avec contrôle intermédiaire gratuit. Sans limitation de kilométrage. Même sur les parties laquées. Car à l'usine, nos voitures sont soigneusement traitées contre la corrosion et y sont dotées de passages de roues supplémentaires. Et en Suisse, nous complétons tout cela par un second traitement spécial.



Nous l'avons déjà dit. Nous entendons servir encore mieux le consommateur. Avec une authentique prestation Fiat: la protection-client Fiat. C'est ainsi que nous désignons les mesures par lesquelles nous protégeons l'acquéreur d'une Fiat après l'achat. Lisez ici tout ce que cela comprend. Puis: avanti avec Fiat!



Avanti, l'assurance frais de réparations Helvetia. Nous savons en effet que nos voitures sont conduites par des humains. Et qu'il peut donc toujours se produire un dommage mécanique. Aussi nos clients sont-ils couverts durant 30 mois contre ces frais de réparations.



Avanti, la garantie d'usine: elle est non seulement valable un an, mais encore sans limitation de kilométrage. Que voulez-vous, nos voitures sont bien faites. Nous en avons confié une partie de la finition à des chaînes de montage commandées par ordinateur, l'erreur étant humaine. Et parce que nous ne pouvons ni ne voulons la tolérer.

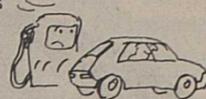
Avanti, le crédit SAVA. Il arrive qu'on veuille envoyer sa vieille voiture au diable. Sans disposer des moyens nécessaires pour une nouvelle. Dans ce cas, un crédit s'avère en général moins coûteux que de réparer un vieux clou. Des dépenses que vous pouvez vous épargner. Avec un crédit de la SAVA.

Avanti, les pièces de rechange Fiat d'origine. La commission suisse des cartels a constaté en effet que nos pièces de rechange d'origine sont les plus avantageuses. Et votre agent Fiat vous garantit que ces pièces de rechange répondent aux sévères normes d'usine. Par le label **PIECES D'ORIGINE FIAT** bleu sur la facture.

Avanti, le service Fiat. La protection-client Fiat comprend bien entendu l'entretien, effectué par de vrais professionnels. Chez votre agent Fiat, votre Fiat est en bonnes mains. Car celui-ci la connaît mieux que quiconque. Ses factures sont raisonnables et il veille à ce que - même après des années - votre Fiat bénéficie encore d'excellents prix de reprise.

Avanti, l'équipement. Lorsque nous indiquons un prix, plus besoin, pour avoir une voiture complète, de payer des extras. Car nos voitures ont tout ce qu'il faut pour votre sécurité et votre confort.

Avanti, l'économie. Surtout lorsque les voitures sont aussi économiques que les nôtres. Le plaisir de conduire doit être un plaisir sans mélange.



Garantie. Protégée. Assurée. Typiquement Fiat!

Protection - client Fiat.

Spühler, Sulzer, Meier.

AVANTI FIAT!



Cirque blanc du Torrent

Plus de 40 km de merveilleuses pistes de ski bien préparées
Piste de descente FIS ainsi que piste de descente jusqu'à Loèche-les-Bains

Restaurant panoramique avec dortoir sympathique

OFFRE SPÉCIALE: un week-end de ski au Torrent

1 souper, 1 nuitée, 1 petit déjeuner et 2 cartes journalières
Fr. 55.- par personne
Téléphérique du Torrent S.A., 3954 Loèche-les-Bains
Renseignements: tél. 027/61 16 16 ou 61 19 44



9 ch
Fr. 2890.-



HONDA



Important!

FLEISCH S.A., SAXON

Transporteurs
Motoculteurs
Motofaucheuses
Motosarclieuses
Débroussailleuses
Moteurs de 3 à 18 ch

Achetez chez le spécialiste qui vous garantit les pièces et le service après vente.

Tél. 026/6 24 70

vos annonces: Publicitas 027/21 21 11

Même utilisation que la mayonnaise

50% moins de calories





C'était le 11 mars 1978, Grasshopper avait battu Neuchâtel Xamax par 2 à 0. Ici, une phase de cette partie avec un duel entre Bosco et Richard (à l'arrière-plan Guggisberg). Photo ASL.

Pleins feux sur Grasshopper - Neuchâtel Xamax

NOUS ALLONS vivre dimanche la dix-huitième journée du championnat de LNA et nous en attendons beaucoup pour la bonne raison qu'elle nous vaudra un choc capital entre Grasshopper et Neuchâtel Xamax, les deux équipes qui se partagent le fatidique sixième rang avec 19 points. Indiscutablement, le vainqueur de cette confrontation pourrait faire un grand pas en avant sur le chemin de la qualification pour le tour final. On connaît la situation: à l'heure actuelle, personne n'est certain de son sort dans le haut du classement. On dira tout au plus que Zurich, dans une moindre mesure Servette, voire Saint-Gall sont en position de force et qu'il serait très surprenant de les retrouver dans le tour de relégation. Young Boys paraît apte à les rejoindre, tandis que Bâle a de quoi s'inquiéter après sa curieuse déconvenue à Neuchâtel (2-0). C'est dire que, en quelque sorte, les cinq dernières journées de ce tour qualificatif pourraient bien mettre en lumière le débat qui occupera le quatuor Bâle-Xamax-GC-Chênois pour l'obtention des deux billets restants...

● Le «vilain» Johanssen

Dans cette perspective, l'accent est forcément mis sur les chocs directs entre ces quatre clubs. Ainsi,

le week-end passé GC a été tenu en échec Chênois (0-0) en se disant qu'il faisait là une bonne opération. La prestation des «Sauterelles» a pourtant été diversement appréciée. Ou plutôt, elle a été unanimement critiquée par la presse qui n'a déjà jamais aimé la manière rugueuse prônée par Johanssen. Celui-ci parviendra peut-être à éviter le tour de relégation à ses hommes, mais il réussira plus sûrement à les dégoûter du football. On le sent déjà chez Sulser, Ponte, Meyer ou Heinz Hermann et le non-renouvellement du contrat de Johanssen confirme ce malaise. En tous les cas, le champion va jouer très gros dimanche dès 14 h. 30 où il aura l'obligation de s'imposer devant son public toujours aussi peu convaincu. Le milieu de terrain sera bien forcé de se dégarnir et de prendre quelques initiatives face à la routinière paire neuchâteloise Gross-Weller!

Outre ce choc, la journée de dimanche nous réservera de belles empoignades entre Bâle et Zurich d'une part, entre Saint-Gall et Chênois d'autre part. C'est une mission très délicate qui attend les Genevois à l'autre bout de la Suisse. Or, ils n'ont pas le choix. Ils doivent revenir avec une partie de l'enjeu s'ils ne veulent pas se faire décrocher en regard du sixième rang au classement. Il faut en effet savoir que les protégés de Révelli devront ren-

18^e ronde de LNA

dre visite, lors des quatre dernières parties, à Servette puis Zurich que tout le monde considère comme les deux meilleures formations du pays...

Enfin, il y aura dimanche trois matches qui ne soulèveront pas les passions d'un public qui paraît avoir de la peine à regagner les stades (guère plus de 5000 personnes en moyenne par match le week-end passé). A Chiasso, Young Boys a la possibilité d'assurer sa qualification. Aux Charmilles, Servette devrait prendre aisément la mesure de Nordstern. A Sion, le derby contre Lausanne aura de vilains airs de lutte contre la relégation.

● **BÂLE - ZURICH.** - Les Bâlois manquent de perçant offensif. Très irréguliers dans leur comportement, ils peuvent toutefois refaire surface contre les hommes de Cajkovski qui se reposent beaucoup sur l'extraordinaire Jerkovic. Et puis, ce choc des deux villes demeure toujours un derby...

● **CHIASO - YOUNG BOYS.** - Ce ne sera certainement pas un grand match. Les Tessinois vont mal et leur «catenaccio» ne leur permet que de limiter les dégâts. S'il n'y a plus que le vétéran Luttrou pour scorer, les Bernois devraient imposer leur volonté. Reste à voir comment manœuvrera le trio Zwahlen-Küttel-Müller.

● **GRASSHOPPER - NEUCHÂTEL XAMAX.** - La tension nerveuse sera à son comble au Hardturm où les Neuchâtelois - qui ont par la suite un programme plus favorable - peuvent réaliser une bonne affaire. L'entraîneur Vogel connaît bien les Zurichois. Il n'est pas dit qu'il ne trouve pas de quoi déjouer la défense massue et cossue dirigée par l'Allemand Hey.

● **SAINT-GALL - CHÊNOIS.** - A l'Espenmoos, les gens de Sommer sont presque imbattables. Bien organisés autour de Stœckli - un libéro de grande valeur - ils veilleront d'abord à assurer leur place parmi les six «grands». Mais les Genevois n'ont rien à perdre!

● **SERVETTE - NORDSTERN.** - Il y a peu à dire sur cette rencontre qui manquera probablement de sel. Les Servettiens voudront tranquillement se remettre des émotions de la coupe d'Europe et ils ont assez de talent pour s'imposer en douceur.

● **SION - LAUSANNE.** - C'est une partie un peu triste que vont disputer les deux clubs romands. Sion n'a que de faibles moyens, on le sait. Mais on peut penser que la nouvelle commission technique mise en place va redonner un nouvel alliant aux Valaisans. Face à des Lausannois que certains prétendent en renouveau (bonne première mi-temps contre Servette), face à Blazevic et Djordjic que l'on connaît bien et face à Burgener et Favre, les deux points forts du LS, le réveil est possible... - Ma -

LNB: Vevey stoppera-t-il Lugano?

Il n'y a pas eu de surprises en championnat de LNB lors de la reprise. Les têtes de série Lugano, La Chaux-de-Fonds et Lucerne se sont imposées et ont donc consolidé leur position. Derrière eux, Winterthur et Aarau (malgré la défaite) émergent légèrement du peloton et devraient pouvoir s'éloigner assez vite de la zone dangereuse. En ce début de second tour, la bataille fait en effet rage au sein de ce groupe qui fait pour l'instant un malheureux condamné en puissance (Young Fellows) avec 9 points de retard sur l'avant-dernier! Devant les «jeunes compagnons», en revanche, on joue serré puisque dix clubs s'échelonnent au classement dans un intervalle de 3 points!

Au programme de ce week-end, le déplacement que va faire le leader Lugano à Vevey retient l'attention. Les Veveysans ont révélé de bonnes dispositions à Fribourg même si l'opposition fut très faible (0-2). Malgré l'arrêt de la compétition de leur meneur de jeu Osojnak (sérieuse blessure au genou), les hommes de Garbani ont fait preuve d'une bonne organisation. Ils peuvent, devant leur public toujours fidèle, déranger les plans des Tessinois. L'autre «grand», La Chaux-de-Fonds aura la partie plus facile en accueillant Kriens à la Charrière où le terrain pourrait bien être gras. Il appartiendra une nouvelle fois aux vétérans Katic et Vuilleumier de conduire les «Montagnards» à la victoire. Ce vieillissement inspire toutefois quelques inquiétudes dans la perspective d'un retour en LNA...

Lucerne, le troisième larron, reçoit Granges que l'on dit en regain de forme et qui pourrait donc créer une petite surprise susceptible de relancer l'intérêt d'un championnat qui manque décidément de temps forts (il est rare qu'un match attire plus de 2000 spectateurs). Pendant ce temps, les clubs romands qui militent dans le milieu du classement joueront contre des adversaires de valeur sensiblement égale. Fribourg doit absolument se ressaisir à Berne. Bienne peut battre Wettingen, assurément. Quant à Carouge, il accueille Winterthur - une équipe en forme - samedi déjà. Espérons que les locaux obtiennent une partie de l'enjeu car ils sont à l'avant-dernier rang (avec Berne) et le climat est toujours aussi passionnel au sein du club où les affaires administratives ne sont toujours pas réglées si l'on en croit un confrère romand. - Ma -

1^{re} ligue: Leytron - Martigny pas seulement pour l'honneur

En consultant le classement et les derniers résultats du championnat de première ligue (groupe 1), on peut être invité à penser que tout y est bien disséqué et que la grande majorité des clubs vont pouvoir terminer la saison en roue libre. Stade Lausanne et Rarogne font en effet figure de parfaits finalistes avec 6 points d'avance sur le troisième, Renens. A l'autre bout, Le Locle est condamné en puissance qui pourrait avoir pour compagnon Viège (en net regain de forme) ou Yverdon (légèrement ébranlé par l'affaire Comisetti). Tel est le verdict apparent au premier coup d'oeil!

L'expérience nous a cependant appris à être prudent en matière de pronostic dans ce groupe où les équipes sont finalement de valeur sensiblement égale. Il peut encore se produire bien des renversements lors des dix dernières journées. Il suffit pour s'en persuader de relever que lors des sept matches du week-end passé, nous n'avons eu que des résultats à un but d'écart ou des nuls! C'est une constatation qui a force de loi: aucune partie n'est jouée d'avance et même Rarogne qui accueille le modeste Yverdon dimanche devra être sur ses gardes.

Dans le même ordre d'idées, on se réjouit de voir ce que va faire Monthey dans le fief de Stade Lausanne. Après leur bonne entrée en matière contre Nyon, les Montheyens abordent ce déplacement dans d'excellentes conditions morales. Comme c'était là le principal souci de Dubosson après la pause hivernale, le test sera intéressant. L'affaire sera encore plus importante pour Viège et son nouvel entraîneur Fattler qui vont s'efforcer de ne pas revenir bredouilles de Meyrin. Les Viègeois lutteront en espérant surtout que leurs voisins raronais s'imposent face à Yverdon et que Le Locle n'améliore pas trop leur pécule contre Boudry. Enfin, le choc le plus prometteur du week-end - surtout pour nous, Valaisans - se déroulera à Leytron où l'équipe locale doit à tout prix refaire surface en recevant son voisin Martigny. Bien emmenés par leur centre-avant Bochatay, les Martignerais ne vont cependant probablement pas se laisser faire... - Ma -

Une excellente idée qui devrait faire boule de neige

COMMENT SAUVER UN CLUB D'UNE FAILLITE CERTAINE ?

A l'image de beaucoup d'autres clubs du pays, le FC Bienne se trouve dans une situation financière catastrophique et même considérée sans issue, du moins jusqu'à ces derniers jours. Sa dette qui avait atteint un million et demi a pourtant pu être réduite à 350 000 francs grâce au renoncement de plusieurs cautionnaires d'antan. Mais le club ayant pratiquement perdu tout crédit auprès des sportifs de la région, les recettes des matches sont absolument insuffisantes, à tel point que les salaires et les primes dues n'ont plus été versées depuis bien des mois.

Un comité de salut public (sans président) a passé en revue toutes les possibilités qui restaient encore de sauver le bateau. C'est ainsi qu'une société anonyme de financement fut créée il y a quelques mois, mettant sur le marché un certain nombre d'actions d'une valeur nominale de 200 francs. Il n'en a été souscrit que 410 dans les délais, ce qui paraissait balayer les derniers espoirs d'éviter une faillite de plus en plus inéluctable.

C'est alors qu'apparut et se manifesta la Migros. Elle annonça qu'elle verserait au FC Bienne le 5% du produit des ventes réalisées le jeudi 8 mars (les commerces de la ville de l'avenir sont ouverts jusqu'à 22 heures tous les jeudis) dans ses dix succursales de la cité. Indépendamment de son impact publicitaire indiscutable, l'initiative allait déclencher une série de réactions qui, sans cela, ne se seraient très certainement jamais produites.

Des peintres connus firent don de toiles qui seront attribuées au plus offrant. Un match humoristique de hockey sur glace a déjà rapporté quelques centaines de francs supplémentaires, puis d'autres magasins annoncèrent qu'ils retiendraient durant une période déterminée un pourcentage de leurs recettes au profit du FC local, etc.

Le déclin s'était produit et le processus mis en marche. De fil en aiguille, cette fameuse journée du jeudi 8 mars, soit celle d'aujourd'hui va voir une authentique et gigantesque kermesse s'installer dans les rues de Bienne. Des stands y ont été aménagés où seront vendues oranges, friandises et même des ouvrages sportifs. Jeunes et moins jeunes pourront s'y exercer au tir à l'arbalète ou rouler en compagnie des champions d'Europe de side-car, tout cela au bénéfice d'un club qui s'apprête à récolter là quelques dizaines de milliers de francs supplémentaires. Inutile de dire que d'autres sociétés sportives, des volleyeurs aux hockeyeurs ou handballeurs, en passant par le groupement des arbitres de la région, se sont annoncées pour animer ce «show» vraiment inédit.

On est curieux d'en apprécier le résultat chiffré. Mais quoi qu'il en soit, la formule paraît devoir faire son chemin, puisqu'on connaît déjà de nombreux autres clubs qui se feront représenter demain à Bienne avec l'espoir d'en rapporter des idées nouvelles en vue de leur propre sauvetage.

J. Vd

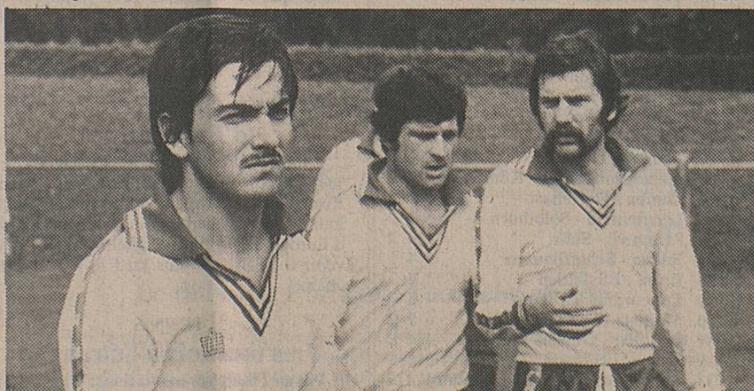
TIR

Match valaisan au fusil à air comprimé

Nous nous permettons de signaler que le match valaisan AC 1979 comptant pour l'attribution du titre de champion valaisan AC catégorie élite et junior se déroulera le samedi 10 mars 1979 au stand AC de Saint-Maurice de la manière suivante:

- 13 h. 45 Tirage au sort des cibles des tireurs tirant en première série.
- 14 h. Début des tirs, première série.
- 15 h. 30 Tirage au sort des cibles des tireurs tirant en deuxième série.
- 15 h. 45 Début des tirs deuxième série.
- 17 h. Tirage au sort des cibles pour juniors et relève.
- 17 h. 15 Début des tirs de la troisième série (juniors et relève).

Le nombre de places étant limitées, les tireurs voudront bien s'inscrire par écrit auprès du chef de match: Michel Coquoz, case postale 273, 1920 Martigny en indiquant le nombre de points obtenus en 1978-1979 lors du tir de la maîtrise valaisanne AC (ce résultat est qualificatif pour tirer le match valaisan AC) et en précisant quelle est la série désirée. Vevey - Lugano



Les trois Leytronnais de gauche à droite Michaud, Roduit et Buchard auront fort à faire pour museler l'équipe martigneraise.

Programme du week-end

LIGUE NATIONALE A

Bâle - Zurich
Chiasso - Young Boys
Grasshopper - Neuchâtel Xamax
Saint-Gall - Chênois
Servette - Nordstern
Sion - Lausanne

LIGUE NATIONALE B

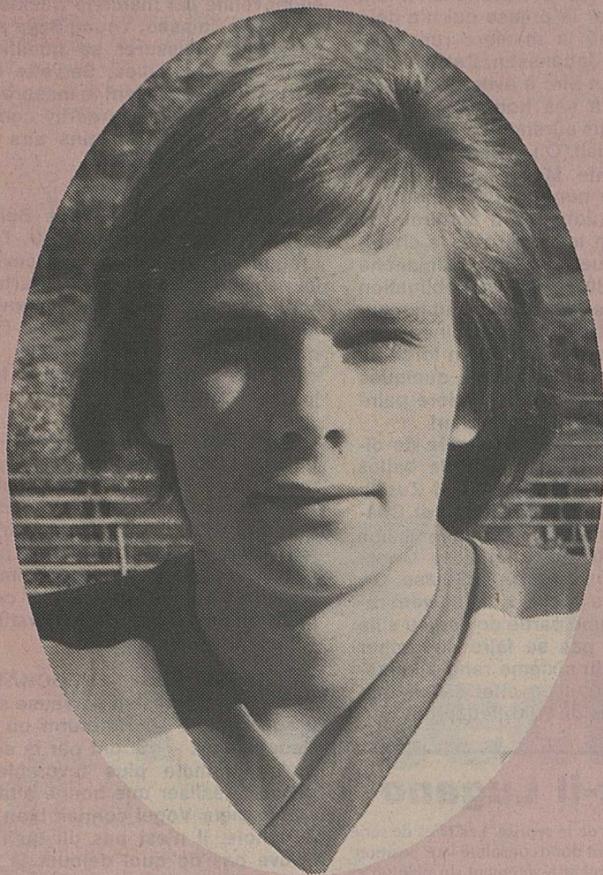
Aarau - Bellinzona
Berne - Fribourg
Bienne - Wettingen
La Chaux-de-Fonds - Kriens
Carouge - Winterthur
Frauenfeld - Young Fellows
Lucerne - Granges
Vevey - Lugano

PREMIÈRE LIGUE

Stade Lausanne - Monthey
Le Locle - Boudry
Leytron - Martigny
Malley - Nyon
Meyrin - Viège
Orbe - Renens
Rarogne - Yverdon

Dans quatre jours Sion - Lausanne

EN VILLE de Sion et dans tout le canton on parle de cette rencontre. Les avis sont très partagés mais dans l'ensemble il apparaît que la défaite de Zurich est «comprise», expliquée même. Tout le monde est conscient que les conditions seront différentes au stade de Tourbillon. Dans ce sens les joueurs que nous avons interrogés comptent fermement sur un environnement favorable. Ils répètent à satiété que pour eux le soutien d'un public nombreux et chaleureux est un apport primordial. Ils ont tous à cœur de faire le mieux possible et cela dans une ambiance qui devrait les porter à se dépasser. Franchement, nous pensons que les sportifs valaisans répondront à ce vœu et que ces garçons qui ont parfaitement conscience des difficultés qui sont les leurs seront encouragés et soutenus comme ils le méritent.



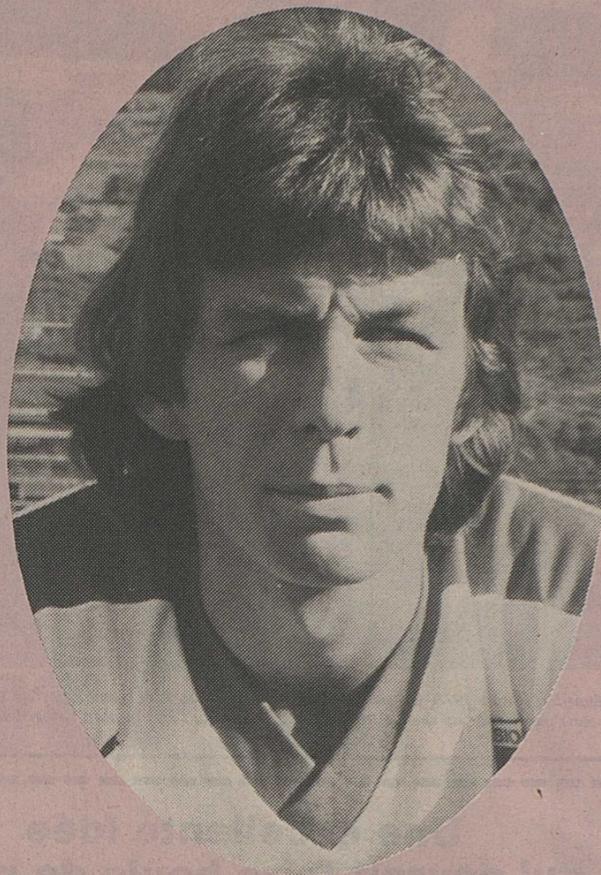
ALAIN GEIGER

«Nous ne devons pas perdre!»



CLAUDE SARRASIN

«Nous devons marquer les premiers!»



ALAIN-EMILE BALET

«Personne ne rechignera à l'ouvrage!»

« Il faudra cravacher durant nonante minutes ! »

● **ALAIN GEIGER.** - C'est avec le «benjamin» de l'équipe que nous commençons aujourd'hui, soit Alain Geiger, 19 ans en novembre prochain. L'entretien faillit tourner court, voyez plutôt: «Ce n'est pas à moi de donner une opinion sur ce match, d'autres camarades sont plus expérimentés pour le faire. Oui, j'ai déjà joué deux fois contre le Lausanne-Sports et dimanche nous ne pouvons pas nous permettre de perdre, car nos chances deviennent ténues. Je crois que nous pouvons battre les Vaudois.»

● **CLAUDE SARRASIN.** - Il y a un joueur qui devrait y contribuer, nous pensons à l'attaquant Claude Sarrasin qui appelle la réussite: «Il est temps, en effet, que je retrouve le chemin des filets de

l'adversaire. J'abonde dans le sens de mes coéquipiers qui estiment que nous devons absolument gagner. En ce qui me concerne, j'ai toujours eu du plaisir à jouer contre Lausanne car je me trouve être plus libre de mes mouvements. Nous sommes bien préparés physiquement, tout comme le LS du reste. Nous allons nous affronter à armes égales avec pour nous l'avantage incontestable d'être au pays. Je souhaite vivement que nous réussissions à marquer les premiers et les affaires s'engageraient bien et pourraient également bien se terminer.»

● **ALAIN BALET.** - Comme hier, nous terminerons avec un défenseur. C'est un Alain-Emile Balet confiant et optimiste que nous

avons joint par téléphone: «Je pense qu'il est fort probable que la défense jouera dans la même composition que dimanche passé. Problèmes et difficultés ne vont pas nous manquer, de cela j'en suis certain. Mais il est tellement impératif pour nous de gagner que je suis sûr que personne ne rechignera à l'ouvrage. Il faudra que tout le monde court dimanche, c'est maintenant ou jamais qu'il faut le faire. Aucune occasion ne devra être galvaudée et pour notre part, j'entends les défenseurs, je sais que d'ores et déjà nous serons sévèrement mis à l'épreuve. Le sachant nous agissons en conséquence. Battre Lausanne, nous en sommes capables, nous n'avons surtout aucune raison de les sous-estimer et c'est nonante minutes durant qu'il faudra «cravacher» pour réussir à nous imposer.»

Demain ce sont Pierre-Antoine Dayen, Guy Mathez et Bernard Moix qui auront la parole pour situer ce derby dont tous ne manquent pas de souligner l'importance. A vous, amis supporters du FC Sion de témoigner votre soutien en prenant le chemin du stade de Tourbillon, dimanche à 14 h. 30.

Coupe d'Europe féminine

La Norvégienne Bente Dahlum, leader de la coupe du monde féminine, a encore amélioré sa position en remportant le slalom spécial de Zakopane. Le classement: 1. Bente Dahlum (No) 94"80. 2. Cinzia Valt (It) 95"43. 3. Thea Gamper (It) 95"88. 4. Anna-Karina Hesse (Su) 96"47. 5. Ludmilla Reuss (URSS) 96"78. 6. Sigrid Totschnig (Aut) 97"09. 7. Roswitha Aschenwald (Aut) 96"96. 8. Brigitte Sirch (RFA) 97"09.

Coupe d'Europe. - Classement général: 1. Bente Dahlum (No) 172 p. 2. Rotild Fjelstad (No) 124. 3. Heide Riedler (Aut) 83. 4. Brigitte Sirch (RFA) 74. 5. Cinzia Valt (It) 64. 6. Christa Zechmeister (RFA) 62. 7. Fabienne Serrat (Fr) 56.

Sport-Toto

Programme des matches pour le concours au résultat N° 10 des 10-11 mars 1979:

	Tendances
1. Bâle - Zurich	1 x 2
2. Chiasso - Young Boys	4 3 3
3. Grasshopper - Neuchâtel	6 2 2
4. St-Gall - Chênois	6 2 2
5. Servette - Nordstern	7 2 1
6. Sion - Lausanne	3 4 3
7. Aarau - Bellinzona	5 3 2
8. Berne - Fribourg	4 3 3
9. Biel - Wettingen	4 4 2
10. Etoile Carouge - Winterthour	4 3 3
11. Frauenfeld - Young Fellows	5 3 2
12. Lucerne - Granges	5 3 2
13. Vevey - Lugano	3 4 3

Toto-X

14. Ch.-de-Fonds - Kriens	6 3 1
15. Stade Lausanne - Monthey	7 2 1
16. Le Locle - Boudry	3 3 4
17. Leytron - Martigny	3 4 3
18. Malley - Nyon	4 3 3
19. Meyrin - Visp	6 3 1
20. Orbe - Renens	4 3 3
21. Aurore - Central	6 3 1
22. Fétingny - Delémont	2 3 5
23. Herzogenbuchsee - Köniz	2 4 4
24. Laufen - Dürrenast	5 3 2
25. Lerchenfeld - Solothurn	5 3 2
26. Allschwil - Suhr	4 4 2
27. Baden - Schaffhausen	5 4 1
28. Brühl - Birsfelden	3 4 3
29. Concordia - Turicum	4 3 3
30. Muttenz - Glattbrugg	6 2 2
31. Red Star - Gossau	4 4 2
32. Balzers - Emmen	6 3 1
33. Emmenbrücke - Mendrisio	4 4 2
34. Locarno - Vaduz	5 4 1
35. Morbio - Chur	5 3 2
36. Rüti - FC Zug	5 3 2

HOCKEY SUR GLACE

Victoire des juniors suisses

Les juniors suisses ont entamé victorieusement le tournoi mondial du groupe B, à Caen. Ils ont battu la Hollande par 10-4. Ce succès ne fut cependant pas obtenu sans peine. Face à des adversaires très fort phy-

siquement et comprenant dans leurs rangs plusieurs joueurs d'origine canadienne, les jeunes Suisses n'ont vraiment fait la décision qu'au deuxième tiers. Les buts ont été marqués par Peter Schlagenhaut (3), Beat Lautenschlager, Niederer (2), Trümpler, Scheirer, Zarri et Arnold.

Les résultats:

Groupe A: Pologne - Belgique 23-2; France - Autriche 3-1. **Groupe B:** Danemark - Italie 3-0; Suisse - Hollande 10-4 (3-1 4-1 3-2). Les deux premiers de chaque groupe disputeront la finale samedi. Le vainqueur sera promu dans le groupe A.

A Sofia, le tournoi mondial du groupe C s'est terminé par la victoire de la Bulgarie, qui n'a pas perdu un seul point. **Classement final (4 matches):** 1. Bulgarie 8 points; 2. Espagne 4; 3. Grande-Bretagne 0.

BOBSLEIGH

Pas d'entraînement à Lake Placid

La pluie et le redoux ont amené un nouveau renvoi des entraînements de bob à deux, à Lake Placid. Il est probable désormais que les épreuves préolympiques ne pourront avoir lieu. Une décision sera prise vendredi à ce sujet.

BOXE

Righetti challenger officiel d'Evangelista

L'Italien Alfio Righetti a été désigné comme challenger officiel de l'Espagnol Alfredo Evangelista, champion d'Europe des poids lourds. Les enchères pour le championnat d'Europe Evangelista-Righetti devront parvenir à l'EBU au plus tard le 6 mai prochain.

TENNIS

Les tournois à l'étranger

Vienne: matches-exhibitions: Bjorn Borg (Su) bat John MacEnroe (EU) 3-6 6-1 6-4; Adriano Panatta (It) bat Peter Feigl (Aut) 3-6 6-3 6-4.

Succès des juniors suisses

A Triesen, devant 300 spectateurs, la sélection suisse des juniors (moins de 18 ans) a remporté une facile victoire sur celle du Liechtenstein (2-0, mi-temps 1-0). Généralement plus rapide que leurs adversaires (dont la moyenne d'âge était supérieure d'une année), supérieurs sur le plan technique, les jeunes Suisses ont eu constamment l'initiative des opérations. Ce n'est qu'avec l'aide de la chance que les juniors du Liechtenstein évitèrent une défaite plus sévère.

Triesen. - 300 spectateurs. - Arbitre: Gritsch (Lie). - Buts: 5. Frank 0-1. 61. Fehr 0-2.

Sélection suisse: Moos (Sion), Andermatt (Zoug), Zingg (Birsfelden), Balet (Sion), Frank (Young Boys), Castella (CS Chênois), Jaccard (La Chau-de-Fonds), Sandoz (Les Geneveys), Schnydrig (Viège), puis, 46. Fehr (Rüti), Kurz (Zurich), Cina (Sion).

● **ANGLETERRE.** - Championnat de première division: Birmingham City - Queens Park Rangers 3-1; Coventry City - Liverpool 0-0; Middlesbrough - Everton 1-2.

Gerd Müller aux Etats-Unis

Gerd Müller, l'avant-centre du Bayern Munich, jouera à partir du 1^{er} juin pour le club professionnel américain de Fort Lauderdale. Récemment libéré par le Bayern, le «bombardier de la nation» a annoncé lui-même son départ au cours d'une conférence de presse, à laquelle assistaient des représentants de son nouvel employeur. Il a précisé qu'il avait signé un contrat de deux ans et demi sans donner, toutefois, de détail sur les conditions financières qui lui sont faites.

4711
SIR irish moss
Lotion After Shave

Marquant et frais... typiquement masculin

Le prologue de Paris - Nice à Knetemann

Perturbé par une manifestation de chômeurs, le prologue de Paris - Nice a finalement pu se courir dans des conditions régulières. Il a été remporté, comme l'an dernier, par le Hollandais Gerrie Knetemann, le champion du monde sur route, qui s'est imposé, sur 8,2 km. Entre Boulogne-Billancourt et Paris, devant son compatriote Joop Zötemelk et le Français Bernard Hinault. L'an dernier, Knetemann avait pris le maillot de leader lors du prologue et il l'avait conservé jusqu'à l'arrivée à Nice. Cette année, la concurrence sera sans doute plus sérieuse. Mais le champion du monde a démontré qu'il se trouvait déjà en excellente condition. Sa moyenne de 47 km 223 le confirme. Comme prévu, le Biennois Daniel Gisiger a été le meilleur des Suisses en lice avec une dixième place à 26" du vainqueur.

Le classement: 1. Gerrie Knetemann (Ho) les 8,2 km en 10'25" (moyenne 47,223). 2. Joop Zötemelk (Ho) 10'32". 3. Bernard Hinault (Fr) 10'33". 4. Jan Raas (Ho) 10'37". 5. Gregor Braun (RFA) 10'38". 6. Dietrich Thurau (RFA) 10'41". 7. Jean-Luc Vandembroucke (Be) 10'46". 8. Henk Lubberdink (Ho) 10'48". 9. Bert Oosterbosch (Ho) 10'49". 10. Daniel Gisiger (S) 10'51". 11. Joseph Bruyère (Be) et Leo Van Vliet (Ho) 10'53". 13. Daniel Willems (Be) et Jean Chassang (Fr) 10'54". 15. Giancarlo Torelli (It) 10'57". - Suite du classement: 25. Stefan Mutter (S) 11'09". 27. Gilbert Glaus (S) 11'12". 55. Mörlen (S) 11'33". 75. Guillet (S) 11'42". 81. Ehrensperger et Dallenbach (S) 11'46". 108. Fortis (S) 12'14". 113. Oberson (S) 12'25".

Ski: la situation en coupe du monde

Après le rendez-vous préolympique de Lake Placid, les skieurs et skieuses du «cirque blanc» ont pris des routes différentes en Amérique du Nord. Les uns pour se rendre à Garibaldi, près de Vancouver, où doit avoir lieu une descente masculine, les autres pour gagner Aspen, dans le Colorado, où accueille jeudi un slalom féminin.

Chez les hommes, la coupe du monde est déjà pratiquement jouée. Après l'élimination de l'Américain Phil Mahre, victime d'une fracture du tibia, Peter Lüscher mène avec 184 points devant Mahre (155) et Stenmark (149) qui ne peuvent plus l'inquiéter. Seuls Andreas Wenzel et Leonhard Stock sont encore mathématiquement capables d'arracher au poteau la victoire finale du skieur helvétique, mais leur retard est si important qu'il leur faudrait pratiquement gagner toutes les épreuves qui restent à disputer.

Le Suisse Peter Müller a déjà enlevé la coupe du monde de descente et ce n'est donc que pour l'honneur et les accessits que devrait se disputer la dernière descente de la saison, à Whistler Mountain. Cette ultime descente pourrait d'ailleurs être annulée si le mauvais temps persiste. La montagne est plongée dans le brouillard et, à la suite du redoux, une avalanche s'est partiellement abattue sur la piste.

Chez les dames par contre, rien n'est encore joué. Hanni Wenzel s'est portée en tête du classement général de la coupe du monde en terminant quatorzième de la descente de Lake Placid, ce qui lui a rapporté 11 points. Elle mène avec 214 points contre 211 à Annemarie Moser. Cette dernière est cependant mieux placée pour reconquérir le trophée de cristal qu'elle avait gagné cinq années consécutivement, de 1971 à 1975. «Deux places de huitième dans les slaloms géants d'Aspen et de Heavenly Valley me suffisent», explique-t-elle. L'autrichienne atteindrait alors la barre infranchissable pour Hanni Wenzel de 245 points. La skieuse du Liechtenstein n'a plus que cinq points à marquer en géant avant de faire le plein

dans cette discipline, alors que l'Autrichienne a une «réserve» de 49 points. Les deux prochains géants américains seront donc déterminants.

La favorite du géant d'Aspen est l'Allemande e l'Ouest Christa Kinshofer, à la recherche d'une quatrième victoire après celles de Val-d'Isère, des Gets et de Berchtesgaden. Hanni Wenzel, qui avait triomphé à Piancavallo en début de saison, sera cependant dangereuse. Elle est doublement motivée puisqu'elle peut aussi enlever la coupe du monde de géant si elle gagne les deux dernières épreuves.

La course aura lieu à Buttermilk, sur l'une des trois montagnes d'Aspen achetées l'an dernier par la compagnie cinématographique «20th Century Fox» pour 48 millions de dollars. C'est la haute saison maintenant dans la station à la mode du Colorado et les skieuses ont dû être logées chez l'habitant, tous les hôtels affichant complet.

Le championnat suisse de descente à Piz Lagalb

Le comité d'organisation de Meiringen-Hasliberg a informé la Fédération suisse de ski qu'il ne lui serait pas possible de mettre sur pied la descente masculine des championnats suisses, laquelle avait dû être renvoyée le mois dernier en raison du brouillard. Le ski-club Bernina-Pontresina a accepté de prendre la relève et il organisera l'épreuve au Piz Lagalb le 1^{er} avril. La sécurité des coureurs est à l'origine de la décision des organisateurs bernois. Lors des récentes épreuves FIS, des vitesses de plus de 100 km/h ont été atteintes. Sur une neige de printemps, les vitesses pourraient être plus importantes encore, ce qui ne manquerait pas d'être dangereux.

Trois Suisses au championnat mondial du vol à skis

Le Bernois Hansjörg Sumi (20 ans), le Saint-Gallois Roland Glas (18) et le Loclois Olivier Favre (22) sont les trois sauteurs suisses, qui participeront, la semaine prochaine, du 16 au 18 mars, au 5^e championnat du monde du vol à skis sur le tremplin géant de Planica, en Yougoslavie. La nomination de Sumi était connue depuis quelque temps déjà. Le junior Glas s'est qualifié aux récents concours en Scandinavie (Falun et Lahti) et Favre était bien le meilleur - avec son bond le plus long de 158 mètres - lors du concours à Oberstdorf (RFA), la semaine dernière. En revanche, Robert Mösching, le vainqueur de la tournée suisse, sera empêché d'y participer à Planica, retenu pour des examens professionnels.

W. G.

Amis de la petite reine rendez-vous vendredi avec Eddy Merckx à Sion



C'est demain, vendredi, que la séance cinématographique aura lieu, avec le film consacré au grand coureur de tous les temps, Eddy Merckx. Ce film sera projeté chez l'ami Dussex (eaux minérales), à Sion, à 20 heures. Il s'agit d'un long métrage sur les Tours de France 1972 et 1973. Ce rendez-vous des Amis de la petite reine permettra d'évoquer des souvenirs et de parler également de la future saison avec les nombreux cyclistes valaisans. Donc, tous chez Dussex, demain soir, à la rue Oscar Bider 14.

Une société lombarde demande 6000 francs à Mendrisio pour Fausto Stiz

L'Italo-Suisse Fausto Stiz, qui a maintenant 27 ans, a passé son enfance à Horw (Lucerne), où il faisait aussi ses débuts comme coureur cycliste. Après avoir pris résidence au Tessin, il quitta notre pays, il y a cinq ans, et courra désormais pour deux sociétés en Lombardie. Déjà champion d'Italie au demi-fond amateur, Stiz a réalisé sa meilleure saison l'an dernier, en remportant le «Petit Tour d'Italie» et en se classant cinquième au championnat du monde au Nurburgring. Or, Stiz vient de retourner au Tessin, où il a ouvert un magasin de cycles et de sport à Mendrisio, en défendant, comme jadis, les couleurs du club local, lieu des «mondiaux» de 1971.

Toutefois, pour la société italienne, que Stiz vient de quitter, son départ ne se règle pas aussi facilement. Le club lombard demande au Vélo-Club Mendrisio une somme de transfert de 3 millions de francs, ce qui représente 6000 de nos francs environ. En comparaison avec les transferts de football par exemple, cette somme est certes modeste, tout spécialement pour un coureur de la valeur de Stiz. Mais ces transferts cyclistes, qui semblent être courants chez nos voisins du Sud, ne sont pas coutume dans le cyclisme suisse. Et le président, Renzo Bordogna, du VC Mendrisio, rappelle: «Quand Stiz nous avait quitté, il y a cinq ans, pour aller prendre sa licence à Come, le VC Mendrisio n'a pas reçu une leule lire.»

En attendant, le club italien menace Stiz d'une suspension dès le 15 mars, si les 6000 francs ne lui sont pas versés. Mais c'est la seule fédération italienne (dont l'octogénaire président, Adriano Rodoni, le même président de l'UCI et de la FIAC (Fédération internationale des amateurs), qui peut suspendre le brave Fausto Stiz, qui possède un passeport italien et parle le dialecte lucernois. Le président Bordogna prend ses gardes: «Pour éviter une éventuelle suspension, qui ne servirait ni au coureur, ni à notre club, nous versions la somme demandée à la fédération italienne, mais jamais à l'ancienne société de Stiz.» Affaire donc à suivre, qui devrait trouver, prochainement, une solution sur le plan international.

W. G.

Oddvar Braa, vainqueur de la coupe du monde

Avant même la dernière épreuve, qui se courra à Holmenkollen sur 50 km, le Norvégien Oddvar Braa est assuré de remporter la première coupe du monde officielle de fond. Cinq résultats sur neuf sont pris en considération. Oddvar Braa, qui a disputé cinq des épreuves jusqu'ici, totalise 107 points. Son plus dangereux rival, son compatriote Lars-Erik Eriksen, a pour sa part marqué des points à sept reprises. Il compte deux résultats biffés (Zakopane 8 pts, Falun 10 pts). En gagnant samedi à Holmenkollen, il ne récolterait ainsi que 11 points, ce qui porterait son total à 105 et serait insuffisant pour lui permettre de devancer in extremis Oddvar Braa.



Il a gagné sur 15 km à Reit im Winkl et au Brassus et il a pris la deuxième place sur 50 km à Lahti.

Le vainqueur de la coupe du monde 1979 est né le 16 mars 1951. Il est restaurateur à Hølanda, près de Trondheim. Il a connu ainsi la meilleure saison de sa carrière, une carrière souvent perturbée jusqu'ici par des blessures ou par la maladie. En 1975, Oddvar Braa, connu aussi comme un excellent spécialiste des courses d'orientation, s'était imposé lors des épreuves pré-olympiques mais il n'avait pu participer aux Jeux de 1976 (il était malade). Cette saison,

Leonardo David est sorti du coma

Trois jours après son accident, l'Italien Leonardo David est sorti du coma, à l'hôpital de Burlington, dans le Vermont. Un communiqué de l'hôpital indique qu'il se trouve toujours dans un état critique. Ses parents se trouvent auprès de lui depuis le début de la semaine.

Fracture de la jambe pour Wanda Bieler

Un nouvel accident a été enregistré au cours de la tournée en Amérique du Nord. Victime d'une chute à l'entraînement, l'Italienne Wanda Bieler s'est fracturée la jambe droite. Par ailleurs, l'Autrichienne Annemarie Moser souffre de la grippe. Il est probable cependant qu'elle s'alignera tout de même dans le slalom d'Aspen puisque, avec le nouveau barème des trois dernières épreuves, une 17^e place lui sera suffisante pour reprendre la tête de la coupe du monde.

Dans les coulisses du sport-auto

Comme on pouvait le craindre, le rallye Lyon - Charbonnières, agendé ce week-end, ne comptera pas pour le championnat suisse de la spécialité.

Les organisateurs devaient enregistrer un minimum de vingt inscriptions «helvétiques» pour que cette épreuve soit prise en considération mais finalement, ce ne sont que neuf équipages qui daignèrent transmettre leur bulletin d'engagement, dont Jean Krucker et André Ravary.

C'est la deuxième année consécutive que ce «boycoût» des pilotes suisses se produit et il paraît désormais certain, qu'après ces échecs successifs, l'ACS-Genève qui avait prévu de donner le départ des concurrents suisses au bout du lac, renoncera à l'avenir au jumelage de son rallye avec le Lyon - Charbonnières. De ce fait, la prochaine échéance du championnat national est fixée au samedi 23 mars, sur les routes du critérium jurassien.

● **Haldi dans le Jura.** - A propos de ces rendez-vous, signalons que Claude Haldi, brillant vainqueur l'autre jour du rallye des Neiges, sera de la partie, au volant de sa Porsche Turbo de 360 chevaux. En attendant les «meetings» en circuit à l'étranger (championnat d'Allemagne des «silhouettes» notamment), et au vue de sa remarquable exhibition aux Neiges, le Vaudois a décidé de semer encore quelquefois le trouble parmi les Carron, Chapuis, Savary, Corthay et autres Roux...

● **Regazzoni au Mans?** - Il en avait déjà été sérieusement question l'an passé, mais en dernier ressort, le projet s'était évanoui. Cette fois cependant, les chances de voir Clay Regazzoni prendre part aux prochaines 24 heures du Mans semblent réelles. Le Tessinois devrait y piloter une Ferrari 512 Boxer en compagnie de l'excellent Britannique Derek Bell, pour le compte d'une écurie italienne.

● **Surer en F1 déguisé.** - Dans dix jours à Brands-Hatch, à l'occasion de la traditionnelle «Race of Champions», la seule course de F1 hors-championnat qui ait résisté aux «impératifs» du calendrier international, Marc Surer pourrait effectuer ses débuts en grand prix, non pas au volant d'une vraie formule 1 mais à celui de sa

March-BMW 792 de formule 2. A une semaine de l'ouverture officielle de la saison de F2 (à Silverstone), ce serait une répétition générale rêvée pour le Bâlois et pour son équipe germano-anglaise qui, actuellement, se trouvent en Italie, sur le circuit du Mugello, pour une séance d'essais privée.

A noter que cette épreuve de Brands-Hatch devrait coïncider avec la prestation de la tout toute nouvelle Lotus 80 de Colin Chapman mais qu'en aucun cas, elle sera engagée dans cette course.

● **Les motards en «Aurora».** - Refuge de conducteurs «situés» entre la F2 et la F1, refuge également de très nombreux anciens modèles de formule 1, liquidés par les équipes de grand prix, la série anglo-saxonne «Aurora» bénéficiera cette année d'une participation remarquable. Certains n'hésitent pas à la baptiser «championnat du monde N° 2 des conducteurs» et souhaiteraient qu'elle rivalise bientôt avec sa grande sœur.

Au milieu des engagés figurent les noms de deux authentiques vedettes de la moto: Giacomo Agostini (Williams) et Barry Sheene (Arrows). Il va sans dire que ces tentatives seront suivies à la loupe aussi bien par les «fanas» de l'auto que de la moto...

J.-M. W.

Le rallye du Portugal: Darniche en tête

Vainqueur du rallye de Monte-Carlo, le Français Bernard Darniche (Lancia Stratos) était en tête du rallye du Portugal, troisième épreuve comptant pour le championnat du monde des rallyes pour marques, après quatre épreuves spéciales. En 15'25", il devançait le Finlandais Hannu Mikkola/Ford (15'50") et le Suédois Bjorn Waldegaard/Ford (15'57").



L'open suisse: 180000 francs de prix à Crans-Montana

L'open suisse de golf, qui aura lieu à Crans-Montana du 30 août au 2 septembre prochain, sera doté de 180000 francs de prix. Seuls, les opens d'Europe et de Grande-Bretagne sont mieux dotés.

50 ans AVGF : la vie des sections



Edelweiss de Vouvry

Notre société comprend 60 membres. Nous avons deux groupes: premier groupe, répétition lundi de 20 h. 15 à 22 heures; deuxième groupe (plus relax) répétition mercredi de 18 h. 45 à 20 heures. **Comité** présidente: Vuadens Michèle; Terry Jacqueline; Planchamp Louise; Gallina Monique; Fracheboud Claudine. Fondation de la société: 1941.

M. Vuadens



La « Loënaz » Massongex

La société fédérale de gymnastique féminine «La Loënaz» de Massongex a été fondée en 1974. Dès le départ elle a bénéficié d'un large soutien de la population. Présidée depuis le début par M^{me} Francine Daves, elle compte actuellement 80 membres qui se répartissent dans les groupes suivants: 18 pupilles, moniteur M. Charles Darbellay; 38 pupillettes, monitrices M^{mes} Fabienne Giovanola, Romy Vernay. Sous-monitrices M^{mes} Claudine Nicollerat, Marie-Claire Salamolard. 24 dames, monitrice M^{me} Josette Dirac. Elle compte entre autre une équipe de volleyball entraînée par M^{me} Claudine Nicollerat qui dispute le championnat de première ligue A.V.G.F. Depuis sa fondation, elle a participé à toutes les fêtes cantonales qui est la base de son activité principale tout comme la soirée annuelle. Elle a eu le plaisir de se rendre à Genève lors de la Fête fédérale de 1978. Elle rehausse également les manifestations communales telles que le 1^{er} août, le Noël des aînés et les différentes fêtes des sociétés locales.

La gym dames d'Evionnaz

Année de fondation: 1976. Effectif: 16 membres. Comité: présidente: Jacquemoud Christiane; vice-présidente: Mottet Claudine; caissière: Egli Théodora; secrétaire: Pernollet Marie-José; membres: Wiedmer Denise; monitrice: Wiedmer Denise; sous-monitrice: Jacquemoud Christiane. Local de répétition: grande salle communale. Le mardi de 20 h. 30 à 21 h. 45.

Le village d'Evionnaz a bénéficié d'une salle de gymnastique en 1973.

C'est au printemps 1974 qu'un petit groupe de dames a commencé à pratiquer la gymnastique. Comme aucune monitrice n'était formée, nous avons demandé les services de M^{me} Raymonde Comte de Martigny pour six mois environ. Puis nous avons trouvé une responsable au sein de notre groupe pour le monitariat. Avec ses seize membres, la section n'est pas grande mais nous espérons toujours plus de participation, et les nouvelles dames seront naturellement les bienvenues.



La gym dames de Saint-Maurice

Notre société de gymnastique la «Gym-Dam» de Saint-Maurice, a été fondée en 1935 par M. Louis Pignat. Le groupe pupillettes a été créé en 1944.

La société n'a cessé de s'accroître au fil des ans. Plusieurs disciplines sont offertes, au goût de tout le monde. Elle atteint aujourd'hui un effectif de 150 gymnastes qui sont réparties de la manière suivante: pupillettes: environ 57, responsable Yvette Bonvin; actives: environ 20, responsable Evelyne Byland; dames: environ 50, responsable Georgette Duc; athlètes: environ 20, responsable Jean Bonvin; agrès: environ 10, responsable Evelyne Byland; volleyball: environ 15, responsable Danièle Udriot.

Tous ces groupements sont dirigés par une équipe technique sous la responsabilité dynamique de Jean Bonvin.

Saint-Maurice fut heureuse d'accueillir les pupilles et pupillettes valaisannes en 1947, 1965, 1974. La Fête cantonale de gymnastique féminine, en 1956, se déroula chez nous et nous organisons en collaboration avec les actifs, la Fête cantonale artistique, le 12 et 13 mai prochain.

Ces dernières années ont été particulièrement brillantes pour notre société, de nombreux succès en concours de sections, en individuel athlétisme et volleyball ont récompensé les efforts consentis.

Bref panorama 1978: pupillette: championne valaisanne; volleyball: challenge «Nouveliste»; athlétisme: titres valaisans; section, athlétisme: 8^e rang aux concours de section à Genève sur le plan suisse et première section romande.

La «Gym-Dam» de Saint-Maurice doit beaucoup de sa vitalité à Ninette Duroux qui a œuvré avec fidélité comme monitrice pendant vingt-cinq ans.

Une « première » à l'ACVG samedi à Ovronnaz

En effet, ce samedi 10 mars 1979, au Centre sportif d'Ovronnaz lieu rêvé pour pareille rencontre, vont se réunir et se retrouver les présidents des sections d'actifs du Valais.

A leur intention, le président cantonal, Edmond Biollaz, et son comité ont prévu un programme qui a nécessité de la part des animateurs - René Kühn, Cyrano Vouillamoz, Antoine Chevrier, Edmond Biollaz - plusieurs séances préliminaires afin d'assurer une parfaite réussite et une coordination au plus haut niveau.

Ce programme prévoit deux thèmes principaux avec chacun un développement particulier:

1^{er} thème: les moniteurs avec comme principaux sujets:

- Les besoins en moniteurs sont-ils couverts?
- Quel est l'objectif à atteindre, dans le temps, pour chaque section dans le cadre des moniteurs?
- Les qualifications pour chaque catégorie sont-elles définies?
- Comment assurer le recrutement de nouveaux moniteurs?
- L'importance du choix du futur moniteur est-il considéré? Comment faire ce choix? Sur quoi se baser ou quels critères retenir?
- La formation des moniteurs après le choix: Comment? Par qui?
- Etc.

2^e thème: les adolescents. - Chacun connaît, sans toutefois en être toujours conscient, le grand problème des jeunes dès 14 ans dans le cadre des activités sportives.

- Comment est leur participation ou leur non-participation? D'où recherche des causes et facilités offertes aux adolescents.

- Est-ce que la structure actuelle, les programmes, le système en vigueur sensibilisent les jeunes et répondent aux besoins de la jeunesse de demain? Dans deux ans?
- La section remplit-elle son rôle?
- Par et pour la section, l'introduction et la mise en place de nouveaux dirigeants ou responsables de groupements, est-elle bien préparée, prévue, assurée, coordonnée?
- La section locale est la base de la structure, de la collectivité par qui tout se construit. Aussi, les moyens disponibles sont-ils tous utilisés pour augmenter l'efficacité et l'impact que peut avoir la société sur les adolescents?

Actuellement, les présidents sont réunis deux fois par année, en rencontre des présidents et en une assemblée des délégués.

Est-ce suffisant?

Voilà toute une gamme de questions ouvertes aux présidents des sections d'actifs. Ces derniers peuvent ainsi mieux se rendre compte que leurs responsables cantonaux ne les convoquent pas pour apprendre à diriger une section tant sur les plans administratif, financier que technique, mais bien de voir plus loin, plus profondément, de réfléchir et de se pencher sur l'avenir.

Deux grands thèmes seront ainsi mis sur la sellette ce samedi 10 mars avec dès 9 heures, réunion des présidents, séminaire, discussion, mise en commun, etc. et clôture vers 16 heures.

Une telle journée mise au service de la cause sportive ne se conçoit pas uniquement en discussion mais de ces heures de séminaire seront tirées des conclusions avec des objectifs clairs et précis.

Aussi, présidents de sections, soyez tous fidèles au rendez-vous. L'ACVG est votre association qui compte dans son sein votre propre section.

TRIENT DE BONNES RAISONS DE VIVRE ET S'ÉPANOUIR À NOUVEAU

Trient, c'était, en 1956, un gros village de montagne, avec ses quelque 180 habitants à l'année. C'était, aux environs de... 1860, une école avec quelque 175 élèves !

C'est aujourd'hui un village devenu, en hiver surtout, trop paisible, avec ses 8 écoliers, ses 42 ménages ne totalisant finalement que quelque 90 habitants. J'en connais certains qui déjà clameraient... que le village se meurt !

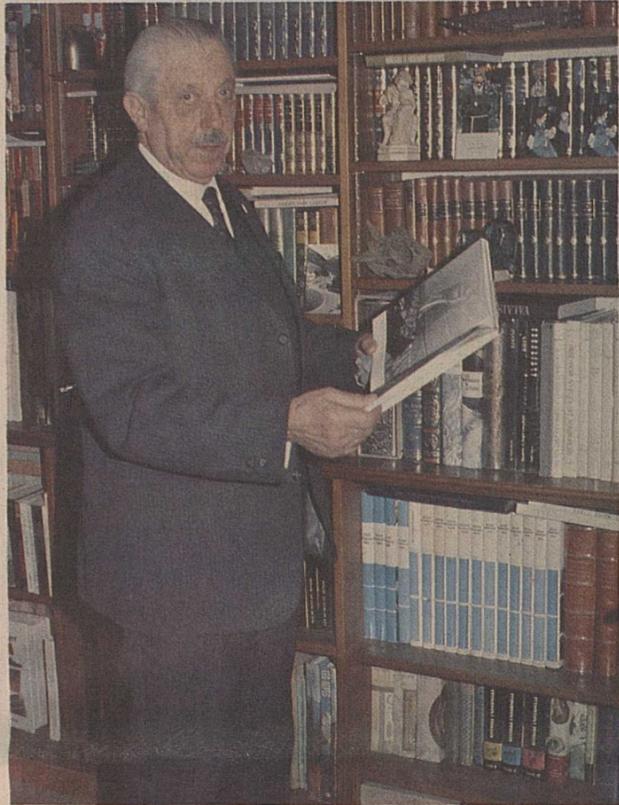
Et pourtant, je n'en ai guère eu l'impression, hier matin au petit jour, en grimant gentiment en direction du col de La Forclaz. Car j'ai tout d'abord croisé sur la route passablement de circulation ; vu également les cantonniers au travail, consciencieusement malgré la tempête de neige ;

constaté rapidement que l'ancienne route de La Forclaz était en voie d'ouverture au moyen d'une puissante fraiseuse.

Oui, bien sûr, le village était encore paisible, pour ne pas dire endormi, et le seul bistrot ouvert à l'année ne l'était pas encore, de si bonne heure. Bon nombre de volets sont fermés, est-ce la nuit ? Est-ce l'abandon ? J'opte d'emblée pour la première solution, car il faut savoir qu'en été, un bon millier de personnes, pour la plupart établies à Martigny mais venant aussi de l'extérieur du canton - Genève par exemple - y vivent des mois de vacances heureuses dans une nature qui compte, parmi ses nombreux atouts,

une aussi splendide excursion que la promenade mondialement connue au pied du glacier du Trient.

Pour savoir ce qui se « mijote » dans un village, il faut parler avec ses habitants, ses responsables. Ensuite seulement, on peut se faire une opinion quant à la « survie » - que le mot est détestable - ou plutôt les bonnes raisons de vivre qu'a ce dernier. Ces bonnes raisons, vous les trouverez à travers nos trois rencontres ! Et vous apprendrez ainsi que de « village hivernal paisible », Trient veut devenir un village touristique. C'est son droit le plus strict et que nous avons plaisir à défendre !



Le président Fernand Gay-Crosier : à 73 ans, toujours en pleine forme et au service de ses concitoyens.

Un président, un « roc » : Fernand Gay-Crosier

Ecrivons-le d'emblée : l'homme n'est pas facile ! Parce qu'il a la franchise de la terre où il est né il y a maintenant plus de 73 ans ; parce qu'il a aussi la solidité du roc qui fait l'essentiel du décor dans la région. Président, il l'est depuis 22 ans, sans interruption. Et depuis quand est-il au service de la communauté ? Nous ne vous le dirons pas aujourd'hui, car cet anniversaire devrait faire l'objet d'une toute prochaine, sympathique et attendue fête villageoise. Il est, malgré son âge - puisque c'est ainsi que l'on dit - « droit comme un i » et n'a guère pour habitude de lésiner sur les mots, sur les conclusions, sur les options et encore moins sur le travail. Il ne sait aller que de l'avant et a probablement bousculé autant de gens qu'il en a ravi.

L'homme en question, c'est Fernand Gay-Crosier, président de Trient depuis 1956.

- On n'a plus assez de gosses pour avoir droit aux subventions scolaires ? Qu'à cela ne tienne, nous trouverons, puis nous engagerons et nous payerons une maîtresse d'école pour que les huit petits du village n'aient pas à se traîner dans la neige tout au long du dur hiver.

Ce ne fut pas qu'une affirmation gratuite, lancée dans des buts élec-

toraux. C'est une opération concrète qui se « solda » par la présence appréciée d'une très jeune institutrice qui fait le bonheur des familles concernées et qui s'occupe, de l'avis même du président, « à merveille » de sa petite classe : une Bagnarde en l'occurrence, M^{lle} Baillifard.

- Il en est de même pour le desservant de la paroisse. Si ce dernier « coûte » à de grandes communes l'équivalent de 15 francs par habitant et par an, ici il nous coûte quelque 400 francs par habitant et par an. Mais la population y tient et l'apprécie, le curé Pignat !

Donc, si nous suivons M. Gay-Crosier : il y a l'école, il y a la paroisse : le village est donc bien présent et il s'agit maintenant de s'en occuper.

La situation est paradoxale, étonnante même ! La commune de Trient est ce qu'il est également convenu d'appeler une « commune aisée pour ne pas dire riche ». Les anciens ont su traiter avec les CFF, les contemporains avec Emosson et les redevances hydrauliques des deux sociétés représentent une très importante source de revenus, qui permet non seulement de faire face à toutes les obligations, mais surtout d'offrir le coefficient d'impôts le plus bas autorisé par la nouvelle législation. Et malgré cela, la population diminue. Que faire ?

- Il ne faut pas chercher midi à quatorze heures ! L'avenir de Trient réside uniquement dans le tourisme. Vous avez décrit de manière parfaite ce qu'éprouve Finhaut face à la construction envisagée de la station des Esserts-Trient. Laissez-moi vous dire que cette station, au-delà des excellentes relations que j'entretiens avec mes amis fignolains, est avant tout, au départ, l'œuvre de notre commune. Elle s'appelle d'ailleurs la station des Esserts-Trient ! Nous y croyons tellement, à ce développement touristique, que nous avons même racheté l'ancienne colonie des Alpes dans le but de pouvoir l'exploiter, un jour ou l'autre, comme entité touristique. Nous n'avons fait en cela qu'imiter la population de ce village ; je parle de celle qui est partie ! Elle a peut-être abandonné le séjour à l'année, mais pratiquement aucune famille n'a abandonné ou vendu la demeure familiale. Ce qui fait que nous avons une structure bâtie de très bonne veine, en très bon état et qui chaque été voit « remonter au village » ceux qui sont devenus, forcés par les choses, les citoyens de Martigny. Mais revenons au tourisme. Pour nous, je le répète, c'est la construction la plus rapide possible de la station. Si les choses se déroulent normalement, nous espérons pouvoir mettre en chantier

la route des Jours au début de l'été prochain. Seuls deux députés s'y sont opposés, en novembre dernier et en première lecture, au Grand Conseil. La seconde lecture aura lieu en mai prochain et je crois sincèrement que les députés valaisans sauront comprendre notre grand souci et parachever ce qu'ils ont si bien défendu... en première lecture.

Je crois que dans ce domaine, nous sommes aujourd'hui dans une phase ascendante où tous les espoirs sont permis.

Il est optimiste, le président de Trient, me direz-vous ! Je le suis... avec lui, car si les anciens m'ont relaté les choses avec exactitude, il est tout de même un des « pères fondateurs » de la route du col de la Forclaz dont les travaux débutèrent en 1951 et dont l'inauguration eut lieu en 1957. Il est vrai qu'en ce temps-là, au début tout au moins, M. Gay-Crosier était de surcroît l'un des députés suppléants les plus actifs de... l'opposition ! Et puis l'homme, toujours malgré son âge, a encore la force et la vigueur, la santé physique nécessaire pour mener à bien cet ultime combat en faveur d'une population pour laquelle il s'est battu - le mot prend toute sa valeur - durant toute son existence.

De la route... à l'état civil... en passant par la poste...

Daniel Rosset : transporteur à Trient depuis 1949. Au départ un petit FBW de 29 CV ; aujourd'hui un Saurer 5 DM, un Volvo 3-essieux, un Unimog avec fraiseuse et lame, deux trax ! Le fruit de trente ans de labeur. Daniel, je le rencontre le matin de bonne heure. Pour nous deux, l'étroit garage « fleure bon » le mazout ! Les quelque 250 CV du 3-essieux ronronnent et chauffent doucement. Ils sont manipulés avec soin, attention. Diable une « telle pièce » ne s'achète ps tous les jours. Et les affaires ? Ecoutez M. Rosset :

- Nous avons eu, comme tout le monde, un gros boum avec la construction d'Emosson. Et puis, bien sûr, les choses se sont calmées. Nous avons, d'autre part, un important travail chaque année avec le déblaiement des neiges. J'ai la charge d'ouverture de la route de la Frontière à la Caffè. Pour cette saison hivernale, et pour nous, les

mois de janvier et une partie du mois de février nous ont apporté un intéressant travail. Il faut bien reconnaître toutefois que le « carnet de commandes 1979 » n'est pas... lourd ! Et dire, comme tout le monde ici : vivement le départ de la station des Esserts-Trient !

Et là, croyez-nous, ce n'est pas seulement le transporteur qui parle. Daniel Rosset est en effet conseiller communal, responsable du département des services électriques. De surcroît, il tient en compagnie de son épouse le registre de l'état civil.

- Pas un mariage en 1978 et deux naissances seulement. Il faut reconnaître que notre population est chaque année en baisse. Pour nous, cette « histoire des Esserts » devient maintenant un impératif, d'autant plus que, à l'image de Finhaut, nous avons une animation estivale de bonne veine. Certes, il n'y a qu'un hôtel ici, mais quelques

colonies apportent une animation bienvenue, tout comme d'ailleurs le passage sur France. A vrai dire, je ne suis pas trop pessimiste. Voyez le chauffeur du car, il va probablement construire et s'établir ici où nous formons un noyau bien soudé et bien décidé à se battre pour maintenir le village.

Pour sa part, M^{me} Rosset est la fille de « Madame Jeanne », dont chacun se souvient encore dans la région. « Madame Jeanne », c'était bien sûr la buraliste postale et son poste a été repris, il y a bientôt une vingtaine d'années, par sa fille.

Elle s'est levée plus tôt encore ce matin pour nous faire le café, à Daniel et à moi. Dehors, la neige tombait à gros flocons, mais l'intérieur du bureau postal était bien

rangé, propre, net, tout comme la cuisine accueillante, à l'image du sourire de la maîtresse de céans. Le tout - avis aux cambrioleurs - est bien gardé par « Alex », un berger allemand impressionnant.

- Oui, c'est certain, on perd des points chaque année, au bureau. Plus particulièrement l'an dernier,

où la saison estivale fut souvent gâchée par le mauvais temps. On ne fermait certes pas le bureau pour l'instant, car il y a toujours du mouvement et... du travail ! Le courrier arrive à 10 heures. Il nous apporte les nouvelles mais pas l'envie de quitter les lieux, de descendre en plaine. Je suis persuadée qu'il y a ici encore de nombreux

projets susceptibles d'animer plus encore la saison estivale, comme de créer une saison hivernale. C'est notre espoir et nous avons le devoir d'y croire.

Le tout dit calmement, posément, entre deux tasses de café noir, une « giclée de pomme »... on est entre routiers, non ?..

Le ski de fond : une réussite !

Il y a un peu plus d'une année, le Ski-Club Trient décidait de mettre sur pied une piste de ski de fond. Cet effort fut très bien compris par l'administration communale, qui offrit aux promoteurs la machine nécessaire pour la « fabrication » et l'entretien de ce qui est aujourd'hui une des plus belles pistes de la région martigneraise. Une piste qui a d'autre part l'avantage d'être éclairée en grande partie, permettant ainsi à de nombreux adeptes de pratiquer leur sport favori même après les heures de travail.

On peut l'écrire aujourd'hui : la piste de fond, les week-ends surtout bien sûr, amène à tout le village une animation fort prisée et il n'est pas rare de voir, le samedi ou le dimanche, des clubs régionaux venir à Trient disputer des concours, ou tout simplement passer un agréable après-midi dans des conditions d'enneigement actuellement très bonnes. Une preuve de plus qu'à Trient, l'initiative privée peut parfaitement être soutenue par l'administration communale.



Daniel Rosset : de la route au conseil communal en passant par l'état civil !



M^{me} Rosset : buraliste postale de mère en fille !

(Photos NF)

Une heureuse combinaison: les coordonnés.



Gooder

«Your Sixth Sense»
vous offre une collection qui joint une
élégance distinguée à une confection irré-
prochable et à une qualité de premier choix.
Ses ravissants coordonnés se font dans
toutes les teintes dominantes de la
nouvelle saison: blanc, jaune,
rouge, paille et caramel.
Notre illustration: Blazer doublé, 150,-
Blouse avec petit col rond, 70,-
Jupe à carreaux doublée,
avec ceinture de cuir, 80,-

Dès lundi pour les Chablaisiens: numéros de téléphone à 6 chiffres

MONTHEY. - Environ 21 500 abonnés du Chablais - répartis à peu de chose près sur la zone reconnue par la Confédération dans le cadre de la LIM (loi fédérale sur l'aide aux investissements dans les régions de montagne) - sont concernés par ces augmentations de taxes et le passage des numéros de cinq chiffres à six.

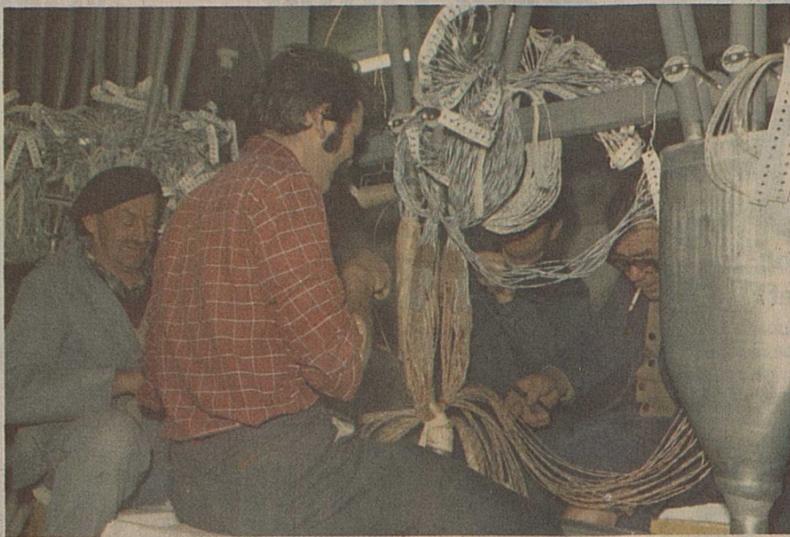
Dans notre édition de mardi, nous donnions des renseignements fournis par la Direction des téléphones de Lausanne sur le nouveau central téléphonique de Monthey, qui sera inauguré officiellement vendredi 16 mars prochain.

Aujourd'hui, rappelons que dès le 12 mars interviendra le changement de numéro de ces 21 500 abonnés. Ce changement est la conséquence de l'augmentation du nombre d'abonnés dans le secteur chablaisien, qui a pour corollaire une diminution des numéros disponibles. En ajoutant un seul chiffre aux numéros actuels (qui en comptent donc cinq) on décuple les possibilités qui passent ainsi de 80 000 à 800 000.

Ce changement améliorera l'écoulement du trafic téléphonique. Ceux des abonnés qui ont un trafic important peuvent être raccordés à des équipements dont la capacité d'acheminement des conversations est plus élevée.

La communication des anciens sur les nouveaux numéros s'effectuera le 11 mars dès minuit, période durant laquelle le trafic est très faible. Seuls les abonnés de Monthey seront privés de téléphone durant trois heures environ, depuis minuit. Mais les dispositions ont été prises afin que les abonnés importants comme les établissements hospitaliers, les polices locale et cantonale ne soient pas coupés du tout.

Ces travaux exigeront une activité déborante d'une trentaine de personnes qui interviendront simultanément sur les 13 centraux du groupe 025.



C'était l'été dernier, dans le sous-sol du nouveau central téléphonique. Durant plusieurs mois, des équipes de monteurs spécialisés ont travaillé à la modification de l'entrée des câbles dans le bâtiment ainsi qu'au transfert des lacets reliant les abonnés de Monthey à leur central local. Cette coupure de câbles a été fractionnée sur une période de douze mois et l'on fit transiter les lignes d'abonnés par les nouvelles installations, non encore en service, vers les anciennes toujours en fonction. Un travail de titans... Photos NF

Les archers de Collombey se distinguent!

COLLOMBEY. - Dimanche dernier à Annemasse, en face d'une coalition française, les archers de Collombey ont obtenu des résultats qui confirment la qualité des membres du club, tant en ce qui concerne l'équipe que les individuels.

Jean Brun s'est classé premier avec 564 points, son second immédiat, le Genevois Trepper, affichant 557 points. Suit au 6^e rang Jean-Bernard Brun, puis au 8^e Denis Drapel, 16^e Gilbert Hauswirth, 24^e Raymond Monod, 28^e André Leu, 42^e Marcel Gay-

Balmaz. 85 tireurs ont pris part à cette compétition comprenant 12 équipes. Il s'agissait d'un tournoi indoor à 25 m avec deux tirs de 30 flèches sur cible à 10 points.

Le club de Collombey a remporté la première place (Brun, Breu et Drapel) avec 1645 points devant Cluse et Grenoble qui totalisaient respectivement 1637 points et 1618 points.

En catégorie juniors, c'est Serge Gay-Balmaz, de Collombey également, qui sort vainqueur avec 538 points.

MONTHEY

La chorale va devenir chœur mixte

MONTHEY. - Lundi dernier, après avoir, selon la coutume, chanté la messe en l'église paroissiale à la mémoire des membres défunts de la société, les choraliens se sont retrouvés en leur local de la maison des jeunes pour leur assemblée générale annuelle.

Sous la houlette de leur président Charles Renevey, le processus habituel a été rigoureusement suivi.

Chaque paroissien montheyan connaît l'activité des choraliens.

Relevons simplement que pour accomplir leurs prestations, les choraliens suivent, bon an mal an, une quarantaine de répétitions.

Les différents rapports et les débats animés concernant les problèmes internes de la société ont démontré que la chorale, malgré son âge respectable, se porte bien, même si elle a un besoin urgent de sang nouveau.

Une situation financière saine, un comité dynamique qu'il convient de remercier pour son inlassable dévouement, la maestria de son directeur Michel Corpataux, voilà qui va permettre à la chorale de Monthey, avec l'appui de tous ses amis de continuer à mener à bien son activité.

Le comité a été confirmé dans ses fonctions pour un nouveau mandat de trois ans. Président: Charles Renevey; vice-président: Noémi Premand; secrétaire et secrétaire-adjoint: Etienne Arbaletaz et Gilbert Gavillet; caissier: Yvon Giroud; membres: Roger Oggier et Claude Guérin.

Dès l'automne... un chœur mixte

Au cours de cette assemblée générale, les choraliens ont confirmé une décision extrêmement im-

portante, prise antérieurement: celle de la mutation de la société, dès l'automne prochain, en chœur mixte.

Un effectif réduit et sans nouvel apport malgré les nombreux appels lancés à la ronde (dévouement où te caches-tu?) et surtout le désir de bénéficier au maximum des vastes talents de leur directeur Michel Corpataux, ont incité les choraliens à prendre cette décision.

Décision qui, nous en sommes persuadés, comblera d'aise toutes celles - et elles sont nombreuses en notre ville - qui sont amoureuses du beau chant.

Alors, Mesdames et Mesdemoiselles (avec votre époux ou votre fiancé, pourquoi pas?), profitez de l'aubaine qui vous est offerte dès le prochain automne.

Un divertissement bénéfique, apportant d'intenses satisfactions, et combien utile à la collectivité, avec une chaude et solide amitié, voilà ce qui vous attend à la chorale de Monthey. Prochainement des instructions concernant le mode d'inscriptions seront diffusées.

Rappelons que samedi 17 mars, à 20 h. 30, à la grande salle de la Gare, les choraliens donneront leur dernier concert annuel en chœur d'hommes.

La vie continue... et vive la chorale de Monthey!

(VG)

Rédaction chablaisienne

Dès lundi 12 mars: nouveaux numéros de téléphone

Bureau (025) 71 12 38

Privé (025) 71 25 46

Sauvetage des roselières aux Grangettes

LE BOUVERET. - L'action de l'an dernier, d'envergure moyenne et due à l'organisation privée, s'est très bien déroulée. Encouragées par le beau temps, 200 personnes avaient répondu à l'appel lancé par le CADE-HL (comité d'action pour la défense de l'environnement du Haut-Lac). Ce furent 100 m³ de bois qui, mis à disposition du public, ont été entièrement emportés.

Cette année, une action similaire est proposée. En 1980, année

bissextile où l'eau sera réglée à un niveau minimum, sera mise sur pied, avec l'aide d'autres sociétés et des pouvoirs publics, une importante action.

Samedi prochain 10 mars, dès 8 heures, rendez-vous devant la station d'épuration, à la sortie est de Villeneuve (rive gauche de l'Eau-Froide) par n'importe quel temps.

Les participants se muniront de bottes, vieux habits, gants et imperméable, pique-nique et boissons.

La fin de l'action est prévue pour 16 heures environ.

Pour cette modeste action, il ne sera pas contracté d'assurance par les organisateurs; chacun prend ses risques, d'ailleurs minimes. A relever qu'il n'y a du reste jamais eu d'accident à déplorer.

Le bois apte à servir de combustible sera mis à disposition du public durant un mois sur la rive gauche de l'Eau-Froide.

Pour tous renseignements: M. Rémy Dufey, chemin du Gros-Bellet 31, 1870 Monthey, tél. 4 31 07.

Chœur mixte de Bulle: un concert qui fera date

MORGINS. - Il faut adresser des remerciements à la commission culturelle de la station pour les efforts qu'elle entend afin d'animer les soirées, tant pour ses hôtes que pour la population du village. Ainsi, vendredi dernier, le chœur mixte de Bulle, fondé en 1937 par le regretté Carlo Boller, qui en fut le chef jusqu'à son décès

en 1952, a donné un concert d'une extraordinaire tenue musicale en l'église de Morgins. Dirigés par M. Corpataux depuis quelques mois, chanteuses et chanteurs ont démontré que leur réputation n'était nullement surfaite, que les critiques élogieuses récoltées lors de leurs passages dans de nombreux pays d'Europe, que les distinctions

dont ils ont été l'objet étaient bien méritées.

Il ne faut regretter que la participation d'auditeurs qui auraient pu être plus nombreux pour ouïr un concert dont le programme débutait par cinq chansons anciennes, suivies d'autres tirées de folklores divers durant la première partie. La seconde partie compre-

nait une quinzaine d'œuvres du folklore romand, dont plusieurs en patois fribourgeois.

Merci aux responsables de l'AIM de l'effort entrepris en souhaitant que les prochaines manifestations culturelles obtiennent toujours plus de succès quant à la participation des auditeurs.



Une partie des membres du chœur mixte de Bulle dans le chœur de l'église de Morgins samedi dernier.

Photo NF

Les parlementaires valaisans à skis

CHAMPÉRY. - C'est le samedi 24 mars prochain que les parlementaires du Vieux-Pays se retrouveront à l'occasion du 9^e concours à skis des parlementaires valaisans, qui se déroulera aux Crossets. Il s'agira d'un slalom géant dont le départ sera donné à 10 h. 45. Le repas, pris au café-restaurant des Sports de Champéry, sera l'occasion de continuer à fraterniser.

L'organisation de cette journée est placée sous la responsabilité du député et président de Val-d'Ille Roger Gex-Fabry.

Professeurs de ski à Morgins en vue d'une importante finale

MORGINS. - L'ESS de Morgins a l'honneur de recevoir les ambassadeurs du ski valaisan, qui disputeront un slalom spécial et un slalom géant sur les pentes de la Foilleuse, samedi et dimanche 10 et 11 mars.

Les professionnels du ski d'enseignement se donnent chaque année rendez-vous dans une des stations valaisannes pour connaître les futurs qualifiés qui défendront les couleurs valaisannes sur le plan suisse.

Cette finale aura lieu à Bettmeralp les 24 et 25 mars où le Valais devra défendre les titres glorieusement acquis l'an dernier.

Notons que certains professeurs français des stations savoyardes seront également présents pour une représentation amicale du domaine skiable sans frontière des Portes-du-Soleil.

GASTRONOMIE

L'Hostellerie 13
3938 ST-LÉONARD (Valais)
MOTEL * RESTAURANT * CAMPING
Toujours sa POTENCE et sa CÔTE DE BŒUF - Spécialités
Plat du jour Fr. 7.50
Tél. 027/31 26 26

Pont-de-la-Morge
Restaurant
Tél. 027/36 13 76
Au Comte Vert

Bordure route cantonale

informe son aimable clientèle que

l'établissement est prêt à fonctionner

et le patron en forme pour vous servir.

VÉHICULES AUTOMOBILES

A vendre
moto Yamaha
Modèle 1974
Tél. 027/55 96 05
*36-22418

BMW 2000
expertisée, à céder à bas prix éventuellement reprise d'une Citroën Dyane ou Ami 8
Tél. 025/7 45 16

A vendre
Fiat 131 S 1300
4 portes, expertisée mod. 76, 45 000 km, 1^{er} main avec accessoires
Tél. 025/8 25 71 dès 18 heures

A vendre
moto Yamaha XS 250 4 T
modèle 77, 8000 km première main
Tél. 025/8 25 71 dès 18 heures

A vendre
Alpine-Renault
A 110 1300 VC boîte 5, 67 000 km, accidentée avant-gauche Bas prix
Tél. 026/5 37 97 *36-400238

A vendre
moto SWM 125
moteur 3000 km, boîte de 6 vitesses neuve, année 1976
Prix Fr. 2000.-
Tél. 026/5 37 97 *36-400239

A vendre
Kawasaki 900
Fr. 2500.- ou échange contre 125.
Tél. 027/23 15 04 *36-300526

A vendre
tracteur Fiat
4 roues motrices avec autochargeuse modèle montage.
Tél. 027/36 10 90 36-5634

A vendre
1 motoculteur Simar
avec fraise à terre
1 mototreuil
avec charrue vigneronne
Tél. 027/36 15 01 36-5634

BMW 520
1976, 68 000 km, rouge métal., radio, jantes spéciales, expertisée
Fr. 11 200.- à discuter
Tél. 021/93 85 03

A vendre
Commerciale Opel Rekord 1900
fin 74, 67 000 km expertisée 79. Etat de neuf. Grise
Sporting-Cars
Tél. 021/27 82 83 et soir 27 82 83

A vendre
VW Golf 1600
automatique, 4 portes En parfait état
Tél. 021/62 41 61

A vendre
Volvo Combi 245 DL
2.1 l., 8400 km Modèle 1977
Reprise éventuelle Volvo 145 Combi ou Opel Karavan
Tél. 027/55 45 68 36-22465

A vendre
BMW 520 automatique
Mod. 74, 102 000 km, expertisée Fr. 8000.-
Tél. 027/22 33 55 36-22447

R. Revaz
SION
Garage de l'Ouest ☎ 22 81 41
vous offre cette semaine
Kadett 1200 Spécial 18 000 km 77
Kadett 1000 S 20 000 km 74
Toyota Corolla
Liftback 26 000 km 77
Mazda 818 station 33 000 km 77
Peugeot 504 87 000 km 71
Alfetta 1800 74 000 km 74

Multipack 7.3.-13.3.
Toutes les **saucés en sachets**
A partir d'un achat de 2 sachets au choix,
-20 de réduction par sachet!

Multipack 7.3.-20.3.
Aproz Citron
1 litre -.70
2 litres **1.-** au lieu de 1.40 (+ dépôt)
Aproz minical citron pauvre en calories, édulcoré artificiellement.
1 litre -.80
2 litres **1.20** au lieu de 1.60 (+ dépôt)

Offre spéciale 7.3.-13.3.
«Coquerli»
Saucisses exquis, préparées avec de la viande de poulet.
2 paires, 200 g, VAC
1.50 au lieu de 1.80
MIGROS data

Offre spéciale 7.3.-21.3.
Beurre à la crème fraîche «Valflora»
en exclusivité dans votre Migros.
100 g **1.10** au lieu de 1.35
200 g **2.10** au lieu de 2.60
Beurre M-Floralp
100 g **1.15** au lieu de 1.40
200 g **2.20** au lieu de 2.70
Beurre de crème douce Rosalp
100 g **1.15** au lieu de 1.40
200 g **2.20** au lieu de 2.70
ainsi que tous les autres beurres de choix.

Offre spéciale 7.3.-20.3.
Coupe «Choco-Split»
Crème glacée à la noisette, truffée de fragments de chocolat.
Emballage familial de 400 g
2.30 (100 g = -57.5) au lieu de 2.80
MIGROS data MIDOR

Offre spéciale 7.3.-13.3.
Pizzas surgelées
Réduction de **-.60** sur chaque emballage d'une pièce
Par exemple:
Pizza «Napoli» 330 g **2.50** au lieu de 3.10 (100 g = -75.8)
OU
Pizza «Toscana»
Les pizzas n'ont pas besoin d'être dégelées avant la cuisson. Suivre les indications figurant sur l'emballage.

Multipack 7.3.-13.3.
Cacahuètes «Sun Queen» non décortiquées.
Sachet de 360 g 1.30
2 sachets **2.-** au lieu de 2.60 (100 g = -28)
Fraîchement grillées
MIGROS data

Offre spéciale 7.3.-13.3.
Anneaux aux noisettes
Biscuits fins aux fragments de noisettes
Paquet de 200 g
1.40 jusqu'à épuisement du stock!
MIGROS data MIDOR

Prix. Qualité. Choix. MIGROS

BULLETIN D'ABONNEMENT
Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais
Le journal de tous pour tous
Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

Le premier quotidien du Valais vous offre

- les plus belles images en couleurs du Valais
- tous les sports, tous les sportifs de chez nous
- la réflexion non la sensation
- le courage d'une expression indépendante

Le soussigné souscrit un abonnement au NF dès ce jour, au prix de **90.-** jusqu'au 31 décembre 1979 (y compris un mois gratuit pour tout nouvel abonné)

Nom : _____
Prénom : _____ Fils (fille) de _____
Profession : _____
Adresse exacte : _____
Lieu : _____
Date : _____ Signature : _____

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais, 13, rue de l'Industrie, 1951 Sion.
L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite un mois avant l'échéance.

Martigny, Trient, Outre-Rhône

**COMME ULYSSE...
Les nouveaux quinquagénaires de Fully**



FULLY. - (emb) Vingt et un Fulliérais - 14 dames et 7 messieurs - viennent de célébrer dignement leur cinquantième anniversaire. En effet, la classe 1929 organisait à leur intention un voyage en Andalousie qui dura une semaine. Cela débuta à la gare de Martigny, puis un avion de ligne les transporta de Genève à Malaga, ville qu'ils visiteront la nuit, avec spectacle folklorique à la clé. Le circuit se poursuivait par Ronda, Cadix, Jerez, Séville, Cordoue, Ubeda, Baeza, Jaen, Gre-

nade. Samedi soir, toute la troupe joyeuse rejoignait Fully avec des souvenirs lumineux à faire partager aux amis et aux enfants.

Notre photo montre la plus grande partie du groupe - il y a toujours des retardataires - posant pour la postérité devant la fontaine de la gare martigneraise.

Ski de fond à Trient pour les Fulliérais

FULLY. - Le SC Chavalard organise dimanche 11 mars 1979, à l'intention de ses membres, une journée de ski de fond sur l'anneau de Trient.

Le rendez-vous des participants est fixé à 10 heures sur la place d'école de Trient. Inscriptions jusqu'à vendredi soir 9 mars, chez M. Eugène Gard, tél. 5 46 53.

Sion, Hérens, Conthey

Présence du lynx en Valais

C'est pratiquement certain, mais inofficiel... et l'Etat n'y est pour rien!

SION. - A en croire une certaine rumeur émanant et du Val d'Hérens, et du val d'Anniviers, lynx serait en passe de rimer avec sphinx, tant il est vrai que le mystère de la présence de ce félin dans nos bois et forêts s'épaissit considérablement. De nombreux témoignages existent vraiment. Ils n'ont, pour la plupart, pas été faits à la légère. Sur les hauts de Vercorin, notamment, quelqu'un aurait affirmé avoir clairement reconnu des traces sur un toit comme étant celles d'un lynx. M. Gaston Mariéthoz, garde-chasse dans la région, en avait été informé en son temps. Pour lui comme pour bien d'autres, il y aurait bel et bien «du» lynx dans nos régions.

A ce sujet, René-Pierre Bille a, quant à lui, observé et suivi une journée durant des traces dont il affirme catégoriquement: «Ma tête à couper que ces empreintes étaient celles d'un lynx...» M. Bille, figure pittoresque et digne de foi (il est sans conteste l'un des plus fameux spécialistes en matière de faune en Valais) avait en automne passé déjà, constaté la chose. Il en avait parlé abondamment dans un numéro du *Treize Etoiles* et dans le *Journal de Sierre*, avec photos à l'appui.

Y a-t-il eu plainte déposée contre lynx connu?

Seulement voilà. On a prétendu récemment qu'une plainte avait été déposée au service compétent de l'Etat du Valais contre des lynx, accusés de «férocité parasitaire». Les plaignants? Des éleveurs, des propriétaires de moutons, des chasseurs... «Bon d'accord, nous dit M. Brunner, vétérinaire cantonal, une plainte... Mais contre qui et pour quoi?» Sur quoi les téléphones se succèdent et aboutissent sur un «non» ferme et sincère de M. Henzen, chef du Service de la chasse: «Nous n'avons jamais introduit de lynx en Valais et nous n'avons jamais reçu de plaintes les concernant.» De toute manière, si introduction il devait y avoir, elle devrait nécessairement être signalée à l'office.

D'après le dictionnaire, le lynx, de la famille des félidés, est de mœurs sanguinaires. En fait, et c'est à nouveau M. Bille qui l'affirme, cet animal de 70 centimètres de hauteur et d'une longueur avoisinant le mètre, ne mérite pas cette réputation. Il est par contre un prédateur hors pair. Les mulots, les souris, les rats sont ses proies et son menu favoris. «Mais, poursuit M. Bille, il se peut qu'il s'attaque à du gibier plus gros, mais, généralement qu'à la condition que ce dernier soit malade et donc facile à saisir.» Quant à savoir comment ces lynx seraient parvenus en Valais, il faut admettre l'hypothèse que, puisqu'on en avait lâché dans le demi-canton d'Obwald avec autorisation de la Confédération et du canton (l'introduction de lynx est en effet autorisée par le Service fédéral de la chasse), il est tout à fait possible que quelques-uns d'entre eux aient franchi les Alpes par le col du Brunnig pour arriver au Grimsel. On en aurait d'ailleurs aperçu vers le glacier d'Aletsch voilà quelques années déjà.

Bien sûr, ni le vétérinaire cantonal ni le cinéaste animalier n'excluent le fait d'une introduction illicite, comme ce fut le cas dans le canton de Vaud où un couple genevois aurait lâché sans autorisation aucune deux spécimens.

Rares sont les accidents dus au lynx

En Pologne où vivent quelque 5000 lynx, on n'a à déplorer que très peu d'accidents dus à cet animal, tous considérés comme bénins. Il est évident que, comme tout animal qui se respecte, le lynx n'attaque qu'en dernière instance, lorsque, par exemple, on en veut à sa progéniture. Des chasseurs se sont plaints à

maintes reprises que des chevreuils avaient été retrouvés la tête tranchée. Et comme justement le lynx agit ainsi lors de la capture d'une proie, le pas fut franchi: le lynx est dangereux et néfaste à la chasse. Et c'est à nouveau en Pologne que, depuis que le lynx y vit, les spécialistes auraient observé une sorte de régénération du cheptel de chevreuils. Les bêtes sont plus saines, plus solides. Aujourd'hui, l'Australie, la France, l'Allemagne pour ne citer que ces pays, favorisent le lâcher du lynx dans leurs forêts en préconisant, à juste titre sans doute, l'équilibre du gibier par la sélection naturelle.

Doit-on être favorable au lynx?

La question se pose en effet. On trouve, comme dans tout phéno-

mène de ce genre, des partisans et des opposants. D'un côté, des chasseurs inquiets des proportions que pourrait prendre une prolifération de l'espèce sur «leurs» terrains de chasse. Joignons-y encore des éleveurs soucieux pour leurs moutons. Et, d'un autre côté, on trouve la Ligue pour la protection des animaux et même certains garde-chasse. Chacun défend ses arguments propres. Et se prononcer en faveur de l'un plus que de l'autre paraît difficile. Du point de vue de M. René-Pierre Bille, l'utilité de la présence du lynx en Valais est incontestable. «Bien sûr, nous précise-t-il, il n'en faut pas trop... deux ou trois couples pour tout le Valais seraient suffisants.»

Mais pour l'heure, ne l'oublions pas, seul un enfant aurait vu, non pas des traces, mais bien l'animal lui-même dans la région de Sierre. Néanmoins, son témoignage ne peut être pris, sinon en considération, du moins très au sérieux. Le mystère demeure donc (presque) complet. Face à cette énigme on aurait tendance à croire que l'on est en train d'enfoncer une porte ouverte, un peu comme pour les OVNI...

La preuve de la présence de lynx dans notre canton ne saurait être formelle qu'à partir du moment où quelqu'un fourmiera au moins un document photographique de l'animal en liberté.

Qui vivra verra!

B. L.



Voici deux charmants petits lynx en compagnie de leur mère. Cette photo a été prise au zoo de Londres en juillet 1977. En captivité donc...

Val d'Aoste

23^e anniversaire de l'autonomie valdotaine

MARTIGNY. - (emb) Depuis 1946, la Constitution italienne reconnaît la validité et la personnalité des régions, considérées comme unités traditionnelles administratives dans l'ensemble unitaire de l'Etat. Elle concède à la vallée d'Aoste une forme spéciale de gouvernement autonome en instituant un conseil régional de 35 membres librement élus et une «junte» de sept assesseurs chargés d'administrer la vallée. On vient de célébrer le 23^e anniversaire de cette «libération» et le président Mario Androne a profité de l'occasion pour adresser un message à ses administrés que nous pu-

blions ici à l'intention des Valdôtains émigrés en Suisse romande:

«Chaque année nous célébrons l'anniversaire de l'autonomie de notre région et rappelons comment, au début de l'année 1946, le peuple valdotain, après l'expérience tragique de la guerre, participa au renouveau de ses propres institutions.

L'imperfection de l'autonomie conquise, la réalisation incomplète des normes statutaires, les années qui passent ne doivent pas mortifier l'espérance de ces temps-là, l'amour de la liberté, les fières, honnê-

tes et traditionnelles mœurs des habitants de nos vallées.

Les tourments de notre démocratie, les conflits sociaux, la persistance de la crise économique ne peuvent abattre notre volonté de paix et de bien-être.

La célébration d'aujourd'hui, moment de réflexion sur notre avenir, offre aux jeunes l'exemple de ceux qui luttèrent pour la liberté et l'autonomie et les appelle à une participation responsable pour la réalisation d'une société meilleure.»

Mario Androne
Président du
Gouvernement régional

Du bord du lac à Saint-Maurice

Belle réussite du concours du Groupe du berger allemand de Vevey

Le 3 mars, 28 conducteurs avec leurs chiens se sont retrouvés à Villeneuve, au Centre de protection civile, pour le concours annuel du BA de Vevey. Les classes chA, ChD I, II, III, ainsi que la classe internationale et la classe sanitaire étaient représentées. Les juges Aubert, Benzi, Gaudard et Noti se sont partagés les diverses disciplines du concours. Favorisé par un temps idéal, le concours s'est déroulé dans de très bonnes conditions, grâce à la parfaite organisation due au chef moniteur Ernest Vago et à ses collaborateurs du club. Un excellent repas a terminé les épreuves, servi au centre de protection civile par M. Marcel Turrian, également membre du club. A la proclamation des résultats, le président Charles Rigolet et le chef moniteur Ernest Vago remercièrent les juges, les participants et tous les collaborateurs bénévoles. Un joli pavillon de prix récompensa les concurrents dont voici le classement.

Challenge Rio (challenge interne)

1. Alphonse Borner avec Iwo de la Crotta ChD III.

Classe Ch. San. II

1. Bruno Schlauri avec Ali du Creux du Loup, BA Lausanne.

Classe internationale

1. Michel Roduit avec Cento de la Pierravoire, Cyno Martigny.

Classe ChA

1. Marcel Besson avec Roxane le Suchet, BA Vevey.

Classe ChD I

1. Henri Béchir avec Mirko de la Pierravoire, BA Genève. 2. Anne Elia avec Héros du Cigognier, BA Genève. 3. Daniel Fellay avec Mico de la Pierravoire, Cyno Monthey. 4. Marc Torrenté avec Garo de la Pierravoire, Cyno Monthey. 5. Hubert Berger avec Calix sous Belmont, BA Fribourg. 6. Jean-Pierre Epp avec Eros des Charmilles, BA Jorat. 7. Bernard Pignat avec Ulyss le Suchet, Cyno Monthey. 8. Emile Molina avec Nocturne de la Lamière, France.

Classe ChD II

1. Georges Gaillard avec Alix de la Pierravoire, Cyno Martigny. 2. Max Cattilaz avec Wolf vom Gloggenberg, BA Vevey. 3. Roland Boson avec Viko de Pierravoire, Cyno Martigny. 4. Jacques Aebly avec Astor vom Schiffensee, BA Fribourg. 5. Michel Blum avec Yack de Pierravoire, BA Vevey.

Classe CHD III

1. Willy Girardin avec Kalif du Clos de Marchel, BA Genève. 2. Paul Perier avec Cyrus des Charmilles, BA Genève. 3. Alphonse Borner avec Iwo de la Crotta, BA Vevey. 4. Roland Langlotz avec Orno vom Brandlerhof, BA Genève. 5. Ernest Tournier avec Castor vom kleinen Wisenthal, BA Genève. 6. Peter Luthi avec Jola vom Schweizerzoll, BA Lausanne. 7. Louis Corminbœuf avec Gary de la Grandfin, BA Fribourg. 8. Roland Petten avec King de la Crotta, BA Jorat. 9. Emmanuel Vonlanthen avec Lif du Perret, BA Genève. 10. Gilbert Logoz avec Carro du Lac Léman, BA Lausanne. 11. Robert Dey avec Diane de Saxon, BA Bas-Valais. 12. Maurice Berlie avec Peggy von der Teufelinsel, BA Lausanne.



Haute qualité - Bas prix.
Moutarde - conserves
au vinaigre - olives - vinaigres
et sauces à salade.
AIGLE (VD) 025/22467

Création d'un club des Scandinaves résidant en Valais

SION. - Quelques personnes ont l'intention de fonder un club de Nordiques et convoquent les personnes originaires de Suède, Danemark, Norvège, Finlande et Islande vivant en Valais, ainsi que leurs conjoints. Toute autre personne parlant une langue nordique sera aussi la bienvenue.

Le but de ce club est simplement de créer des contacts amicaux et de donner l'occasion aux personnes qui se sentiraient seules en Valais,

d'en rencontrer d'autres parlant leur langue.

Rendez-vous est donné au café des Châteaux, à Sion, chez Ulla, le mercredi 28 mars, à partir de 20 heures, pour prendre une collation et faire plus ample connaissance.

Pour tous renseignements et inscriptions, avant le 24 mars, chez Oddrun Arnold, 3957 Granges, téléphone 027/58 14 17 ou Anina Steiger, 1963 Vétroz, téléphone 027/36 23 24.

Hei alle Scandinaver i Valais

Vi har lyst til aa starte en klubb for alle nordiske som bor i Valais og deres ektefeller. Andre som taler et nordisk språk er ogsaa hjertelig velkomme.

Maalet er aa skape kontakt og vennskap. Vaart første møtested er café des

Châteaux, hos Ulla i Sion onsdag den 28. mars kl. 20. Vi samles til et enkelt maaltid og forsøker aa bli kjent med saa mange som mulig.

For naermere opplysninger og paamelding, vennligst kontakt Oddrun Arnold eller Anima Steiger innen 24. mars.

ELECTRICITE AUTOMOBILE

GUDEX

La batterie suisse de haute qualité

Tous les modèles en stock chez le spécialiste

MARTIGNY
Av. du Gd-St-Bernard 42
Tél. 026/2 20 06



Montana-Sierre
On cherche à acheter

terrain à bâtir
ou
construction autorisée
pour chalets de vacances

Région Montana-Sierre.
Condition: commune sans Lex Furgler.

Offres détaillées avec plan de situation et prix sont à adresser sous chiffre MA 43816 à Mengis Annonces, Postfach, 3900 Brig.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer à Sion, immeuble Jolimont, Corbassières, r. de Lausanne 146

appartements

6 chaînes TV
3 1/2 pièces, avec subsides, 320.-
3 pièces, Fr. 295.-
Places de parc incluses.
Tél. 027/22 31 21, heures bureau 36-22415

Rive du lac Léman

Saint-Gingolph (Suisse)
A vendre propriété. Situation exceptionnelle: 1330 m2 de terrain plat, 24 m de grève. Débarcadère privé, avec maison de vacances 5 pièces, confort, chauffage électrique, cuisine équipée.

Ecrire sous chiffre PM 351758 à Publicitas, 1002 Lausanne.

A louer pour le 1^{er} avril 1979
Bâtiment Pré de l'Île à Martigny

appartement 2 pièces

cuisine avec lave-vaisselle, frigidaire, salle de bains, loggia
Quartier tranquille, très ensoleillé
S'adresser au 026/2 47 58 - 2 47 57 36-22221

A Saxon
A louer ou à vendre

un appartement de 4 1/2 pièces

un appartement de 7 pièces

Offre sous chiffre P 36-900964 à Publicitas, 1951 Sion.

Place du Midi, Sion

magasin à louer
actuellement La Gaminerie; 91 m2 de magasin, 9 m de vitrines, 12 m2 de dépôt
Libre dès le 1er mai 1979.

Pour traiter: tél. 027/23 32 21 heures de bureau 36-21991

A louer à Sion, av. Maurice-Trolliet 15 (à 100 mètres du service auto)

appartement de 2 pièces

Date d'entrée: 1er juillet.
Agence immobilière Armand Favre, Sion
Tél. 027/22 34 64 36-207

A quelques minutes du Centre de Sion venez habiter dans un cadre de verdure et de tranquillité.

appartement 3 1/2 pièces

qui est libre tout de suite. Tout confort. Places de parc. 6 chaînes TV. Vous pouvez obtenir tous renseignements au 027/22 85 77, à Sion 36-2232

A louer à Sion Rue de Lausanne 67

garage

Date d'entrée à convenir.

Agence immobilière Armand Favre, Sion
Tél. 027/22 34 64 36-207

Maison à vendre

dans village du centre du Valais, belle situation, possibilité de 5 pièces + 2 locaux à aménager (bureau, atelier, magasin), garage et un peu de terrain.
Fr.s. 190 000.-
Urgent, cause départ

Ecrire à case 68 Montreux 2 *143.010.204

On cherche à Martigny

appartement 2 grandes pièces ou 3 p.

Confort. Ascenseur. Proximité des magasins.
Tél. 021/60 26 94 36-22341

A louer à Château-neuf-Conthey

appartement de 4 1/2 pièces

entièrement rénové
6 chaînes TV
Fr. 480.-
charges comprises
Tél. 027/22 34 66 36-3006

Ce que des conseillers SBS aimeraient vous dire:

Jean-Marc Faessler, conseiller à la SBS Sion, au nom de ses collègues.



«Un achat d'une certaine importance ne devrait pas être forcément un motif de tracasserie.»

«Comme chacun le sait, l'épargne permet de voir plus loin. Mais il y a parfois des occasions à saisir, des acquisitions indispensables que l'on ne peut différer. Au cas où vos économies seraient insuffisantes, je pourrais probablement vous aider. Si votre salaire est versé régulièrement sur votre compte personnel, nous pourrions voir ensemble dans quelle mesure une avance suffirait à vous dépanner. Pour une somme plus importante, il faudrait plutôt envisager un prêt personnel de notre filiale, la Banque Finalba. Confiez votre problème à votre conseiller SBS, sa compréhension et sa discrétion vous sont assurées.»



Société de Banque Suisse
Schweizerischer Bankverein

Chaque succursale SBS est à votre service pour vous conseiller judicieusement et individuellement. Vous pouvez aussi obtenir des brochures informatives, nous vous les enverrons gratuitement à domicile.

Veuillez marquer d'une croix celles que vous désirez recevoir.

- Compte personnel (avance en compte personnel, procuration, ordre permanent, ordre de paiement, etc.)
- Prêt personnel (Banque Finalba)
- Financement de maisons familiales et d'appartements

Envoyer ce coupon à: Société de Banque Suisse
Place St-François 16, 1002 Lausanne
Pour les commandes par téléphone: 021 21 94 64 24

Mme/Mlle/M. _____ Prénom _____
Rue/No _____
No postal/Localité _____

Un partenaire sûr: SBS

A vendre à Sion
Quartier nouveau collège
APPARTEMENTS
5 1/2 - 4 1/2 - 3 1/2 pièces
Prix intéressants pour souscripteurs dès Fr. 138 000.-
Agence immobilière MARCEL ALLEGRO
Rue de Lausanne 10, Sion
Tél. 027/22 24 47

regardez à deux sous près

achetez tout au prix Placette

19015



Manteau de pluie doublé, capuchon amovible coloris mode Gr. 36-46

99,-

Manteau de pluie, doublé plis creux au dos coloris mode Gr. 38-50

129,-



Manteau de pluie, doublé martingale et fente au dos coloris mode Gr. 40-52

139,-

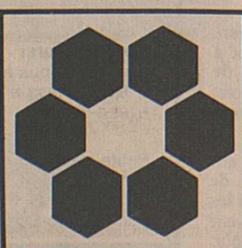


Manteau de pluie doublé, forme raglan coloris mode Gr. 36-44

149,-



Notre garantie: satisfait ou remboursé!



PLACETTE

A Monthey et Sierre
Essence-Manor-Super
-99

Grain de sel Isolés...

- L'époque que nous traversons est celle des chambardements. Dans votre esprit, Isandre, c'est plutôt celle des évolutions... déséquilibrées.

- Tout doux, Ménandre! Le renouveau est permanent. Il faut, tout simplement, essayer de comprendre notre temps. Cela n'est pas simple, je l'admets. L'humanité est, dans bien des domaines, la proie d'une surenchère, laquelle nous trouble et nous étourdit. Et tout va si vite - et souvent de travers - contre toutes les règles que nous avons apprises parce qu'on nous les a inculquées depuis notre tendre enfance - que nous risquons de basculer dans le désarroi.

Longtemps, nous avons cru fermement à des enseignements précis mais qui ont été si profondément bousculés, transformés, chahutés, fissurés, que nous ne savons plus, maintenant, où est la vérité.

Les grands coups de barre, d'où qu'ils viennent, et quels qu'en soit les effets ou les conséquences, nous désarçonnent.

Et nous voilà seuls, isolés, avec nos réflexions.

Oui, je sais que Vinci disait volontiers: «Quand tu seras seul, tu seras vraiment toi-même.»

Or, il se fait que je déteste la solitude. Elle désintègre les individus, favorise l'égoïsme, engendre des incompréhensions, provoque des ruptures et des inquiétudes.

Si c'est ça le progrès, je mets en doute l'avenir du monde, le nôtre, celui de nos enfants.

Pas vous? Isandre

Caisse d'Epargne du Valais Augmentation du bilan de 14,67% Dividende maintenu à 8%

Dans sa dernière séance, le Conseil d'administration de la caisse d'Epargne du Valais a pris connaissance des comptes de l'exercice 1978.

Le bilan a augmenté de 85,4 mios depuis le 31 décembre 1977 et se monte, au 31 décembre 1978, à 668.0 mios, soit une progression de 14,67%.

Les dépôts de la clientèle, épargne, bons de caisse et comptes courants créanciers se chiffraient au 31 décembre 1978 à 486 mios de francs contre 440 mios au 31 décembre 1977, soit une augmentation de 46 mios de francs ou 10,45%.

Les comptes courants créanciers à vue et à court terme accusent une augmentation de plus de 20 mios, confirmant la tendance marquée de la clientèle, constatée durant l'exercice 1977, à investir à court terme dans l'espoir d'une hausse des taux de placements à moyen et long terme.

Les bons de caisse accusent une diminution de 7,8 mios; sur ce total, 5,3 mios ont été transférés sur épargne tandis que 1,3 mios ont été placés sur des comptes créanciers à vue ou à terme et, également, en

diminution des engagements de clients.

L'épargne, par contre, a enregistré un nouveau record d'augmentation puisqu'elle se monte à plus de 33 mios ou 12,8%.

Les prêts à la clientèle ont également subi une augmentation importante; leur total, au 31 décembre 1978, se monte à 580 mios de francs contre 510 mios au 31 décembre 1977, soit une progression de 70 mios ou 13,73%.

La progression des prêts hypothécaires amorcée durant l'exercice 1977 s'est poursuivie en 1978; ceux-ci ont passé de 145 mios au 31 décembre 1977 à 177 mios au 31 décembre 1978, soit une augmentation de 32 mios de francs ou de 22,1%.

Les crédits en comptes courants ont progressé également d'une manière importante; l'augmentation se monte à près de 32 mios de francs.

Le résultat de l'exercice, après constitution de provisions, amortissements usuels et paiement de 1 mio d'impôts, s'élève à Fr. 3 403 265,75, soit une augmentation de Fr. 211 000.- ou 6,63% sur le résultat de l'exercice 1977.

Le montant net à disposition, ajouté au solde reporté de l'exercice précédent, se monte à Fr. 3 588 971,41.

Le Conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des sociétaires qui se déroulera le samedi 7 avril prochain, la distribution d'un dividende de 8%, un versement de Fr. 650 000.- aux réserves légales statutaires, de Fr. 25 000.- au Fonds des œuvres philanthropiques des sociétés de secours mutuels, ainsi qu'une attribution de Fr. 153 214.- aux sociétés valaisannes de secours mutuels.

Après répartition, les fonds propres se situent à 38,6 mios de francs contre 35,6 mios de francs au 31 décembre 1977, soit une augmentation de 3 mios ou 8,5%.

«Ça chahute» du Gai Tourbillon: trois dernières soirées

SION. - Les trois dernières soirées de la revue «Ça chahute» du Gai Tourbillon se jouent au Théâtre de Valère ce soir, vendredi soir et samedi soir. Il reste encore des places pour les soirées du vendredi et du samedi.

Les responsables du Gai Tourbillon nous prie d'informer le public qu'il n'y aura pas de représentations supplémentaires car le Théâtre de Valère sera occupé, dès le lundi 12 mars, par une nouvelle troupe. Les responsables regrettent cet impératif et ils prient ceux ou celles qui auraient l'intention d'assister à la Revue 1979 de bien vouloir retenir les places pour les deux dernières soirées.

«Pouvoir compter plus tard sur une jeunesse toujours plus saine et toujours plus forte»

SION. - C'est l'objectif de l'Association de protection du premier âge pour la région Sion-Hérens-Conthey, présidée par le D' André Spahr. Mardi soir, s'est tenue la 3^e assemblée annuelle, à la salle Supersaxo. Onze communes sur les dix-sept affiliées étaient représentées

Le D' Spahr dans son rapport d'activité a mis en évidence les points suivants:

- En 1978, l'association a poursuivi l'examen des enfants d'âge préscolaire en les examinant à une année et demie, deux ans et trois ans. Dans les communes concernées, la natalité a été de 284 enfants (contre 303 en 1977 et 317 en 1976). Le nombre total des enfants examinés a été de 995 (avec Ayent-Leytron et Riddes). Le nombre total des consultations et des visites à domicile a passé de 3555 en 1977 à 4391 en 1978 soit plus de 27%. Les visites à domicile ont diminué de 21%.

- Les infirmières ont pris l'habitude de visiter les mères pendant leur séjour à la maternité, pour prendre contact et offrir leurs services. Ces visites sont extrêmement profitables.

- Au cours de l'année 1978, plusieurs jeunes médecins se sont installés à Sion et dans la région. L'association a pu compter sur la collaboration du D' Guy Déléze et dès le mois de juin sur celle du D' Eric Lorenz. Le cabinet médical d'Anzère a été repris par le D' Berger, médecin généraliste qui s'intéresse à la pédiatrie préventive et collabore également dans la région. Les D' de Wolf, d'Allèves, Rossier, Spahr continuent à prendre leur tour pour les consultations ainsi

traiter ces données par l'électronique, ce qui donnerait aisément des indications fort utiles pour l'avenir. Cette proposition a été acceptée.

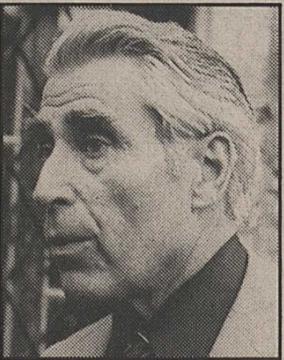
Problèmes à résoudre

Dorénavant, les examens supplémentaires de développement seront pratiqués non seulement à deux et trois ans, mais déjà à l'âge d'une année. L'examen de 18 mois n'aura plus lieu à la consultation de nos nourrissons mais au cabinet du médecin, car l'enfant doit s'y rendre pour recevoir le rappel des vaccins de diphtérie tétanos, coqueluche et polio.

Les comptes ont été acceptés. M. Martin Reynard ancien conseiller de Savisè a été nommé nouveau membre du comité. Les anciens membres ont été réélus par acclamations.

Le D' Calpini chef du service de la Santé, a apporté quelques explications sur la création d'un centre médico-social pour la région. Soit le centre de la commune de Sion pourrait devenir un centre régional avec un certain nombre de centres secondaires dans les trois districts soit il resterait communal on créerait un centre administratif régional qui coordonnerait l'activité de tous les centres secondaires. Le problème est actuellement à l'étude.

Le D' L. Junier, pédiatre à Lausanne, conférencier de la soirée, a présenté ensuite un très intéressant exposé sur le «développement de l'enfant et le test Denver». Les explications détaillées ont été suivies d'un documentaire explicatif.



Le D' André Spahr.

que les assistants du service de pédiatrie.

- Des réunions mensuelles ont lieu à l'hôpital de Sion et elles regroupent les infirmières de l'association, des services sociaux de Sion d'Ayent de Vétroz, de Saxon ainsi que les responsables de la nursery de la Clinique générale. Un thème est développé à chaque rencontre.
- Au mois de décembre, tous les organismes sociaux ont été convoqués par le D' Calpini, pour mettre au point une méthode de statistique destinée à informer le service de la Santé publique. Il a été proposé d'étudier la possibilité de

Séance d'information du WWF valaisan

Comme nous l'avons déjà annoncé, la section valaisanne du Fonds mondial pour la nature est maintenant créée. Afin d'informer le public et ses membres, le comité valaisan organise une projection de films et une assemblée, ce soir jeudi 9 mars à 20 h. 30 à l'aula du collège de Sion.

Le premier film nous fera découvrir la vie fascinante du bouquetin dans nos alpes. Après avoir complètement disparu en raison d'une chasse exagérée, le bouquetin a été réintroduit et peuple maintenant abondamment nos montagnes,

montrant l'utilité et la réussite de la réintroduction des animaux disparus. De très belles images nous permettront d'approcher ce surprenant animal aux mœurs cachées. M. Pierre Morend, spécialiste de la question commentera le film.

Le second film de cette soirée s'intitule «Nous autres fossyeurs»: la vie est un bien précieux, chacun pourtant lui porte atteinte. Nous dégradons l'eau, l'air et la terre. Un mal sournois s'installe chez nous, moins bruyant que celui de la guerre, mais peut-être aussi meurtrier: l'empoisonnement. Il

nous faut protéger notre environnement, pour ne pas être nos propres fossyeurs.

Entre les deux projections, le comité présentera la section et ses diverses activités. La protection de la nature et de l'environnement est une nécessité urgente et internationale. Il est donc important qu'un comité valaisan aide le WWF à faire connaître ses préoccupations, ses projets et ses victoires. Il permettra également de tenir compte des particularités et des mentalités de notre pays, afin de pouvoir adapter au Valais la grande œuvre du WWF.

Finale de la coupe suisse d'échecs Sion: Veni, vidi, vic...?

Sion remportera-t-il l'édition 1979 de la coupe suisse d'échecs par équipes après avoir échoué l'année dernière en finale? La réponse à cette question brûlante sera peut-être donnée le samedi 31 mars prochain à Fribourg, à l'issue de la partie ajournée entre Werner Brunner, Winterthour Assurances, et Gilles Terreaux, Sion.

Pour l'heure, au terme d'une lutte impitoyable, qui dura six heures, les deux équipes se sont séparées sur le score de 1,5-1,5, avec la partie précitée ajournée. Impensable avant la rencontre, ce sont les Suisses allemandiques et non les Valaisans qui sont au bénéfice du suris.

En effet, dans la partie ajournée, le Sédunois Terreaux possède l'avantage matériel d'un pion. Une première analyse faite par les Valaisans donne 10% de chances de gain et 90% de chances de nullité. Quant à Kortschnoi, il estime que les chances de nullité sont de 100%!

Guerre psychologique. Le vice-champion du monde, que nous avons trouvé très sympathique dimanche, en est un connaisseur! Dans la première hypothèse, Sion s'imposerait par 2,5 à 1,5, ramenant le trophée dans la capitale valaisanne. Dans la seconde, le match serait à rejouer à une date à fixer, vraisemblablement pas avant le mois de juin, mais cette fois en Suisse romande, certainement à Fribourg.

D'ores et déjà, quel que soit le dénouement, on ne peut que féliciter vivement les Valaisans de leur comportement admirable dimanche passé sur les bords de la Limmat. Alors que la raison laissait entrevoir une défaite honorable, le cœur est venu forcer le destin. Il convient de rappeler ici que Winterthour-Assurances avait éliminé en demi-finale les juniors de Suisse orientale par 3-1. Ces derniers, avaient battu l'année dernière Sion, en finale par 3,5 à 0,5.

Voyons comment l'on est arrivé à cette issue. Tout commença pacifiquement à 13 h. 15, avec treize minutes de retard, dû à une interview du vice-champion du monde, en présence d'une trentaine de spectateurs, parmi lesquels on remarquait MM. Arnold von Kaenel, président de la Fédération suisse d'échecs, Hans Leuzinger, président de la commission technique, Jean Muller, directeur de la compétition, Yves Kraushaar, responsables des relations publiques de la FSE, Jean-Yves Riland, président de l'Union valaisanne d'échecs et Gérald Grand, président du Club d'échecs Sion.

Ce dernier, également chef d'équipe, alignait la composition suivante: 1. C. Partos; 2. P.-M. Rappaz; 3. E. Beney; 4. G. Terreaux. Le choix était difficile, car l'équipe sédunoise dispose d'un cinquième atout de valeur, C.-H. Amherdt. Le chef de l'équipe valaisanne a finalement, préféré reconduire la formation qui avait éliminé Vevey en demi-finales par 4 à 0, selon l'adage never change to winning team.

Winterthour-Assurances alignait: 1. V. Kortschnoi; 2. W. Widmer; 3. R. Walti; 4. W. Brunner.

L'équipe suisse allemandique possédait à tous les échiquiers un nombre de points suisses (classement officiel des joueurs comme au tennis) supérieur à celui des Sédunois.

Après deux heures de jeu, la situation se présentait ainsi: au premier échiquier, C. Partos, avec les Blancs faisait jeu égal avec le vice-champion du monde, qui curieusement utilisait beaucoup de son temps de réflexion dans la défense anglaise. Au deuxième, Rappaz, avec les Noirs, avait accepté le gambit Morra de son adversaire et éprouvait quelques difficultés à développer ses pièces. Au troisième, E. Beney avec les Blancs, s'était brisé sur la défense française de son adversaire. On pouvait à ce moment-là éprouver de sérieuses craintes pour la suite des opérations. Terreaux enfin, au quatrième avec les Noirs, avait quelque peine à se dégager. L'équilibre cependant n'était pas rompu.

Peu avant le premier contrôle du temps de 17 heures, Victor Kortschnoi, qui avait refusé une première proposition de nullité de C. Partos se rendait à l'évidence. Le score était ouvert: 0,5 à 0,5. Cet exploit du Valaisan d'adoption galvanisa ses trois jeunes équipiers. Rappaz reprenait peu à peu l'ascendant sur son adversaire et parvenait à l'ajournement dans une position légèrement favorable. Quant à Beney, dont la volonté devient légendaire, il lançait, après la perte de deux pions, une attaque désespérée sur le roque de son adversaire, ce qui contraignait ce dernier pratiquement à

accepter la répétition de coups, donc la nullité.

Terreaux enfin, occupé à repousser une dangereuse attaque de son adversaire sur son roque, garda un sang-froid étonnant dans une crise de temps extrême (10 coups à jouer en moins de deux minutes) et atteignit l'ajournement avec un pion de plus.

Peu après la reprise fixée à 17 h. 45, Rappaz et Widmer annulaient. Score 1-1. L'adversaire de Beney, qui avait laissé tourner l'aiguille de sa pendule sans jouer, en attendant une issue au 4^e échiquier, se vit contraint d'accepter l'échec perpétuel pour éviter de perdre au temps et peut-être sur l'échiquier. Score 1,5 à 1,5.

Terreaux parvenait au deuxième contrôle du temps en maintenant son pion d'avance. L'issue de la rencontre dépend désormais de l'issue de cette partie. Rendez-vous donc au 31 mars à Fribourg.

Voici la position à l'ajournement

Blancs: Werner Brunner: Re2 / T4 pion d4. Noirs: Gilles Terreaux: Re7, Td3 / pions e6 et g4. Les Noirs sont au trait.

Résultats individuels avec les points suisses entre parenthèses

Winterthour-Assurances - Sion 1,5-1,5 (plus 1 ajournée)
V. Kortschnoi (1004) - C. Partos (789) 0,5-0,5; W. Widmer (566) - P.-M. Rappaz (509) 0,5-0,5; R. Walti (563) - E. Beney (512) 0,5-0,5; W. Brunner (566) - G. Terreaux (490) ajournée.

Partie N° 1

Blancs: Charles Partos
Noirs: V. Kortschnoi
Défense anglaise

1. d4 e6 2. c4 b6 3. Cc3 Fb4 4. Fd2 Fb7 5. a3 Fxc3 6. Fxc3 Cf6 7. f3 d5 8. e3 0-0 9. Fd3 Cbd7 10. Ce2 c5 11. b5 Te8 12. 0-0 e5 13. Cg3 De7 14. Tc1 Tad8 15. Tf2 exd4 16. exd4 Df4 17. Dd2 Dxd2 18. Txd2 Fa6 19. Ff1 dxc4 20. bxc4 cxd4 21. Txd4 Ce5 22. Tcd1 Txd4 23. Txd4 g6 24. h4 Te8 25. Td1 Ce8 26. Fb4 Cf6 27. h5 Cxh5 28. Cxh5 gxh5 29. Fxc5 Txc5 30. Td7 Fxc4 31. Fxc4 Txc4 32. Txa7 Tc6 33. Tb7 Rf8 34. a4 Rg7 35. Rh2 Rg6 36. Ta7 f6 37. Ta6 Tc4 38. Txb6 Txa4 39. Tb8 h4 40. Rh5 h6 41. Tb5 f5 42. Tb1 Rg5 43. Te1; nulle sur proposition de Kortschnoi. G.

Sierre, Noble Contrée, val d'Anniviers

Une artiste italienne à l'honneur à Montana

Les amateurs d'art pourront découvrir, dès le début de la semaine prochaine, à la galerie Annie à Montana-Crans, des créations signées de l'artiste italienne Egle Gay.

Cette femme-peintre née à Rivoli-Turin a choisi d'exposer des œuvres réalisées à la sanguine et à la craie. Visages, nus féminins atterment ainsi agréablement avec des branches d'arbres finement ornées de fleurs.

Egle Gay surprend par la finesse de ses exécutions. Fort réaliste, elle jette sur le papier ce qu'elle voit, l'affinant de manière très agréable.

L'artiste a le don de la proportion, de la disposition harmonieuse de ses sujets. Il lui arrive de ne peindre qu'avec une couleur, le bleu par exemple. Il en résulte alors des pièces à l'atmosphère délicate...

«La vie est une expérience dans l'évolution de la création pense Egle Gay et l'art une réminiscence de l'homme vis-à-vis de son origine divine. Et de célébrer par son travail cette beauté de la nature, cette perfection du corps humain. Pour quelques semaines, une artiste originale à découvrir.

Opération don du sang à Grône



Séance de prise de sang au collège de Grône.

GRÔNE. - Les séances de dons du sang organisées par la société des samaritains de Grône, rencontrent toujours un très grand succès. En effet, en collaboration avec le centre de transfusion sanguine de Sion qui effectue les prélèvements, les samaritains, sous l'impulsion de Mme Blanche Mariéthoz, effectuent un travail administratif considérable.

«C'est toujours un immense plaisir pour nous de venir à Grône, nous a déclaré Sœur Valérie, responsable du Centre de transfusion. Ici tout le monde est très dévoué à notre cause. Il y a beaucoup de bonne volonté dans cette contrée. Nous sommes profondément touchés.»

En effet, depuis plusieurs années, les donateurs de sang de Grône et de la région son parmi les 5000 personnes fichées qui peuvent être atteintes en cas de besoin.

Mardi dernier, plus d'une centaine ont répondu à l'invite de la société des samaritains, ce qui fit dire à un participant: «A Grône nous n'avons pas beaucoup de soleil, mais alors, quel bon sang!...»

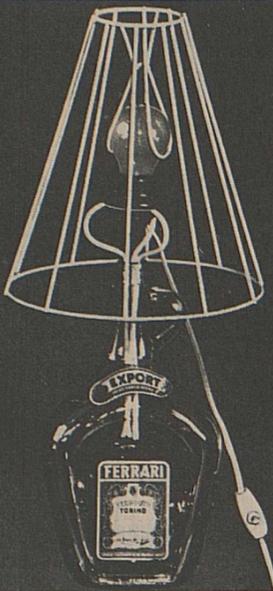
Café-restaurant du Simplon Saint-Léonard

Tous les jours:
- petits menus à Fr. 7.50
- spécialités du pays
- et à la carte

Petite salle pour sociétés.

Tél. 027/31 22 37
Fam. Spano-Bonvin

Pour vos bricolages
Grand choix de
CARCASSES
d'abat-jour

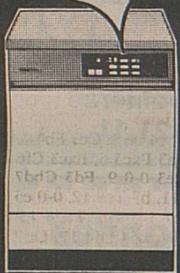


BOUTIQUE
Penelope

Mme Thérèse Duc
Rue des Remparts 13
SION

Miele

NOUVEAU



Lave-
vaisselle
avec mini-
ordinateur

simple
sûr
économique

Votre spécialiste



EXPOSITION
Grand-Pont 24, SION

Demandez notre action!

COMPTOIR
DE L'AUTOMOBILE

VEVEY Av. Reller, 021/52 91 68
Ouvert du lundi au samedi 18 h.

GRAND CHOIX DE VÉHICULES
TOUTES MARQUES
spécialement BMW - MERCEDES

GARAGE DES ALPES S.A.
1814 La Tour-de-Peilz
Tél. 021/54 33 91/92 22-16316

**Maux
de tête?**

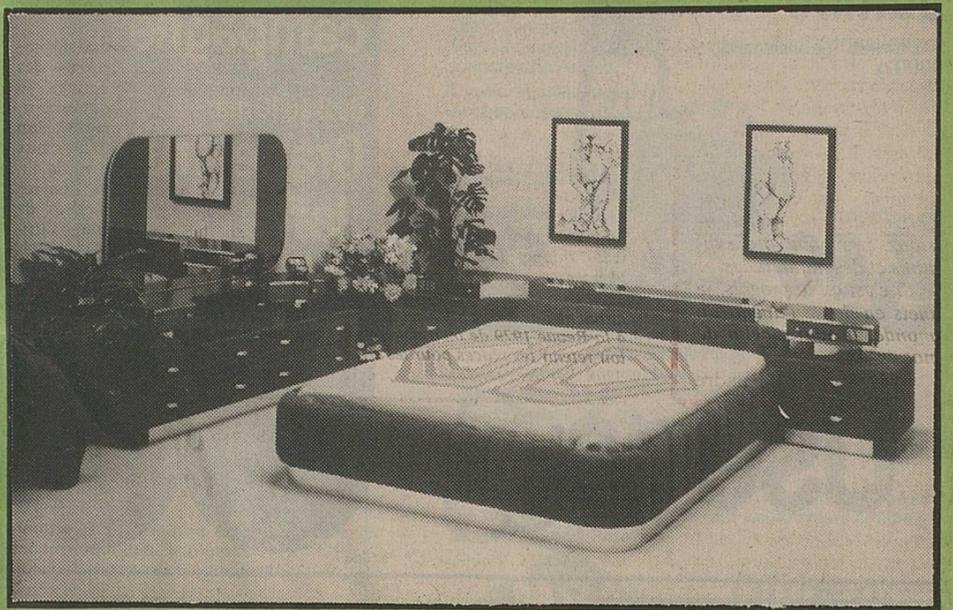


Aspro
soulage vite.

Grande exposition de printemps

du **SAMEDI**
10
MARS

au **MARDI**
20
MARS



Les dimanches 11 et 18 mars, ainsi que
le lundi 19 mars, fête de la Saint-Joseph

OUVERT de 14 à 20 heures

ameublements
Vionnet

Charrat

Tél. 026/5 33 42



10% de rentabilité
garantie bancaire

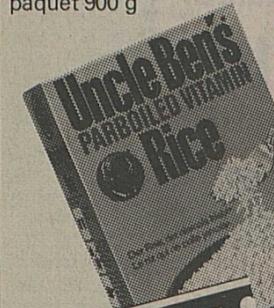
Nous plaçons votre capital bien et sûr dans des immeubles tou-
ristiques en Espagne. Rentabilité 10% net (libre d'impôts), ga-
rantie par une des banques les plus importantes.
Estudios Hoteleros S.A., case postale 3227, 1951 Sion.
Tél. 027/88 13 59 36-22138

ACTION

du 5 au 17 mars

Sucre fin cristallisé
1 kg seulement **-95** net

Riz Uncle Ben's vitaminé
paquet 900 g



2.25 net
seul

Côtes-du-Rhône AC
1 litre



3.90 net
seul

Roco 5 étoiles

Petits pois et carottes mi-fins



boîte 870 g égoutté 540 g **1.95** net

Fanta

le litre



seul **-85** net + dépôt

Tam Tam

vanille, chocolat, caramel duopack seulement **-70** net

du 5 au 10 mars **Saucisson de campagne** 100 g **-95** net

du 8 au 10 mars **Grape-fruit Jaffa** cabas 2 kg **1.90** net

du 8 au 10 mars **Golden Delicious** qualité I cabas 2 1/2 kg **3.75** net (1 kg: 1,50)

BU 10-11-79

Comfort Jumbo

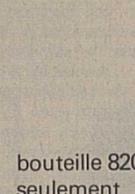
revitalisant 4000 g



seulement **6.60** net

Vigor

nettoie-tout mi-fluide



bouteille 820 g seulement **2.75** net

Usego tout près de chez vous

Ford **Ford**

Ford Fiesta

Triomphe d'une nouvelle traction avant
dès **Fr. 9750.-**

Votre concessionnaire officiel

Ford **Kaspar SA**
SION-MARTIGNY-COLLOMBEY

A louer tout de suite à Platta, Sion

studio meublé ou non

Prix à convenir.

Gérance Jeanneret Ch. des Collines 13 Sion
Tél. 027/22 41 21

36-246

A vendre à Sion proche du centre

joli 3 1/2-pièces

Fr. 155 000.-

Tél. 027/22 41 21 36-246

Je cherche à louer à Sion

un petit appartement

ou

un studio

dès que possible.

Tél. 027/36 21 16 36-1093



Non ! Choisissez une autre solution ! Une annonce dans le «NF», par exemple.

A vendre

thuyas
1 m 40 à 1 m 80 Fr. 5.- la pièce

plus **bois pour cheminée** coupé selon désir Transport à charge Fr. 80.- le m3

Tél. 026/6 27 24 heures des repas 36-22310

Machine à laver
linge - vaisselle

Retour d'exposition légèrement griffée à céder avec gros rabais
Miele - Schulthess
AEG - Bauknecht
Gehrig - Bosch
Indesit - Hoover
Crosley - Zanker
Livraison et pose gratuites
Facilités de paiement
Location dès Fr. 30.- par mois.
Réparations toutes marques

MAGIC VALAIS
Tél. 027/22 73 21 Lausanne
Tél. 021/36 52 12 83-7506



Publicité

« ALLONGEZ » votre chiffre d'affaires en informant mieux encore votre clientèle...

PUBLICITAS vous y aidera !
Sion, tél. 027/21 21 11

Avis important à nos abonnés

Les ordres de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit. Ils doivent être en notre possession 5 jours ouvrables à l'avance.

Les expéditions par avion doivent être spécialement demandées. Sans indication, les envois sont effectués par courrier normal.

Les frais de port supplémentaires pour l'étranger sont facturés à nos abonnés dès leur retour en Suisse. Pour les changements internes les tarifs sont les suivants :

changement d'adresse définitif **Fr. 1.50**
changement d'adresse avec date de retour **Fr. 2.-**

Le montant de ces frais peut être envoyé en timbres-poste ou versé sur notre compte de chèques postaux 19-274.

Afin d'éviter tout retard dans la distribution, nous vous prions d'utiliser le coupon de changement d'adresse ci-dessous. Il comprend l'ancienne et la nouvelle adresse ainsi que la durée du changement. Ces informations nous sont absolument nécessaires. Veuillez écrire en lettres majuscules.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Adresse habituelle
Nom/prénom _____
Rue et No _____
No postal et localité _____
Pays _____
Lieu ou provenance étrangère _____

Veillez expédier le «Nouveliste» à l'adresse suivante :
 changement définitif
 changement temporaire (les dates de départ et de retour sont obligatoires)
(mettre une x dans la case désirée)

Nom, prénom ou raison sociale, filiation ←
α 10 3
Profession ←
α 10 4
Nom de la rue ← N° rue →
α 10 5 α 10 7
N° postal Ncm de la localité
α 10 9
Pays ou province étrangère ←
α 1 1 2
Pour adresse à l'étranger

Changement valable					
du			au		
Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année

Date _____

IMMOBILIÈRES

A louer à St-Maurice, pour le 1er juin

très bel appartement 4 1/2 p.

2e étage. Salon et salle à manger 30 m2 avec cheminée de salon. 2 chambres à coucher, hall, cuisine agencée avec machine à laver la vaisselle, bain, WC séparé, 2 balcons, cave et galetas. Fr. 515.- plus charges.

Tél. 025/3 73 54 36-22433

Occasion unique Pour construire votre chalet

chalet

Je vends un lot complet préfabriqué et en parfait état, comprenant plancher, parois isolées, plafond, toiture, portes, fenêtres, etc., pour une construction de 8,25x6,50 m. **Prix demandé: Fr. 12 500.-**

Tél. 027/41 52 57 36-300516

Martigny
A louer

un studio

Rue de la Fusion
Fr. 275.-, charges comprises.

Tél. 026/2 41 12 36-2477

A louer à Sion, à partir du 1.4.79, au ch. de l'Agasse, dans villa rénovée

très bel appart. résidentiel

meublé ou non, de 3 p. tout confort (75 m2), cheminée française, balcon, terrasse (30 m2). Si désiré garage, plus place de parc. Fr. 800.- par mois, charges compr. Pour tous renseignements et visite: tél. 027/22 91 05 (heures de bureau)

A louer en ville de Sion
Rue du Chanoine-Berchtold 3

divers locaux

Convientraient pour bureaux.

Ecrire sous chiffre P 36-22467 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Sion dans villa sise à Gravelone, Agasse

luxeux studio meublé tout à fait indépendant

A la même adresse **chambre indépendante meublée**

avec douche, toilette et lavabo

Possibilité de TV 7 chaînes et téléphone dans 2 pièces

Pour rens.: tél. 027/22 91 05 heures de bureau 89-171

A louer à Château-neuf-Conthey

joli 3 1/2-pièces

Fr. 450.- tout compris.

Gérance Jeanneret Ch. des Collines 13 Sion
Tél. 027/22 41 21 36-246

A louer à Sion proximité Migros

studio meublé

Libre dès le 1er avril.

Tél. 027/21 62 69 heures de bureau *36-300523

20 000 m2 ou 8000 m2

Terrains maraichers à vendre sur route principale région Martigny-Charrat.

Faire offre sous chiffre P 36-900968 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer entre Champlan et Grimisuat

appartement de 3 1/2 pièces

Cuisine, salle de bains, cave et grand jardin potager.

Tél. 027/38 20 82 après 18 heures *36-300511

A louer à Saint-Maurice

appartement de 3 pièces

Libre tout de suite. Fr. 350.- + charges.

Tél. 026/2 16 40 143.266.161

Terrain à vendre pour villa. 1000 m2 équipé, sur la commune d'Ayent, proche de Botyre.

Ecrire à case postale 68 Montreux 2

143.266.797

Martigny A vendre, urgent

appartement de 3 pièces avec garage et grands balcons

Fr. 135 000.-

Tél. 025/4 18 07 le matin *143.010.204

Cherche à louer ou à acheter

un petit domaine

Al. max. 900 m.

Faire offre sous chiffre PS 301160 à Publicitas 1002 Lausanne

Conthey

jardin 2500 m2

à louer, région du Comte-Vert.

Tél. 027/22 19 31 Sion ou 027/22 90 02 Sion 36-258

A louer

Valais

Chalet 6 à 8 lits

Tél. 021/24 55 16 22-2987

A louer neuf-Conthey

appartement de 3 1/2 pièces

6 chaînes TV Fr. 385.- charges comprises

Tél. 027/22 34 66 36-3006

A louer au centre de Sierre

appartement de 4 1/2 pièces

Tout confort dès le 1er mai.

Tél. 027/55 27 97 le soir ou 027/55 10 26 36-22403

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

ZM

ZWAHLEN & MAYR S.A.

CONSTRUCTIONS
MÉTALLIQUES
1860 AIGLE

cherche
pour ses bureaux et atelier d'Aigle
(entrée en service entre le 15 juillet et le 1er août 1979)

**1 apprenti(e) de commerce
(section G)**

**1 apprenti dessinateur
en construction métallique**

- apprentis serruriers

**de construction
branche charpente métallique**

Dans une usine moderne et bien équipée, à raison de cinq jours par semaine, vous acquerez une profession bien rétribuée et bénéficierez de prestations sociales d'avant-garde. De plus, la promotion professionnelle est largement assurée grâce au dynamisme de notre entreprise.

Nous vous offrons la possibilité de visiter notre usine avec votre famille. Renseignez-vous sans délai en écrivant ou en téléphonant au 025/2 19 91.

ZWAHLEN & MAYR S.A., AIGLE

Migros Valais

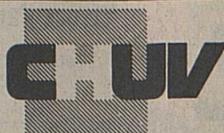
cherche, pour compléter l'effectif du personnel de sa succursale de Sierre et pour une activité à temps partiel

**vendeuses-caissières
vendeuses-serveuses
pour snack
caddyman**

Conditions de travail intéressantes. Prestations sociales propres à une grande entreprise.

Les candidats (es) sont priés (es) de prendre contact par téléphone ou se présenter directement auprès de M. Berclaz, gérant du magasin de Sierre.
Tél. 027/55 24 42

**Société coopérative Migros Valais
1920 Martigny**



**LE CENTRE HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE VAUDOIS**

engagerait, pour tout de suite ou date à convenir

**un(e) infirmier (ère)
chef de division
en soins généraux ou en HMP**

responsable du service des urgences de pédiatrie

**un(e) infirmier (ère)
chef de division
en soins généraux ou en HMP**

responsable d'un service de chirurgie pédiatrique

**un(e) infirmier (ère)
chef de division**

au bénéfice du certificat de capacité en anesthésie ou en soins intensifs responsable de la salle de réveil du service de chirurgie

**infirmiers (ères)
assistants (tes)** (plusieurs postes)

au bénéfice du certificat de capacité de la Croix-Rouge suisse (CCRS)

**un(e) premier (ère)
infirmier (ère)**

avec formation d'infirmier (ère) en salle d'opération souhaité, s'intéressant à l'organisation du nouveau bloc opératoire

Rétribution: selon le statut général des fonctions publiques cantonales. Possibilité de logement.

Renseignements: Mlle N. Monge, chef du service paramédical, tél. 021/41 20 18.

Les offres détaillées sont à adresser à M. J.-C. Grandchamp, chef du bureau de gestion du personnel, 1011 Lausanne. 22-100100

Nous cherchons, pour le Valais

représentant

indépendant, de préférence introduit auprès des installateurs chauffage et sanitaires, pour s'adjoindre la vente de matériel de chauffage très compétitif.

Tél. 038/53 35 46

COUPLE

cherche travail dans l'hôtellerie ou privé

Faire offre sous *
chiffre P 36-300514 à
Publicitas, 1951 Sion



PRODIVAL SA,
Cuisines - Armoires
Produits industriels préfabriqués

1916 Saint-Pierre-de-Clages
(Suisse)

cherche, pour entrée tout de suite

manœuvres

Semaine de 45 heures.
Caisse de retraite.
Ambiance de travail agréable.

Tél. 027/86 31 65

36-5246

Nous cherchons
**un aide pour notre service
de décoration**

Préférence sera donnée à personne vive, aimant le travail varié, bricoleur. Date d'entrée à convenir. Nous vous offrons une ambiance sympathique, un salaire intéressant (13 fois l'an), d'excellentes prestations sociales et des réductions sur tous vos achats dans la plus importante chaîne de grands magasins de Suisse.

Offres écrites à la direction.



Noës-Sierre

Wir gehören zu den Grössen in der Branche. Die Nachfrage nach unseren Maschinen nimmt ständig zu. Deshalb müssen wir unser technisches Team weiter ausbauen. In unseren modernen Werkstätten und auf den Baustellen unserer Kunden erwartet Sie ein interessantes und vielseitiges Tätigkeitsgebiet:

Baumaschinenmonteur

Eine anspruchsvolle Aufgabe, die von Ihnen viel verlangt: Solide Berufskennntnisse, Verantwortungsbewusstsein, Initiative. Die Ihnen auch viel bietet: Selbstständigkeit, vielfältige Problemstellung, abwechslungsreiche Arbeit. Die Voraussetzungen: abgeschlossene Berufslehre als

**Maschinenschlosser,
Mechaniker**

oder
Automechaniker

une einige Jahre Praxis. Wenn Sie bereits über Erfahrungen in unserer Branche oder in einem verwandten Gebiet (Lastwagen) verfügen, werden Sie es leichter haben, sich bei uns einzuarbeiten. Dies ist jedoch keine unerlässliche Voraussetzung. Interessiert Sie diese Aufgabe?

Wir würden uns freuen, von Ihnen zu hören. Senden Sie uns bitte Ihre Kurzofferte mit Lebenslauf, Zeugnisabschriften und Passfoto.



**Maschinen und Bahnbedarf
Aktiengesellschaft
Kriesbachstrasse 42
8600 Dübendorf
Tel. 01/820 00 21**

**La Société des forces motrices de l'Avançon et les
Transports publics du Chablais** cherchent

employée de commerce

comme secrétaire au service de comptabilité.

Qualifications demandées:
- diplôme d'employée de commerce, ou titre jugé équivalent
- quelques années de pratique
- bonne sténodactylographe et aimant les chiffres

Nous offrons:
- travail intéressant et varié
- traitement en rapport avec les qualifications

Entrée en fonctions tout de suite.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, sont à adresser à la direction de la Société des forces motrices de l'Avançon, à Bex. 22-120

Nous cherchons, pour fin mai 1979

**gérant(e) ou couple
vendeuse
caissière**

pour le nouveau supermarché Grand-Place à Nendaz-Station:

alimentation - non-food - produits frais

Magasin moderne comprenant toutes les facilités d'une gestion efficace.

Faire offre par écrit ou par téléphone à:
Administration La Source, rue des Vergers 14, Sion.
Tél. 027/22 12 54 - 22 56 97

36-5812

Urgent!
On cherche à Martigny

**un ouvrier
pour montage de pneus**

Nationalité suisse, 25 à 35 ans, capable et plein d'initiative.

Entrée tout de suite.
Place à l'année.

A. Roduit, pneumatiques
Tél. 026/2 17 83 - 2 14 90
36-5636

**Hôtel de la Gare
Saxon**
cherche

sommelière

Entrée le 15 mars ou à convenir.
Travail en équipe.
Congé le dimanche

ainsi qu'une

apprentie fille de salle

Tél. 026/6 28 78

Nous cherchons quelques dames, possédant voiture pour

travail à temps libre

3 jours par semaine (au choix)
3 à 4 heures par jour (soir).
Possibilité de plein temps.
Gains intéressants.

**Pour un premier contact, télépho-
ner le vendredi ou samedi de 10 à
14 h. au 026/2 17 70.**

Hôtel St. Gotthard

Bahnhofstr. 87, 8023 Zurich
Tél. 01/211 55 00

Nous cherchons, pour date à convenir

chef de partie

Salaire brut Fr. 2300.-

commis de cuisine

Salaire brut Fr. 1450.-/1900.-

Nous vous offrons semaine de 5 jours et ambiance agréable.

Faire offres au bureau du personnel,
F. Offers. 44-1075

Boutique prêt-à-porter, Sion
engage

une vendeuse

Durée un à deux mois, pour remplacement.

Tél. 027/22 30 72

36-2036

Bureau d'ingénieur
cherche

dessinateur électricien B

Travail varié et intéressant.
Semaine de 40 heures.
Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offre écrite sous chiffre P 36-22444 à Publicitas, 1951 Sion.

**Café de la Tour
Granges**
cherche

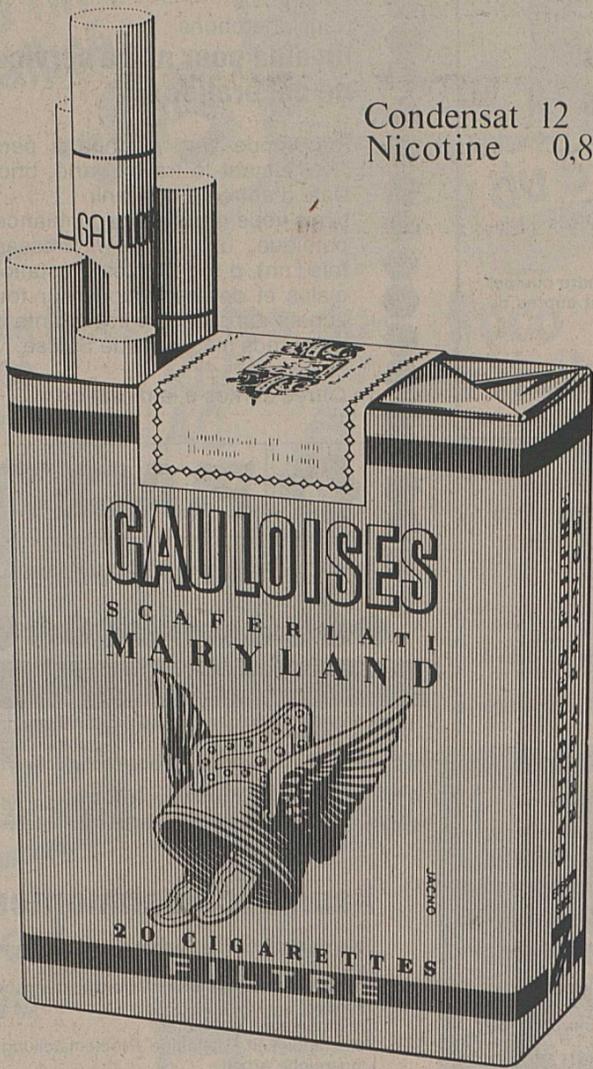
sommelière

Entrée tout de suite.
Etrangère acceptée.

Tél. 027/58 11 46

*36-460079

21 21 11



Condensat 12 mg
Nicotine 0,8 mg

La cigarette.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Nous engageons

chauffeur-livreur

robuste et consciencieux, avec permis poids lourds depuis un an au minimum.

Place à l'année.

Se présenter chez Varone Vins, Sion.

36-7406

Ecole de Lausanne cherche

professeurs de latin et d'anglais

(Niveau baccalauréat)

Veuillez faire offre manuscrite: Ecole Lémania, 1001 Lausanne. 94.400.188

L'hôpital de Montreux cherche

quelques infirmières (ers) pour ses unités de soins

ainsi qu'un

assistant(e) technique en radiologie

Les offres avec documents usuels sont à adresser à la direction de l'hôpital de et à 1820 Montreux 22-120

Jeunes gens, jeunes filles

dès 17 ans, devenez cet été

moniteurs, monitrices de centres de vacances

Préparez-vous pendant une semaine de stage à Pâques à Malvilliers (NE) et à St-Georges (VD) du 2 au 11 avril, à La Rippe (VD) du 11 au 21 avril.

Renseignements: CEMEA Case postale 895, 1211 Genève 3. 18-22505

Entreprise générale d'électricité

cherche monteurs

qualifiés.

Bon salaire, semaine de 5 jours. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres à Henri Wenger S.A. Rue Neuve 8, 1260 Nyon. Tél. 61 43 31

22-42542

Entreprise de travaux publics engagerait, pour le début avril 1979

une secrétaire

ayant quelques années de pratique et possédant de bonnes connaissances de la langue allemande.

Faire offre écrite sous chiffre P 36-22443 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche

un mécanicien diesel

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offre à Granges-Guérin-Roduit Fully Tél. 026/2 13 96

36-2664

Couple habitant chalet moderne cherche

couple

mature, responsable.

Lui: entretien jardin, immeuble
Elle: ménage, cuisine, tâches traditionnelles
Eux: gardiennage pendant absences des propriétaires

Votre appartement est à côté et inclus, tout confort, tous services payés sauf téléphone, jardin privé Pour mai ou à convenir.

Répondre avec prétentions de salaire à case postale 6 1884 Villars-sur-Ollon, Vaud. Références exigées.

36-22414

Le restaurant La Clarté à Sion

cherche

serveuse

Congé le dimanche

Tél. 027/22 27 07 36-1208

OCCUPATION LE SOIR

Si vous êtes dynamique et possédez une voiture, vous pouvez doubler votre salaire en travaillant quelques heures le soir sans faire de porte-à-porte (permis C accepté).

Se présenter ce jeudi matin à 10 heures au café de l'Etoile à Monthey ou ce jeudi à 19 h. à nos bureaux régionaux AMC Suisse SA Porte-Neuve 20, Sion

Ne pas téléphoner. Discretion assurée. 22-7003

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Restaurant de l'Aéroport, André Canonica, cherche

2 barmails

pour leur bar situé sur la piste (débutante acceptée)

2 sommeliers

1 dame de buffet

Suisses ou permis valables.

Tél. au bureau du personnel: 022/98 22 88

18-4957

Salon Coiff Sport à Sierre cherche

coiffeur/coiffeuse hommes coiffeuse dames

Tél. 027/55 35 99, 55 77 50, privé

36-1825

Regis Bar, Martigny cherche

sommelières

Entrée début avril.

Tél. 026/2 25 23 heures des repas

36-400240

Atelier d'architecture de Martigny cherche

un dessinateur en bâtiment

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offre par écrit à M. Raymond Coquoz, architecte Avenue de la Gare 17, Martigny. 36-90106

Garçon de buffet et femme de chambre

cherchent emploi dans l'hôtellerie, à partir du mois de mai

Ecrire sous chiffre P 36-300366 à Publicitas, 1951 Sion

Souci de personnel ?



Vite une annonce dans le «NF»

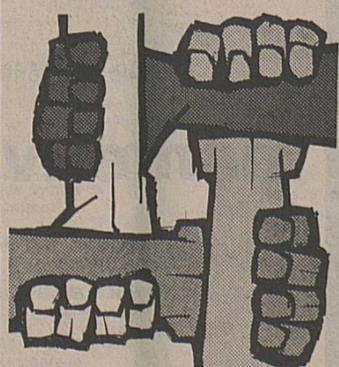
Une nouvelle profession sociale



Renseignements

Ecole d'aides familiales, avenue Ritz 9, 1950 Sion. La direction: 027/22 27 75 Association valaisanne pour les aides familiales, 026/5 32 62 et 027/22 99 72

TERRE DES HOMMES VALAIS



LA MAISON ACCUEIL C. C. P. 19-9340 C. C. P. 19--8045

★ Votre journal

BAVARIA

Dancing - Attractions - Tél. 027/41 14 86

Montana, sur la route de Vermala (sous la pizzeria Mamma-Mia)

Jeudi 8 - Grand concours de

TANGO

Vendredi 9 - Premier prix de la

CHANSON AMATEUR

Soirées animées par l'orchestre féminin

ASIA SAPHIRES

avec leur sympathie... leur musique... leur beauté... leur show



Fabuleux prix offert par la pizzeria Mamma Mia Entrée gratuite



«Voiture de l'Année 1978/79»



Simca Horizon

53 journalistes européens de 16 pays ont élu «Voiture de l'Année 1978/79» la Simca Horizon. Les 17 voitures ont été jugées selon les critères suivants:

- la sécurité • le confort • les performances • l'innovation technique • et le rapport qualité/prix

Faites aussi l'Horizon votre Voiture de l'Année.

Sion: Garage Hediger M. et Ch., 027/22 01 31
Montana: Garage des Orzières, M. Robyr, 027/41 13 38

Sierre: Garage International SA, 027/55 14 36
succ. à Vissole: 027/65 12 26 et Leukerbad: 027/61 17 47

Martigny: Garage de la Forclaz, 026/2 23 33
Charrat: Garage Vanin, 026/5 32 84, Vernayaz: Garage Salentin, 026/8 13 05

Aigle: Garage du Pillon, Pillet & Reichenbach, 025/2 14 50
Monthey: Garage Launaz, 025/4 24 53, Bex: Garage Jeampierre, 025/5 11 19

Vos annonces :

21 21 11

... POUR UNE PERMANENTE GARANTIE

Salon BEL-ÉTAGE
Sion Place du Midi 32
TEL. 027/22 59 86

Coiffure DE LA MATZE
Sion Rue de Lausanne
TEL. 027/22 38 81

Grande liquidation partielle

pour fin de bail dans notre magasin de **SIERRE**
Rue du Bourg 27

du 15.2.1979 au 31.3.1979

Profitez de nos importants rabais

allant de **20 à 30%** sur tout le stock

Grand choix de toutes provenances

Avis aux amateurs: grande liquidation de tapis fins
(de beaux tapis à la portée de toutes les bourses)
Kéchan fin - Isphaan - Ghoum - Naïn - Tébriz - soie = extra fins



Une affaire à ne pas manquer !!!

Venez et comparez!

gamgoum

Le grand spécialiste du beau tapis

Sion

Av. de la Gare 30
Tél. 027/22 33 48

Sierre

Rue du Bourg
Tél. 027/55 72 16

La prête-à-coudre
pour toutes.



Ma machine à coudre doit allier légèreté, maniabilité et robustesse.



Ma machine à coudre doit avoir un bras libre et pouvoir s'utiliser sans table de couture.



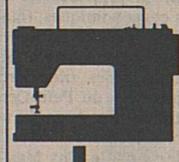
Ma machine à coudre doit être dotée de toutes sortes de points et coudre n'importe quel tissu.



Ma machine à coudre doit s'adapter aux coutures les plus minutieuses.



Bref, ma machine à coudre doit être tout simplement une Elna air electronic.



elna
air electronic

Aigle: Société romande d'électricité
tél. 025/2 31 13

Sierre: Radiomoderne Télévision SA
Général-Guisan 29
Tél. 027/55 12 27

Sion: Elna SA
av. du Midi 8
Tél. 027/22 21 70

Vouvry: Société romande d'électricité
Tél. 025/7 46 12



N'abandonnez pas, mais mettez une annonce dans le « NF »

A vendre

Fiat 131 Racing

année 78, 13 000 km rouge

Tél. 026/6 29 61
36-22481

A vendre

Ford Taunus 2.3 S

Mod. 77, 65 000 km
Divers accessoires
Fr. 8500.-

Tél. 027/22 52 21
de 8 à 12 heures
*36-300528

Occasions

Audi 80 L

4 portes, 19 000 km
Fr. 8900.-

Opel Ascona 16 S

4 portes, 11 000 km
Fr. 8900.-

VW Golf L

54 000 km, Fr. 5900.-

VW Derby GLS

50 000 km, Fr. 6900.-

Audi 50 LS

32 000 km, Fr. 7200.-

VW Passat

4 portes, 49 000 km
Fr. 6500.-

Tous ces véhicules sont vendus expertisés.

Facilités de paiement

Tél. 026/4 12 79
36-22461

PORSCHE

A vendre

Coupé Porsche

1965 et 1964
restaурées
parfait état

moteur

VW fourgon
1500 cm3

Vente - Echange
Crédit

Tél. 026/8 82 06
36-22434

Occasion à saisir
A vendre

Pick-up VW

Pont bâché.
En parfait état
de marche

Tél. 027/36 17 63
heures des repas
36-22466

Particulier vend

Fiat X 1/9

et
R 5 TL

Tél. 027/22 42 41
*36-425127

A vendre

1 lit

avec matelas
dim. 90 x 190 cm
Fr. 150.-

1 tapis

noué à la main, neuf
dim. 229 x 329 cm
Fr. 2000.-

Tél. 027/23 12 29
*36-300520

21 21 11

Silhouette 79



blouse 34-44
34.50

jupe 34-44
39.-

robe 36-42
69.-

EPA * UNIP

Modernisez-vous sans vous ruiner: Magro ménager.

Analyse globale des problèmes de circulation en ville de Sierre (II)

Nous abordons dans notre dernière édition, l'évolution récente de la circulation dans la région sierroise, étude tirée de l'excellent document réalisé pour la commune de la cité du soleil par deux spécialistes en la matière, M. Ph.-H. Bory, directeur adjoint de l'institut de technique des transports de l'EPFL et M. Charles Quinodoz, ingénieur-conseil.

Autre volet important: celui qui traite des effets des mesures déjà prises à Sierre en matière de circulation et les problèmes qui vont, dans le futur, se poser.

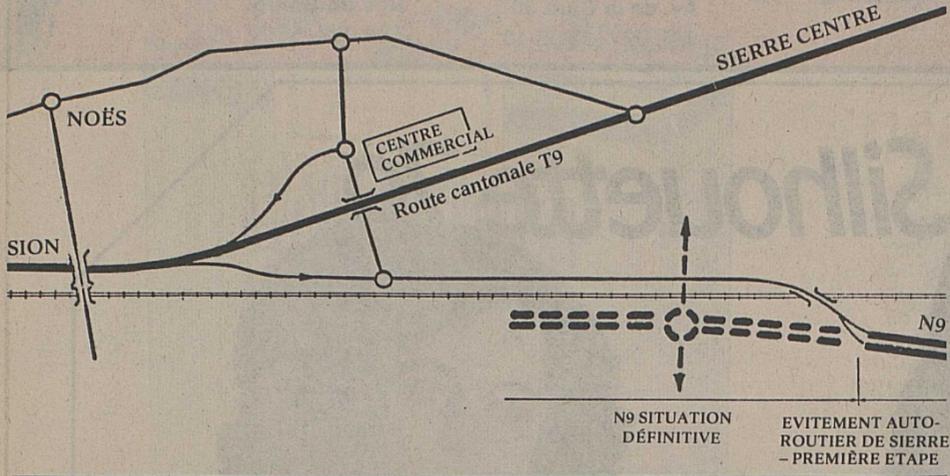


Schéma de principe d'une liaison provisoire entre la route cantonale T9 et la première étape d'évitement autoroutier de Sierre.

Il y a tout d'abord lieu d'indiquer que les conditions d'organisation de la circulation à Sierre ont été modifiées à deux reprises.

a) en avril 1972, par l'introduction de sens conseillés de circulation sur l'avenue Général-Guisan et sur l'artère nord;

b) en juin 1975, par la mise en service du système des sens uniques à travers la ville de Sierre.

L'introduction du système de circulation à sens uniques a permis d'assainir passagèrement les conditions de circulation dans le centre de Sierre. La fluidité de la circulation a été améliorée sur l'axe nord, tout particulièrement (sens Brigue-Sion). Les conditions de sécurité semblent en revanche avoir peu évolué, puisque le nombre des accidents enregistrés en 1974-1975 (avant la mise en sens uniques) est exactement le même que celui relevé durant la même période 1977-1978 (les accidents avec blessés semblent avoir augmenté au détriment des accidents avec dégâts matériels seulement).

Toutefois, les principales modifications résultant de la mise en sens uniques sont surtout perceptibles au niveau de la charge de circulation des deux axes:

- axe nord, augmentation de 120% (7100-15500);
- axe sud, réduction de 10% (18100-16500);
- deux axes combinés, augmentation de plus de 25% (25200-32000).

Ainsi, le système des sens uniques a permis d'absorber environ 7000 véhicules supplémentaires et de permettre le passage d'approximativement 32000 véhicules/jour à travers le centre de Sierre.

Bien que le système des sens uniques ait permis de réduire le trafic de pointe d'environ 2000 véhicules/jour sur l'avenue Général-Guisan, cette partie du centre, qui est la plus animée, continue à être empruntée par un trafic qui dépasse 16000 véhicules/jour en été. Dans ces conditions, il est évident que les multiples conflits entre les circulations de transit, les circulations locales, le stationnement, les livraisons, les piétons et les activités riveraines constituent un handicap majeur pour le développement d'un centre réellement agréable et attractif.

Problèmes actuels et futurs de circulation dans le centre de Sierre

Il n'est guère besoin d'épiloguer longuement sur les problèmes que pose la traversée d'une ville par plus de 30000 véhicules par jour. Cette situation est franchement intolérable non seulement pour le trafic en raison de la congestion de plus en plus fréquente, mais surtout pour les riverains des deux routes de traversée et pour les visiteurs et usagers d'un centre-ville qui n'en est pas un.

En effet, contrairement aux autres villes des bords du Léman et de la plaine du Rhône dont le centre est généralement situé légèrement à l'écart de la principale route de transit (Vevey, Aigle, Bex, Monthey, Saint-Maurice, Martigny, Viège), Sierre présente l'inconvénient majeur d'avoir un centre localisé le long de l'axe routier principal. Le manque de dégagement spatial, l'absence de zone publique centrale à l'écart de la circulation (zone piétonne, parc urbain) font que le centre de Sierre s'apparente plus à un vaste carrefour routier qu'à un centre véritable.

Ainsi, le centre de Sierre est essentiellement un espace dominé par la présence de l'automobile - un espace où l'échelle de l'homme

A Sierre, un ensemble jeune et étonnant le quatuor Sine Nomine

L'église Notre-Dame-des-Marais offrira, dimanche prochain 11 mars, à 17 heures, un cadre parfait au concert de musique de chambre que donnera un ensemble jeune et étonnant: le quatuor Sine Nomine.

Quatre jeunes musiciens

En invitant le quatuor Sine Nomine - puisqu'il faut l'appeler par son nom - les Jeunesses Musicales de Sierre répondent pleinement à leur vocation qui consiste, entre autres, à faire découvrir de jeunes musiciens de talent.

Fondé en 1976, grâce à l'heureuse initiative de M^{me} Rose Hemmerling (professeur de musique au collège Béthusy à Lausanne), le quatuor Sine Nomine rassemble de (très) jeunes musiciens puisque la moyenne d'âge de l'ensemble est de peu supérieure à vingt ans.

Patrick Genet et Nicolas Pache (violons), Olivier Bertholet (alto) et Marc Jaermann (violoncelle) se sont réunis pour le plaisir de travailler ensemble un répertoire exceptionnel et de pratiquer la musique de chambre dans sa forme la plus parfaite.

Dès leur premier concert public, ces jeunes musiciens se sont montrés les dignes élèves de leurs maîtres qui s'appellent Stéphane Romascano, Arpad et Elisa Cerec, Francis Zanlonghi, Thomas Furr, André Vauquet, Edgar Fischer et Claude Stark. La découverte du quatuor Sine Nomine n'a-t-elle pas été saluée, l'an dernier par la presse lausannoise, comme l'événement de la saison musicale!

Ce qui, chez ce jeune ensemble, a retenu l'attention de la critique,

n'est plus respectée. Cette situation est regrettable dans la mesure où elle est en désaccord complet avec la vocation de centre régional qu'à Sierre et ne reflète pas l'image de marque touristique et d'un accueil que la ville a su donner jusqu'à maintenant.

Certes, le système des sens uniques pourrait encore faire l'objet d'améliorations importantes. Il serait techniquement possible, en prenant toutes les dispositions prévues par l'étude de circulation 1973, d'augmenter la capacité du système routier du centre d'environ 30 à 50%.

Toutefois, même s'il est encore possible d'améliorer la «performance» technique du système de circulation de Sierre, on est inévitablement confronté à la question fondamentale suivante:

«Les mesures susceptibles d'augmenter la capacité du réseau routier dans le centre de Sierre ne sont-elles pas éminemment contrairement à une politique de réaménagement du centre-ville orientée vers une amélioration de l'environnement, de la qualité du cadre de vie, aussi bien pour les Sierrois que pour les visiteurs?»

(à suivre)

Les Zachéos vont remonter sur les planches



Le groupe de danse d'origine folklorique les Zachéos, bien connu à Sierre où il vit le jour, présentera le samedi 17 mars à la nouvelle salle de Chalais sa soirée annuelle.

Pour l'occasion, les danseurs se présenteront sur scène avec le concours de la Chanson du Rhône.

Deux fois par semaine, les membres des Zachéos se retrouvent donc à la salle de gymnastique de Beaulieu à Sierre pour mettre au point ce spectacle.

Comme on peut le constater sur notre photo, originalité et précision seront alliées lors de cette soirée.

Une confrérie change de président

RÉCHY. - Récemment, la confrérie de la Saint-Mathias, qui perpétue la tradition autour de la chapelle dédiée à ce saint patron, se réunissait pour renouveler son comité. M. Marcel Christen a ainsi cédé son poste à M. Clovis Caloz. De même nous remarquons la nomination de M. Francis Peruchoud d'Albert, en tant que membre. Les procureurs pour l'exécution du travail de la vigne ont été désignés pour cette année. Il s'agit de MM. Charles Christen et Albert Caloz.

Comité JM - G.

De la Raspille au glacier du Rhône

LE RAPPORT D'EXERCICE D'AIR-ZERMATT Un résultat favorable

ZERMATT. - Le rapport d'Air-Zermatt pour l'exercice 1977-1978 vient d'être adressé aux actionnaires, en vue de l'assemblée générale qui se déroulera le 14 mars à Zermatt.

Dans sa dixième année d'activité, la compagnie a effectué au total 1898 heures de vol, ce qui représente une augmentation de 168 heures ou 10% par rapport à l'exercice précédent. Ces heures se répartissent de manière différente. Les transports de matériel ont diminué alors que les heures de transport pour les skilifts et les vols circulaires ont augmenté. Cette constatation est étonnante en soi, car au début de l'année il a été souvent impossible d'effectuer de tels vols, à cause des conditions atmosphériques défavorables.

La Gass restreint le rayon d'action

Au cours de l'exercice considéré, Air-Zermatt a effectué 433 vols de sauvetage, soit 28 de plus que l'année précédente. Si les heures de vol accomplies pour la Garde aérienne suisse de sauvetage sont montées de 295 à 305, il faut constater que la durée moyenne de chaque intervention devient toujours plus courte. Pour l'année passée cette durée moyenne est de 42 minutes, contre 44 pour l'année précédente. Divers facteurs entrent en ligne de compte pour cette diminution. La raison principale est le fait que la GASS diminue le rayon d'action d'Air-Zermatt, en effectuant avec ses propres hélicoptères une grande partie des transports de patients des hôpitaux valaisans jusqu'aux grandes cliniques universitaires. Si en 1976-1977 Air-Zermatt avait encore assumé 49 transports de ce genre, ce nombre est tombé à 35 pour l'exercice écoulé.

La « BOHAG », une société sœur

La « Berner-Oberländer Helikopter AG Interlaken » (BOHAG) a enregistré un résultat favorable au cours de l'exercice 1976-1977. Les recettes, en augmentation de 120 843 fr. 50, se sont montées à 1 265 598 francs. Le bénéfice brut est de 124 370 francs. C'est un résultat satisfaisant. L'assemblée générale des actionnaires du 7 décembre 1978 a décidé la répartition d'un dividende de 6% au capital-actions de 400 000 francs.

Le système de lutte contre les incendies

Les travaux de développement du propre système de lutte contre les incendies d'Air-Zermatt, qui est breveté, sont maintenant terminés. Ce nouveau système peut vraiment être qualifié d'efficace. Le 8 octobre 1977, Air-Zermatt a effectué une impressionnante démonstration avec la collaboration du corps des sapeurs-pompiers de Zermatt. Le 28 octobre 1977, une autre démonstration d'extinction s'est déroulée à Lodrino, où le système Air-Zermatt a été présenté aux officiers de police, lors d'un cours d'hélicoptères.

Le 18 décembre 1977, Air-Zermatt a été alerté dans la soirée, pour combattre un incendie qui avait éclaté dans les installations souterraines des PTT à Scopli, sur le col du Lukmanier. Les deux équipages avec les deux « Lama » ont été engagés pratiquement toute la nuit.

Un bon résultat financier

Les recettes provenant des vols ont augmenté de 160 000 francs, passant à 2 894 000 francs, alors que le montant total des dépenses s'établit à 2 247 000 francs. Après amortissements pour un montant de 463 000 francs, il reste un bénéfice de 154 000 francs environ. Le conseil d'administration proposera à l'assemblée des actionnaires du 14 mars de distribuer un dividende de 7% au capital-actions.

L'affaire est « dans l'air »

La concurrence est certes tou-

jours présente. Cependant la nécessité de développer encore grandement notre infrastructure est en faveur des transporteurs aériens, qui seuls peuvent garantir des transports rapides et économiques, finalement, sur les chantiers de haute montagne. Pour permettre un déroulement normal des transports pour le téléphérique du Petit-Cervin, le chantier le plus haut d'Europe puisqu'il se trouve à 3400 mètres d'altitude, le pilote Max Messmer est venu renforcer l'équipe qui comporte en outre les pilotes Siegfried Stangier, Toni Löttscher, Bernd van Doornick et Pierre Violen.

Il ne faut certes pas oublier le vrai titre de gloire, les sauvetages, au cours desquels les pilotes ont souvent été aux limites de l'impossible, au péril de leur vie.

Malgré le bon résultat de l'exercice, le directeur, M. Beat Perren, exprime quelques soucis dans son rapport. C'est le fait que la GASS, en raison de sa grande puissance financière, achète de plus en plus des appareils en propre, et les met en action. Cette évolution doit être suivie de près. Actuellement 16% des vols d'Air-Zermatt sont effectués sur mandat de la GASS.

Héliport de Gamsen

Décision renvoyée

BRIGUE-GLIS. - Le conseil communal de Brigue-Glis devait, lors de sa séance de mardi soir, prendre position au sujet de la demande présentée par Air-Zermatt, en vue de la création d'un héliport à Glis-Gamsen. La décision a été renvoyée à une séance ultérieure, du fait que les membres du conseil n'étaient pas en possession des documents nécessaires. Ils ont reçu la documentation complémentaire lors de la séance et seront donc en mesure de se prononcer prochainement.

Désaffectation d'un cimetière à Chalais



CHALAIS. - L'étroitesse de la chaussée (notre photo) au passage de l'église paroissiale a conduit les

autorités communales à prendre des mesures pour remédier à cet handicap. Aussi, l'ancien cimetière, situé sous l'église, va être désaffecté. A ce propos, l'administration communale par la voie du bulletin officiel avise la population locale que le délai légal de 25 ans étant expiré et les contrats de concessions échus, les monuments, objets d'ornements, garnissant les tombes, devront être enlevés avant le 31 juillet 1979. Le cimetière sous-l'église contient actuellement quelque 67 tombes dont un bon nombre sont inconnues.

La parcelle servira à une place de stationnement qui fait présentement défaut à proximité de ce lieu de culte.

RÉDACTION DE SIERRE
 Antoine Gessler
 Tél.: (027) 55 91 55
 Case postale 258
 Rue du Bourg 2
 3960 Sierre

Convocation

Le consortium d'irrigation, du vignoble de Chermignon est convoqué en assemblée générale le **samedi 10 mars 1979 à 20 heures** à la salle bourgeoise de Chermignon

Ordre du jour

1. Lecture du procès-verbal de l'assemblée constitutive
 2. Présentation des comptes de construction et d'exploitation
 3. Rapport des vérificateurs de comptes
 4. Approbation des comptes et décharge aux organes responsables
 5. Divers
- Chermignon, le 19 février.
 Le comité
 6-2223

4 mars 1979

SIERRE "CHATEAU DE VILLA" FRANCOIS GAY PEINTURES

DENNER

Actions

valables dès le 8.3.79

Emballages économiques

- Bouillon gras corsé
Boîte 1 kg ~~14.90~~ **12.90**
- Bouillon de bœuf
Boîte 1 kg ~~16.90~~ **14.90**
- Sauce liée
Boîte 1 kg ~~12.40~~ **10.90**
- Arôme liquide
Bouteille 1lt ~~7.10~~ **6.30**
- Gril consommé
Bouteille de 750 g ~~11.90~~ **10.40**



Maggi

DO-10/8379



Ganter
BIÈRE
d'exportation
allemande

Multipack
de 2 bouteilles

~~1.40~~
-.90
(+ dépôt)

Spaghetti-Dinner à la Napolitaine



362 g
~~2.80~~
2.10



la boisson
fortifiante
et
reconstituante

500 g
~~4.80~~
3.95

Hit de fin de semaine

Café en grains 8.3.-10.3.79

Espresso toujours fraîchement torréfié

Emballage économique ~~5.20~~



500g **4.20**



ambra

pour une vaisselle
brillante

500 g ~~1.50~~
1.20



fenjal Crème pour le bain

produit pour le bain et crème de beauté à la fois

- Classic
- Tilia
- Romance

250 ml ~~12.20~~
9.75



nouveau chez DENNER

Woolite

pour le lavage à froid
30°-40°
le produit sûr pour votre linge délicat

250 g ~~4.50~~
3.90



Mi-bas pour enfants

70% Orlon, 30% Polyamide en blanc, marine et rouge

3-4 ans
5-6 ans 1 paire **2.50**

7-8 ans
9-10 ans 1 paire **2.90**



Soquettes pour enfants

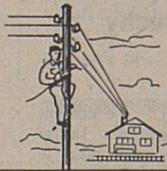
70% Coton, 30% Polyamide en blanc, marine et rouge

3-4 ans
5-6 ans 1 paire **2.20**

7-8 ans
9-10 ans 1 paire **2.60**

Si

vous avez besoin de personnel...



insérez une annonce dans le

NF

BARCO - le téléviseur couleur PAL/SECAM par excellence pour la Suisse romande!

10 caractéristiques qui expliquent sa supériorité:

- Système PAL/SECAM multi-standard en un seul appareil
- Spécialement conçu pour télé-distribution par câble (Tuner universel AD)
- Provenance belge et longue expérience (premiers téléviseurs à avoir été équipés du système PAL/SECAM)
- Télécommande infrarouge «Inframatic»
- Technique 100% modulaire
- 32 touches de fonction
- Réception de 20 programmes en tout
- Présélection de 4 programmes jusqu'à 9 heures à l'avance
- Courtes apparitions, à intervalles réguliers, d'un autre programme
- Affichage du programme choisi et de l'heure exacte

Faites-vous démontrer les multiples avantages des téléviseurs BARCO chez le marchand spécialisé ou demandez les prospectus y relatifs au moyen du talon ci-contre directement auprès de l'importateur.

Plus qu'une idée d'avance:

BARCO



08 AV
20x29

Télécommande
13x7 cm

Robes mode désinvoltes



69.-



69.-

Elles se prêtent à tant d'occasions ces charmantes robes CV de printemps! Leurs atouts mode: manches kimono ou bouffantes, gracieux décolletés, taille bien marquée, épaules froncées et parties finement smockées. Ces deux modèles d'allure particulièrement féminine sont réalisés dans des tissus faciles à entretenir et d'un tomber souple; ils ne coûtent que 69.-

CV

Charles Vögele

Dans tous les magasins de mode CV et les mini-marchés Vögele de la Suisse entière.

Veuillez m'envoyer votre documentation détaillée sur les téléviseurs BARCO. 5

Nom: _____

Rue: _____

NPA et localité: _____

A adresser à la représentation générale:

Egli, Fischer & Cie S.A., 8022 Zurich
Gotthardstrasse 6, Tél. 01/202 0234

Représentation des marques internationales de 1ère classe:
ADC / BARCO / CELESTION / FISHER / KEF / NAKAMICHI / PMB / POPPY / QUAD / SME / TANDBERG / WEGA.

Dix Airbus pour Swissair?

ZURICH .. - (ATS) Swissair s'apprêterait à acquérir l'Airbus, avion gros-porteur court et moyen-courrier. La direction propose en effet au conseil d'administration de passer commande ferme auprès d'Airbus-Industries de dix unités du type A310 et de prendre une option sur dix autres. La version choisie par Swissair aura 212 places. L'appareil, qui portera l'appellation A310-220 sera équipé de

deux réacteurs Pratt and Whitney du type JT9D-7R4C le plus perfectionné. Cette commande nécessitera un investissement d'environ 700 millions de francs suisses. C'est le 14 mars que le conseil d'administration de Swissair devrait prendre sa décision. L'achat de ce nouvel avion sera annoncé le lendemain lors de la conférence de presse de présentation du bilan.

Avenir de l'université de Neuchâtel

« L'Etat doit payer davantage »

NEUCHÂTEL (ATS). - Le conseil de l'université de Neuchâtel a confié à une commission dite de prospective le soin d'étudier ce que devrait être le choix de l'université dans les dix à quinze années à venir et d'établir sur cette base un certain nombre de propositions destinées aux autorités. Le rapport de cette commission, adopté par le conseil de l'université, vient d'être rendu public. En ce qui concerne la politique financière (un des cinq chapitres du rapport), la commission estime que le montant des dépenses de l'Etat pour l'université devrait augmenter à un rythme au moins égal à celui dont bénéficie la moyenne des autres universités de Suisse, ce qui n'est actuellement pas le cas.

De 1975 à 1977, le montant des dépenses universitaires inscrites au budget cantonal a diminué de plus de 5 % en termes réels. Or si de 1970 à 1975 les dépenses brutes de l'Etat de Neuchâtel pour l'exploitation de l'université ont augmenté de 86 % en valeur nominale, dans le même temps, l'accroissement moyen de dépenses de l'ensemble des hautes écoles de Suisse atteignait 131,3 %. A partir de 1976, l'université de Neuchâtel a été la seule, avec celle de Bâle, à enregistrer une réduction de son budget, soit 5 % à Neuchâtel contre moins de 1 % à Bâle.

La commission réfute l'idée selon laquelle le coût de l'université serait excessif pour la communauté neuchâteloise. Elle attire notamment l'attention sur ce que pourrait coûter, à l'avenir, la formation supérieure des étudiants neuchâtelois si l'université de Neuchâtel n'existait pas. Si tous les apports positifs pouvaient être chiffrés, estime la commission, le bilan économique de l'université s'avérerait sans doute positif.

Mais le rapport ne traite pas seulement des aspects financiers. L'avenir que la commission recommande pour la haute école neuchâ-

teloise est celui d'une université régionale de qualité où l'accent doit être notamment mis sur sa contribution à l'essor économique, social et culturel de sa région, sans négliger la collaboration active avec les autres universités. Différents objectifs sont analysés et décrits en matière de formation, de recherche et de promotion.

Nouveau recteur

M. Eric Jeannot, professeur de physique à l'université de Neuchâtel, a été élu recteur de cette université, hier, par le conseil rectoral et le conseil de l'université. M. Jeannot succède à M. Jean-Blaise Grize. Par ailleurs, MM. André Schneider et Jean Guinand, professeurs respectivement à la faculté des lettres et à la faculté de droit et des sciences économiques, ont été élus vice-recteurs. Ces nominations concernent la période administrative allant de l'automne 1979 à 1983.

La Bible en 1660 langues

LAUSANNE (ATS/SPP). - La Bible ou des livres de celle-ci ont été traduits à ce jour en 1660 langues du monde entier. La Bible complète existe maintenant en 268 langues. Le Nouveau Testament est disponible en 435 langues et des livres individuels ont été traduits dans 939 langues. L'an dernier, le Nouveau Testament a paru dans 36 langues nouvelles qui l'ont rendu accessible à des populations du Mexique et du Nigeria, tandis que d'autres peuples, au Cameroun et en Nouvelle-Guinée, pouvaient découvrir toute la Bible. Enfin, des fragments de la Bible ont été traduits dans 28 nouvelles langues.

● BONN (ATS/Reuter). - 214 Allemands de l'Ouest étaient détenus en Allemagne de l'Est à fin janvier pour violation de l'accord régissant les voyages à destination et en provenance de Berlin-Ouest, a indiqué hier M. Dietrich Spangenberg, secrétaire d'Etat auprès du ministre chargé des relations entre les deux Allemagnes. La plupart sont soupçonnés d'avoir voulu faciliter le passage à l'Ouest de citoyens de la RDA ou accusés de graves infractions à la réglementation de la circulation.

La fondation « Dialogue » reçoit le prix « Laurens »

GENÈVE. - (ATS) La fondation Laurens, à Genève, créée en 1965, à l'occasion du 50^e anniversaire de l'entreprise dont elle porte le nom, attribue chaque année un don destiné à soutenir l'éducation de la jeunesse ou la formation des cadres en Suisse. Elle vient de remettre son subside pour 1978, d'un montant de 15000 francs, à la fondation « Dialogue », qui s'efforce depuis 1973 d'améliorer la formation politique de la jeunesse suisse. Elle édite à cet effet une

Parlement jurassien Premier acte: son règlement

Au cours de sa première séance de l'année, qui se tiendra le 22 mars, le premier Parlement jurassien devra notamment adopter son règlement qui fait depuis plusieurs semaines l'objet de discussions nourries au sein de la commission spéciale chargée de le présenter ainsi que dans les groupes parlementaires, qui en ont déjà longuement débattu. Le projet définitif, qui servira de base de travail au Parlement, est inspiré pour l'essentiel des règlements de l'Assemblée constituante et des grands conseils de Berne et des cantons romands. Il s'inspire aussi des règlements de l'Assemblée nationale française et du Parlement du Québec.

Il attribue des prérogatives importantes à la conférence des présidents de groupe, qui aura la haute main sur l'activité du Parlement. Elle en déterminera notamment l'ordre du jour. Il est vrai que le président du gouvernement assistera avec voix consultative à ses séances. Le projet fixe les séances en principe à Delémont, le jeudi matin, et, éventuellement, l'après-midi, dans l'idée soutenue par l'Association de la presse jurassienne que les séances en soirée rendraient difficilement leur relation dans les journaux et aussi par souci d'efficacité, le travail du soir étant souvent difficile. L'article 22 consacré à la possibilité pour le Parlement d'inviter des observateurs à assister à ses séances provoquera une proposition radicale de non-entrée en matière. La commission par une formulation générale entend réserver la possibilité que des hôtes de marque puissent s'adresser aux représentants du peuple jurassien. L'idée est aussi évidemment de permettre à des représentants du Jura bernois et singulièrement des autonomistes de s'exprimer aussi devant le Parlement du canton du Jura, avec son assentiment évidemment. C'est sans doute dans ce sens que les radicaux s'opposent à cette disposition, qui a le mérite de tenir compte du futur immédiat et, par exemple, des possibilités qui ne sont pas exclues de voir un jour le Parlement jurassien discuter du rattachement de la commune de Vellerat, voir à plus long terme, de celle de Moutier au territoire du nouveau canton. Les séances se tiendront en public et jamais à huis clos. Un autre article prévoit que le président du Parlement puisse prendre connaissance des délibérations du gouvernement. Mais une minorité voudrait limiter cette prérogative au seul résultat de ces délibérations, ce qui paraît suffisant.

Commissions restreintes ou élargies?

La désignation des cinq commissions permanentes retenues fait également l'objet de controverses, le nombre des commissaires en étant la cause. Un petit nombre, par souci d'efficacité, un plus grand, pour assurer la présence de tous les groupes.

Les petits et les grands groupes parlementaires s'opposent au demeurant sur une controverse de même essence, s'agissant de la désignation de ces membres de commission. Le PDC propose que l'élection de ces commissaires ne puisse être tacite, alors que les petits groupes sont d'avis que si le nombre des candidats égale le nombre des sièges à pourvoir, il doit y avoir élection tacite. Les petits groupes veulent ainsi éviter que les fortes formations politiques puissent choisir en vertu de leur force les représentants des petits groupes.

Suppléants du canton ou d'un district?

La réglementation de l'activité des suppléants soulève aussi plusieurs problèmes. Le professeur Jean-François Aubert, consulté, est d'avis que les suppléants ne peuvent remplacer que des élus de leur circonscription électorale, donc de leur district, à l'image de la pratique valaisanne. Sans doute que les petits districts tiendront cette argumentation pour solide, car elle évitera que le district n'ait à l'occasion la majorité au sein du Parlement. Le projet instaure en outre une commission de rédaction, qui pourra être extra-parlementaire et aura pour tâche de réviser tous les textes de lois ou autres en élaboration.

tion et en discussion. Dans les formes d'interventions parlementaires, outre les quatre formes traditionnelles, soit motion, postulat, question écrite et interpellation, le règlement prévoit la question orale, qui pourra être posée directement aux ministres, qui devront y répondre sur-le-champ, pour autant que l'ordre du jour prévoise effectivement la question orale. Enfin, une résolution pourra être adoptée par le Parlement, sans restriction quant aux objets pouvant en fournir le prétexte. Cette disposition est évidemment liée à la situation particulière du Jura et à la subsistance du problème jurassien pour les trois districts méridionaux demeurés dans le canton de Berne.

Le coût du Parlement

C'est enfin la question des indemnités allouées aux députés qui suscitera diverses interventions. La commission a maintenu les montants en vigueur dans l'Assemblée constituante, soit 90 francs par demi-journée et 140 francs par journée entière. Mais le règlement alloue aussi de fortes indemnités aux groupes, soit 2000 francs par groupe et 500 francs par député. L'indemnité kilométrique reste fixée à 50 centimes par kilomètre. Il est prévu que les fonctionnaires, siégeant au Parlement, ne soient pas indemnisés, puisqu'ils sont des salariés de l'Etat. Toujours est-il que le budget actuel du Parlement se monte à plus de 600 000 francs, alors que le budget de 1979 du canton du Jura était de 420 000 francs. Encore n'est-il pas prévu la rétribution des commissions spéciales, dont le nombre sera sans doute élevé au début de l'activité du Parlement. Mais il faut admettre que des rétributions inférieures pourraient à la longue éloigner du Parlement les petits salariés et profiter aux seuls tenants des professions libérales. Une autre question est évidemment celle de la rétribution des séances de groupes tenues en soirée, c'est-à-dire, sans perte de gain pour les députés.

Etat donné le nombre de points controversés, il ne semble pas que le Parlement pourra adopter son règlement durant la seule séance du 22 mars prochain. V.G.

Avortement à la carte

QUATRIÈME INITIATIVE CANTONALE

BERNE (ATS). - Le canton de Vaud a déposé au Palais fédéral une initiative en faveur d'une réglementation fédérale de l'avortement. Il propose aux Chambres fédérales d'introduire dans la législation fédérale une disposition autorisant les cantons à légiférer en

matière d'interruption de grossesse. Après Genève, Neuchâtel et Bâle-Ville, Vaud est le quatrième canton à déposer une initiative semblable. Une commission du Conseil national examine actuellement les propositions pour une solution fédérale.

Hypothèques et carnets d'épargne Taux d'intérêts réduits

ZURICH (ATS). - Nos quatre grandes banques, Société de Banque Suisse (SBS), Union de Banques Suisses (UBS), Crédit Suisse (CS) et Banque Populaire Suisse (BPS), ont décidé de réduire, au 1^{er} juillet 1979, les taux hypothécaires de 0,25%. Cette mesure entre

dès à présent en vigueur pour les nouvelles affaires. D'autre part, dès le 1^{er} avril, les carnets d'épargne rapporteront 2%, les carnets de comptes de placement ainsi que les carnets d'épargne pour personnes âgées 2,25% et les carnets d'épargne pour la jeunesse 2,5%.

Office national du tourisme Deux nouvelles publications

ZURICH (ATS). - L'Office national suisse du tourisme (ONST) vient d'éditer deux nouvelles publications. « Suisse - vacances et cours de langues » est une brochure en quatre langues qui donne un aperçu des cours de vacances de français, d'allemand, d'italien et d'anglais organisés en 1979 par les universités, les instituts privés, les écoles publiques et les camps de vacances. L'autre fascicule est une mise à jour, en quatre langues également, de la liste des motels suisses, sous le titre *Motels 1979*. Elle contient des indications sur la situation des établissements, les heu-

res d'ouverture, le nombre de lits, les prix et les possibilités d'entretien des voitures.

Cycliste tué à Vernier

GENÈVE (ATS). - Un cycliste, M. Johann Pfiffner, manoeuvre, 63 ans, a été heurté, hier matin, par une automobile au moment où il débouchait d'une avenue, à Vernier. Grièvement blessé, le malheureux a été transporté à l'hôpital où le médecin n'a pu que constater son décès.

Sion: congrès et manifestations en 1979

CONGRÈS ET ASSEMBLÉES

SION. - L'Office du tourisme de Sion a dressé le tableau suivant des principales manifestations, qui se dérouleront dans notre cité en 1979 :

27-29 avril : 75^e anniversaire de l'Harmonie municipale.
15-17 juin : Fête cantonale des costumes (M. Lager, président du comité).
7-9 septembre : Fête centrale des étudiants suisses.
Juillet-août : Festivals Varga, orgue ancien.

31 mai-1^{er} juin : Association suisse de la soudure.
31 mai-1^{er} juin : Assemblée suisse des autorités de tutelles.
8-10 juin : Association suisse des maîtres poêliers, fumistes et carreleurs.
15-16 juin : Journées SIA.
1^{er}-2 septembre : Assemblée des anciens retraitants paroissiaux.
28-30 septembre : Assemblée des syndicats chrétiens de Suisse.
4-6 octobre : Symposium international de chirurgie vasculaire.

Produits pétroliers Il est urgent de surveiller les prix

LAUSANNE. - (ATS) La Fédération romande des consommateurs (FRC) suit avec inquiétude l'évolution des prix des produits pétroliers qui ont subi une série d'augmentations depuis le 1^{er} janvier, date du départ de Monsieur Prix. « Il semble que la Suisse soit le théâtre de manœuvres spéculatives, notamment de

la part des compagnies pétrolières multinationales », indiquait hier, la « FRC » dans un communiqué. L'organisation demande instamment au Conseil fédéral de prendre des mesures d'urgence pour faire toute la lumière sur les conditions d'approvisionnement des marchés suisses en produits pétroliers,

examiner la situation des raffineries installées dans notre pays et instaurer un régime de surveillance des prix pour les huiles de chauffage et les carburants. La « FRC » insiste également pour que le Conseil fédéral renseigne tout de suite la population sur la situation du marché et les mesures prises.

Rachat du métro Lausanne - Ouchy Feu vert

LAUSANNE (ATS). - Le conseil communal de Lausanne a ratifié mardi soir la convention pour le rachat par la ville, à la Compagnie du chemin de fer Lausanne-Ouchy, des lignes de métro Lausanne-gare et Lausanne-Ouchy (sept à huit millions de voyageurs par an). Le prix de rachat sera déterminé au 31 décembre 1979, échéance de la concession fédérale dont bénéficie actuellement la compagnie. Celle-ci demande à la commune de Lausanne 8 300 000 francs. Si les parties ne parviennent pas à se mettre d'accord, le prix sera fixé par le Tribunal fédéral.

Chambres fédérales

Voir page 39

Truies maltraitées? Il est facile d'émouvoir, plus difficile de prouver

BERNE (ATS). - L'Office vétérinaire fédéral a pris position au sujet d'articles de presse parus récemment et critiquant le procédé de l'hystérectomie. Cette intervention chirurgicale, qui permet d'éviter la transmission de maladies entre la truie et les porcelets, consiste en l'ablation de la matrice sur des truies suspendues, puis anesthésiées et opérées sous conditions aseptiques. Selon l'Office vétérinaire, les articles en question ont présenté le sujet « d'une façon particulièrement émoive pour un public non initié ». En Suisse, la méthode de l'hystérectomie a été modifiée dans le cadre du service sanitaire porcin, précise l'Office vétérinaire. Au lieu de pratiquer une narcose, l'animal est tué au moyen de l'appareil usuel à tige perforante qui atteint le cerveau. Et immédiatement après, la cavité abdominale est ouverte, la matrice en est extraite, puis les porcelets sont libérés. Cette intervention, pratiquée sur un animal mort, ne peut plus être appelée opération au sens chirurgical du terme. Comme dans le procédé original, la truie est suspendue par les membres postérieurs juste avant d'être tuée. Cette manière de faire, admet l'Office

vétérinaire, ne correspond pas aux conceptions défendues par les organisations de protection des animaux.

Pour éviter de devoir suspendre la truie, une méthode de rechange consisterait à procéder à une césarienne sur l'animal anesthésié, ajoute l'Office vétérinaire. Cette intervention, relativement fréquente en pratique vétérinaire, n'est toutefois pas anodine pour les animaux qui doivent la subir.

Violence à la télévision Inquiétudes

LAUSANNE (ATS/SPP). - Dans une lettre aux chefs des émissions catholiques, protestantes et catholiques chrétiennes de la Télévision suisse, la communauté de travail des Eglises chrétiennes en Suisse s'inquiète des répercussions de la violence sur le petit écran. Elle est d'avis « que la lutte contre une présentation trop fréquente de formes répugnantes de la violence et de la brutalité dans les programmes d'information et de divertissement est une affaire œcuménique qui intéresse les Eglises ».



Madame Alice RITTINER, dite Lilly, à Aigle ;
Monsieur et Madame Jean-Claude RITTINER-AVIOLAT et leur
fille Sandra, à Aigle ;
Monsieur et Madame Hélian RITTINER-TESTUZ et leur fils
Meick, à Genève ;
Madame et Monsieur Jean BALIVET-RITTINER et leur fille
Marie-Christine, à Genève ;
Madame Léonie RITTINER et sa fille Anne-Marie, à Montreux ;
Monsieur et Madame Martial RITTINER-MICHELLO, à Lau-
sanne ;
Madame et Monsieur PFAMMATTER-KALBERMATTEN, à
Winterthour ;

ainsi que les familles parentes et alliées RITTINER, BUECHER,
WILLY, SCHREIBER, MORET, ont la profonde douleur de faire
part du décès de

Madame Marie RITTINER

née KALBERMATTEN

leur très chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur,
belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, survenu à l'hôpital de
Monthey, le mercredi 7 mars 1979, dans sa 75^e année, munie des
sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu en l'église paroissiale de Monthey, le
vendredi 9 mars 1979, à 10 h. 30.

La défunte repose en la chapelle du Pont à Monthey, où la famille
sera présente aujourd'hui jeudi 8 mars 1979, de 19 heures à
19 h. 30.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon, maman chérie !

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La Société médicale du Valais

a le douloureux devoir de faire part du décès de

Docteur Siegfried JULEN

à Zermatt.

Viège, le 7 mars 1979.

Le comité

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Profondément touchée par vos témoignages de sympathie et
d'affection reçus lors du décès de

Monsieur Armand FAVRE- FUHRER

sa famille vous remercie très sincèrement de la part que vous avez
prise à sa douloureuse épreuve, soit par votre présence, vos dons,
vos messages de condoléances, vos envois de couronnes et de
fleurs. Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde
reconnaissance.

Les Diablerets, mars 1979.



La famille de

Mademoiselle Madeleine SIERRO

exprime sa reconnaissance émue à toutes les personnes qui, par
leurs visites, leurs messages, leurs dons de messes, de fleurs, leur
présence aux obsèques, lui ont manifesté amitié et sympathie.

Un merci spécial à la doctoresse de Chastonay pour son dévouement.

Sion, Sierre, mars 1979.



Madame et Monsieur Vincent VUISTINER-ANTILLE, leurs
enfants et petits-enfants, à Sierre et Mexico ;
Monsieur et Madame Charles ANTILLE-PERRUCHOUD, leurs
fils et petits-fils, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Michel ANTILLE-CAUCHIES et leurs
enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame Yvon CHEVEY-REY et leurs enfants ;
Madame veuve Géronce ANTILLE, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Clovis ANTILLE-BALLESTRAZ et leurs
enfants ;
Madame veuve Charles PRALONG et ses enfants ;
La famille de Frédéric FOURNIER-ANTILLE et ses enfants ;
La famille de feu Narcisse RUDAZ-ANTILLE et ses enfants ;
Madame veuve Hubert ZUFFEREY-ANTILLE et ses enfants ;
ainsi que les familles parentes et alliées ANTILLE, SIGGEN,
CHEVEY, SAVIOZ, PERRUCHOUD, RUDAZ, DEVANTHÉRY,
MARTIN, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Raoul ANTILLE

leur très cher papa, beau-père, grand-père, arrière-grand-père,
beau-frère, oncle, cousin et parrain, survenu le 7 mars 1979, dans
sa 79^e année, muni des sacrements de l'Eglise, à l'hôpital de Sierre.

Le corps repose en la crypte du cimetière de Sierre, où la famille
sera présente aujourd'hui jeudi 8 mars 1979, de 18 à 20 heures.

L'ensevelissement aura lieu en l'église de Chalais, le vendredi
9 mars 1979, à 10 heures.

Départ du convoi mortuaire à 9 h. 45 du domicile du défunt à
Réchy.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



L'Administration communale de Chalais

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Raoul ANTILLE

ancien conseiller.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Seigneur, que ta volonté soit faite.

Il a plu à Dieu Tout-Puissant de rappeler à Lui mon très cher
époux, notre cher père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère,
oncle et parrain

Monsieur Ferdinand NEUHOFER

décédé dans sa 69^e année, après une longue maladie, muni des
sacrements de l'Eglise.

Veyras, le 7 mars 1979.

Vous font part de leur douleur :

Madame Josefina NEUHOFER-MATHIER, son épouse, à Veyras ;
Monsieur et Madame Franz et Fränzi NEUHOFER-WALZ et leurs
enfants Caroline et Isabelle, à Bâle ;
Madame et Monsieur Irmgard et Beat SPRÜNGLIN-NEUHOFER
et leur fils Pascal, à Genève ;
Monsieur et Madame Richard et Lydia NEUHOFER-KRIEG, à
Venthône ;
ainsi que les familles parentes et alliées NEUHOFER; GUGEL-
MANN, STADLER, SENN, MATHIER, GROSS et PLASCHY.

Domicile mortuaire : morgue de l'hôpital de Sierre. La famille sera
présente de 18 heures à 19 h. 30.

Les obsèques auront lieu en l'église paroissiale de Salquenen, le
vendredi 9 mars 1979, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



« Moix pour moi », à Sion

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Edouard RIAND

père de leur employée et collègue M^{me} Odette Francey.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Madame et Monsieur Vital LUYET-LUYET, à Savièse ;
Mademoiselle Emma LUYET, à Savièse ;
Monsieur et Madame Michel LUYET-COURTINE et leur fils, à
Savièse ;
Monsieur et Madame André LUYET-DEBONS et leurs filles, à
Savièse et Lausanne ;
Madame veuve Isabelle DUC et ses enfants, à Savièse ;
Madame veuve Barbe DUC et ses enfants, à Savièse, Martigny et
Lausanne ;
Famille de feu Victorien LUYET, à Savièse, Sion, Fribourg et
Genève ;
Famille de feu Joseph LUYET, à Savièse, Bramois et Leytron ;
Famille de feu Hubert HÉRITIER, à Savièse ;
Famille de feu Gabriel JACQUIER, à Savièse ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de
faire part du décès de

Monsieur Maximin LUYET

leur très cher père, frère, beau-père, grand-père, arrière-grand-
père, oncle, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection après une
courte maladie, à l'hôpital de Sion, le mercredi 7 mars 1979, à l'âge
de 77 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu en l'église de Savièse, le vendredi
9 mars 1979, à 10 h. 30.

Domicile mortuaire : Drône-Savièse.

Visites jusqu'à 23 heures.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La classe 1902 de Savièse

a le profond regret de faire part
du décès de

Monsieur Maximin LUYET

leur contemporain et ami.

Pour les obsèques, prière de se
référer à l'avis de la famille.



EN SOUVENIR DE

Madame Marguerite BARMAN- FOURNIER

9 mars 1978 - 9 mars 1979

Un an déjà.
Mais rien ne pourra combler le
vide que tu nous as laissé ici-
bas.
Il reste sur notre chemin
l'exemple de ta vie de bonté et
de courage.

Tes enfants
et petits-enfants

Une messe sera célébrée à Vé-
rossaz, le vendredi 9 mars
1979, à 19 h. 45.



À LA MÉMOIRE DE

notre cher époux, papa et
grand-papa

Monsieur Hubert GROSS

10 mars 1978 - 10 mars 1979



10 mars 1978 - 10 mars 1979

Une année déjà, mais le temps
qui passe n'efface pas le sou-
venir.

Ta famille

La messe d'anniversaire sera
célébrée en l'église de Collom-
bey, le samedi 10 mars 1979, à
17 h. 30.



Profondément touchée par les témoignages de sympathie et
d'amitié reçus lors de sa douloureuse épreuve,

Madame Marthe LANTERMOZ- MONOD

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leurs messages,
leurs offrandes de messes, leurs envois de fleurs, leur présence aux
obsèques de son cher époux, ont pris part à son grand deuil, et les
prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci spécial est adressé aux médecins et au personnel de
l'hôpital de Sion, à l'abbé Lager, révérend curé de Leytron, à
l'abbé Chételat et au Père Ramuz, aux contemporains de la classe
1910, à la chorale Sainte-Cécile.

Leytron, mars 1979.

Décès de M. Siegfried Julen, médecin, homme de cœur

ZERMATT. - La nouvelle du décès du Dr Siegfried Julen qui s'est répandue hier a jeté partout une profonde consternation.

Il était né en 1914 à Zermatt, fils de Leo, dans une famille où on savait comprendre les signes du temps. On y comprenait l'importance pour l'humanité de « Rerum Novarum » et de « Quadragesimo Anno ».

Siegfried Julen fit ses études au collège de Brigue et à celui de Samen. Il se tourna ensuite vers la médecine, obtenant son diplôme à l'université de Berne. Après un stage à l'hôpital de Lucerne il revint à Zermatt où il ouvrit un cabinet médical en 1946. Il développa rapidement son activité, le cabinet devenant une clinique réputée. Il pratiqua la médecine jusqu'à son décès.

Mais il a aussi consacré son temps libre, pourtant très mesuré, à la collectivité. Conseiller municipal pendant quatre ans, il fut aussi président de Zermatt de 1974 à 1977. La conduite d'une communauté comme Zermatt est un travail écrasant. C'est sous sa présidence que fut construite la



chapelle du cimetière, et qu'ont été mis en route les travaux préliminaires en vue de la construction de la station d'épuration des eaux. On peut aussi le considérer comme l'initiateur du téléphérique souterrain de Sunegga, dont il a réussi à imposer le projet, contre vents et marées.

La population de Zermatt perd en lui un médecin très estimé. Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille dans la peine.

Politique énergétique valaisanne

A situation nouvelle, postes nouveaux

Deux hommes qualifiés

Comme nous l'annoncions dans notre édition d'hier, le Conseil d'Etat a pris trois importantes mesures dans le domaine de la politique énergétique : ① création d'une « délégation permanente du Conseil d'Etat à l'énergie » ; ② nomination d'un délégué, à mi-temps, aux questions énergétiques, en la personne de M. Willy Ferrez, ingénieur EPFL, actuellement président du Grand Conseil, et ③ modification du Service de l'énergie et des cours d'eau en « Service cantonal des cours d'eau », avec à sa tête M. Claude de Kalbermatten, ingénieur EPUL, promu chef de service.

Nous situons aujourd'hui ces deux hommes dans le cadre de leurs nouvelles fonctions et nous livrons à nos lecteurs plus de détails sur leur tâche respective et leur manière de l'envisager.

Willy Ferrez

En nommant M. Willy Ferrez à ce poste, l'Exécutif a placé l'« homme qu'il faut à la place qu'il faut ». En effet, M. Ferrez est un vrai professionnel de l'énergie. Il suffit pour s'en



M. Willy Ferrez.



M. Claude de Kalbermatten

(Photos NF)

convaincre de faire un bref retour sur son passé. Il a obtenu son diplôme d'ingénieur-électricien à l'EPFL, avant de suivre le cours de génie nucléaire, premier du nom, en 1958, à la même école. Son cheminement professionnel le conduit ensuite, pendant trois ans et demi, dans un des laboratoires de recherches de la BBC, à Baden, puis, il a été le délégué à la construction de la centrale expérimentale de Lucens, pour le compte de la maison Sècheron, pendant sept ans, avant d'être employé de la Compagnie vaudoise d'électricité, où il a étudié l'automatisation des complexes hydro-électriques de la compagnie, notamment de son usine de Peuffeyres.

Malgré ses lourdes charges politiques, (M. Ferrez est président de Bagnes depuis dix ans, député suppléant de 1964 à 1972, député dès cette date et actuel président du Grand Conseil) il n'a jamais perdu le contact avec sa profession, puisqu'il a assuré pendant douze ans la présidence des SI de Bagnes, et qu'il est membre de la Commission cantonale pour la politique globale de l'énergie, commission qui avait été formée en 1974 et se composait alors de feu Maurice Von Roten, de Jacques de Wolff et de lui-même.

La nouvelle fonction

Que représente cette nouvelle fonction de délégué aux questions énergétiques ? La réponse nous est donnée par M. Ferrez :

« La fonction découle en particulier des buts essentiels que s'est fixée la politique glo-

bale d'énergie, à savoir :

1. offrir l'énergie aux meilleurs prix possibles aux consommateurs valaisans ;
2. garantir un approvisionnement sûr, suffisant, même abondant et économique, assurant au canton la poursuite de son développement ;
3. étudier et préparer la reprise ou le renouvellement des concessions accordées depuis le début du siècle aux sociétés exploitant les ouvrages hydro-électriques de l'ensemble du canton ;
4. soutenir et renforcer le rôle des distributeurs valaisans par des mesures appropriées en particulier par la régionalisation et la fédération de ceux-ci.»

Un changement de destinée ?

Cette nomination à mi-temps du président Ferrez va-t-elle modifier le cours de sa carrière politique, va-t-elle changer quelque chose à son statut actuel de président à plein temps de la commune de Bagnes ? Voici sa réponse :

« Dans plus de 90 % des communes valaisannes, le président n'exerce pas cette fonction à plein temps. Pour ma commune, avec le développement intense des années 1960, cette présence à plein temps s'était avérée nécessaire. Aujourd'hui, la grosse vague de développement étant passée, l'organisation en place doit permettre de rouler avec la présence à mi-temps, ce que je souhaitais d'ailleurs officiellement depuis deux ans. Une commission ad hoc avait été formée au sein du conseil en 1977 et était chargée d'étudier cette question. Le conseil communal s'est déclaré favorable à cette formule.»

Ce n'est donc pas un retrait politique ?

« Non, ce n'est pas un retrait politique. Il faut y voir une simple adaptation au développement actuel de ma commune, associé à la circonstance qui m'offre la possibilité d'un retour partiel à une activité technique correspondant à ma formation.»

Claude de Kalbermatten

« Dans le cadre de sa politique énergétique, tenant compte en particulier de la nécessité d'actualiser et de concrétiser les études relatives à divers aménagements hydro-électriques, d'élaborer des dispositions relatives à l'application du droit de retour à l'échéance des concessions et d'étudier toutes questions en rapport avec le problème de l'énergie », le Conseil d'Etat a donc nommé M. Claude de Kalbermatten chef du « Service cantonal des cours d'eau ».

— Monsieur de Kalbermatten, qu'êtes-vous ?

« Né à Sion le 17 février

1933, de Pierre, à l'époque géomètre à la commune et actuellement chancelier de la bourgeoisie, j'ai bien sûr effectué toutes mes classes primaires dans ma ville natale avant de fréquenter le collège de Saint-Maurice, puis celui de Sion. En 1953 j'obtenais ma maturité scientifique, maturité qui m'ouvrit les portes de l'EPUL de Lausanne, devenue depuis l'EPFL. Cinq ans plus tard, j'en sortais avec un diplôme d'ingénieur civil. Après avoir exercé ma profession auprès des bureaux Ribordy-Luyet et de Kalbermatten-Bürri, j'entrai en 1966 au service de l'Etat du Valais, comme ingénieur-adjoint au service des ponts et chaussées, sous les ordres de M. Gabriel Magnin. Dès 1970, je fus nommé ingénieur-adjoint de M. Jacques de Wolff au service des eaux et forces hydrauliques. A partir de la fin 1977, date de la retraite de M. de Wolff, j'assumai seul cette fonction.»

— Quatorze mois durant, votre service connut quelques changements. En quoi consiste sa restructuration ?

« Anciennement dénommé « Service des eaux et forces hydrauliques », puis « Service de l'énergie et des cours d'eau », le poste dont la responsabilité m'échoit aujourd'hui s'appellera désormais « Service cantonal des cours d'eau ». Il y a donc eu division afin de mieux rationaliser la politique énergétique valaisanne.»

— Le pourquoi de cette restructuration se trouve donc, dans ses grandes lignes, dans le bref communiqué que la Chancellerie nous a communiqué hier ?

« Exactement.»

— Quel souvenir gardez-vous de votre prédécesseur, M. Jacques de Wolff, qui prit une retraite bien méritée en 1977 ?

« Il m'a considérablement aidé et bien conseillé. Nos contacts étaient très étroits, très faciles. D'un caractère ferme, certes, il s'est néanmoins toujours montré conciliant et juste. Je garderai toujours de cette collaboration un souvenir excellent.»

M. de Kalbermatten est un homme direct et franc, intègre et précis. Son côté inspiré de la confiance et la décontraction. Nous serions tentés de prendre la place de ses collaborateurs afin d'affirmer : « Nous sommes fiers d'avoir un patron aussi sympathique. » Ou de celle de sa femme, Marie-Christine, et de leurs deux enfants, Pierre et Nathalie, qui en sont visiblement fiers. A juste titre d'ailleurs.

★

Le NF félicite chaleureusement MM. Ferrez et de Kalbermatten et leur souhaite plein succès dans leurs tâches qui prennent de plus en plus d'ampleur.

Collision au bord du Rhône 4 jeunes gens blessés

Hier, vers 17 h. 45, Jean-Daniel Rudaz, né en 1958, domicilié à Sion, circulait au volant d'une voiture automobile sur la berge du Rhône à Uvrier, de Sion en direction de Saint-Léonard. Dans une légère courbe à gauche, pour une raison indéterminée, son véhicule heurta un arbre bordant la route. Suite au choc, le conducteur ainsi que les passagers, MM. Patrick Girod, domicilié à Sion, Gianni Boldini, domicilié à Saint-Léonard, et Stéphane Philippoz, domicilié à Sion, furent blessés et hospitalisés.

Société de développement de Sion

Légère diminution du nombre de nuitées

SION. - La Société de développement de Sion, sous la présidence de M. Pierre Moren, a tenu, hier après-midi, son assemblée annuelle à la salle Supersaxo. Plus de quarante membres ont donné suite à la convocation du comité. Le président a relevé la présence de M. Marc Constantin, sous-préfet, et des conseillers Lager, Maurer et Clivaz.



A la table du comité, de gauche à droite: MM. Molk, directeur, Moren, président, et Theler, membre.



Monsieur Jean-Pierre VEUTHEY et son fils, à Martigny ; Madame veuve Marie FALCY et ses enfants, à Vevey et au Zaire ; Madame veuve Marguerite CLEMENT, à Vevey ; Madame veuve François FOURNIER et ses enfants, à Ardon et Sierre ; La famille YERLI-VEUTHEY et son fils, à Commère ; Madame veuve Germain FROSSARD et ses enfants, à Martigny ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Marie-Louise VEUTHEY

leur très chère maman, grand-maman, sœur et tante, survenu subitement, à l'âge de 85 ans.

L'ensevelissement aura lieu en l'église Saint-Michel à Martigny-Bourg, le vendredi 9 mars 1979, à 10 heures.

Le corps repose en la crypte du Castel Notre-Dame de Martigny, où la famille sera présente de 19 heures à 20 heures.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté.

Ni fleurs, ni couronnes, pensez au Castel Notre-Dame.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Tourisme séduiso

— On a enregistré, l'année dernière: 70463 nuitées d'hôtels, soit 1899 ou 2,76% de plus qu'en 1976, mais 2411 ou 3,3% de moins qu'en 1977. Le taux moyen d'occupation s'élève à 31%. Les campings enregistrent 16573 nuitées soit une augmentation de 1% par rapport à l'année précédente. Les nuitées de l'Auberge de la jeunesse s'élèvent à 3000.

— Le camping des Iles, créé par la bourgeoisie de Sion, sera ouvert pour la prochaine saison d'été. Cette installation constituera un apport de première importance pour le tourisme parahôtelier de Sion. La surface totale des campings passera ainsi de 20000 m² actuellement à 60000 m².

— La municipalité a aménagé une place de fêtes aux Potences, mais cet emplacement a l'inconvénient d'être assez éloigné du centre de la ville.

— Le théâtre de Valère a été magnifiquement rénové. L'Etat du Valais a accordé à la commune de Sion un droit de superficie de soixante ans sur le bâtiment du théâtre. Ainsi, la capitale valaisanne dispose d'une salle de 400 places environ, qui pourra recevoir des spectacles de haute qualité.

— Depuis le 14 novembre dernier, Sion fait partie de l'Association des villes moyennes de Suisse qui comprend Baden, La Chaux-de-Fonds, Coire, Fribourg, Neuchâtel, Thonon, Vevey, Winterthur et Sion. Cette association a pour principal objectif de faire connaître les possibilités touristiques de ces différentes localités et mettre au point une publicité et des campagnes de prospection communes.

— Les comptes de l'exercice 1978 bouclent avec un excédent des recettes de 1225 fr. 70; par contre, le budget 1979 prévoit un excédent des dépenses de 8200 francs. Sous la rubrique des divers, plusieurs membres sont intervenus pour solliciter de la part du comité, des renseignements ou pour faire des propositions. Nous y reviendrons plus en détail dans une prochaine édition.

Fillette renversée et blessée à Vionnaz

Hier, vers 11 h. 20, M. Bernardo De Luca, 24 ans, domicilié à Colombey, circulait au volant de sa voiture de Muraz en direction de Vionnaz. A l'entrée de cette localité, la petite Sophie Delseth, 6 ans, domiciliée à Vionnaz, traversa la chaussée en courant et fut heurtée par l'automobile. Blessée, elle est hospitalisée.

Lire demain

Comptoir de Martigny

MARTIGNY. - Hier soir s'est tenue, au Casino-Etoile à Martigny, l'assemblée générale du Comptoir qui a pris acte des différents rapports présidentiel, technique et financier découlant du 19^e exercice. L'abondance de la matière ainsi que l'heure tardive à laquelle s'est terminée cette importante séance qui a également ouvert les premiers horizons de ce que sera le 20^e Comptoir de Martigny du 28 septembre au 6 octobre prochain, nous oblige à reporter ce compte rendu à notre prochaine édition.

Tunnel de la Furka au Conseil national

Les travaux au tunnel de la Furka doivent continuer. Malgré la somme d'erreurs commises, malgré les dépassements de crédits vraisemblables, il faut continuer, car un arrêt définitif serait catastrophique pour les régions du Haut-Valais qui doit desservir la nouvelle liaison et pour le pays tout entier. Le Conseil national qui traitait, hier, le message du Conseil fédéral sur la procédure à suivre dans l'affaire de la Furka, a pris cette décision par 102 voix contre 9. Un second message sera donc préparé au plus vite sur le nouveau crédit additionnel nécessaire, dont on sait qu'il dépassera les 90 millions - alors qu'au départ, on avait demandé 18 millions pour

l'achèvement des travaux - et les Chambres pourront en délibérer lors de la session de décembre. Mais, en attendant, il ne faut pas que le manque d'argent bloque les travaux.

M. BERNARD DUPONT, rapporteur de la langue française, a insisté sur l'erreur économique et politique que représenterait l'arrêt des travaux. Cet arrêt coûterait 153 millions, tandis que l'achèvement reviendrait à 300 millions. L'assainissement des lignes actuelles coûterait 334 millions. N'oublions pas que le tunnel est achevé à 80 % et qu'il a déjà coûté 125 millions. On porterait un coup à l'économie du pays en y renonçant. (ATS).

La taxe d'exemption du service militaire majorée Allègement et non exonération pour les invalides

BERNE. - (ATS) Le Conseil national a approuvé, hier, par 110 voix sans opposition la modification de la loi sur la taxe d'exemption du service militaire proposée par le Conseil fédéral. Il s'agissait avant tout de simplifier cette loi applicable à environ 400 000 citoyens, et qui s'est révélée à maints égards trop rigide et compliquée. En outre, quelques allègements ont été introduits, mais ils sont compensés par une augmentation du taux de la taxe, qui passe de 2,4 à 3 % du revenu imposable. Les députés ont renoncé à rendre cette taxation progressive et à exonérer l'ensemble des invalides.

Des allègements ont néanmoins été accordés aux invalides dans le calcul du revenu soumis à la taxe. Autres allègements à signaler: la suppression de la taxe personnelle de 15 francs et le fait que les contributions de l'épouse aux charges de mariage ne sont plus taxées. En outre, les déductions sociales seront les mêmes que celles prévues pour l'impôt de défense nationale.

Par 78 voix contre 60, les députés ont refusé d'exonérer de la taxe l'ensemble des invalides, comme le proposaient MM. Ri-

chard Mèller (soc/BE) et Franz Jäger (ind/SG). Suivant au contraire une proposition de M. Yann Richter (rad/NE), ils ont décidé d'exonérer uniquement ceux qui, au cours de l'année d'assujettissement, ne disposent pas d'une fortune suffisante ni d'un revenu excédant de plus de 50 % le minimum vital.

Proposition Dirren rejetée

Taxe progressive?

Le Conseil national n'a pas voulu non plus de la taxation progressive que proposaient notamment MM. Herbert Dirren (PDC/VS) et Hansjörg Braunschweig (soc/ZH).

M. Dirren proposait que la taxe soit de 2,4 % jusqu'à un revenu net de 30 000 francs, de 3 % entre 30 000 et 60 000 francs et de 3,6 % au-dessus. Le Conseil national a suivi sur ce point l'avis du conseiller fédéral Georges-André Chevallaz, estimant qu'il n'y avait pas lieu de rendre progressive une taxe de compensation.

La raison l'emporte massivement

Double attaque... bâloise et triple contre-attaque valaisanne

Même si cet avis lucide a été suivi, une double attaque a été lancée.

Comme « par hasard », le tir venait des deux fois de Bâle-Campagne.

Le socialiste de Bâle-Campagne, M. Fritz Waldner a, en premier lieu, demandé que la Confédération ne garantisse ses versements que dans la limite des crédits alloués jusqu'à présent.

M. BERNARD DUPONT, lui, rétorque qu'une telle façon de faire n'assurerait la poursuite des travaux que pendant huit à neuf mois. Il ne reste, en effet, que 26 millions du crédit disponible. De plus, un arrêt des travaux coûterait ultérieurement très cher. Il veut faire confiance au Parlement, qui votera certainement le nouveau crédit en décembre. Rendons possible financièrement la continuation du percement. La proposition du député bâlois a été balayée par 94 voix contre trois.

La seconde offensive - radicale, cette fois-ci - était en effet dirigée contre le directeur actuel des travaux, M. Job Hünerwader et son équipe. Elle a été menée par un autre Bâlois de la campagne: M. Karl Flubacher. Il demandait que la part de la Confédération ne soit débouquée qu'à la condition que la direction des travaux soit confiée à d'autres personnes. Donc, si on ne changeait pas les responsables des travaux, pas d'argent. Là encore, la Chambre du Peuple a dit non, par 79 voix contre 32. Les reproches formulés par M. Flubacher à l'en-

contre de M. Hünerwader vont assez loin: pas d'expérience des tunnels, incompetence dans les évaluations et analyses, manque d'esprit de décision, etc.

C'est un autre radical qui donne la réplique.

M. BERNARD DUPONT souligne la difficulté qu'il y a à faire une analyse objective de l'impact d'une liaison ferroviaire sur l'économie des régions desservies. Quant aux questions touchant à des personnes, M. Dupont qualifie de faciles et de désagréables les critiques formulées par M. Flubacher. Il faut cesser cette chasse aux sorcières. Il vaudrait mieux, au lieu de critiquer, consolider l'équipe directionnelle. Le directeur des travaux est un homme estimable et compétent, mais timide et réservé. Il ne sait pas se mettre en valeur devant la commission. Entré en 1972 dans ses fonctions actuelles, il se voit taxé d'incompétence en 1975. C'est bien tard. Il s'élève également contre le fait que M. Flubacher veut faire prendre au Parlement une décision qui n'est pas de sa compétence.

D'autres défenseurs de l'ingénieur en chef, s'ils ont admis que celui-ci a de la peine à prendre des décisions, ont souligné qu'aucune faute grave ne peut lui être reprochée. Il n'y a pas eu d'erreur d'évaluation ni de faux aiguillages, comme ce fut le cas du temps de M. Coudray. Laissons en place cet

homme consciencieux et honnête, d'autant que, depuis 1971 - date de son entrée au chantier - il a pu accumuler une expérience qui sera précieuse pour la dernière phase des travaux. Plusieurs orateurs - tel le libéral vaudois Claude Bonnard - se sont élevés contre la façon dont M. Flubacher veut transformer le Parlement en tribunal. Pour les questions de ce genre, il faut laisser faire l'Exécutif et si on a des critiques à formuler à la direction des travaux, il faut en informer le Conseil fédéral qui avisera.

M. HERBERT DIRREN intervient également pour souhaiter qu'on examine la question de la

composition des organes responsables. Mais quant à la poursuite des travaux, aucun doute n'est possible: il faut continuer. Il est évident que le développement de la vallée de Conches dépend du futur tunnel. Cette région a besoin, pour son économie, d'être rattachée à la Suisse centrale et orientale.

Le tourisme offre à la vallée de Conches de grandes possibilités de développement. On sait que cette région fait des efforts considérables dans ce sens. La construction est en expansion (parahôtellerie) et des entreprises s'y installent. Le tunnel constitue un bon exemple d'aide à une région de montagne. Y renoncer serait grave.

Le plaidoyer de M. Ritschard

LE CONSEILLER FÉDÉRAL WILLI RITSCHARD déclare que l'utilité de la liaison pour les Vallées de Conches et d'Urseren est évidente. Mais il ne faut pas non plus s'attendre à un miracle économique pour ces régions de montagne. Il n'empêche qu'il sera bon de briser l'isolement de ces vallées et de favoriser ainsi le développement du Haut-Valais. Le projet est né en 1970-1971. Certains députés - comme M. Biel - sont sceptiques à l'égard du projet. Ils le jugent peu rationnel. Mais il ne faut pas oublier le principe de la solidarité à l'égard des populations des régions situées à l'écart. Les analyses coût-rentabilité, si elles conduisent à surévaluer la rentabilité, ne sont pas toujours bonnes. Notre pays, cepen-

dant, doit donner de l'espoir à certaines des collectivités qui le composent, même si l'analyse coût-rentabilité n'est pas tout à fait satisfaisante.

Il y a eu des reculs démographiques dans les trois vallées concernées - Conches, Urseren, Tavetsch. Puis, les choses se sont améliorées. L'annonce de la construction du tunnel a provoqué une reprise. L'indice des constructions est remonté. Les coûts de la dépopulation et de l'exode - sans oublier la rancœur des citoyens à l'égard de l'Etat - ne sont pas évaluables non plus, mais ils existent. Il s'agit d'en tenir compte. Tout être humain, dit-on, vaut la somme de mal que l'on dit de lui. Peut-être en est-il aussi ainsi des tunnels.

Au Conseil des Etats

De l'oxygène pour les petites et moyennes entreprises

BERNE (ATS). - Le Conseil des Etats a adopté hier les nouvelles dispositions de loi en faveur de l'agriculture qui régiront le régime de la viande et des œufs ainsi que la nouvelle formule du contingentement laitier.

Il s'agit en fait de deux volets d'un ensemble de textes qui doivent permettre d'aménager la production agricole de

façon à la rendre plus conforme aux lois du marché et à endiguer la surproduction. En ce qui concerne la viande et les œufs, la version adoptée par le Conseil des Etats (23 voix contre 2) permettra la réduction souhaitée des cheptels des grandes exploitations, qui est censée redonner de l'oxygène aux petites et moyennes entreprises. Mais il faudra attendre 15 ans avant d'appliquer les nouvelles normes défavorables aux «fabriques d'animaux», alors que le Conseil national voulait une mise en vigueur après 10 ans. Les conseillers aux Etats ont craint qu'un délai trop court ne permette pas aux grandes entreprises de s'adapter.

Intervention de M^e Guntern

M^e ODILO GUNTERN intervient à ce propos pour soulever le problème des investissements. En effet, déclare-t-il, les grandes exploitations devront, après la mise en vigueur de la nouvelle loi, laisser sans utilisation des installations pour lesquelles elles avaient consenti de forts investissements. Il faut leur laisser le temps de «se retrouver», sinon on risque des procès en série. Donc: 15 ans.

Le conseiller fédéral Fritz Honegger, qui a défendu au nom du gouvernement le délai de 15 ans, a indiqué que les dédommagements que la Confédération pourrait avoir à verser aux grandes unités de production ayant investi des millions dans leurs installations seraient de l'ordre de 50 millions après 10 ans, et de 20 millions après 15 ans. Dans ces conditions, malgré les récriminations des députés qui souhaitaient une application assez rapide de la loi afin d'infléchir la production dans un avenir pas trop lointain, la Chambre des cantons a opté pour le délai de 15 ans par 19 voix contre 10. L'objet retournera donc encore au Conseil national.

M. Carlos Grosjean, un des grands de la Chambre haute, se retire

NEUCHÂTEL. - (ATS) Au cours d'une brève conférence de presse, hier, à Neuchâtel, le président du parti radical neuchâtelois, M. Claude Frey, a annoncé le retrait de M. Carlos Grosjean du Conseil des Etats pour la fin de la législature. Le comité politique des radicaux neuchâtelois a décidé à l'unanimité de proposer la candidature de M. Yann Richter à l'assemblée des délégués de mai prochain qui choisira les candidats aux Chambres fédérales.

La décision de M. Grosjean est «irrévocable» a déclaré le président des radicaux neuchâtelois. De même que l'ancien conseiller d'Etat s'était retiré de l'Exécutif cantonal après trois législatures, de même n'a-t-il pas voulu aller au-delà de trois législatures aux Chambres fédérales. Le parti a exprimé son regret de voir «un des quelque

trente parlementaires qui, à Berne, ont une influence déterminante» quitter la Chambre des Etats. Il a également exprimé sa reconnaissance à M. Grosjean pour tout ce qu'il a accompli à Berne.

Le président des radicaux neuchâtelois a également déclaré que le comité politique à l'unanimité et M. Richter à titre personnel souhaitaient une alliance des partis radical, libéral et PPN pour l'élection des députés à la Chambre des Etats. Mais la décision finale reviendra ici aussi à l'assemblée des délégués.

Trois candidats pour deux sièges?

Alors qu'un certain nombre de candidatures socialistes pour le Conseil national ont déjà été annoncées, cette décision radicale est le premier pas officiel de ce parti en vue des votations fédérales de cet automne. En ce qui concerne le Conseil des Etats, le socialiste René Meylan, par ailleurs conseiller d'Etat,



M. Carlos Grosjean

sera candidat à un nouveau mandat. Les libéraux, lors de son élection, avaient déclaré que s'ils ne lui opposaient alors pas d'adversaire, il n'en serait pas de même en 1979. Dans les milieux politiques neuchâtelois autorisés, on avance officieusement une candidature Jean-François Aubert. Dès lors, si l'on admet que les partis bourgeois s'allieront contre M. Meylan, celui-ci conservera-t-il son siège? La question peut également se poser de la manière suivante: une possible coalition de la gauche (mais aucun élément concret ne permet encore de l'envisager) fera-t-elle échouer l'un des deux candidats des partis bourgeois, et si oui, lequel?

Contingentement laitier Pour éviter des abus

Quant au nouvel arrêté sur le contingentement laitier, il a été approuvé dans une large mesure dans la version amendée par le national. Une divergence persiste toutefois en ce qui concerne les zones de montagne. Les zones II et III - 750 à 1000 mètres d'altitude et toutefois, pour éviter des abus (transfert de la production laitière des vallées à la montagne), le Conseil fédéral peut fixer une quantité maximale livrable sans pénalisation par hectare de surface utile. Si cette mesure s'avère insuffisante, le Conseil fédéral a en outre la compétence - en vertu du texte du national - de fixer une quantité globale pour les organisations laitières en zone II et III (contingent de société). Or, le Conseil des Etats estime qu'il ne faut prévoir cette contrainte supplémentaire que pour la zone de montagne II et en épargner la zone III.

Interventions de MM. Genoud et Guntern

M. GUY GENOUD est intervenu dans la discussion sur la réglementation de la vente du lait, il relève que si le lait distribué ne doit plus être acheté dans la même zone, il en découlerait des conséquences regrettables pour les régions de montagne. En libérant

complètement le système de la distribution du lait on risquerait de déclencher une concurrence effrénée.

Lors de la discussion de détail, M^e ODILO GUNTERN, soutenu par M. Edouard Debétaz, craint que par l'éventuel contingentement de société dans les zones de montagne II et III la libération de ces zones reste lettre morte. Il propose

de biffer les dispositions y relatives. M. Honegger estime qu'il s'agit d'éviter des abus dans les zones de montagne. Il y a trop de risques que certains producteurs de plaine transfèrent leur production à la montagne, d'autant plus que la limitation par unité de surface dans les zones 2 et 3 est très large.

On vote: proposition Guntern - commission: 11-19.

Politique financière de la SSR

Des mesures à prendre

BERNE (ATS). - La commission du Conseil des Etats chargée d'examiner une motion qui vise à bloquer la hausse des taxes radio et TV a déposé hier un postulat. Elle demande au Conseil fédéral de présenter aux Chambres un rapport sur les mesures à prendre dans le but de clarifier la politique financière de la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR) et de mieux faire appliquer la concession dont bénéficie cette dernière.

Les mesures que le Conseil fédéral doit présenter dans son rapport ont trait à trois points. D'abord, il faut que les recettes découlant de la hausse de 15 % des taxes radio et TV soient utilisées principalement

pour améliorer la qualité des programmes. Ensuite, ces mesures doivent inciter la SSR «à respecter mieux la lettre et l'esprit de la concession, à mener sa tâche avec plus de transparence et, en collaboration avec les organisations institutionnelles de tous les niveaux, à améliorer son image de marque». Enfin, le Conseil fédéral doit accorder «une attention particulière aux questions d'amortissement et de constitution des réserves lors de l'examen de la politique financière et des comptes de la SSR».



M. Yann Richter passera-t-il du National aux Etats?

Italie: M. Andreotti tente l'impossible

L'HOMME DE TOUTES LES GYMNASTIQUES POLITIQUES

ROME (ATS/Reuter). — Si M. Giulio Andreotti, qui a accepté, hier, d'essayer de tenter de former un nouveau gouvernement, ne réussit pas dans la tâche que lui a confiée

le président Sandro Pertini, des élections anticipées seront alors inévitables, estime-t-on de source informée.

S'il parvient, en revanche, à for-

mer un nouveau cabinet, l'Italie aura, pour la première fois depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, deux vice-présidents du Conseil. M. Pertini a en effet demandé à M. Ugo La Malfa, chef du parti républicain, et à M. Giuseppe Saragat, ancien président, d'accepter la charge de vice-présidents du Conseil.

M. La Malfa, qui avait échoué la semaine dernière dans sa tentative de former un gouvernement, a répondu par l'affirmative, mais M. Saragat fait dépendre son acceptation de la présence de personnalités de gauche sans étiquette dans le nouveau cabinet. Deux noms ont été mentionnés : MM. Altiero Spinelli, ancien commissaire à la Communauté européenne, et Antonio Ruberti, recteur de l'université de Rome. Selon les socialistes, le premier peut être considéré comme socialiste et le second comme indépendant, indique-t-on de source informée.

ET LA POSITION DES COMMUNISTES ?

De son côté, la démocratie chrétienne exige de solides garanties de soutien des autres partis, difficulté de taille pour M. Andreotti, ajoute-t-on.

La position des communistes, elle, n'est pas clairement définie. Le PCI, qui avait retiré son soutien parlementaire à l'ancien cabinet Andreotti, avait d'abord demandé des portefeuilles. Il était toutefois revenu sur ses exigences, promettant son soutien à un nouveau gouvernement, si ce dernier comprenait des parlementaires de gauche

non affiliés à des partis et si la démocratie chrétienne ne formait pas un nouveau cabinet sur la seule base des factions partisans. Autre difficulté pour M. Andreotti, puisque la démocratie chrétienne s'oppose à cette demande.

Sa mission apparaît donc pour le moins délicate, au moment où l'Italie semble s'enliser dans la crise politique dans laquelle elle est plongée depuis la chute du précédent gouvernement Andreotti, le 31 janvier dernier.



Les Italiens appellent familièrement M. Giulio Andreotti « il gatto Giulio » (Jules le chat) : est-ce parce qu'il est considéré comme un des politiciens les plus souples et rusés d'Europe ?

France: vaste réseau de prostitution découvert

MARSEILLE (ATS/AFP). — Un réseau de prostitution, ayant des ramifications en Hollande et en Belgique, a été démantelé dans le Midi de la France, apprend-on à Marseille.

Seize proxénètes ont été appréhendés. Ce réseau, précise-t-on de bonne source, avait la main mise sur plus d'une centaine de prostituées. Les jeunes femmes avaient été recrutées dans la région Provence - Côte d'Azur, avant d'être conduites, sous bonne garde, dans différentes maisons clandestines

des Pays-Bas, de Belgique et du sud-est de la France. Certaines étaient dirigées sur la Corse, où elles étaient plus particulièrement affectées au camp de légionnaires de Calvi.

Cette affaire a été découverte, à la suite du dépôt de plainte d'une femme, contrainte de se prostituer dans une maison clandestine de Bruxelles. Lasse d'être séquestrée et battue, elle s'était enfuie de Belgique et avait regagné la région marseillaise, d'où elle était originaire.

«CONCORDE» EN ARGENT MASSIF



LONDRES (ATS/AFP). — Un avion « Concorde » a été vendu 8500 livres (12 500 francs suisses environ) à Londres, hier. Il s'agit d'une miniature en argent massif, mise aux enchères chez Christie's.

La réplique du supersonique franco-britannique est l'œuvre d'un grand bijoutier londonien, « Asprey », commandée par Sir Eric Miller, un homme d'affaires qui, impliqué dans un scandale financier, s'est donné la mort en septembre 1977.

EN BREF

● KARLSRUHE (AATS/AFP). — Trois terroristes présumés ont été arrêtés, samedi à Lübeck (Schleswig Holstein), a annoncé hier le Parquet fédéral à Karlsruhe. Le Parquet a précisé qu'il s'agit de Frank Riedenstahl (21 ans), Hei-drun Sturm (26 ans) et Jörn Meissner (25 ans). Selon les premiers renseignements fournis par le Parquet fédéral, ils n'étaient liés apparemment à aucune organisation extrémiste connue. Ils avaient fondé une nouvelle association criminelle et projeté de commettre des attentats en RFA.

● LE CAIRE (ATS/Reuter). — Le premier ministre égyptien, M. Mustafa Khalil, a déclaré, hier, que Le Caire pourrait demander au président Carter de modifier certaines des propositions de compromis qu'il a faites pour obtenir que l'Egypte et Israël signent un traité de paix.

● LA HAYE (ATS/Reuter). — Le Parlement néerlandais s'est prononcé, hier, en faveur de l'ouverture d'un débat sur le comportement du gouvernement au sujet de l'affaire Luns.

Le gouvernement avait décidé de ne rien entreprendre à l'encontre du secrétaire général de l'OTAN, M. Joseph Luns, à qui il est reproché d'avoir été membre du parti nazi néerlandais durant les années 1930.

«Le trottoir» a fait céder «le haut du pavé»...

LONDRES (ATS/AFP). — Deux jours seulement après la menace des prostituées britanniques de « faire un scandale », si elles n'obtenaient pas satisfaction, les députés ont adopté en première lecture, mardi, une proposition de loi assouplissant le régime de la prostitution. L'une des chefs de file du mouvement des prostituées britanniques, M^{lle} Helen Buckingham, avait menacé de rendre publics les noms des membres du gouvernement et de la hiérarchie de l'Eglise ayant eu des rapports

avec des professionnelles, si le régime de la prostitution, qui date de plus de vingt ans, n'était pas amendé. Une large majorité (130 voix contre 50) des députés ont adopté une proposition de loi introduite par un député travailliste, M^{lle} Maureen Colquhoun, abolissant notamment les peines de prison pour racolage. Le texte prévoit également que deux prostituées vivant ensemble ne pourront pas automatiquement être accusées de tenir une « maison close ».

Les prodigieuses victoires de la révolution iranienne...

TÉHÉRAN (ATS/AFP). — Pour la première fois depuis le début de la révolution en Iran, l'ayatollah Khomeiny s'en est pris vivement, mardi, au gouvernement de M. Mehdi Bazargan, provoquant des rumeurs sur la possibilité d'une démission de ce dernier.

L'ayatollah Khomeiny a reproché notamment au gouvernement « sa faiblesse, son goût pour le luxe et l'occidentalisme ».

S'adressant à plusieurs milliers de « tollahs » (séminaristes) et ulemas chiïtes, réunis dans la ville sainte de Qom, à 150 km au sud de la capitale, le chef de la révolution islamique a critiqué amèrement les ministres, les accusant de se comporter « comme ceux de l'ancien régime ».

« Vous êtes faibles. Tant que vous serez faibles, personne ne vous écouterait. Vous êtes aussi occidentalistes. Vous voulez que tout soit à l'occidentale. Il vous faut des palais, palais de justice, palais de la présidence du Conseil, palais ministériel. Il vous faut aussi du luxe, a-t-il dit.

Ces propos acerbes étaient reproduits intégralement, hier, par les deux grands quotidiens du soir *Etelaat* (pro-islamique) et *Keyhan* (gauche).

Les relations entre l'ayatollah Khomeiny et le gouvernement semblent traverser actuellement une

période difficile, bien que des rumeurs persistantes, qui courent mardi sur la démission du chef du gouvernement islamique provisoire, aient été démenties « catégoriquement » dans la soirée par les collaborateurs les plus proches du premier ministre.

Les observateurs soulignent qu'à plusieurs reprises dans les jours passés, M. Bazargan avait laissé apparaître son mécontentement quant aux activités des multiples « comités Khomeiny », constitués un peu partout et qui paralysent le travail normal des ministères et des autres institutions de l'appareil de l'Etat.

La «justice» islamique ou «on ne badine pas avec l'amour»

TÉHÉRAN (ATS/AFP). — La justice islamique, moraliste et expéditive, est en marche en Iran, où l'Islam, vainqueur du shah, rétablit rapidement ses normes coraniques et ses châtiments corporels.

Flagellations, lapidations, exécutions capitales : les « péchés » envers soi-même (consommation solitaire d'alcool) ou envers la société (vol, viol, adultère, comportement anti-islamique) sont désormais sanctionnés, non plus par un code pénal largement inspiré de concepts occidentaux ou chrétiens, mais par les lois islamiques sollicitées par le peuple témoin du « forfait » et souvent adoptées par des juridictions musulmanes locales.

Depuis une semaine, l'application stricte de la loi coranique, amorcée au lendemain de la révolution du 12 février, s'étend, englobant tous les secteurs de la vie collective et individuelle. A Djamchibad, sur la Caspienne, une femme adultère a reçu, mardi, 40 coups de fouet en public, et son amant, 80 coups. Quatre proxénètes à la tête d'un réseau de « call-boys » ont été exécutés jeudi dernier. Sept hommes, quatre à Téheran et trois à

Chiraz (centre du pays) ont été passés par les armes, mardi, pour avoir violé des jeunes gens. Un simple voleur a été fusillé. Les photos des exécutions effectuées par des tireurs civils, s'étalent à la « une » des journaux.

Les écoles mixtes ont été interdites, de même que la consommation d'alcool « partout et pour tous ». La viande congelée importée a été déclarée « haram » (impure), les bêtes n'étant pas abattues selon le rite musulman. La télévision a montré les images de centaines de bouteilles de whisky fracassées dans les caniveaux. Elle a fait savoir que ses programmes s'inspiraient désormais strictement des préceptes coraniques : les séries policières américaines, qui faisaient les délices des soirées populaires de Téheran sous l'ancien régime, sont proscrites.

(Voir en page 1)

Le marteau et la faucille à l'eau!

SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE (ATS/AFP). — Un prêtre d'un petit village, proche de Saint-Jacques de Compostelle (Galice) s'est refusé, dimanche, à baptiser un bébé parce que son parrain portait un insigne du parti communiste espagnol, apprenait-on hier de source informée. Le curé d'Iria, le père Santiago Liste, avait commencé les cérémonies rituelles, lorsqu'il s'aperçut, offusqué, que le parrain du nouveau-né

arborait sur sa poitrine la faucille et le marteau. « Ce n'est pas possible, un communiste ne peut pas être catholique », s'est-il écrié dans la chapelle silencieuse, « je ne baptise pas ». Aussitôt dit, aussitôt fait, le père Liste a abandonné le bébé et toute sa famille autour du bénitier.

Les parents de l'enfant espèrent trouver un autre prêtre disposé à laver leur bébé du péché originel.

RETRAIT DES TROUPES CHINOISES ET «MOBILISATION DE CIRCONSTANCE» VIETNAMIENNE

PÉKIN - HANOI (ATS/AFP). — Le retrait des troupes chinoises du Vietnam semble s'être poursuivi sans problème majeur hier. Aucune information officielle, toutefois, n'a été donnée sur cette opération, mais compte tenu de l'attitude positive de non-intervention adoptée par Hanoi, aucune inquiétude particulière n'est perçue à Pékin.

Le retour du corps expéditionnaire chinois, fort de quelque 170 000 hommes, devait en principe, selon des indications chinoises, être pour l'essentiel achevé avant aujourd'hui.

Un éditorial de « victoire », publié à la « une » du *Quotidien du Peuple*, appelait, hier, la population chinoise à saluer le retour de ses forces frontalières, dont la mission a été, estime-t-il, un « succès complet ».

La presse officielle chinoise a publié de nouvelles photographies des combats sino-vietnamiens, montrant en particulier des patrouilles chinoises parcourant les rues de Lang Son et Cao Bang après la prise de ces villes.

Le bureau politique du parti communiste vietnamien serait divisé sur la manière de réagir au retrait chinois, si l'on en croit des sources diplomatiques à Bangkok.

Certains dirigeants vietnamiens, selon ces sources, souhaitent une contre-attaque massive, alors que d'autres préfèrent une solution négociée.

À QUAND LES NÉGOCIATIONS ?

Les observateurs à Hanoi, s'ils sont persuadés de la détermination vietnamienne, voient également dans cette mise en « état de guerre » permanent, une opération préparatoire aux négociations qui, sauf incident de dernière heure qu'on ne peut exclure, ne devraient plus tarder à s'ouvrir.

Les diplomates vietnamiens savent qu'en s'asseyant à la table de négociations, le représentant chinois pourra, explicitement ou non, se prévaloir d'une victoire militaire et brandir le menaçant d'une « punition » plus grave.

En se mobilisant, le Vietnam estime se donner les moyens de répondre à ces arguments. Il pourra faire valoir que, en cas de « récidive », ce ne sont plus seulement les stratèges et les armées qui s'affronteront, mais que les troupes chinoises verront se dresser contre elles la nation vietnamienne tout entière, les armes à la main.

Tête pleine et ventre creux...

COPENHAGUE (ATS/AFP). — Des étudiants de Copenhague ont eu recours, pour manifester contre l'insuffisance de leurs bourses d'étude, à une forme vorace de mécontentement, le « eat-in ».

Quelque 150 à 200 étudiants ont en effet dévalisé les rayons alimentaires d'un supermarché de la capitale et ont tranquillement pique-niqué sur place.

A la sortie, chacun a payé un écot symbolique d'une couronne (environ 8,80 FF), en déclarant ne pas avoir les moyens de faire plus. Le gérant du supermarché avait demandé aux policiers de ne pas intervenir.

Echec à la parapsychologie ?

AMSTERDAM (ATS/AFP). — Le procès de Victor Kortchnoi contre le champion du monde des échecs, M. Anatoli Karpov, et la Fédération internationale des échecs (FIDE) s'est ouvert hier devant un tribunal d'Amsterdam.

Kortchnoi, qui avait perdu, en octobre 1978, à Baguio City aux Philippines, le match pour le championnat du monde contre le Soviétique Karpov, a demandé au tribunal de constater la « non-valeur » de la 32^e partie de ce match. Cette partie, décisive, avait été enlevée par Karpov, au moment où les deux joueurs se trouvaient à égalité, cinq parties chacun.

Kortchnoi a soutenu devant le tribunal que le parapsychologue soviétique, le professeur Zoukhar, se trouvait pendant cette 32^e partie au quatrième rang des gradins réservés aux spectateurs, alors que les deux joueurs, ainsi que les dirigeants de la FIDE s'étaient enten-

due, en raison des mauvaises influences attribuées par Kortchnoi à M. Zoukhar, pour que ce dernier se mette au dernier rang des gradins. Kortchnoi accuse la FIDE de ne pas s'être opposée à cette présence. Le comité directeur de la FIDE avait déjà décidé que la plainte de M. Kortchnoi n'était pas recevable, aucune plainte n'ayant été déposée pendant ou immédiatement après le match.

URSS: démocratie de masse

MOSCOU (ATS/AFP). — La participation aux élections au Soviet suprême de l'URSS, le 4 mars, a été de 99,99 %, annonçait mardi l'agence TASS, en citant les résultats définitifs établis par la commission électorale centrale.

Il s'agit là, notent les observateurs, d'une participation record (99,98 % en 1974, 1954 et 1950 et 99,7 % en 1946).

Les 174 920 221 votants ont élu 1500 députés (contre 1517 lors de la législature précédente), conformément à la nouvelle Constitution de juillet 1978, qui prévoit un nombre égal de députés (750) pour les deux Chambres du Parlement - Conseil de l'union et Conseil des nationalités.

Sidérurgie française Violents heurts



DENAIN (nord de la France) (ATS/AFP). — Des heurts violents entre sidérurgistes d'Usinor Denain et forces de l'ordre ont fait plusieurs blessés parmi les policiers, apprenait-on hier de source officielle, à Denain.

Les affrontements ont eu lieu près du commissariat de police de Denain. 1500 à 1600 sidérurgistes, selon des sources officielles,

avaient quitté leur entreprise en fin de matinée pour se rendre dans le centre de la ville. Ils avaient placé en tête du cortège des engins de levage. Ceux-ci ont été utilisés pour bloquer les rues conduisant au commissariat de police, afin d'empêcher l'arrivée des gardes mobiles appelés en renfort.

Des heurts s'étaient déjà produits, mardi, à Saint-Amand les Eaux (nord). Les sidérurgistes ont rejeté sur les forces de l'ordre la responsabilité de ces incidents.

(Téléphoto AFP)

Les gendarmes mobiles ont chargé peu avant 16 heures, sur la place centrale de Denain, prenant à revers les manifestants, qui s'étaient regroupés aux abords du commissariat. Des tirs de projectiles divers et de grenades lacrymogènes ont été échangés de part et d'autre.